



**MANIFESTER,
COMMUNIQUER...
RÉSISTER**

Manifestations, tracts
et presse clandestine
dans le Jura
durant la Seconde Guerre mondiale

Service éducatif
des Archives départementales du Jura

MANIFESTER, COMMUNIQUER... RÉSISTER

**Manifestations, tracts
et presse clandestine
dans le Jura
durant la Seconde Guerre mondiale**

Emmanuel PAULY

Professeur d'Histoire-Géographie

Chargé de mission auprès du Service éducatif des Archives du Jura

Sous la direction de Patricia Guyard
Directrice des Archives départementales du Jura

Conception graphique

Emmanuel Pauly

2021

Introduction

La conquête des esprits est un combat à part entière auquel se sont livrés avec opiniâtreté les autorités allemandes d'occupation, les autorités françaises du régime de Vichy, les représentants de la France Libre et les différents mouvements de Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Dès la proclamation de l'armistice le 22 juin 1940, l'information sous toutes ses formes, la presse, la radio, les actualités cinématographiques, passe totalement sous le contrôle du Régime de Vichy en zone libre ou des autorités allemandes en zone occupée et se trouve soumise à une intense propagande. Les journaux républicains ou orientés à Gauche sont interdits de publication, soit 188 des 206 quotidiens paraissant en 1939, tels *Le Démocrate du Jura*, *Le Jura Démocratique* ou *Le Jura Socialiste* dans le Jura.

En réaction à cette censure, les lacérations d'affiches, les graffitis apposés sur les affiches des autorités peuvent figurer parmi les premiers gestes de résistance. À leur suite, des milliers de tracts sont publiés en France durant cette période par des individus ou des groupes plus ou moins organisés et environ 1 200 journaux clandestins ont été recensés. François Marcot a identifié près de 200 tracts en Franche-Comté. Dans le Jura, on peut en dénombrer plus d'une soixantaine dans une liste non exhaustive. Certains circulent sur l'ensemble du territoire franc-comtois, tandis que d'autres sur une partie seulement, la ligne de démarcation constituant un obstacle important à leur diffusion en zone libre ou en zone occupée. De même, une production jurassienne de tracts ou de presse clandestine côtoie une production d'origine plus éloignée, notamment de la région lyonnaise, émanant des grands mouvements de Résistance. Enfin, l'adversaire à combattre, Vichy en zone libre, l'Allemagne nazie en zone occupée, puis dans toute la France après novembre 1942, influence grandement les contenus de ces publications.

La plupart des publications clandestines des différents mouvements de Résistance, gaullistes, communistes ou patriotes, nous sont connues grâce aux procès-verbaux dressés par la Police ou la Gendarmerie lors de leur découverte sur la voie publique ou lors de perquisitions chez des particuliers. Certaines d'entre elles sont entrées aux Archives après avoir été soigneusement conservées par des personnes qui les ont parfois eues en main durant la guerre. Henri Béraud, un résistant jurassien qui a participé à la libération de Lons-le-Saunier, avait fait lycéen son entrée dans la Résistance en distribuant des tracts et avait avoué lors d'un témoignage qu'il gardait un exemplaire de chaque tract distribué, inconscient des risques encourus.

Ce recueil de documents que vous allez maintenant découvrir a pour ambition de vous permettre d'appréhender dans le département du Jura, à la suite de la défaite de 1940, la lutte inégale quant aux moyens mobilisés que se sont livrés la France Libre du général de Gaulle et les différents mouvements de Résistance, aux moyens quasi dérisoires d'une part, et les autorités allemandes et françaises du régime de Vichy, forts des moyens puissants de leurs services de propagande, d'autre part, pour contrôler et influencer l'opinion publique. Cependant, loin d'être exhaustif, il n'est qu'une porte ouverte sur la grande richesse des fonds d'archives qui invitent à diverses possibilités d'exploitation pédagogique. C'est avec plaisir que le service éducatif accueillera les enseignants et leurs élèves dans ses locaux et les accompagnera dans leurs projets.

Emmanuel Pauly
Professeur d'Histoire-Géographie
chargé de mission au Service éducatif
des Archives départementales
du Jura

Chronologie indicative

- 10 mai 1940 Début de la campagne de France
- 22 juin 1940 La France vaincue signe l'armistice. Le territoire national est divisé par une ligne de démarcation séparant la zone occupée au Nord par l'Allemagne nazie et la zone libre au Sud qui reste sous l'autorité du gouvernement français de Vichy.
- Novembre 1942 Invasion de la zone libre par l'armée allemande
- Septembre 1944 Libération du Jura

Législation de l'occupant

- 10 mai 1940 Introduction du droit pénal allemand dans les territoires occupés :
« *Les attroupements dans les rues, l'édition et la distribution de tracts... seront punis* »
- 20 juin 1940 Proclamation du Commandement en chef de l'armée allemande en France :
« *Seront passibles du tribunal de guerre les individus inculpés d'avoir commis les faits suivants : ... les attroupements de rue, la distribution de tracts, l'organisation d'assemblées publiques et de manifestations qui n'auront pas été approuvées au préalable par le commandement allemand, ainsi que toute autre manifestation antiallemande* ».
- 18 décembre 1942 Ordonnance concernant la sauvegarde de l'Autorité occupante.
« *Édition et distribution de tracts. Quiconque aura confectionné ou distribué des tracts sans y être autorisé, sera puni de la peine de travaux forcés ou de celle de l'emprisonnement et, dans les cas particulièrement graves, de la peine de mort* ».

Législation du gouvernement de Vichy

- 10 juillet 1940 Les Chambres abrogent la Constitution de 1875 et donnent tous les pouvoirs au Maréchal Pétain : aucune liberté n'est plus garantie par la loi.
- 3 septembre 1940 Loi interdisant toute publication et diffusion de tracts clandestins.

Presse clandestine

- Octobre 1939 Première parution du journal communiste clandestin « *L'Humanité* » interdit par le gouvernement français en août 1939 après le pacte germano-soviétique.
- Juillet 1941 Première parution du journal clandestin « *Libération* »
- Décembre 1941 Première parution des journaux clandestins « *Combat* » et « *Franc-Tireur* »
- Avril 1944 Première parution du journal clandestin « *La Libre Comté* » à Morez
- Août 1944 Première parution du journal communiste clandestin « *La Vérité* » à Saint-Claude

Législation du Gouvernement Provisoire de la République Française

- 6 mai 1944 Ordonnance rétablissant la liberté de la presse (avant le débarquement allié)
- 26 août 1944 Ordonnance sanctuarisant l'indépendance de la presse vis-à-vis des puissances de l'argent et de l'État.
- 30 septembre 1944 Ordonnance proclamant la dissolution des journaux ayant paru sous l'Occupation (près de 90% des quotidiens).

Principaux mouvements de Résistance auteurs de tracts et de journaux clandestins retrouvés dans le Jura

Combat

Mouvement de Résistance de la zone Sud issu de la fusion de plusieurs mouvements et rallié au général de Gaulle. Il mène la lutte sur le terrain des idées à travers la publication de tracts et de journaux clandestins et sur le terrain militaire en faisant du renseignement et en menant des actions armées contre l'occupant.

Le premier numéro clandestin du journal « *Combat* » sort à Lyon en décembre 1941, tiré à 10 000 exemplaires. Il atteint un tirage de 250 000 exemplaires en mai 1944.

Libération

Mouvement fondé en zone Sud fin 1940 mais dont l'activité commence réellement en mai 1941 avec la publication du premier numéro du journal clandestin *Libération* tiré à 10 000 exemplaires. Certains numéros atteignent 200 000 exemplaires par la suite, le deuxième plus gros tirage derrière *Combat*. D'autres actions se greffent progressivement sur cette activité avant de s'engager en parallèle dans l'action militaire contre l'occupant en 1942. Rallié au général de Gaulle.

Franc-Tireur

Né en zone Sud en 1941. Opposé à l'armistice, au maréchal Pétain, à sa Révolution nationale et à la collaboration, son action principale est la publication de tracts et d'un journal clandestin dont le premier numéro sort en décembre 1941 à 6 000 exemplaires. Le tirage augmente progressivement pour atteindre 150 000 exemplaires en août 1944. Ce mouvement organise également des actions de sabotage, de renseignement et d'évasion. Il se rallie progressivement au général de Gaulle.

Le Parti communiste

À la suite du pacte germano-soviétique, le journal du Parti communiste « *L'Humanité* », puis le Parti communiste lui-même sont interdits entre août et septembre 1939 par le gouvernement français. « *L'Humanité* » reparait clandestinement dès octobre 1939. Le Parti communiste, quant à lui, entre véritablement dans la Résistance après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie en juin 1941, bien que certains de ses membres se soient engagés plus tôt dans la lutte. Il mène une lutte active dans la bataille des idées et sur le terrain grâce aux Francs-Tireurs-et-Partisans qui mènent une véritable guérilla contre l'occupant.

Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France

Mouvement créé par le Parti communiste français vers mai 1941 pour réaliser un vaste rassemblement autour des valeurs patriotiques ouvert à toutes les couches de la société et aux non communistes. Il se développe surtout à partir de la fin 1942 et participe au Conseil National de la Résistance.

Ceux de la Résistance

Né des survivants du mouvement *Combat* en zone occupée en janvier 1943. Apolitique, il mène des actions de propagande, de renseignement, de réception de parachutages et d'évasion. Membre du Conseil National de la Résistance.

Mouvements Unis de la Résistance (MUR)

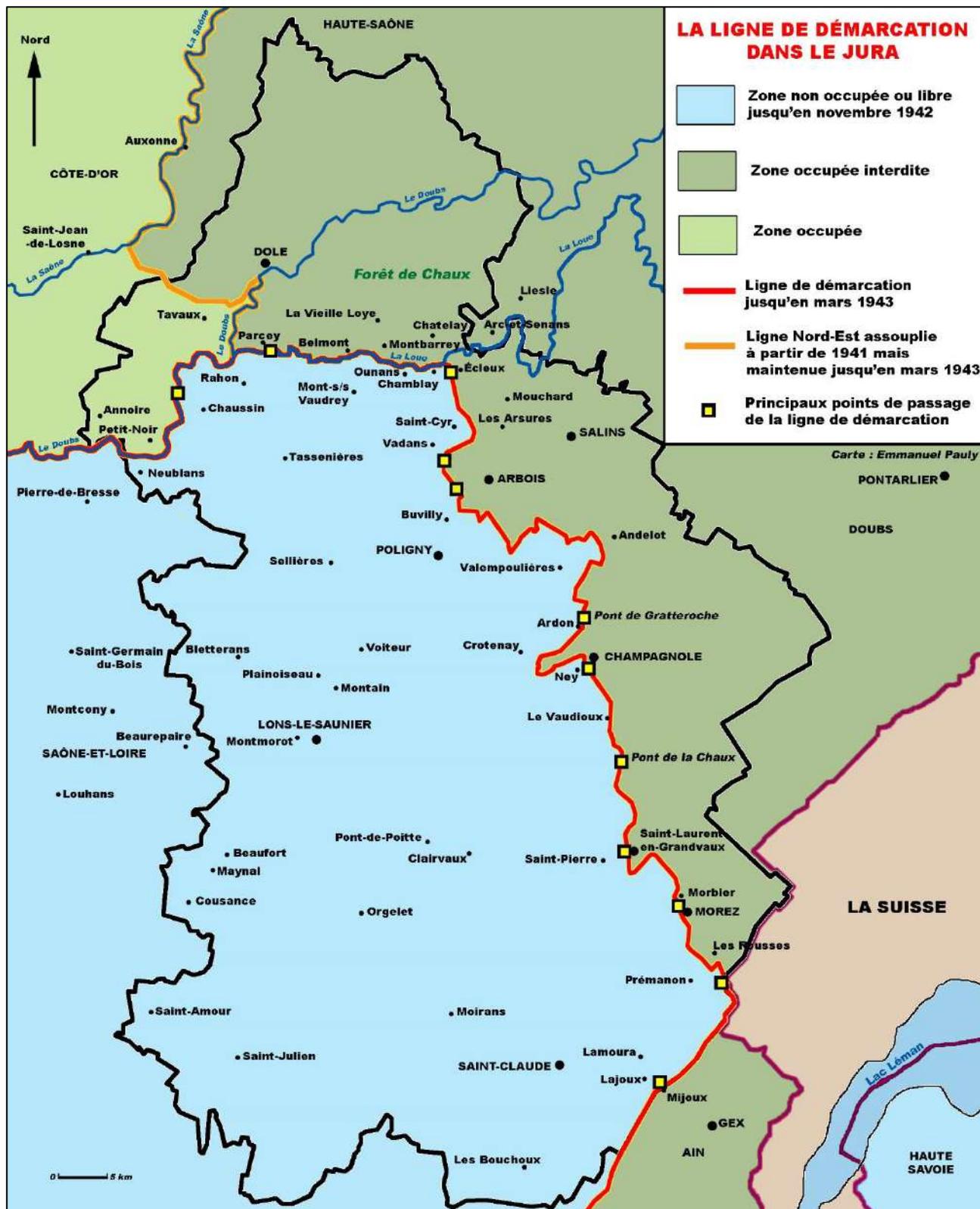
Les *Mouvements Unis de la Résistance* sont nés en janvier 1943 de la fusion des trois grands mouvements non communistes de la zone Sud (*Combat*, *Franc-Tireur* et *Libération-Sud*) après l'invasion allemande de la zone libre en novembre 1942.

Mouvement de Libération Nationale (MLN)

Le *Mouvement de Libération Nationale* (MLN) naît en décembre 1943 de la fusion des *Mouvements Unis de la Résistance* (MUR) avec trois mouvements de la zone Nord, *Défense de la France*, *Résistance et Lorraine*. Ce mouvement soutenant le général de Gaulle échoue cependant à fédérer tous les mouvements de la zone nord dans un grand parti de la Résistance.

Carte des lieux cités

Nota : Le tracé de la ligne de démarcation induit certaines gendarmeries de Saône-et-Loire à être du ressort de la Préfecture du Jura ; cela explique la présence de rapports de gendarmeries de ce département dans les fonds des Archives départementales du Jura.



Carte réalisée par Emmanuel Pauly

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Chronologie indicative.....	4
Principaux mouvements de Résistance auteurs de tracts et de journaux clandestins retrouvés dans le Jura	5
Carte des lieux cités.....	6
SOMMAIRE	7
I - Inscriptions et manifestations.....	8
1 - Les inscriptions.....	8
2 - Les manifestations.....	17
II - Tracts et presse clandestine.....	27
1 - Les tracts de la Résistance intérieure	27
2 - Les tracts alliés	48
3 - La presse clandestine	54
4 - Intimidations et menaces à l'encontre des collaborateurs	74
III - Le contrôle et la répression par les autorités allemandes ou vichystes.....	80
IV - Tracts et presse après la Libération	91
Pistes pédagogiques.....	109
Ouvrages de référence	109
Liste des documents.....	110

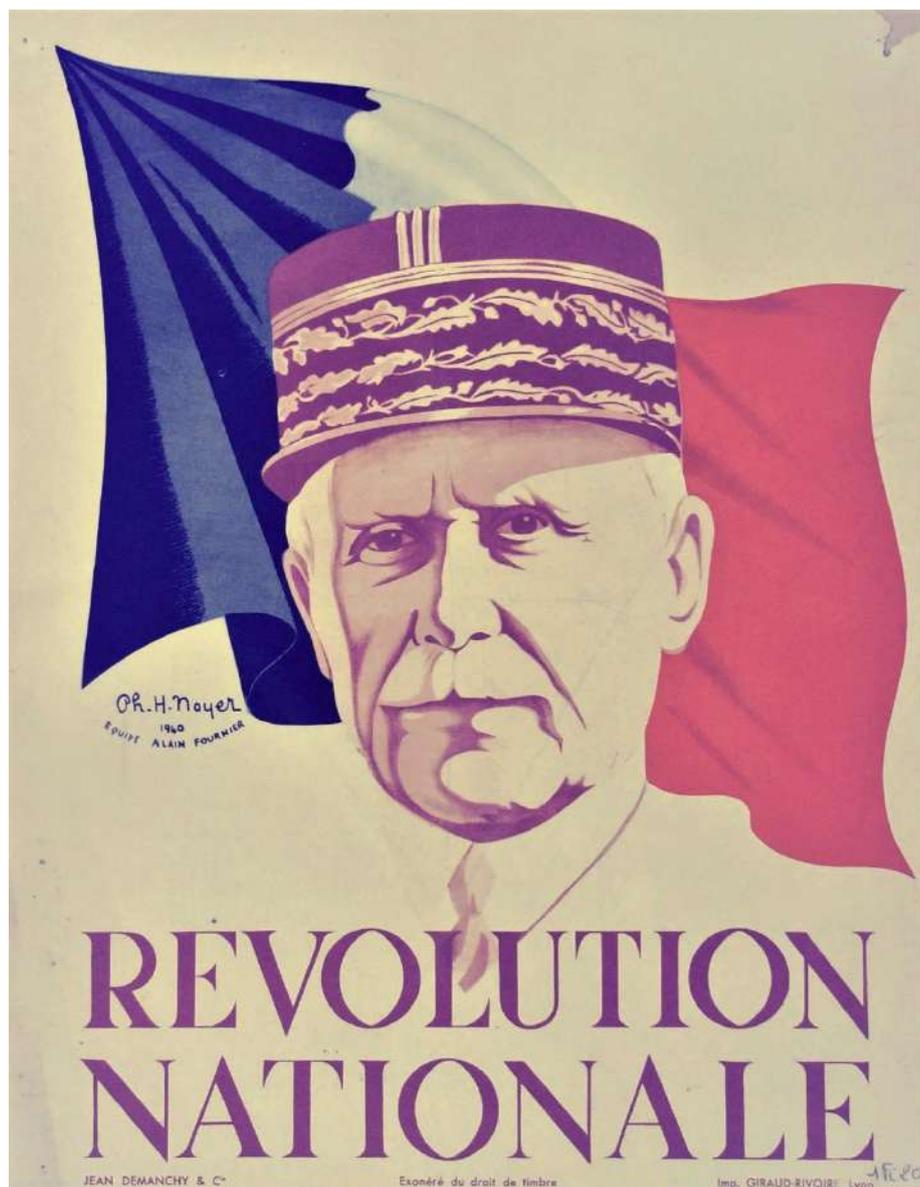
I - Inscriptions et manifestations

1 - Les inscriptions

Dès les premiers mois de l'Occupation et du Régime de Vichy, le général de Gaulle et les premiers mouvements de la Résistance intérieure, malgré des moyens dérisoires, cherchent à se faire connaître, à manifester leur présence et ainsi contre la propagande qui martèle l'idée d'une unanimité des Français autour du maréchal Pétain. Pour le général de Gaulle, éloigné et isolé à Londres, il est vital de montrer qu'il peut compter des partisans et agir sur le territoire national. L'adoption de la croix de Lorraine comme symbole de la France Libre et la reprise du « V » de la victoire des Alliés sont déterminantes et en font des signes de ralliement.

Appliqués nuitamment à la peinture sur les murs des villes et des villages, sur les affiches allemandes ou vichystes, sur les routes ou les panneaux, voire sur des falaises au-dessus de Poligny, ou ornant des drapeaux tricolores hissés sur les monuments aux morts ou en différentes occasions, ces symboles permettent de marquer le territoire et d'instiller le doute dans les esprits. Il en est de même pour la lacération ou le détournement des affiches de propagande. Les autorités allemandes comme celles de Vichy ne s'y trompent pas, effacent les inscriptions sitôt découvertes, enquêtent systématiquement au moindre signalement, comme le montrent les nombreux procès-verbaux de la Gendarmerie ou des commissariats de Police, mais leurs auteurs ne sont que très rarement identifiés et sanctionnés.

1. **Lettre « V » et Croix de Lorraine effacées sur le visage du maréchal Pétain sur une affiche de la Révolution nationale, 1941 (AD Jura 1Fi2059)**



3. Inscriptions apposées à Plainoiseau et Saint-Germain-les-Arlay, 15 juillet 1943 (AD Jura 341 W37)

7^a

R . D . Gendarme FUMEY.

GENDARMERIE NATIONALE.

Commandant DE
Jura.

Section de
Long-Le-Saunier.

Brigade de
Domblans.

N° 252 du 15
Juillet 1943.

PROCES-VERBAL
Constatant des inscriptions et des signes antinationalaux peints sur différents édifices poteaux et sur la route dans les communes de PLAINOISEAU et SAINT-GERMAIN les ARLAY, (Jura)

1^{er} EXPEDITION:



Vu et transmis par le Commandant de brigade
à Monsieur le PROCUREUR de la République à
LONS-LE-SAUNIER.
Le 16 Juillet 1943.

Ce jourd'hui Jeudi quinze Juillet mil neuf cent quarante trois à huit heures 15'.

Nous soussignés FUMEY-HUMBERT, (Ernest) et BRACHET, (Marcel) gendarmes à la résidence de Domblans, département du Jura, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs; rapportons que le 14 Juillet 1943 à 11 Heures 45', étant à notre caserne, nous avons été prévenus téléphoniquement par notre Commandant de Section que des inscriptions et des signes antinationalaux avaient été peints sur certains bâtiments, sur différents poteaux indicateurs Allemands et Français, sur des arbres et sur la route Nationale N° 83 elle-même dans les communes de PLAINOISEAU et SAINT-GERMAIN les ARLAY. Le gendarme FRECHIN, s'est aussitôt rendu sur les lieux et a constaté ce qui suit:

A PLAINOISEAU, des Croix de Lorraine placées dans des V. de différentes grosseurs sont peints en rouge vermillon sur plusieurs bâtiments dans la rue principale et sur la route à chaque extrémité et au centre du village. Sur les murs des maisons, les inscriptions "Ne va pas en Allemagne" faites en lettres capitales et précédées de deux petites croix de Lorraine, écrites en rouge, représentant une bande de 8 Centimètres de largeur paraissent avoir été faites au moyen d'un rouleau encreux.

A SAINT-GERMAIN les ARLAY, Les mêmes Croix de Lorraine ont été peintes à chaque extrémité du village, ainsi que sur des poteaux indicateurs se trouvant dans les carrefours ou à proximité de ceux-ci et également sur les panneaux en bois placés par les autorités Allemandes à chaque extrémité du village et au carrefour du chemin de grande Communication N° 120 et de la Route Nationale N° 83. D'autre part les mêmes inscriptions que celles relevées à PLAINOISEAU existent à SAINT-GERMAIN.

Les Maires de ces communes ont été invités à faire disparaître ces inscriptions et ces signes le plus rapidement possible.

Ce jour aux heures précitées en tête du présent, procédant à une enquête, nous avons recueilli ce qui suit:

Madame Vve PETETIN, (Louise) née VAILLAND, (Anna) 70 ans débitante et épicière à PLAINOISEAU, (Jura) nous a déclaré:

4. Détournement d'affiches à Saint-Claude, 10 novembre 1943 (AD Jura 72W50)

WW/RP
10 Novembre 43

Le Préfet du Jura
à Monsieur le Chef de la Police de Sécurité
Allemande
Villa AZAN, Route de Montaigu
à LONS-LE-SAUNIER

OBJET : Inscriptions séditieuses.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans l'après-midi du 5 novembre 1943, les services de Police de St-Claude ont remarqué des inscriptions faites au goudron sur des affiches "L'Europe contre le bolchevisme".

Ces affiches devaient porter l'inscription suivante : "Si tu veux que la France vive, tu combattras le bolchevisme".

Sur le côté de la Granette qui borde la place de la Halle, l'affiche était barbouillée avec du goudron. Sur le char d'assaut, les lettres R et F avaient été tracées et l'inscription transformée portait : "Si tu veux que la France vive, tu combattras contre le boche".

Sur la place Louis XI, les deux affiches peintes au goudron, portaient une grande croix de Lorraine et l'inscription "Tu combattras contre le boche".

Au passage des Ecoles, des inscriptions au goudron portaient "Tu combattras contre le boche".

...

Ces affiches ont été lacérées et les inscriptions ont ainsi disparu.

L'enquête effectuée aussitôt, n'a pas permis de découvrir les auteurs de ces inscriptions qui ont probablement été faites dans la nuit du 4 au 5 novembre 1943.

Le Préfet,
Aigni Mvoss

5. Affiche patriotique et républicaine au théâtre de Poligny, 9 juin 1942 (AD Jura 341W24)

7ème Légion

Compagnie Jura

Section Poligny

Brigade Poligny

N° 451
du 12/6/1942

PROCES-VERBAL
de renseignements sur une
affiche portant
une inscription
représentant un
V et une croix
de Lorraine, appo-
sée au théâtre de
Poligny (Jura).

Expédition.

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, douze juin mil neuf cent quaran-
te deux, à dix heures.
Nous, soussigné, GUY Georges,
gendarme à la résidence de Poligny, département
du Jura, revêtu de notre uniforme, et conformé-
ment aux ordres de nos chefs, relatons que le
10 juin 1942 à 9 heures, de service à la résidenc
ce, avons reçu de MAURIS Baile, 72 ans, adjoint
faisant fonctions de maire de la ville de Poli-
gny, la déclaration suivante :
Hier soir, à la représentation de la pièce
"Fils à papa, qui se donnait au théâtre municipal
pal, au baissé du rideau, après le 1er acte, une
affiche sur laquelle figurait l'inscription
suivante "Vive la France, vive la République"
puis un grand V et une croix de Lorraine, était
apposée sur le rideau même et du côté du public
Je dois vous dire que lorsque j- suis arrivé
dans la loge réservée au maire, il y existait
déjà une croix de Lorraine contre la porte et
à l'intérieur.
J'en ai informé le régisseur, M. Renard, qui
m'a déclaré ignorer ceci, et a ajouté qu'à 19
heures, au moment où il allait préparer la
scène, il avait effacé sur toutes les portes
intérieures du théâtre, de pareilles inscrip-
tions.
Les faits se renouvelant fréquemment, je
porte plainte contre inconnu.
Lecture faite, persiste et signe.
Nous nous sommes livrés à une enquête et
avons recueilli les renseignements suivants :
PINAIRE Louis, 54 ans, Inspecteur de Police
de la ville de Poligny, déclare :
Le mardi 9 juin 1942, j'étais de service au
théâtre, à la représentation donnée par Nadia
Dauty. Vers 22 h 30, lorsque le rideau de la
scène a été abaissé après le 1er acte, il est
apparu une affiche portant "Vive la France,
Vive la République", et une croix de Lorraine plac
placée dans un V. Cette affiche s'est retournée
à l'envers, et n'est apparue au public que
quelques secondes. Je m'en suis emparé et vous
la remets.
Je n'ai rien vu d'autre, et ne peux vous
donner aucun renseignement sur les auteurs.
Lecture faite, persiste et signe.

Vu et transmis par le chef de la brigade
A. M. le Procureur de l'Etat Français
à Lons-le-Saunier



6. Affiche épinglée sur le rideau du théâtre de Poligny, 9 juin 1942 (AD Jura 3Fi1608)



7. États de service dans la Résistance de René Genet de Poligny, 25 novembre 1944 (AD Jura 247W843)

Les MILITANTS de la RESISTANCE

Etats de services de M.GENET René

Nom de guerre: TONDU

Profession: Cultivateur

Adresse: Rue d'Arbois N° 16 POLIGNY (Jura)

Date de naissance: 17 Avril 1906

Activité dans la Résistance: (Période clandestine et de la Libération)

28 Août 1941 Inscriptions à la peinture pour saboter la première fête de la Légion.

En mars 1942, tentative d'enlèvement du buste en bronze de la République.

17 Mars 1942, enlèvement de la statue en bronze du vigneron polinois. (800 kgs)

6 Juin 1942, inscription au goudron d'un énorme V et d'une croix de Lorraine (visibles à un Km) sur le rocher de la "petite corniche"; il a effectué cette opération suspendu dans le vide au bout d'une corde de 20 mètres, en pleine nuit.

En Juin 1942, au cours d'un gala au théâtre municipal, il a avec un camarade, apposé sur le rideau une affiche tricolore avec un V, une croix de Lorraine et l'inscription: "Vive la France, vive la République". ce qui à la chute du ~~rideau~~ rideau a provoqué une manifestation gauliste dans la salle.

14 Juillet 1942, Manifestation patriotique au monument aux Morts. A ce moment il était cantonnier municipal et s'est vu infliger un blâme par la Municipalité vichissoise.

Pendant 3 ans, distribution de journaux clandestins, affichage de papillons et tracts, aide aux déserteurs des Chantiers de la Jeunesse.

Avril 1944, parachutages et camouflage d'armes. Jusqu'au mois de juillet il a fait l'instruction militaire de sa trentaine.

Le 22 Juillet il a rejoint le groupe du lieutenant FENALDY, et lui a remis les armes qu'il avait en dépôt.

Le 25 Juillet, au cours d'une expédition nocturne, il a été grièvement blessé à la cuisse d'une balle de mitraillette tirée à bout portant. (accident).

POLIGNY le 25 Novembre 1944

Le Président du Comité Cantonal de Libération



8. Propagande gaulliste au Lycée de garçons de Lons-le-Saunier, 24 mai 1943 (AD Jura 341 W35)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE
19^e Brigade régionale de Police mobile

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Annecy, le 24 Mai 1943

PRÉFECTURE DU JURA
30 MAI 1943
CABINET DU PRÉFET

RAPPORT

Objet :

L'Inspecteur de la Police Nationale ROUANET Henri
à
Monsieur Le COMMISSAIRE PRINCIPAL
Chef de la 19^e Brigade de Police de Sûreté
A N N E C Y

Objet: Poapagandé gaulliste au lycée de garçons de Lons-le-Saunier.
Référence: Vos instructions verbales.
P.J.: 4 Procès-verbaux.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'enquête à laquelle j'ai procédé, en exécution de vos instructions, sur les incidents à tendance politique qui se sont déroulés au lycée Rouget-de-l'Isle à Lons-le-Saunier

Mon enquête a eu pour point de départ les faits constatés les 11 et 12 Mai courant: 1°) le 11 Mai, dépôt dans différents pupitres des 1^{ère} et 2^{ème} études de photographies de l'ex-général de Gaulle et d'exemplaires du tract périodique "Combat", numéro de Février 43. 2°) dans la nuit du 11 au 12 Mai, lacération et déplacement du portrait de Monsieur Le MARECHAL PETAIN

Il convient cependant de ne pas perdre de vue que de nombreux incidents se sont déjà produits, bien avant ces dates, et pour lesquels, ~~seule~~ seule a eu lieu une enquête d'ordre purement intérieur, menée par M. EYDOUX, Censeur du lycée, faisant fonctions de Provisieur.

A part l'incident du 20 Mars, où cinq élèves ont tenté de hisser le drapeau français au mât de la cour d'honneur, et où ils ont été facilement découverts, les auteurs des autres n'ont pu être identifiés.

L'on est donc en droit de supposer qu'on se trouve en présence des méfaits d'un isolé qui ne confie à personne le détail de ses actes. Il semble bien établi.

...../

K. N. 2000 B. Mod. n° 341 W35
Henri Rouanet
à Lons-le-Saunier
27 MAI 1943
5245

9. Compte-rendu du Préfet du Jura sur la journée du 11 novembre, 13 novembre 1943 (AD Jura 304W25)

00/00

13 Novembre 1943

Le Préfet du Jura
à Monsieur le Commandant de l'E.M. 711
à Monsieur le Chef de la Police de Sécurité.

OBJET: Journée du 11 Novembre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans la nuit du 10 au 11 novembre courant, des inscriptions de V surmontées de Croix de Lorraine, dont quelques unes portent à leur base le millésime "1918", ont été faites au goudron, au minium et à la craie sur différents immeubles et sur les trottoirs à Lons-le-Saunier et à St-Claude.

A LONS-LE-SAUNIER - Aucune distribution de tracts n'a eu lieu, mais un drapeau français d'assez grande dimension, portant une Croix de Lorraine, a été hissé sur un gros sapin haut de 35 mètres environ, situé dans une propriété voisine des Fromageries BHL. Des panneaux indicateurs des Services allemands ont été barbouillés à la peinture noire.

A SAINT-CLAUDE - Des inscriptions: "Avis aux Traîtres - A bas Pétain, Vive de Gaulle - A bas Laval", ont été également faites sur divers immeubles. Plusieurs potences ont été dessinées. Le matin, entre 6 h. et 6 h.30, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts par des inconnus.

Plusieurs tracts distribués le 10 au soir invitaient les ménagères à se rendre le lendemain à 11 heures au Monument aux Morts.

A CLAIRVAUX - Un drapeau tricolore sans insigne a été hissé sur une ligne électrique traversant la place publique.

La journée elle-même s'est déroulée dans le calme. Dans les grands centres, à Lons-le-Saunier et à St-Claude, aucune affluence anormale n'a été constatée sur la voie publique. Dans quelques localités des gerbes de fleurs ont été déposées au Monument aux Morts par des personnes isolées.

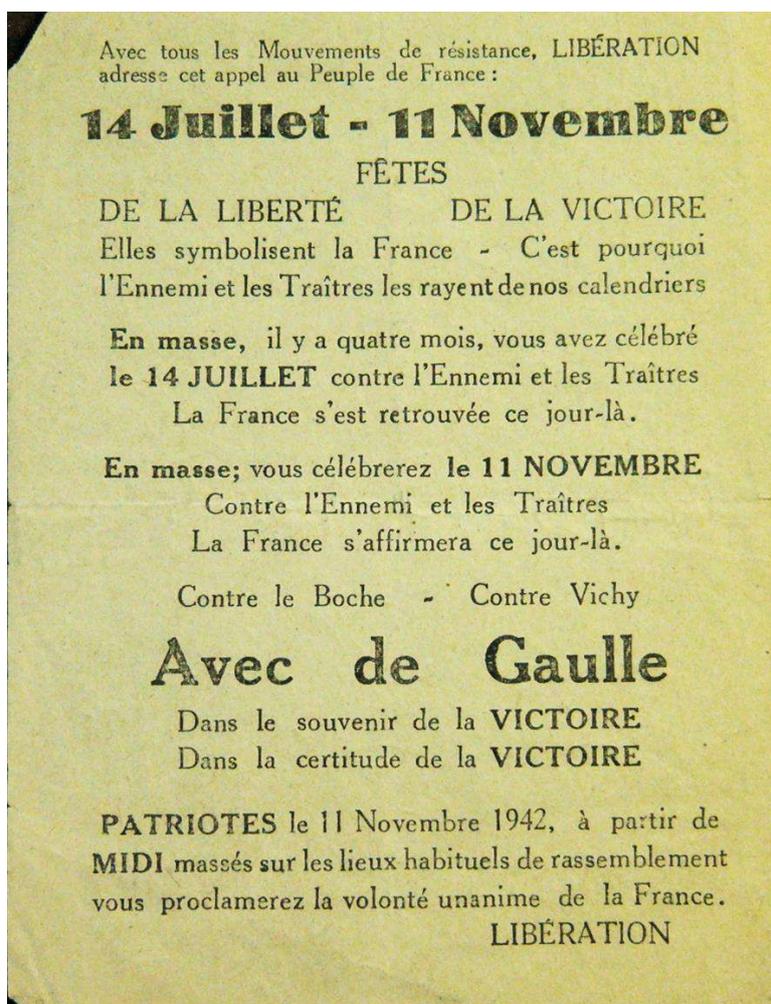
Les drapeaux qui avaient été hissés à Lons-le-Saunier et à Clairvaux dans les conditions précitées, ont été enlevés dans le courant de la matinée, de même l'enlèvement des inscriptions a été entrepris dès la matinée du 11 et s'est poursuivi jusqu'à disparition complète.

Le Préfet,

2 - Les manifestations

Plusieurs dates symboliques de l'Histoire nationale ou liées à la lutte contre l'Allemagne, le 18 juin, le 14 juillet, le 11 novembre, sont également choisies pour lancer des mots d'ordre de manifestations populaires d'autant plus patriotiques qu'elles sont interdites par l'occupant. Leur écho est important, même au sein d'une population sympathisante du régime de Vichy, car s'il est relativement aisé de renoncer au bal du 14 juillet, il est en revanche inconcevable pour de nombreux Français de ne pas commémorer les parents ou les camarades morts durant les combats de la Première Guerre mondiale. Les abords des monuments aux morts dans les villages ou de la statue de Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier deviennent le théâtre privilégié de ces manifestations patriotiques durant lesquelles la Marseillaise est entonnée et des gerbes de fleurs déposées. D'autres événements, comme les obsèques des aviateurs anglais morts dans le crash de leur appareil à Montcony en octobre 1942 ou celles à Poligny en avril 1943 du passeur Paul Kœpfler assassiné par la police allemande, auxquelles assistent des centaines de personnes, témoignent également du basculement progressif de l'opinion publique.

10. *Tract du mouvement « Libération » appelant à célébrer le 14 juillet et le 11 novembre 1942 (AD Jura 304W60)*



5 14 JUILLET 1942

LIBÉRATION

ORGANE DES FORCES DE RESISTANCE FRANÇAISE DE GAULLE.

NOTRE TACHE

14 JUILLET, Fête Nationale

Les mouvements de Résistance, unis contre l'envahisseur et contre ses représentants de Vichy, en liaison étroite avec le Général de Gaulle, appellent les Français à communier dans le souvenir des libertés républicaines et dans l'attente de leur retour prochain.

FRANÇAIS, vous suivrez d'un élan unanime, les consignes que vous donnent notre manifeste commun.

LIBÉRATION.

FRANÇAIS,

Pierre Laval veut la victoire allemande. VOUS VOULEZ, VOUS, LA DÉFAITE ALLEMANDE.

Pierre Laval veut livrer à l'Allemagne les ouvriers français. VOUS VOULEZ, VOUS, REVÊIR NOS PRISONNIERS ET NON EN ENVOYER D'AUTRES.

Pierre Laval ose parler de relève. La relève dont il s'agit est la relève des Allemands par les Français en Allemagne. VOUS VOULEZ, VOUS LA RELEVÉ DES ALLEMANDS PAR LES FRANÇAIS, EN FRANCE. ET AUSSI LA RELEVÉ DES TRAITRES PAR LES PATRIOTES.

Le 14 Juillet vous offre à tous l'occasion de manifester vos sentiments, en attendant d'imposer vos volontés.

C'est la Fête de la PATRIE, la Fête de la LIBERTÉ.

Vous la célébrerez avec plus de ferveur que jamais, à cette heure où la Patrie est vendue et la Liberté piétinée.

Que le peuple Français se dresse de toute sa taille en cet anniversaire de sa première victoire.

Pavoisez vos maisons. Qui oserait vous le reprocher le jour de la Fête Nationale ?

Promenez-vous l'après-midi dans les grandes artères de vos villes en arborant nos trois couleurs.

Le soir, à 18 heures 30, aux lieux qui vous seront indiqués par la radio pour chaque agglomération importante, rassemblez-vous en grand nombre et chantez : « La Marseillaise ».

Manifestez tous le 14 Juillet.
C'est un devoir National.

VIVE LA FRANCE !

LES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE.

LIEUX DE RÉUNION

En général, Rue ou Place de la République.

Pour les villes suivantes :

LYON, Place Carnot.	NICE, Place Masséna.
MARSEILLE, Monument des Mobiles.	CHAMBÉRY, La Sasson.
SAINT-ETIENNE, Place du Peuple.	GRENOBLE, Place Grenette.
CLERMONT-FERRAND, Statue de Vercingétorix.	AVIGNON, Place de l'Horloge.
TOULON, Place de la Liberté.	LIMOGES, Place de la République.
TOULOUSE, Place du Capitole.	

" Notre seul but est de rendre la parole au Peuple Français ".

En marge de Tobrouk et de Sébastopol

La plus grande bataille en cours

L'héroïque défense de Sébastopol prend place dans le recueil des hauts faits d'armes. Mètre par mètre, rues par rues, maison par maison, les combattants russes ont défendu leur ville dans un enfer de flammes et de fer ; puis, après quatre semaines de résistance farouche, refusant de se rendre, ils se sont battus encore dans la presqu'île de Chersonèse.

Après Tobrouk, Sébastopol est tombée, et si la Marmarique ne nous a donné que des motifs de désappointement, la Russie, par contre, en dépit de revers locaux, fait obstacle à la grande offensive, qui de printemps est devenue d'été. Et maintenant, il faut compter les jours...

Combien coûte à l'état-major du Reich la prise des ruines de Sébastopol et la campagne de Russie ? Quel prix doit-il payer les furieux assauts lancés contre le système d'investissement de l'Europe ? Il ne faut jamais perdre de vue que la guerre d'Europe n'est plus ; chaque fragment, chaque épisode du conflit doit être situé sur la carte du monde.

La conquête de plate-formes importantes sur la ceinture stratégique méditerranéenne est-elle capable d'apporter à l'axe et, plus exactement, à l'Allemand, à l'Italien moyen, une satisfaction susceptible de compenser les ravages que causent dans les esprits les années et les modes de vie, tant de deuils, tant de privations, tant de désespérance ?

Toutefois, si la chute de Sébastopol et le désastre de Libye n'apportent pas encore au Reich ces matières premières stratégiques indispensables à la poursuite de la guerre, elles lui donnent certains atouts diplomatiques qu'il serait dangereux de sous-estimer. Ces opérations dirigées vers l'Orient peuvent amener le Japon, qui, jusqu'à ce jour, a bien marqué sa volonté de ne « travailler » que pour son propre compte, à une collaboration plus complète. On ne peut tenir à l'écart de nos préoccupations la Turquie et l'Espagne.

Cependant, est-il raisonnable, dans les temps présents, de construire des hypothèses sur des positions stratégiques et diplomatiques qui partout menacent d'être bouleversées par les fronts intérieurs ? Croit-on que le monde arabe a cessé de haïr les Italiens et les Germains ? Au point où elle se trouve, cette guerre est susceptible de réveiller des mouvements d'opinion qui ne viendront pas forcément renforcer telle ou telle coalition belligérante ; elle pose partout et sur tous les

Le journal clandestin « Libération » est composé de 4 pages

13. *Tract recto-verso du Parti communiste français appelant à manifester le 11 novembre 1942 saisi chez un sculpteur de Louhans, 15 avril 1943 (AD Jura 341W34)*

FRANÇAIS ! PATRIOTES ! **Le 11 novembre** **ANCIENS COMBATTANTS DES 2 GUERRES !**

TOUS AUX MONUMENTS AUX MORTS !

Appuyez la Marche des Femmes sur Vichy !

Le 11 Novembre. le peuple de France uni, frémissant de colère et de haine contre l'envahisseur exécré, manifestera sa foi patriotique et sa volonté indomptable de reprendre les armes pour chasser hors de France le boche envahisseur et écraser les traîtres qui le suivent : les Laval, Pétain, Doriot et Cie.

Depuis le 11 novembre 1918, cet anniversaire de la Victoire sur les Boches, (surtout en ces temps de malheur de la Patrie), fait revivre intensément dans le cœur de tous les Français patriotes, l'esprit des glorieux Combattants de 14-18 et de 39-40; celui de Valmy; celui de la Victoire. L'esprit de **FOCH**, du combat implacable contre l'ennemi, opposé à l'esprit de **PÉTAÏN**, de la défaite, de la capitulation et de la trahison.

Le peuple de France qui voit le pays occupé, pillé, ruiné par les Boches; l'Alsace-Lorraine volée par **Hitler** avec le consentement de Pétain qui a livré l'Indo-Chine au Japon, fait sienne la fière devise de Foch : « **Je me bats devant Amiens, dans Amiens, derrière Amiens; je me battraï partout où je trouverai le Boche** ».

LA VICTOIRE NE VIENt JAMAIS SEULE. IL FAUT LA CONQUÉRIR !

Oui, il faut combattre les armes à la main contre les boches et leurs laquais pour hâter l'heure de la victoire, la libération de la France et mettre fin à nos souffrances. Mais le peuple de France, fidèle à son glorieux passé, sait bien que la victoire ne vient jamais d'elle-même, qu'il faut la conquérir. C'est l'exemple que lui donne l'U.R.S.S. et sa glorieuse Armée Rouge qui, sous la direction géniale du **GRAND STALINE**, défend farouchement la Patrie Soviétique, a tenu en échec les hordes hitlériennes et fait couler le « sang impur » des bandits nazis et de leurs mercenaires Italiens, roumains, hongrois, espagnols ainsi que des canailles de la Légion dite « tricolore ».

C'est l'exemple que lui donne la vaillante armée de **DE GAULLE**, de la France Combattante luttant aux côtés des Nations Unies, pour la libération de la France. C'est aussi l'exemple de la lutte héroïque des Français-Tireurs et des Partisans qui forment, sur le sol de la Patrie, l'avant-garde de la France Combattante.

Rappelons enfin que les gouvernements de Londres et de Washington ont pris l'engagement de constituer un deuxième front à l'ouest de l'Europe en 1942; engagement que les peuples anglais, américains et français entendent qu'il soit tenu. **DEUXIÈME FRONT DONT NOTRE ACTION EN FRANCE RESTE LA CONDITION ESSENTIELLE.**

C'est ainsi que partout s'affirme la certitude de la défaite du Boche et de l'écrasement définitif de la barbarie nazie.

Le 11 Novembre sera une grande journée revendicative et patriotique appuyant la marche des femmes sur Vichy !

Et voici que les femmes de France (zone non occupée), lancent un appel émouvant de « l'Union des Comités Populaires des Femmes de France » en vue d'organiser une marche sur Vichy, le 11 novembre prochain. Le Parti Communiste applaudit à cette initiative qu'il s'engage à soutenir de toutes ses forces. Il appelle tous ses membres et tous les Français à mettre tout en œuvre pour sa pleine réussite.

L'Union des Comités Populaires des Femmes de France appelle à l'action pour :

- Un meilleur ravitaillement - la libération immédiate et sans condition des 1.200.000 prisonniers -
- la mise en liberté et la vie sauve de tous les patriotes emprisonnés -
- la libération de la France.

MÉNAGÈRES ET FEMMES DE FRANCE !

Mères, épouses et jeunes filles, groupez-vous dans vos Comités féminins et exigez, par des manifestations collectives, des pétitions, des délégations dans les Mairies et Préfectures :

- du lait et des farines lactées pour vos petits; 500 grammes de pain et 1 litre de vin par personne et par jour; 450 grammes de viande par semaine; 800 grammes de matières grasses; 1 kilo de légumes secs; dix kilos de pommes de terre; cinq-cents grammes de pâtes par mois.

Sans plus attendre désignez vos déléguées qui iront à Vichy exiger que satisfaction soit donnée à vos justes revendications; faites circuler des listes

souscription pour recueillir les fonds nécessaires pour le voyage de vos délégués.

OUVRIERS ! Exigez 50 pour 100 d'augmentation de salaire; organisez l'action par tous les moyens jusque et y compris la grève, pour soutenir la Marche des Femmes sur Vichy ! Organisez la lutte commune avec les syndicats et ouvriers de toutes tendances (Chrétiens, ex-Confédérés et autres), contre toute corporatisme et hitlérisme des syndicats ouvriers. Ne laissez pas sauter les machines, incendiez les usines qui travaillent pour l'ennemi. Enrôlez-vous dans les rangs des glorieux Francs-tireurs et Partisans pour la défense de vos biens et de vos personnes.

Ouvriers, Techniciens, Ingénieurs, Patrons ! Unissez-vous au sein même de l'entreprise dans vos **COMITÉS PATRIOTIQUES DU 11 NOVEMBRE**; refusez par tous les moyens, y compris la force, de constituer des parts individuelles ou par équipe pour l'Allemagne; refusez de produire pour les Boches !

PAYSANS ! Ne livrez aucun de vos produits à l'ennemi et aux traîtres qui le servent; vendez vos produits directement aux Français par l'intermédiaire des **Comités Populaires de Ravitaillement**; venez en aide aux glorieux Francs-tireurs et Partisans, avant-garde armée de la France, qui combattent pour la défense de vos biens et de vos personnes pour chasser de notre sol le boche envahisseur et pillard.

PATRIOTES FRANÇAIS ! ANCIENS COMBATTANTS !

Animés de l'esprit de FOCH et de l'amour sacré de la Patrie, venez grossir les rangs des Francs-Tireurs et Partisans. En vue du 11 novembre, constituez des **Associations** et **présentez vos groupes de Partisans et Francs-tireurs** pour protéger vos biens et vos personnes, assurer la légitime défense de vos **Comités patriotiques** et de leurs membres ainsi que de vos manifestations ! Au terrorisme des boches de Vichy, des bandes de S.O.L. et doriotistes, ripostez par l'action armée des patriotes !

Union et Action pour une grandiose journée !

Le 11 Novembre, tous aux Monuments aux Morts !

Que de toutes parts, des profondeurs de la Nation, se lèvent toujours plus nombreuses et puissantes les protestations indignées, la colère et la haine de tout un peuple contre l'envahisseur et ses valets, les traîtres de Vichy, Laval-Pétain.

Avec le Nonce du Pape, ce sont les Cardinaux et Archevêques de la zone non occupée, le Cardinal Gerlier, l'Archevêque de Toulouse, l'Evêque de Montauban, le représentant de l'Eglise protestante, qui viennent de s'élever avec force contre la sauvage répression hitléro-vichyssoise à l'égard des patriotes et des familles juives. Pour cette action de solidarité et d'humanité l'odieuse équipe Laval-Pétain a fait arrêter cinquante prêtres.

A leur tour, courageusement, les Présidents HERRIOT et JEANNENEY, au nom des républicains et des pouvoirs démocratiques qu'ils détiennent du peuple, ont dénoncé avec énergie la dictature fasciste des Laval-Pétain, qui foule aux pieds et détruit les droits démocratiques les plus élémentaires du peuple français; en même temps qu'ils manifesteraient leur opposition à toute tentative de Laval-Pétain d'entraîner la France dans la guerre aux côtés d'Hitler.

C'est pour cela que l'ignoble Laval, d'accord avec Pétain, après avoir jeté dans les geôles des milliers de patriotes a fait prononcer des condamnations à mort contre CALAS, ROUCAUTE et BOURDEAU (que la colère populaire a sauvés de l'échafaud), vient de faire arrêter le Président HERRIOT.

Egalement, ce sont les chefs les plus réputés de l'Armée qui entendent rester français, qui ont rompu avec les traîtres de Vichy. Après les Généraux De GAULLE, CATROUX, LARMINAT, la LAURENCIE, GIRAUD, KENIG, c'est le général de St-VINCENT, commandant la Place de Lyon, qui a refusé d'associer les soldats français à la barbare et ignoble chasse aux enfants juifs. Ce sont aussi des diplomates écœurés de la politique antifranaise de Vichy qui se refusent à être les agents de l'étranger. Ce sont des intellectuels les plus éminents, qui sont la gloire et l'honneur de la France, qui luttent et meurent pour sauver le patrimoine de la Pensée et de la Science françaises.

Ce sont les travailleurs de France qui s'opposent par tous les moyens à leur mise en esclavage et à leur déportation en Allemagne.

Groupez-vous au sein des Comités Patriotiques du 11 Novembre !

Français Patriotes, unissez-vous, agissez tout de suite pour la préparation du 11 Novembre et assurez le plein succès de la Marche des Femmes sur Vichy !

Groupez-vous entre patriotes, quelles que soient vos idéologies et vos croyances, au sein des **Comités patriotiques du 11 Novembre** ! Répondez en masse à leur appel !

RASSEMBLEZ-VOUS, le 11 Novembre, autour du Monument aux Morts !

Réalisez dans la foi patriotique votre union de combat pour la libération de la France !... Faites retentir les accents vengeurs de la « MARSEILLAISE » et du « CHANT DU DÉPART » !

MANIFESTEZ AUX CRIS DE :

HORS DE FRANCE, LES BOCHES ! -- MORT A HITLER ! -- LAVAL AU POTEAU !
MORT AUX TRAITRES ! -- A BAS PETAIN -- DU PAIN ET DES ARMES !

FRANÇAIS, EN AVANT ! En nous vit l'esprit de la lutte à mort contre la tyrannie et l'oppression; c'est l'esprit de DANTON lançant son fameux : « Pour vaincre les ennemis de la Patrie, il faut de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace ».

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE LIBRE ET INDÉPENDANTE !

Le Parti Communiste Français (S.F.I.C.)

14. Célébration du 11 novembre 1942 à Cousance, 13 novembre 1942 (AD Jura 304W60)

Format : 250/178 (Marge de 0°04).
 MODÈLE N° 7 (ancien n° 10)
 Article 22 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie.

Circulaire minist. du 26 décembre 1904

GENDARMERIE NATIONALE

7^e LÉGION bis
 COMPAGNIE
 du Jura
 SECTION
 Lons-le-Saunier
 BRIGADE
 de Beaufort
 N° de la brigade 376
 de la section
 Du 13-11-1942

PROCÈS-VERBAL
 de renseignements
 sur la liste des
 personnes s'étant
 rendu au monu-
 ment aux morts
 de la commune de
 Cousance, le 11
 novembre 1942.

28 Expt
 Le 16 NOVEMBRE 1942
 Le Préfet du Jura

Article 22 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie.

17 NOV 1942

Ce jour d'hui treize novembre mil neuf cent quarante deux à dix-huit heures,
 Nous soussignés LACHAPPE Alfred, DUVERDIER Henri et CHAMPION Henri, gendarmes à la résidence de Beaufort, département du Jura, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de commune à Cousance et recherchant les personnes qui s'étaient rendus au monument aux morts dans la journée du 11 novembre 1942, avons recueilli ce qui suit :

Monsieur RECEVEUR Joseph, 65 ans, ferblantier quincaillier, né le 10 octobre 1877 à Lons-le-Saunier des feus Ferdinand et de Louise Bartet, marié Trois enfants, sait lire et écrire, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité, ni pensionné, ni médaillé, jamais condamné, déclare :
 Le 11 novembre 1942, vers 10h45, je me suis rendu seul au monument aux morts de Cousance, pour y déposer une gerbe de fleurs, en commémoration de la mémoire d'un grand camarade Joseph Guichard, tué durant la guerre 1914-1918.

Lecture faite, persiste et signe.

Monsieur THORAB Louis, 34 ans, boucher, né le 29 juillet 1908, à Cousance, de Louis et de Valentine Gallet, célibataire, sait lire et écrire, élevé par ses parents jusqu'à sa majorité, ni pensionné, ni médaillé, jamais condamné, déclare :
 Le 11 novembre 1942, je me suis rendu avec un petit groupe de ~~petit~~ personne de la commune de Cousance, au monument aux morts afin d'y déposer une gerbe. Nous nous sommes dispersés aussitôt et ~~avons~~ rentrés chacun à notre domicile respectif, J'ai eu des parents tués pendant la campagne 1914-1918.

Lecture faite, persiste et signe.

Madame MERLIN Albert, née Marcelle Blondet, 55 ans, sans profession, demeurant à Cousance, née le 14 août 1889, à Nice, (Alpes-Maritimes) de Léon et de Agathe Derrity, marié un enfant, sait lire et écrire, élevée par ses parents jusqu'à sa majorité, sans condamnation, déclare :
 Le 11 novembre 1942, vers 10h je me suis rendue accompagnée de ma fille au monument aux morts afin de déposer une gerbe de fleurs en commémoration de la mémoire de trois parents tués au cours de la guerre 1914-1918.

Lecture faite, persiste et signe

NOTE. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures.
 L'emploi de formules imprimées peut être toléré pour les contraventions, arrestations, en vertu de contraintes par corps, registres, etc., mais seulement lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers à relever et sous réserve de la non-opposition des autorités intéressées. Il en est de même pour les arrestations d'inconnus et de militaires déserteurs ou absents illégalement.

Paris, Nancy, Limoges,
 Charles-Lavaysselle & Cie, Imp. de la Gend.
 G. 270 non sch. machine. — 22-5-9-42

27 personnes furent arrêtées lors de cette célébration à Cousance par la Gendarmerie

15. Célébration du 14 juillet 1943 et Marseillaise à Poligny, 14 juillet 1943 (AD Jura 341W37)

Modèle n° 7 (ancien n° 10)
Art. 192 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie.

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, quatorze Juillet mil neuf cent quarante trois à vingt heures.

Nous, soussignés, Lieutenant HENRY, Pierre, Commandant la Section, ARABEYRE, Georges, Adjudant, NICOLAS, Jean et CHAPPUY, Jean

gendarmes à la résidence de Poligny, département du Jura; revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs; étant à notre caserne, avons été informés qu'un cortège comprenant une quinzaine de jeunes gens de Poligny, s'étaient rendus au monument aux morts et y avaient chantés le premier couplet de la Marseillaise. Nous avons aussitôt effectué des recherches en vue de connaître les organisateurs. Au cours de celles-ci nous avons appris que le jeune MIDOL, Jacques était un des principaux.

M. le Lieutenant Commandant la Section de Gendarmerie de Poligny a porté ces faits à la connaissance de M. le Préfet du Jura, qui nous a dit de procéder immédiatement à l'arrestation de MIDOL, Jacques.

Nous étant rendu chez M. MIDOL, père, ce dernier nous a répondu que son fils était absent.

En raison de l'heure tardive vingt trois heures 30', nous avons gardé la maison à vue.

Ce jourd'hui, quinze Juillet à six heures, MIDOL, Jacques n'ayant pas été découvert, nous nous sommes présentés au domicile de ses parents, M. MIDOL, Léon, qui nous a fait connaître qu'il ignorait le refuge de son fils, et, qu'il voulait nous faire visiter son appartement.

Les recherches effectuées dans toutes les dépendances de l'immeuble sont restées vaines.

A quatorze heures, l'Adjudant-Chef PERDRIX, de service à la résidence a découvert MIDOL, Jacques, rue Travot.

Amené au bureau de la brigade et interrogé sur les faits qui lui étaient reprochés, il nous a déclaré se nommer :

MIDOL, Jacques, 19 ans, étudiant, demeurant à Poligny (Jura) 2 rue de l'Hôpital, né à Paris (XVII^e) le 17 Avril 1924, de Léon et de Biolland, Antoinette, a reçu une instruction supérieure, célibataire, élevé par ses parents jusqu'à ce jour de vivant sans condamnation. Nationalité Française, puis a écrit :

"Hier, dans l'après midi, je suis monté à la Croix du Dan, et vers dix neuf heures, je suis venu consommer au café Crétin en compagnie de deux camarades de l'école de laibelle dont j'ignore les noms.

"Nous avons quitté ce débit vers dix neuf heures trente en empruntant la grande rue, pour rentrer à notre domicile.

"Sur notre parcours, nous avons entendu divers personnes qui disaient qu'une gerbe de fleurs allait être déposée au monument aux morts. Nous nous sommes dirigés vers ce moment, où j'ai constaté qu'une gerbe de fleurs se trouvait déjà déposée sur le socle.

"Plusieurs personnes circulaient dans les environs; mais aucun rassemblement n'avait lieu vers le monument.

"A un certain moment, un civil que je ne connais pas a dit "Nous allons chanter la Marseillaise"; et, j'ai entendu le premier couplet de ce chant, de concert avec mes deux camarades et plusieurs autres personnes.

"Cela a duré environ cinq minutes, et sans autres paroles, nous avons quitté ce lieu, et, je suis rentré chez mes parents vers vingt heures.

"J'affirme qu'aucun cortège n'a été formé et, j'ignore totalement qu'a déposé des fleurs au monument.

"Je ne peux vous citer aucune des personnes qui se trouvaient en ce moment sur le socle, ne les connaissant pas.

"C'est par crainte d'être arrêté que je me suis sauvé, lorsque j'ai vu que vous ne recherchiez.

"J'ai passé la nuit dehors et ne suis rentré chez mes parents que vers onze heures.

"Je n'ai pas cru mal faire en me rendant au monument et en chantant la Marseillaise.

Lecture faite, perdue et signée.

Le 16 juillet 1943

à M. le Préfet de Poligny

à M. le Lieutenant Commandant la Section de Gendarmerie de Poligny

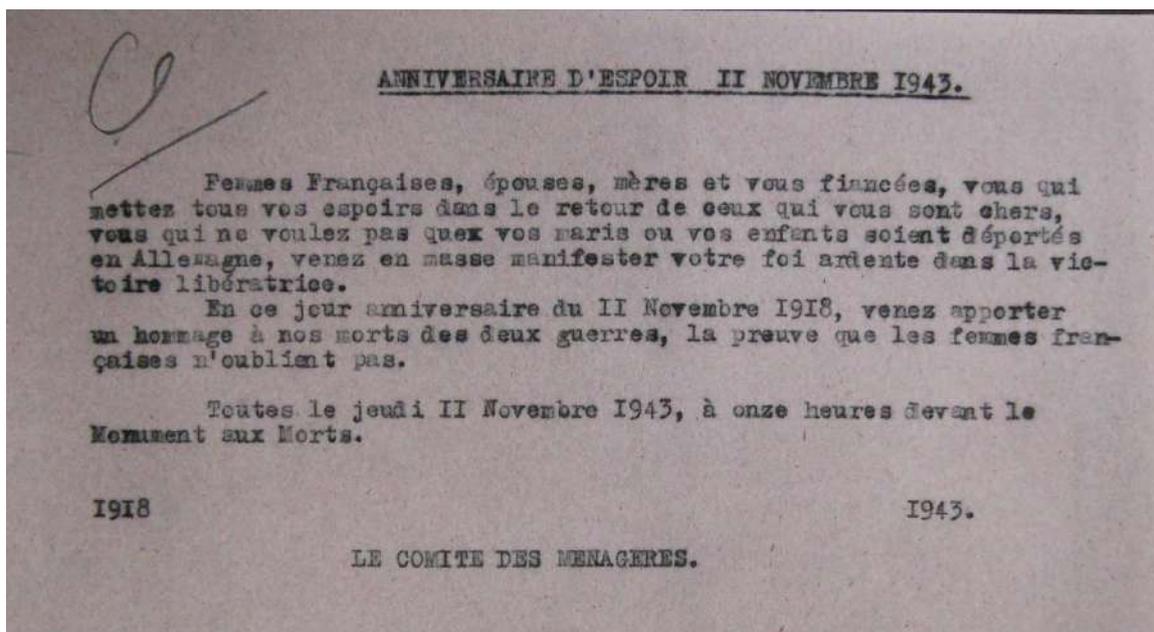
à M. le Lieutenant Commandant la Section de Gendarmerie de Poligny

NOTA. — Lorsque il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures.

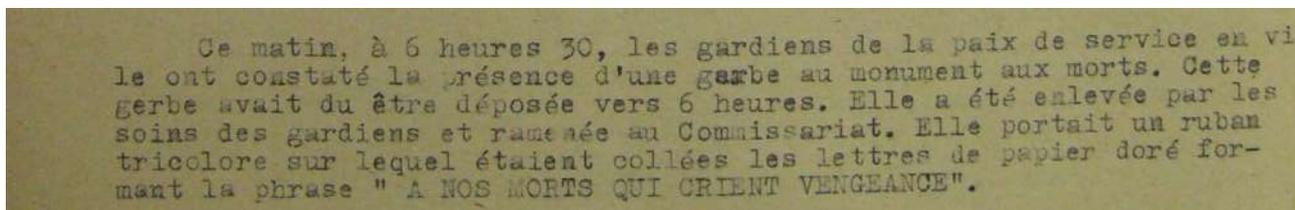
L'usage de l'écriture imprimée, et de l'usage de l'écriture manuscrite, est autorisé pour les contraventions, amendes, citations, etc., mais est interdit lorsque il y a lieu de faire mention de la dénomination des articles incriminés et de la nature des infractions commises et de la qualification des délits et crimes.

Paris, Henry Lefevre, Éditeur, 10, rue de Valenciennes, Téléphone 270.

16. *Tract du Comité des ménagères de Saint-Claude appelant à célébrer le 11 novembre 1943 (AD Jura 304W25)*



17. *Extrait du rapport du sous-Préfet de Saint-Claude au Préfet du Jura sur le déroulement du 11 novembre à Saint-Claude, 11 novembre 1943 (AD Jura 304W25)*



18. Rapport des Renseignements généraux sur les manifestations contre le Service du Travail Obligatoire à Saint-Claude, 15 mars 1943 (AD Jura 332W50)

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA

SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT des
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
du JURA.

N° 534.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lons-le-Saunier, le 15 Mars 1943.

DÉPARTEMENT du JURA.

BULLETIN HEBDOMADAIRE DE RENSEIGNEMENTS.

(Semaine du 7 au 14 Mars 1943).

---:---:---:---:---

I - REACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE.

A) Au regard des événements d'ordre intérieur:

La population du département envisage l'avenir avec anxiété. Le prochain départ des jeunes gens astreints au service du travail obligatoire et l'envoi des travailleurs de la région dans les usines allemandes crée un certain malaise.

Service du travail obligatoire:

L'application de la loi sur le service du travail obligatoire suscite de nombreux commentaires.

Manifestations contre les départs pour l'Allemagne:

A Saint-Claude des manifestations dirigées contre le départ des jeunes gens et des spécialistes de la région pour l'Allemagne, ont eu lieu dans les journées des 13 et 14 mars courant.

Le samedi 13 mars, vers 14h.30, 300 femmes environ ont défilé à travers la rue principale de Saint-Claude en signe de protestation contre le départ des jeunes gens. Dispersées à différentes reprises par la police et la gendarmerie, elles ont réussi à se regrouper et à se rendre, au nombre de 150 environ au Monument aux Morts.

Après le chant de la Marseillaise et des cris répétés de "Vive la France", elles se sont dispersées. Seules, quelques femmes se sont écriées: "Ils n'iront pas", pour indiquer que leurs maris et leurs fils ne partiraient pas pour l'Allemagne. Il n'y a pas eu de bagarre avec les forces de police et aucune arrestation n'a été opérée.

Toujours à Saint-Claude, le 14 mars, vers midi quinze, à l'issue de la réunion organisée par la Milice Française, 1500 personnes qui avaient l'intention de manifester contre les départs pour le Reich, se sont rassemblées devant le local où s'était tenue la réunion, Place du Pré, et ont conspué les Miliciens qui en sortaient. Plusieurs Miliciens et quelques agents ont été pris à partie par les manifestants. Le Commissaire de Police de Saint-Claude a été blessé au visage. La foule surexcitée n'a cessé de crier: "Ils ne partiront pas en Allemagne", "La Légion au poteau".

La Marseillaise a été entonnée à différentes reprises et une

gerbe a été déposée au monument aux morts



Calb. Pref.
II 18

S. N. 44211. n° 3

19. **Obsèques des neuf aviateurs britanniques morts dans l'accident de leur bombardier à Montcony (Saône-et-Loire), 29 octobre 1942 (AD Jura 341W30)**

Gendarmerie Nationale.
7^e Légion-Bis.
Compagnie de Saône-et-Loire
Section de Louhans.
~~XXXXXXXXXX~~
N° 105/4.

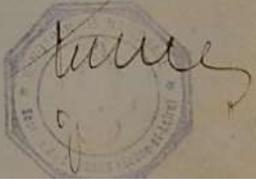
LOUHANS, le 29 Octobre 1942

R A P P O R T
de l'Adjudant-Chef FINELLE Commandant Pt la Section,
sur les funérailles des aviateurs britanniques à
Montcony.

Références:- Art. 52 et 53 du décret du 20 Mai 1903 et
suite à rapport N° 545/E en date du 24 Oc-
tobre 1942.

Le 26 Octobre 1942, à 14 heures 30, les obsèques des 9
aviateurs britanniques victimes de l'accident survenu à
MONTCONY le 23 Octobre, ont eu lieu dans cette localité,
en présence d'un représentant des cultes catholique et
protestant. Une délégation militaire commandée par un Cap-
taine rendait les honneurs.
Environ 3.000 personnes des villages environnants,
de tous âges et de toutes conditions sociales, assistaient à
ces funérailles, qui se sont déroulées dans le plus grand
calme. De nombreuses fleurs et couronnes avaient été dépo-
sées sur les cercueils.
Aucun discours n'a été prononcé, mais en fin de céréma-
nie, devant les cercueils et avant que ceux-ci ne soient
descendus en terre, quelques jeunes filles du collège de
Louhans et quelques élèves du cours complémentaire de
Saint Germain-du-Bois ont chanté un couplet de la Marseil-
laise et un couplet, en anglais, du GOF SAVE THE KING.
Les directeurs ou professeurs de ces établissements
n'étaient pas présents.
A l'issue de la cérémonie la foule s'est dispersée
sans incident.

DESTINATAIRES :
- Chef du Gouvernement
(Direction de la
Gend. Nationale
Bureau technique)
- Préfet Régional
- Général Cdt la D.M.
- Préfet Départemental.
- Commandant de la
Subdivision.
- Général Inspecteur
de Gendarmerie.
- Sous Préfet.
- Procureur de la Ré-
publique.
- Colonel Commandant
la Légion.
- Chef d'Escadron Cdt
la Compagnie.
- Etat Major de l'Ar-
mée de l'Air, 2^e Bu-
reau (Vichy).
- Commissaire de sur-
veillance du terry-
toire.



20. **Rapport des Renseignements généraux sur l'assassinat et les obsèques du passeur Paul Kœpfler à Poligny, 5 avril 1943 (AD Jura 332W50)**

MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA
SURETE NATIONALE
SERVICE DEPARTEMENTAL
des RENSEIGNEMENTS GENERAUX
du J U R A
N° 714

ETAT FRANCAIS
Lons-le-Saunier, le 5 Avril 1943.
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS
DE LA SEMAINE.

A) LES TROUPES D'OPERATIONS:

Le 31 Mars, vers 17h30, le ressortissant français KOEFLER
Paul, né le 4 février 1921 à Etupes (Terr. de Belfort) a été abattu par
un fonctionnaire de la Police allemande. Celui-ci, escorté de militaires
en armes, est revenu le soir chercher le corps de KOEFLER déposé au poste
de police de POLIGNY, et l'a fait transporter à ARBOIS (Jura occupé). Le
lendemain, l'autopsie du cadavre a été pratiquée par un médecin militaire
allemand à la caserne occupée par les Chasseurs alpins. L'opération a eu
lieu en présence de M. PEUGAS, Commissaire de Police, Chef de la circons-
cription de Lons-le-Saunier et Poligny, et d'un Juge d'Instruction alle-
mand, près le tribunal de ~~Arbois~~ Besançon. Celui-ci a déclaré que
KOEFLER était recherché par la Police allemande pour activité anti-alle-
mande, et que la peine qu'il aurait encourue était la peine de mort.

Les obsèques de KOEFLER ont eu lieu à Poligny le 3 Avril
à 15 heures, en présence d'une foule imposante évaluée à 4.000 personnes.
Aucun incident ne s'est produit au cours de celles-ci.

II - Tracts et presse clandestine

1 - Les tracts de la Résistance intérieure

Après les inscriptions et les lacérations d'affiches, des actes à la portée de n'importe qui, même des enfants, les affiches et les tracts sont les moyens privilégiés utilisés par la Résistance intérieure pour communiquer auprès des populations. Les premiers à apparaître, souvent le fruit d'initiatives individuelles spontanées, sont de facture très modeste, parfois une simple feuille manuscrite ou dactylographiée apposée sur un panneau d'affichage municipal, ou que leurs auteurs appellent à ne pas jeter mais à faire circuler d'une main à l'autre. Progressivement, les mouvements de Résistance s'organisent et font de la réponse idéologique et argumentée à la propagande des autorités françaises ou allemandes une nécessité et une priorité. Ces tracts dont la qualité s'améliore, constituent déjà la preuve matérielle de l'existence d'une organisation résistante, une vitrine qui permet le recrutement en offrant un premier moyen d'action, d'autant que leur production et leur diffusion n'est pas sans risques. Au fil du temps, cette position fait débat. Si certains mouvements cantonnent la lutte sur le terrain des idées, d'autres qui la considèrent insuffisante tout en la poursuivant, passent aussi à la lutte armée contre Vichy ou l'occupant.

S'adressant à la population en général ou à des groupes en particulier, les paysans, les industriels, les femmes, les jeunes..., les tracts cherchent à mobiliser la population en lançant des mots d'ordre pour la célébration d'événements, dénoncent en zone libre la politique de collaboration de Vichy, l'abandon de la France à l'ennemi. Ils cherchent à éveiller les consciences des membres de la Légion Française des Combattants fidèles au maréchal Pétain, à ébranler les certitudes de la victoire allemande... En zone occupée, puis en zone libre après son invasion en novembre 1942, un tournant majeur pour l'opinion avec les premières grandes défaites allemandes et la mise en place du Service du Travail Obligatoire en février 1943, ils invitent à poursuivre la lutte, à saboter l'effort de guerre allemand, à refuser de travailler ou de partir pour l'Allemagne, ils dénoncent le pillage économique qui affame les Français et la répression qui frappe les patriotes. Ils proclament également l'unité de la Résistance autour du général de Gaulle.

Publiés clandestinement grâce à des imprimeurs résistants avec des moyens matériels sommaires, souvent tirés en quantité limitée, la plupart du temps en petit format, voire de simples papillons de quelques centimètres de côté, ces tracts provenant fréquemment de la région lyonnaise, sont convoyés et diffusés sur le territoire jurassien par des réseaux de petites mains qui les placardent sur les murs des lieux les plus fréquentés, qui les jettent sur la voie publique en voiture ou à vélo, qui les distribuent la nuit dans les boîtes aux lettres. Ils circulent encore parfois longtemps sous le manteau après leur parution.

21. Photographie du général de Gaulle distribuée par Louis Landré¹, coiffeur à Lons-le-Saunier, saisie par la police sur un particulier, 22 avril 1941 (AD Jura 341W11)



La photographie date d'avant-guerre au moment où Charles de Gaulle est colonel du 507^e régiment de chars.

¹ Louis Landré deviendra un des chefs de la Résistance jurassienne à Lons-le-Saunier

22. Tract gaulliste manuscrit recto-verso saisi sur un Lédonien, 30 août 1941 (AD Jura 341W16)

Français.

Si l'arme se bat plus en France, la guerre n'en est pas terminée pour cela, elle continue, et plus que jamais, il faut que France contribue à l'écrasement des troupes hitlériennes.

Nos chefs militaires ont été incapables, à aucun moment ils n'ont voulu se battre et ont laissé envahir la France. Il importe que les Français se ressaisissent et montent à l'envahisseur qui ils n'acceptent à aucun moment et à aucun prix d'être soumis à Hitler.

Faisons confiance à l'Angleterre dans la lutte engagée chaque jour. Indubitablement la R.A.F. bombarde les villes Allemandes. La Rhénanie, la Ruhr, ont subi des dégâts considérables. Chaque jour, la population Allemande apprend à ses dépens à connaître les horreurs de la guerre, et les bombardements aériens. Ceux qui ont vu les massacres sur les routes de France, les lâches bombardements d'Étampes, Orléans, Issoudun, Reims, Sully-sur-Loire, Quérét, Tours, et combien d'autres villes où des femmes et des enfants ont été lâchement assassinés, ceux-là applaudissent aux raids aériens Anglais. Œil pour œil, dent pour dent, c'est un principe qui fera peut-être réfléchir Hitler et son peuple.

Paris, regardant de troupes Allemandes, n'est pas une ville libre. Paris sera bombardé par la R.A.F. comme toutes les régions Françaises où les troupes Allemandes se trouvent concentrées. Déjà les Komman-

dantiers" avertissent la population civile.

Evitez de vous tenir aux alentours des casernes, ou des groupements Allemands, ils peuvent être bombardés à toute heure. Ne vous joignez pas à des convois militaires Allemands, vous paralyseriez ainsi l'action de l'aviation Anglaise. Evitez de prendre le train de convois militaires Allemands et de munitions qui sillonnent le réseau de la R.A.F. en zone occupée, à toutes les minutes, les voies peuvent être bombardées.

Des parachutistes Anglais arrivent chaque jour en France, déjà leur travail se fait sentir dans de nombreuses régions: les lignes téléphoniques ont été coupées, du matériel déposé; d'ici peu de temps, ces éléments des Forces seront à même de développer leur sabotage méthodique des bases Allemandes en France.

N'oubliez pas que la paix n'est pas signée,
et cherchez par tous les moyens à rétablir la position des Alliés. N'oubliez pas que Bureau. Travaillez avec le "Matin" travaille pour l'Allemagne, comme Perdonnet avec la radio de Stuttgart.

Tous les jours à 21^h 15, heure actuelle de la zone occupée, écoutez aux postes Anglais (278 et 281m) Petites Ondes (49-41-34 et 25m).

Signé: La Légion Française en France.

P. S. Prière de faire circuler rapidement en France dans votre entourage pour les causes Françaises. Recopiez en multiples exemplaires.

Merci.

23. Rapport de Gendarmerie sur un tract gaulliste découvert lors d'un contrôle, 30 août 1941 (AD Jura 341W16)

7ème Légion Bis.

Compagnie
de Saône et Loire.

Section
de Louhans.

Brigade
de Beaurepaire.

N° de la brigade:
280
Du 30 août 1941

PROCES VERBAL
de
renseignements sur
la détention d'un
tract "GAULLISTE"
par GANAL, Louis,
garde-réfectoire,
au 151ème R.I.
à Lons-le-Saunier.

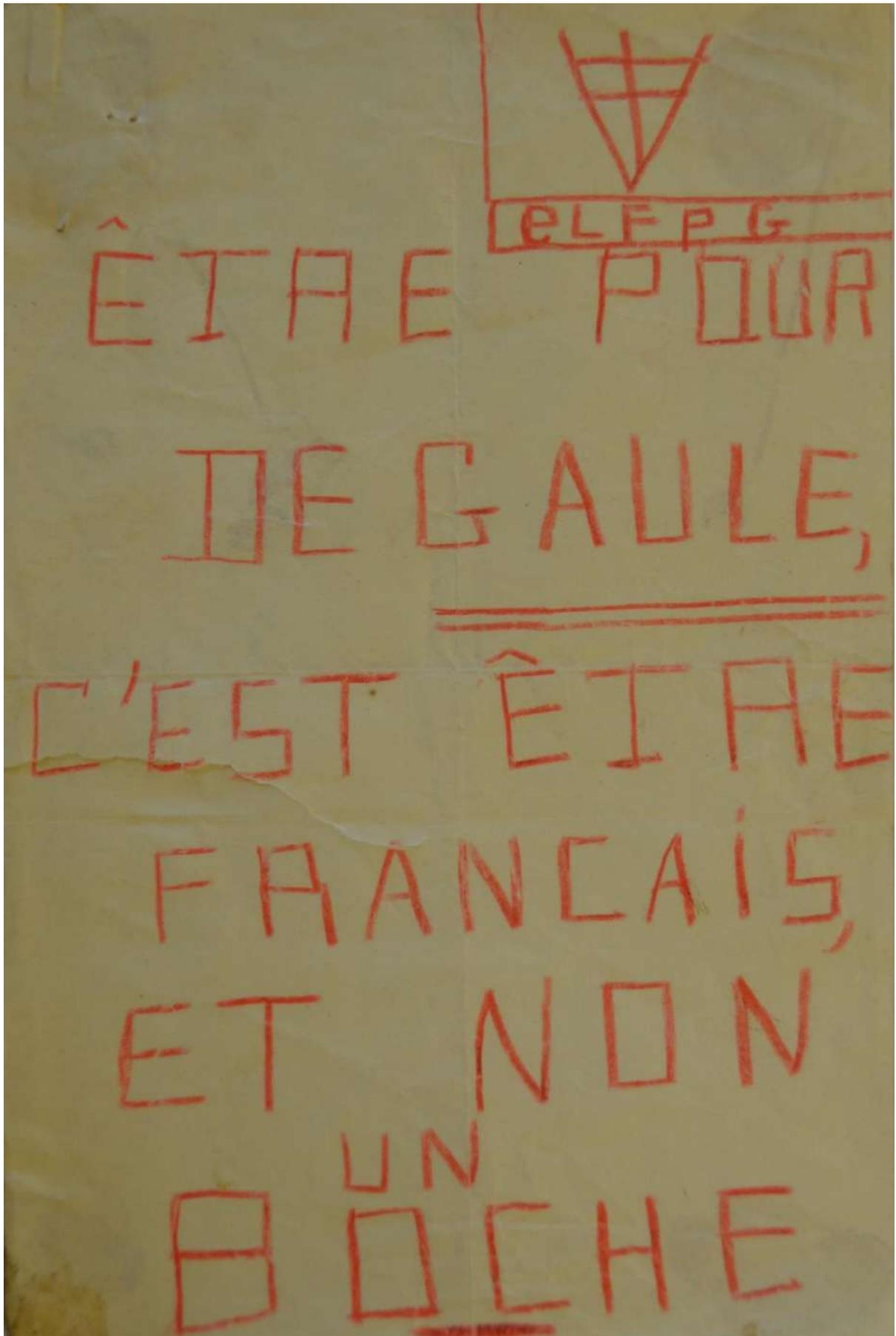
1^{ère} expédition.

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, trente août mil neuf cent q
quarante et un, à huit heures,
Nous, soussignés, FAIVRE, Pierre,
M.D.L. Chef, et REBILLARD, Louis,
gendarme à la résidence de Beaurepaire,
département de Saône et Loire, revêtus de
notre uniforme et conformément aux ordres
de nos chefs, pour faire suite aux procès
verbaux N° 278 & 279 de notre brigade en
date du 29 août 1941, relatif à un refus de
s'arrêter et achat de beurre sans tickets,
par GANAL, Louis, garde-réfectoire, demeurant
à Lons-le-Saunier, 19 rue du Commerce, ce der
nier en nous exhibant ses pièces d'identi
té nous a présenté mélangé avec divers papi
ers, un tract de propagande "Gaulliste".
Interpellé sur la provenance de ce trax
tract, il nous a déclaré:
"Je me nomme, G A N A L, Louis, 26
ans, garde-réfectoire, au 151ème R.I. à Lons-
le-Saunier, y demeurant 19 rue du Commerce,
né à Montbéliard, (Doubs) le 22 janvier 1915
de feu Jules et de Mongin, Marie, marié,
sans enfant.
Le tract dont je suis en possession,
m'a été donné par un soldat alors que j'é
tais dans le midi au mois de juin 1940.
Je dois vous dire que le soldat en ques
tion ne m'a pas remis le tract mais il m'en
avait présenté un et j'en ai pris copie.
C'est moi-même qui l'ai écrit et je n'en
n'ai pas refait de copie. Je ne saurais dire
pour quels motifs je l'ai conservé.
Lecture faite persiste et signe.
Des renseignements recueillis auprès de
la brigade de Lons-le-Saunier, il résulte
que GANAL, est bien considéré et qu'il ne
s'est jamais fait remarquer par des actes
de propagande antinationale.
Nous joignons le tract à la première
expédition du présent et une copie aux
2ème et 3ème expédition.
Trois expéditions: La 1ère à M. le Procureur
de l'Etat Français à Lons-le-Saunier; la
2ème à M. le Colonel Commandant le Départe
ment; la 3ème aux archives.
Clos à Beaurepaire le 30 août 1941
Rebillard *Stouss*

Vu, transmis par le C^o de Brigade
à M. le Procureur de l'Etat Français à Lons-le-Saunier
30 AOUT 1941

24. Affiche gaulliste manuscrite apposée sur le mur d'une maison à Clairvaux, 20 septembre 1942 (AD Jura 341W28)



25. Affiche gaulliste manuscrite apposée sur le panneau municipal de Sellières, 10 mai 1942 (AD Jura 341W24)

FÊTE DE JEANNE D'ARC
QU'ON SE SOUVIENNE !!!!.....
JEANNE D'ARC FAISAIT LA GUERRE A L'ENNEMI ET LE CHASSAIT
DE FRANCE — L'EVÊQUE CAUCHON - ISABEAU DE BAVIÈRE
ET TOUTE LA 5^{ÈME} COLONNE DE CETE MIS COLLABORAIENT AVEC CET
ENNEMI
Q... QUI IMITE JEANNE D'ARC ? ?...
RÉPONSE --- DE GAULLE ET LES FRANÇAIS LIBRES !!...
Q QUI SUIT L'EXEMPLE DE CAUCHON ? ?...
RÉPONSE LAVAL () DARIAN () EN UN MO
Vichy !!!!!...
FRANÇAIS DE TOUT CŒUR FÊTEZ
JEANNE D'ARC QUI'ELLE SAUVE
ENCORE UNE FOIS LA FRANCE
VIVE LA FRANCE LIBRE

26. Tract adressé aux membres de la Légion Française des Combattants, Voiteur, 29 août 1942 (AD Jura 341W27)

La Légion a brisé cette union sacrée qui a toujours fait la force de la France aux heures de danger. Légion - désunion.

Pour mieux nous exploiter et davantage nous asservir, Berlin avait besoin de notre division : il imagina Vichy. A son tour le gouvernement de Vichy eut recours à la division pour s'imposer : il monta la Légion.

Aujourd'hui la Légion n'est plus qu'un milieu propice aux egoïsmes de toutes sortes. C'est une chaîne infernale que beaucoup subissent parce qu'ils manquent du courage nécessaire pour reprendre leur liberté. Légionnaires libérez-vous aujourd'hui et la France sera libérée demain.

Commerçants ayez le courage de ne pas être légionnaire pour vos gros clients - ouvriers pour vos patrons - industriels et fonctionnaires pour le dieu ETAT. Français aimez la liberté comme vos pères et brisez les chaînes que vous vous forgées les uns les autres depuis deux ans.

Avec la Légion nous sommes deux fois vaincus, deux fois asservis, chaque instant est une nouvelle honte et l'occasion de défaites personnelles.

Légionnaires ce n'est pas le moment de diviser la France avec des désirs de revanche. Le mal que les mauvais politiciens ont fait en temps de paix, vous le recommencez en temps de guerre. Affaiblir son Pays en temps de paix c'est un crime, l'affaiblir en temps de guerre c'est une TRAHISON.

Légionnaires, les gens de Vichy ont des vues que vous désapprouvez au fond de vous mêmes. Ne soyez pas un bétail docile. Réfléchissez à ce qu'implique votre action : On ne s'unit que pour marquer une opposition. Or entretenir une opposition entre Français à l'heure du danger c'est le pire des crimes. Vous pouvez demander qui de vous ou de nous travaille à la désunion. Notre position s'appuie sur la conviction que pour des Français il n'y a qu'une union possible tant que le Boche occupe la France, car il n'y a qu'une opposition : le Boche. Ceux qui parlent d'une autre union parce qu'ils ont en vue une autre opposition sont des traîtres. Ils veulent une opposition entre Français : ils l'auront. L'union se fera contre eux par le fait même qu'elle se fait contre le Boche. Ils ont choisi leur camp et ce n'est pas celui de la France.

En vous inscrivant à la Légion, il y a deux ans, vous étiez peut-être de bonne foi. Aujourd'hui vous ne pouvez pas rester de bonne foi légionnaire. Secouez les chaînes du dieu-ETAT, car l'ETAT ce n'est pas la Patrie, ce n'est pas la France. Les hommes et les gouvernements passent, la France reste. Voyez la France et servez-la, mais ne soyez pas les valets de l'équipe gouvernementale. Vichy c'est la plus honteuse et la plus abominable équipe qu'il soit possible d'imaginer.

27. *Tract recto-verso du mouvement « Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France » contre la Légion Française des Combattants de 1942 saisi chez un sculpteur de Louhans, 15 avril 1943 (AD Jura 341W34)*

ANCIENS COMBATTANTS DE LA LÉGION Laval-Pétain-Darlan vous trompent, vous trahissent ! pour sauver HITLER de la défaite

Le 5 juin dernier, les anciens combattants de la Légion apprennent, avec autant de stupeur que d'indignation, que le vil politicien LAVAL, l'homme le plus bai et le plus méprisé de France, prenait directement sous son autorité la Légion des Anciens Combattants.

Ainsi, Pétain, de capitulation en capitulation, s'enfonçait un peu plus dans la boue du déshonneur, en livrant à leur tour les anciens combattants à celui qu'il avait chassé en décembre 1940, au traître Laval.

Dans le même temps, il renvoyait les ex-dirigeants de la Légion, coupables sans doute, d'avoir au récent congrès de Villeurbanne, mis en doute la possibilité pour Hitler de gagner la guerre ; et les remplaçait par Lachal et l'espion nazi Joseph Darnant, hommes de main de Laval-Hitler. Darnant était mis à la tête des bandes, des groupes d'assaut du S.O.L.

Allant plus loin encore dans leur complète soumission à Hitler et à son « Europe Nouvelle », Laval et Pétain ont fait enlever, des appels adressés aux anciens combattants de la Légion, la formule : PENSEZ ET AGISSEZ FRANÇAIS. Car eux, en bons collaborateurs, ne pensent et n'agissent qu'en Boches.

Mais pourquoi donc ces changements ?

HITLER et ses valets les traîtres de Vichy, voient avec angoisse et terreur les grandes puissances (Etats-Unis Grande Bretagne, U.R.S.S et alliées de la France combattante) ainsi que des Patriotes qui se battent contre les Boches et les occupants, augmenter, de jour en jour, de façon formidable, leur puissance offensive. L'Angleterre et l'Amérique sont dotées de 50% d'avions de plus que les trois puissances de l'axe réunies.

L'Angleterre fabrique à elle seule, annuellement, 257.000 chars blindés, 40.000 grosses pièces d'artillerie, tout cela indépendamment des énormes fabrications de l'U.R.S.S., ce qui permet de mettre en échec, sur les fronts de l'Est et de Libye, les armées nazies.

En même temps qu'ils voient ces mêmes puissances alliées mettre en commun, toutes leurs ressources immenses et inépuisables, resserrer les liens d'amitié qui les unissent dans la lutte commune contre les barbares agresseurs hitlériens ; comme cela vient de se réaliser le 26 mai dernier à Londres et le 7 juillet à Washington, par la conclusion de l'accord Soviëto-Britannique valable pour vingt années, et Soviëto-Américain. Accord par lequel l'Angleterre et l'U.R.S.S. s'engagent entre autre à ne signer aucune paix séparée ; affirment qu'elles n'aspirent pas à des acquisitions territoriales pour soi ; déclarent leur accord pour la réalisation d'un deuxième front en 1942 ; concluent une alliance militaire valable pour la durée de la guerre et le vingt années qui suivront la cessation des hostilités ; et s'engagent à se prêter assistance mutuelle contre toute agression.

Ainsi, tandis que dans les pays occupés, les peuples opprimés et martyrisés s'unissent, ayant à leur tête d'ardents patriotes pour mener, avec héroïsme, une lutte sans merci, un combat à mort contre les cruels envahisseurs hitlériens et leurs valets, se prépare la création du deuxième front (tant redouté d'Hitler et des traîtres de Vichy) qui se réalisera cette année, et fera de 1942 l'année décisive, amenant la libération de la France, par la défaite et l'écrasement des hordes nazies, avec la fin des souffrances terribles subies par la population française.

LAVAL ET PETAIN VOUDRAIENT A TOUT PRIX SAUVER HITLER DE LA DEFAITE

C'est d'ailleurs pourquoi LAVAL et son complice PETAIN voudraient, à tout prix, essayer de sauver HITLER de la défaite, en mettant tout de suite à la disposition de sa machine de guerre toutes les ressources économiques, industrielles et en hommes qui peuvent encore rester en France, même si elle doit en périr. Car ce qui importe pour eux, c'est de sauver Hitler, dans le moment même où le chacal Mussolini hurle après la Corse, la Tunisie et la Savoie, et tandis que son compère FRANCO, le bourreau du peuple espagnol, exige le Maroc français.

Pour cette besogne de trahison, Laval et Pétain entendent utiliser les anciens combattants et la légion, pour en faire, suivant la méthode nazie, dans les villes et villages, dans les quartiers et les hameaux, de basses officines de délation et de mouchardage, parmi les ouvriers, les paysans, les artisans et les petits commerçants.

Ils veulent aussi développer les groupes d'assaut, d'hommes à tout faire du S.O.L., - que nous ne confondons pas avec les anciens combattants qui pensent et agissent français - pour intensifier les inquisitions et les réquisitions au profit des boches, et pour reprendre la terreur parmi les patriotes français qui n'acceptent pas l'esclavage, ni la servitude, ni de lécher les bottes de la soi-disant « race des seigneurs nazis ».

Car il ne suffit pas à Hitler d'exploiter et d'utiliser, depuis deux années, comme des esclaves, jusqu'à l'épuisement et souvent jusqu'à la mort les 1.500.000 prisonniers de guerre français, dont 850.000 paysans ; il lui faut tout de suite 150.000 ouvriers et tech-

ciens français de plus, pour travailler en Allemagne, dans les usines de guerre, à la victoire nazie; c'est-à-dire pour prolonger l'asservissement du peuple de France.

LES OUVRIERS FRANÇAIS REFUSENT DE PARTIR EN ALLEMAGNE TRAVAILLER POUR HITLER

Mais les milliers d'ouvriers français que le traître Laval veut vendre à Hitler, se refusent à partir en Allemagne forger des armes pour Hitler, contre la France et ses alliés. Ils veulent rester dans leur pays pour fabriquer celles dont les patriotes ont besoin pour la libération de la France.

A la vérité, les petits et moyens industriels et commerçants voient, encore plus clairement maintenant, combien sous le couvert d'une soi-disant « Révolution Nationale » ils ont été odieusement trompés par Pétain. Ne leur avait-il pas promis que l'omnipotence des trusts et des ploutocrates de l'argent allait être abolie; on devait leur faire rendre gorge, afin de donner une plus large place, dans l'économie nationale, aux petites et moyennes entreprises, industrielles, rurales et commerciales.

LAVAL ET PÉTAJN FONT FERMER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Maintenant, comme nous les avons prévenus au mois d'octobre 1941 par une lettre ouverte, ils voient avec amertume et indignation, Laval approuvé par Pétain lui-même annoncer et réaliser une plus grande concentration industrielle et commerciale, sous l'égide des trusts et des ploutocrates. Les Schneider, les Michelin, les Renault, avec les Lehideux, les Bichelonne, les grandes banques comme Worms, avec les Jacques Barnaud, seront plus puissants que jamais, après s'être enrichis des dépouilles des petites et moyennes entreprises, dont ils ont exigé la fermeture après les avoir ruinées.

Comme Hitler et les trusts exigent la réalisation immédiate de ce plan de spoliation, le traître Laval a fait dire, par le nazi Bichelonne, que, pour commencer, 1.300 petites et moyennes entreprises — produisant d'ailleurs en grande partie pour les Français — seront immédiatement fermées. Cependant que la durée du travail sera portée à 10 et 12 heures dans les grandes usines travaillant exclusivement pour les Boches.

Par ce moyen, des dizaines de milliers de travailleurs français sont rendus disponibles pour faire de la chair à travail pour Hitler.

L'ARMÉE D'ARMISTICE EST IMPATIENTE DE PARTICIPER A LA LIBÉRATION DE LA PATRIE

Egalement, l'armée d'armistice, qui n'a pas une âme de vaincue, ne se résigne pas à accepter, comme le lui demande Pétain, la honte de la collaboration avec les Boches, envahisseurs de la patrie, qui souillent le sol de France. Bien au contraire, elle brûle d'impatience de marcher sur les traces des héros de la division française du jeune général Koénig, qui à Bir-Hakeim, a inscrit de nouvelles pages de gloire dans l'histoire de la France. Anciens Combattants de la Légion, de 1914-1918 et de 1939-1940, qui, comme eux, pensez et agissez français, vous devez soutenir, aider, participer à la lutte héroïque des patriotes français et francs-tireurs, qui par tous les moyens, les armes à la main, luttent en dignes et fidèles héritiers des nobles traditions françaises, vieilles de plus de 150 ans, contre les envahisseurs prussiens.

ANCIENS COMBATTANTS, POUR LA FAMILLE, LE TRAVAIL, LA PATRIE, UNISSEZ-VOUS !

Travailleur, anciens combattants, pour sauver la famille française de la famine, de la déchéance, de la destruction écrite par Hitler lui-même dans « Mein Kampf », opposez-vous ensemble, (ouvriers, techniciens, dirigeants et patrons), à la fermeture des petites et moyennes entreprises. Défendez, tous unis, votre travail, votre pain, votre vie; ne vous laissez pas chasser de vos usines; occupez les entreprises que Laval veut fermer puisqu'elles travaillent pour les besoins français. Refusez collectivement de vous laisser déporter en Allemagne, sous les bombardements terrifiants comme ceux de Cologne, Essen, Loubeck, etc..., et qui vont se généraliser.

Paysans anciens combattants, dont 850.000 des vôtres subissent depuis 2 années l'esclavage des boches, et gémissent derrière les barbelés, dans les geôles des cruels nazis, ne livrez rien aux pillards occupants et à leurs valets inquisiteurs de Vichy qui vous volent et vous rançonnent. Vendez directement vos produits aux familles ouvrières et aux consommateurs des villes. Défendez vos biens et vos personnes.

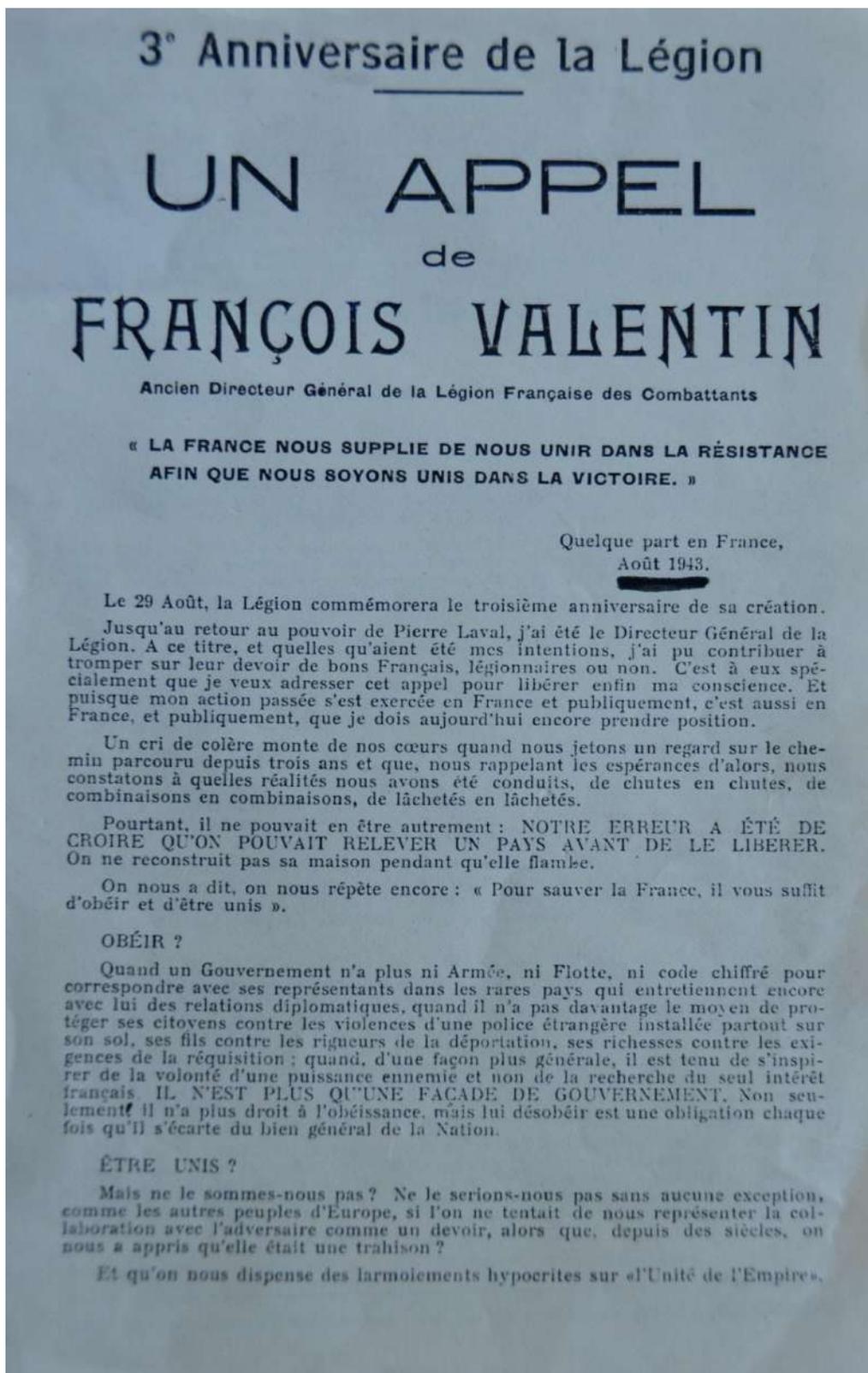
UNION NATIONALE POUR LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

Anciens combattants de la Légion qui, avec tous les Français, sauf les traîtres, veulent la délivrance de la France du joug des boches, vous ne suivrez pas les agents hitlériens placés à votre tête par Laval. Ce traître, dont le capitillard Pétain, dans sa servilité, en face du dégoût et de la colère des anciens combattants, a tenté, le 11 juin à Vichy, à l'assemblée des délégués régionaux et départementaux, l'impossible réhabilitation. Opposez-vous à ce que Laval et Pétain fassent de vos organisations un instrument, au service d'Hitler, contre la France! N'acceptez pas d'avoir avec vous les groupes d'assaut nazis du S O L., ni d'être encadrés par eux; exigez leur dissolution! Joignez-vous aux patriotes dans le Front National; réalisez avec eux l'Union Nationale pour la Liberté et l'Indépendance de la France.

Pensez et agissez français! VIVE LA FRANCE!

**Le Front National de Lutte pour la Liberté
et l'Indépendance de la France.**

28. *Appel de François Valentin² directeur de la Légion Française des Combattants à entrer dans la Résistance, 29 août 1943 (AD Jura 108J122)*



² François Valentin, un fidèle du maréchal Pétain, est nommé en mars 1941 chef de la Légion Française des Combattants, une institution pétainiste qui compte jusqu'à un million et demi d'adhérents en 1941. Il démissionne en mai 1942 au retour de Pierre Laval à la tête du gouvernement et entre dans la Résistance début 1943 après l'invasion de la zone libre. Ce message est radiodiffusé par la BBC le 29 août 1943 et repris par la presse résistance.

Qui donc s'en préoccupe plus utilement que les grands soldats qui l'ont ressoudé en le ramenant dans la guerre sous les plis de notre drapeau ?

Chaque fois qu'on nous parle de nos provinces d'outre-mer comme si elles avaient cessé d'être françaises pour cette seule raison que les Allemands ne peuvent plus y installer ni commission de contrôle, ni Gestapo, PENSONS A L'ALSACE ET A LA LORRAINE qui, elles aussi, certes, appartiennent à l'unité nationale, et dont pourtant on ne nous parle jamais. Pensons à ces terres sacrées pour lesquelles un million et demi des nôtres sont tombés et sur lesquelles se sont abattus une tyrannie féroce et un paganisme agressif - où, sur les tombes mêmes, l'Allemagne veut imposer aux Morts une langue que beaucoup n'ont jamais sue et une Patrie que tous ont rejetée. Pensons à nos frères de Metz, de Mulhouse, de Strasbourg, arrachés à leurs foyers, dispersés aux quatre coins de l'Europe « organisée », incorporée de force dans l'armée de l'ennemi. Et ayons assez l'amour de l'unité française pour ne jamais les oublier !

OBÉIR ?

Oui, mais à des chefs qui, eux-mêmes, obéissent à la France seule.

ÊTRE UNIS ?

Oui, mais pour le service de la France seule.

Pour ceux qui se proposent cet idéal, IL N'Y A PLUS PLACE POUR L'HÉSITATION : IL N'EST PAS D'AUTRE DEVOIR QUE DE RALLIER SANS ARRIERE PENSÉE LES RANGS DES MOUVEMENTS DE RESISTANCE.

Beaucoup donnent déjà l'exemple avec une abnégation et un dévouement admirables. Des milliers sont tombés devant les poteaux d'exécution. Des centaines de milliers souffrent dans des prisons immondes. D'autres risquent sans cesse leur vie. Ces soldats sans uniforme incarnent les plus hautes traditions de l'héroïsme français.

L'HEURE EST VENUE D'ÉTENDRE CET EFFORT AUX LIMITES MÊMES DE LA NATION.

Car c'est la Nation tout entière, AVEC TOUS SES FILS, qui, seule, peut préparer et mériter son destin par le grand rassemblement de ceux qui, hier, se croyaient peut-être des ennemis et ont appris du malheur commun qu'ils étaient des frères.

Que M. Laval se scandalise de cette union intime de Français qui professaient avant la guerre des opinions différentes ! Il prouve ainsi qu'il n'a jamais su ce qu'était la Patrie en danger. Car cet homme qui a osé récemment se vanter d'avoir dit un jour qu'il ne signerait jamais une affiche de mobilisation, a commencé par se garder d'obéir à celle de 1914 et par refuser, alors qu'il était âgé de 30 ans, le devoir militaire à la France envahie.

Ainsi il reste logique avec lui-même. Mais CEUX QUI N'ONT JAMAIS DÉSERTE, ne le seront pas moins. Combattants, ils n'oublient pas qu'ils ont fait, une fois pour toutes, le sacrifice de leur vie et que ce sacrifice reste valable tant que la Patrie a besoin d'eux. Et s'ils ont prêté un serment, ils savent que c'est à la France seule.

JAMAIS L'APPEL DE NOTRE FRANCE N'A ÉTÉ PLUS CLAIR NI PLUS PRESSANT. Que ceux qui hésitent encore se recueillent : ils ne peuvent pas ne pas entendre sa voix qui parle dans leur âme façonnée par des générations qui n'ont jamais failli à l'honneur. ELLE NOUS SUPPLIE DE NOUS UNIR DANS LA RESISTANCE AFIN QUE NOUS SOYONS UNIS DANS LA VICTOIRE. Seule, l'union dans la Victoire, acquise avec l'aide de Dieu par nos propres sacrifices autant que par la force irrésistible de nos Alliés, nous permettra de faire prévaloir la volonté de renouveau qui nous anime pour la construction d'un ordre plus juste et plus humain : ce n'est que si la délivrance est l'œuvre de tous que ce renouveau sera possible et durable parce qu'il ne sera pas seulement l'œuvre de quelques-uns.

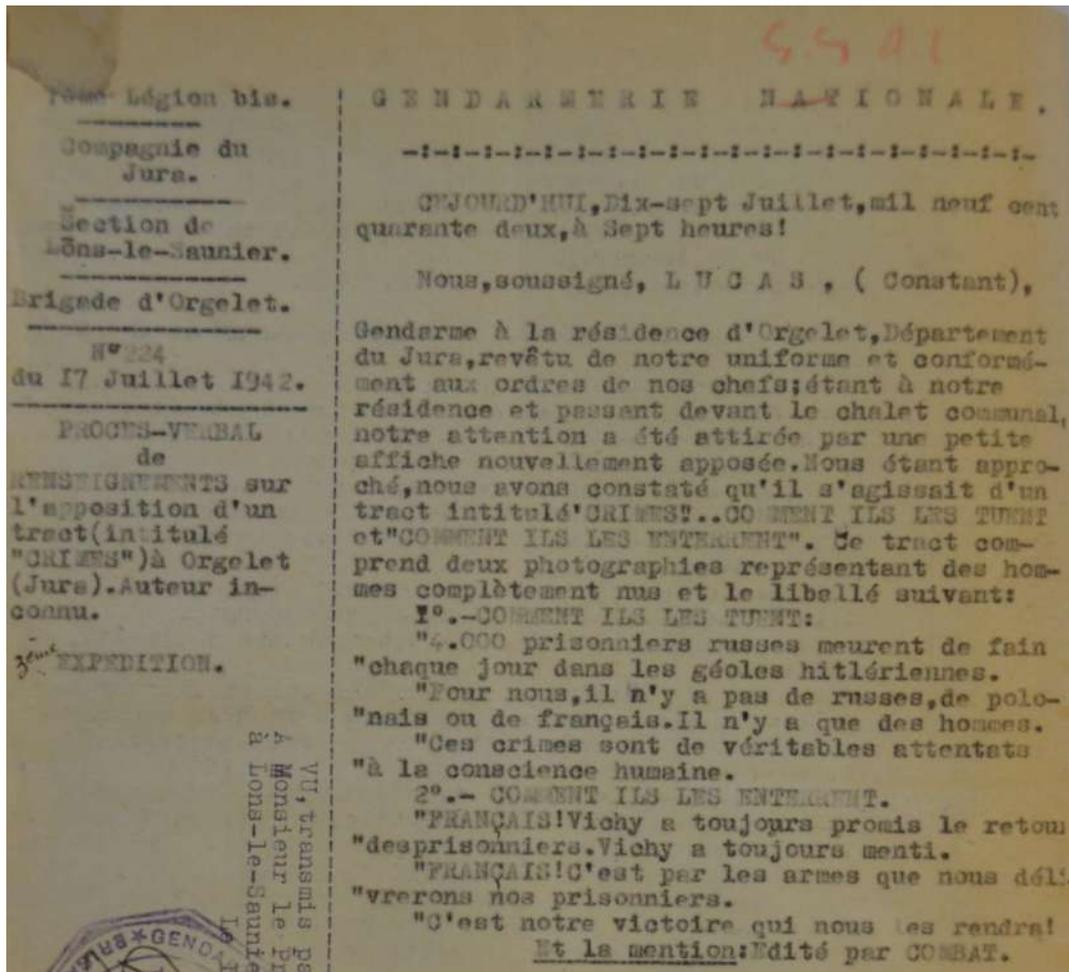
Français, au moment où le Comité National d'Alger, après avoir relevé notre souveraineté défaillante, travaille à nous redonner une Armée et une voix dans le Monde, préparons unanimement l'heure où, contre tous les totalitarismes et toutes les dictatures, nous ferons revivre une France libre et fraternelle dont nos fils pourront être fiers !

François VALENTIN

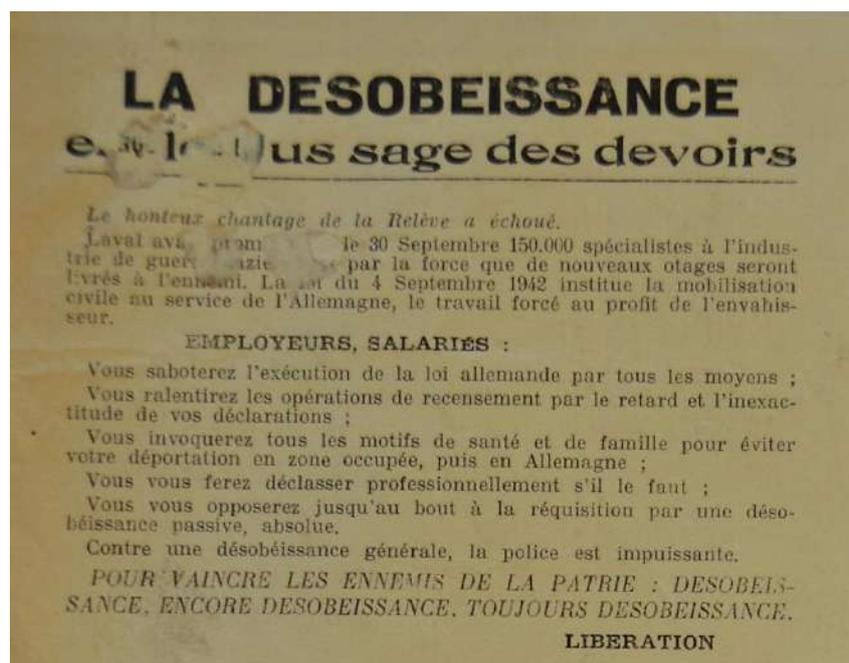
Ancien Directeur Général de la Légion Française des Combattants.

LÉGIONNAIRES ! vous avez été trompés ; il est temps encore de vous réhabiliter !

29. Tract du mouvement « Combat » à Orgelet, 17 juillet 1942 (AD Jura 341W25)



30. Papillon du mouvement « Libération » appelant à la désobéissance, Saint-Julien, 5 octobre 1942 (AD Jura 341W28)



31. Copie par la Gendarmerie d'une affiche du mouvement « Libération » à Saint-Julien, 1^{er} mars 1943 (AD Jura 341W33)

LIBERATION- LIBERATION- LIBERATION- LIBERATION.
A TOUS LES FRANCAIS.

Les patriotes qui depuis juillet 1940 s'organisent de la résistance française et se placent sous le vocable (LIBERATION) n'ont pas fait un choix d'opportunité basée sur la victoire escomptée des britanniques. Si en septembre 1940, la Grande Bretagne avait succombé, si le national socialisme victorieux avait établi sa domination absolue sur l'Europe et peut-être sur le monde, "LIBERATION" dans ce malheur n'aurait trouvé que plus de courage pour lutter contre l'oppression.

Nous proclamons qu'à aucun moment l'intérêt "réaliste" de la France, n'a pu accepter la défaite pour acheter la clémence du vainqueur, ni collaborer à l'asservissement pour en adoucir les rigueurs.

Nous proclamons qu'il n'y a pas de FRANCE, sans liberté, que sans la démocratie, il n'y a pas de français, et qu'il vaut mieux mourir libre que de vivre EN NAZIS.

Notre combat signifie "LIBERATION" de chaque français et de la nation asservie. LIBERATION de chaque homme et de l'humanité exploitée, il n'y aurait plus de but, il n'y aurait pas de sens, si la défaite de l'ennemi extérieur devait être abattu au prix de la soumission prolongée à la réaction et au fétichisme importé.

Nous luttons et nous combattons les armes en main pour "LIBERATION" de l'ennemi extérieur et intérieur pour la LIBERATION de la guerre et des impérialismes nationaux, pour la LIBERATION de l'argent et des impérialismes économiques par la LIBERATION des dictatures sous leurs formes statiques sociales et confessionnelles.

Au lendemain de la victoire, nous resterons groupés autour du Général DE GAULLE, et de son Gouvernement provisoire jusqu'au moment où le peuple français aura choisi son destin. Combattant de la première heure nous vous revendiquerons l'honneur d'être la conscience d'une FRANCE reconnaissante à la mission mondiale. Jamais, nous en faisons le serment, nous ne laisserons s'effacer tout le long du difficile chemin de la victoire à la paix l'impératif sacré de notre République réellement libérée.

Nous saurons anéantir dans le sang la conjuration fasciste internationale. Nous saurons détruire l'esprit d'agression et châtier définitivement les aventuriers de l'impérialisme dans les personnes et dans les Etats.

Nous saurons garantir par la force la sécurité de la victoire des nations pacifiques. Mais aux solutions pérennes du passé s'opposeraient partout les hommes et l'esprit de LIBERATION dans leur volonté française de fonder enfin :

- Sur la limitation des souverainetés nationales,
- Sur la fédération des nations,
- Sur la mise en disposition de tous les hommes, des richesses de toute la terre,
- Sur l'abolition de la guerre,
- Sur la destruction du pouvoir de l'argent,
- Sur le respect de la personne humaine.

La paix de l'homme libre.

LIBERATION.

LIBERATION- LIBERATION- LIBERATION- LIBERATION.

Nous avons lacéré cette affiche et nous avons visité les points d'affichage de Saint-Julien, où nous n'avons remarqué aucun autre tract.

Aux jour et heure indiqués en tête du présent, nous avons procédé à une minutieuse enquête au cours de laquelle nous avons recueilli les renseignements suivants :

Monsieur GIBOT, (Hippolyte), 62 ans, cultivateur à Saint-Julien, (Jura), nous a déclaré :

" Hier matin vers 7 heures 30, j'ai aperçu depuis ma cour des gens qui liaient un tract affiché sur la sonnette du poids public situé en face de mon habitation. Je suis allé lire cette affiche et j'ai constaté qu'elle était lacérée."

32. Tract dactylographié recto-verso du mouvement « Combat » découvert à Montmorot, 2 mars 1943 (AD Jura 341W33)

" COMBAT"- Janvier-février 1943.

AVIS-La pénurie de papier et les difficultés d'impression rendent notre activité difficile. Chaque destinataire de ce bulletin doit le diffuser par tous les moyens.

BILAN 1942. Si l'année écoulée a été pour les armées alliées une année mauvaise, elle n'en marque pas moins l'année d'une série de revers qui ont eu leur origine au lendemain de la défaite française. Leur apogée a été marquée par la perte de nos possessions du Pacifique, par le repli de nos troupes jusqu'aux faubourgs d'Alexandrie et par l'arrivée des troupes de l'axe aux abords du Caucase?

Mais le redressement a commencé. L'occupation des possessions françaises d'Afrique, la retraite de ROMMEL, la prise de Tripoli, l'impuissance japonaise et enfin les offensives Russes marquent le point de départ de notre redressement.

Voici les déclarations faites à la Chambre des Communes, par le Ministre de la Production "Pour la première fois nous pouvons être optimistes". Cela ne veut pas dire que la guerre sera finie demain. Non! Elle sera longue et dure, mais déjà l'ennemi semble marquer de la lassitude. L'essentiel pour nous "est que la Russie puisse tenir jusqu'au début de l'hiver prochain, car nous serons alors à même de lui apporter une aide vraiment efficace. Celle-ci est subordonnée à la production du tonnage. Nous avons connu des mois sinistres mais dans ce domaine aussi, les perspectives sont meilleures". Dès juillet prochain nous serons en état de faire face aux pertes subies et même de remonter le courant. Il faut calmer les impatiences, car nous avons plusieurs fronts à alimenter, et lorsqu'on parle d'en ouvrir un sur le continent, cela signifie des milliers de tanks et des milliers d'avions.

"Si le danger réside dans l'arme sous-marine, nous ne devons pas oublier que les flottes de surface allemande et italienne qui se sont toujours dérobées, sont très puissantes. Ignorants dans quelle mesure elles se sont renforcées, cela nous oblige à être circonspects, car le jeu de l'ennemi en matière navale, semble être d'attendre l'éffritement et la dispersion de nos forces pour porter ses coups. Mais là aussi nous veillons. Dès 1944 les vaisseaux de ligne perdus au cours de 1942 seront remplacés. Notre flotte sera à nouveau très puissante, et pourra faire face à toutes les éventualités.

LA CHARTE DE L'ATLANTIQUE. - L'élaboration de la charte de l'Atlantique au cours de la rencontre ROOSEVELT-CHURCHILL, n'a eu d'autres buts que l'étude des moyens pour mener la guerre jusqu'à notre victoire finale, et surtout jeter les bases de l'ordre futur.

La grande innovation en matière de reconstruction Européenne, est certainement la création d'un Etat/ Corse qui comprendra en plus de cette dernière, la Sardaigne, la Sicile et l'Italie du Sud. En raison de la situation de ces divers territoires, le nouvel Etat sera appelé à jouer un rôle stratégique important en Méditerranée. La souveraineté en a été offerte à un Prince Royal Anglais. En contre partie de la perte de la Corse, la France recevra les territoires du désert Lybien cédés à l'Italie en 1931.

LA POLICE DU CONTINENT; - Un des graves problèmes ~~aux~~ est le maintien de l'ordre en Europe après la guerre. La Charte de l'Atlantique prévoit un réseau d'occupation qui sera établi sur toute l'Europe Centrale et confié aux troupes Soviétiques. Cette occupation s'étendra à l'Allemagne, à l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Yougoslavie, les Pays-Bas et l'Italie du Nord; elle est prévue pour une durée de quinze années, mais en aucun cas les effectifs d'occupation ne devront dépasser deux millions d'hommes.

En contre partie de cette occupation, l'Angleterre qui veut être à même de pouvoir intervenir sur le continent, s'est réservée une puissante tête de pont qui comprend un rectangle ayant pour base Calais en France et Ostende en Belgique et englobe les départements français du Nord et du Pas-de-Calais. Cette réalisation ~~implé~~ placera les riches mines du Nord à l'intérieur d'un dispositif qui sera puissamment fortifié. Complément de l'Etat Méditerranéen,

cette tête de pont permettra à l'Angleterre de peser sur les décisions tiranicales. La sécurité Française se trouvera ainsi assurée.

AVANTAGES A LA FRANCE- L'Angleterre à la demande du Général DE GAULLE accorde le retour à la France des îles normandes de Guernesey et de Jersey. La convention signée récemment à Londres porte que les Français des deux départements du Nord, ou de la Corse qui désiraient conserver la nationalité française obtiendront des avantages dans une de ces deux îles que les nationaux britanniques ne regagneront pas.

LA GRANDE AFRIQUE. - Le résultat de la Charte de l'Atlantique est celui obtenu pour la mise en valeur tripartite du Continent Africain. Des négociations menées récemment ont permis au général DE GAULLE en contre partie de l'Afrique Occidentale et de Madagascar d'obtenir l'immense territoire qui au Sud de la Lybie va joindre le TCHAD. Deux fois grand comme la France, cette vaste région peuplée de onze-cents habitants possède un sous-sol qui, comme le Sahara, est vraisemblablement très riche. La faible densité de sa population permettra à de nombreux colons de s'y établir.

LE TRANSMHRIEN - Les négociateurs français ont obtenu l'aide financière Américaine pour la construction du chemin de fer Méditerranéen-NIGER. Le terminus méridional reste TOMBOUCTOU qui, devant possession américaine intéresse ainsi directement l'Amérique à la rapide réalisation de l'entreprise. ~~xxxxx~~ Les deux villes terminus, ORAN et CABABLANCA auront un statut international au même titre que TANGER.

Si on mesure les résultats obtenus par ce réseau de pourparlers diplomatiques, on constate que la France reste une grande puissance; la cinquième sur le plan mondial. Nous savons certes que HITLER aurait promis à LAVAL... le retour... du continent africain à la France à qui il reconnaît des qualités colonisatrices que l'Allemagne n'a pas, mais il reste à savoir si cette convention n'eut pas été un marché de dupes, et dans le doute disons avec le vieux proverbe de chez nous : "Un tians veut mieux que deux tu l'auras".

LA PEUR DU COMMUNISME: Certaines propagandes agitent le communisme comme un ~~prospectif~~. Or, si nous prenons par exemple la politique agricole de l'U.R.S.S. nous ne pouvons que préconiser les méthodes ayant donné des résultats tangibles et leur application à la France, pays agricole, par excellence, serait éminemment profitable. L'expropriation des terres et leur exploitation au profit de l'Etat, éliminerait cette poussière de petits propriétaires et de petits paysans qui morcellent notre sol.

Rassemblés en immenses exploitations régionales sous la haute direction d'un maître de production, on verrait leur rendement décupler. Quant aux propriétaires et paysans expropriés, ils seraient attachés à l'exploitation régionale au titre de journaliers. Cette politique permettrait d'envisager l'amélioration réelle de l'habitat rural, en créant de grands côtés où nos familles paysannes au lieu d'être éparpillées se trouveraient groupées dans de vastes immeubles en commun.

De plus, le système commercial en vigueur en U.R.S.S. offre des avantages qui appliqués chez nous, seraient profitables à la communauté. La centralisation en grandes coopératives commerciales d'Etat, fera disparaître tous ces commerçants inutiles qui vivent de la surenchère dont ils grèvent les produits et qui en fait aggravent la vie chère.

Français patriotes pour ne pas compromettre l'action de la France combattante ne vous livrez à aucun acte inconsidéré. Il importe que l'occupant vous ~~croit~~ croit docile en attendant l'heure de la libération qui sonnera en 1944, adhérez aux "AMIS Patriotes" formez des cellules. Notre programme fera d'une France grande, débarrassée de ces paysans égoïstes par l'étatisation des terres, et surtout débarrassée de ces boutiquiers parasites qui en pratiquant le troc de boutique en boutique affament le peuple.

Aidez-nous en faisant ~~xxx~~ circuler cette brochure.

33. Tract du mouvement « Combat » contre les départs de travailleurs en Allemagne apposé sur les murs de Poligny, 14 juillet 1942 (AD Jura 341W26)

TRAVAILLEURS !

Les Allemands et leurs Valets de Vichy emploient tous les moyens pour vous contraindre à partir en Allemagne
Ils comptent sur le chômage et la misère, et ferment nos usines.
Ils comptent sur la puissance du mensonge, et multiplient promesses et bobards.
Aujourd'hui, ils distribuent des Tracts qui vous incitent à vous rendre en Allemagne.
En Allemagne, disent ces tracts, vous serez l'ouvrier qui, par son labour, reconstruira l'Europe nouvelle.

C'est pourquoi vous n'irez pas en Allemagne.
Vous ne contribuerez pas par votre TRAVAIL à alourdir et à prolonger l'infâme esclavage hitlérien.
C'est servir la cause de la France, disent ces tracts, que de travailler à la construction de la France de demain.

Mais vous, vous savez que d'y travailler sous la direction des Boches, Ce serait trahir la FRANCE et la cause des TRAVAILLEURS

Vous trouverez en Allemagne, disent ces tracts, un travail assuré dans votre spécialité, un salaire convenable, une Alimentation suffisante.

Vous y trouverez surtout des prisonniers, traités comme des **forçats**, et qui ne vous feront pas de compliments à votre arrivée. Et, en fait de nourriture, vous y trouverez à peu près ce qu'on trouve en France, accommodé en ratatouille à l'allemande, mais avec les **PRUNEAUX DE LA R.A.F. EN SUPPLÉMENT !**

QU'IMPORTE LE LIEU DU TRAVAIL ? disent encore ces tracts.
Quelle honte pour le gouvernement qui fait répandre de tels propos, tout en n'ayant à la bouche que les mots de **Patrie** et **d'Empire**. Mais pour vous, le lieu de travail importe et le but du travail aussi :

Vous voulez travailler chez vous, et non chez les Boches,
Pour la France, et non pour les Boches.

Il y a assez de prisonniers français en Allemagne sans que vous alliez en grossir le nombre.

Hitler et Vichy vous font miroiter depuis deux ans le retour des prisonniers.
Au lieu de nous les rendre, voici qu'Hitler en réclame d'autres :

350.000 Travailleurs

Et Vichy s'empresse pour les livrer...

Vous ne ferez pas le jeu de l'ennemi et des traîtres

Les appels désespérés d'Hitler à la main-d'œuvre française sont un signe de plus que **la fin approche**. Vous n'irez pas, en prolongeant son agonie, prolonger les destructions et les souffrances de la guerre.

Vous resterez en France pour vous dresser avec tous le peuple, le jour où nous jetterons les Boches à la porte.

Edité par **COMBAT**

Ce même tract est également découvert affiché à Bletterans et Voiteur en mars 1943

34. Tract contre le STO du mouvement « Combat » affiché à Beaufort, 4 avril 1943, (AD Jura 341W34)

Debout contre l'esclavage !

FRANÇAIS !

Laval, sur ordre d'Hitler, mobilise la jeunesse.
Ce n'est pas pour travailler en France ou pour la France, c'est pour " relever " les morts Allemands tombés sur les charniers de Stalingrad ou du Caucase.

Le " **Service du Travail Obligatoire** " pour les enfants :

- c'est l'éloignement de leur pays, de leur foyer.
- c'est la honte de travailler pour l'ennemi.
- c'est la mort sous les bombardements justiciers de la R.A.F.

La défaite, pour Laval, c'est le poteau. Pour retarder l'heure de notre vengeance, c'est toute la France martyre que par morceaux il livre à son maître

HIER : Les Alsaciens et Lorrains. Les ouvriers de la relève.

AUJOURD'HUI : Ceux de la Déportation, puis toute notre jeunesse

DEMAIN : Les hommes de 20 à 31 ans, déjà recensés, puis tous les autres...

**contre l'esclavage,
pour la liberté de nos enfants,**

Français, tous debout !

JEUNES,

A la veille de la Victoire, vous ne serez pas les esclaves du vaincu.
Lacérez les affiches.

Ne répondez pas aux convocations.

Viellissez-vous de 2, 3, 4 ans sur vos cartes d'identité, d'alimentation, scolaires.

Si vous le pouvez, quittez votre domicile.

Si vous ne le pouvez pas, entendez-vous avec vos amis, vos voisins. Résistez par tous les moyens, **au besoin par la force**, à votre arrestation.

DÉSObÉIR A LAVAL, c'est ObÉIR A LA FRANCE !

FEMMES et MÈRES, exhortez vos maris et vos enfants à montrer leur courage.

S'ils sont arrêtés, accompagnez-les avec vos enfants, vos parents, vos amis jusqu'à la gendarmerie.

Manifestez aux cris de

Liberté — Mort à Laval — La police avec nous

MÉDECINS, "recalez" le plus possible de jeunes à la visite.

POLICIERS et GENDARMES, ne soyez pas les fossoyeurs de la jeunesse française.

PEUPLE DE FRANCE, tu es tout-puissant si tu le veux !

Hitler chancelle, Laval tremble, l'Europe attend ton exemple.

TOUS DEBOUT !

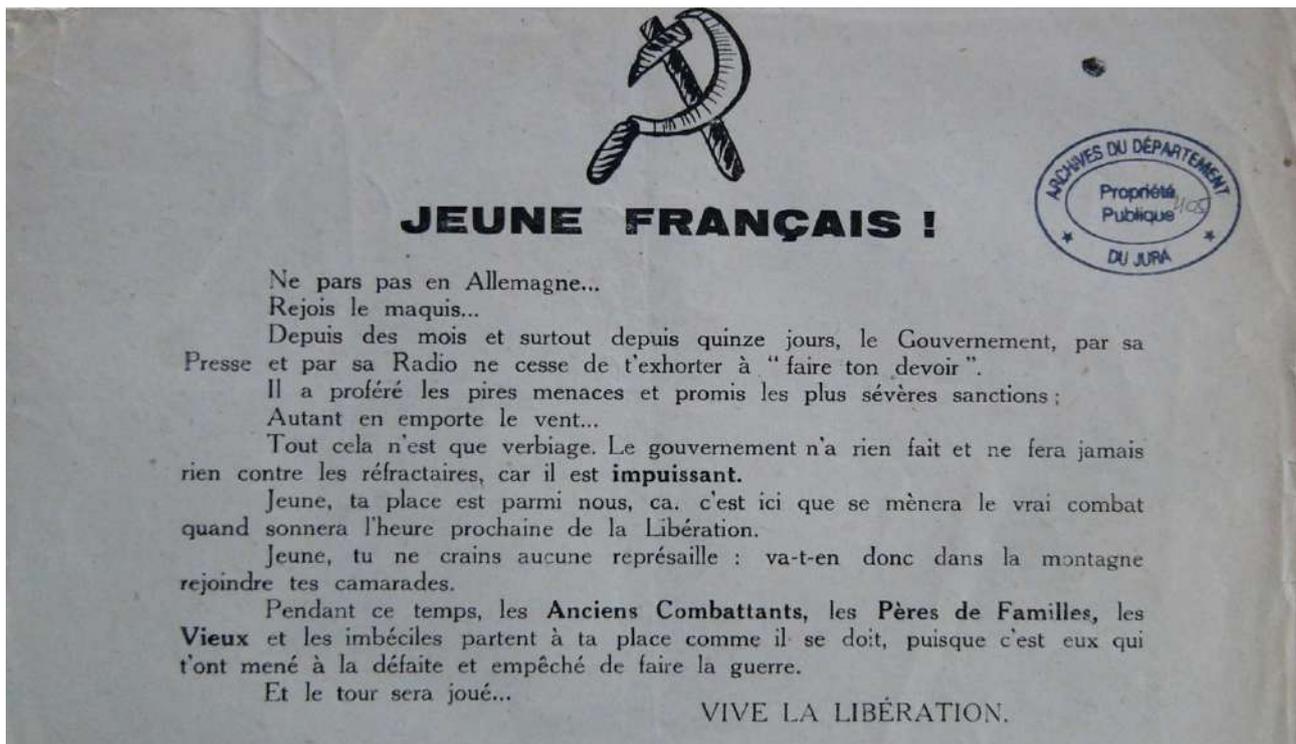
Dans chaque ville, dans chaque village, secourez nos jeunes, cachez-les, ravitaillez-les, embauchez-les.

S'ils sont arrêtés, formez-vous en bandes, manifestez, réclamez-les, faites-les évader...

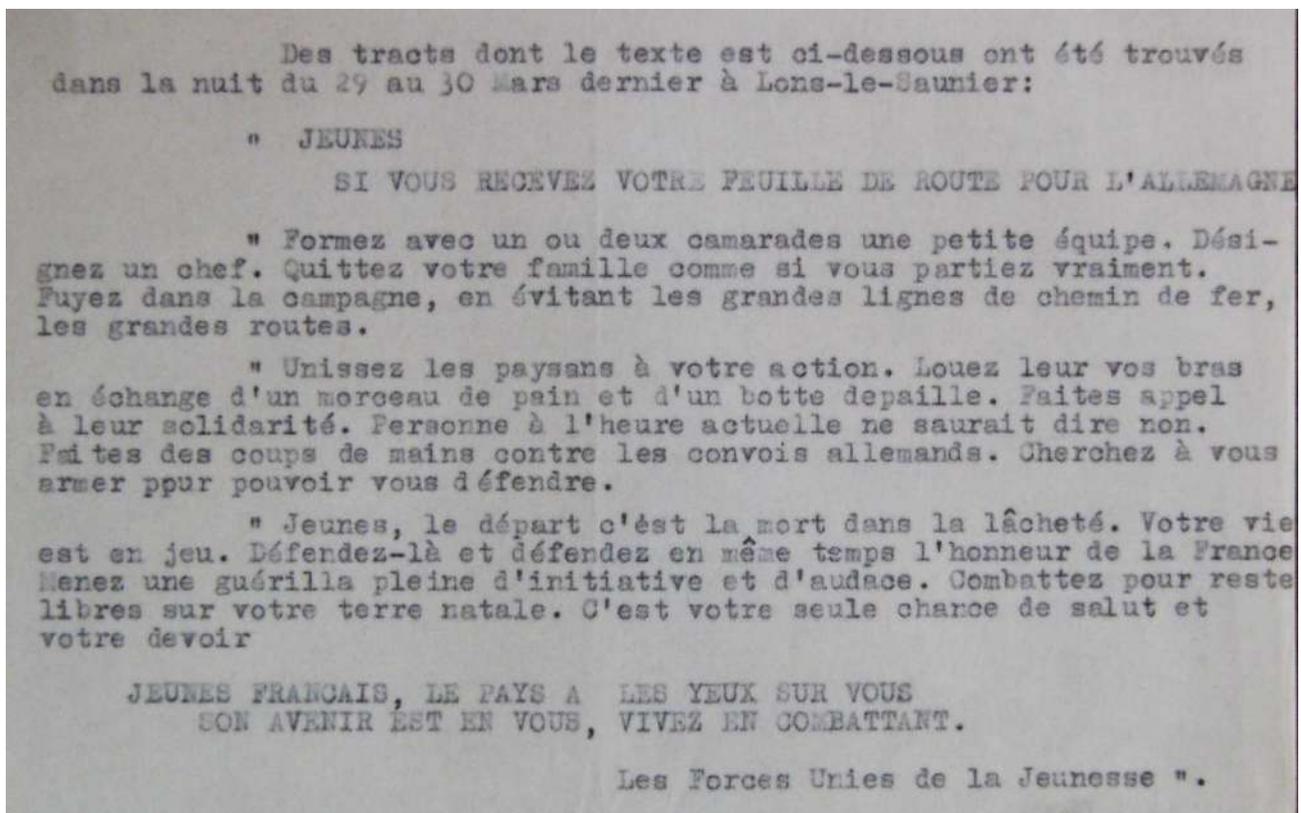
ALLONS, ENFANTS DE LA PATRIE !

Édité et diffusé par COMBAT

35. Tract communiste contre le STO adressé aux jeunes des Chantiers de Jeunesse, Crotenay, 30 mars 1943 (AD Jura 332W4)



36. Copie par la police d'un tract des Forces unies de la Résistance, Lons-le-Saunier, 23 avril 1943 (AD Jura 304W124)



37. Tract du mouvement « Franc-Tireur » dénonçant la rafle du Vélodrome d'Hiver du 16 juillet 1942 contre les Juifs parisiens affiché à Clairvaux et Voiteur, 30 août 1942 (AD Jura 304W39)

CONTRE L'IMMONDE PERSÉCUTION

Quelle honte ! Et quel avilissement pour ceux qui croyaient qu'on ne verrait pas ça chez nous. Nous sommes ! en pleine terreur, en pleine bestialité hitlérienne.

Français à qui l'on cache tout des crimes allemands, savez-vous ce qui vient de se passer à Paris ? Savez-vous comment une fois de plus, et avec quel cynisme, quelle sadisme, l'occupant souille le visage de notre capitale ? Savez-vous aussi ce qu'on prépare en zone dite libre ?

Le monstre Hitler a besoin d'esclaves. Il a nos prisonniers, il ne peut pas avoir nos ouvriers. L'"enbochage" ne marche pas, en dépit du bluff et du chantage. Alors Hitler exige qu'on lui livre 30.000 juifs étrangers, pour la zone occupée.

Et pour la zone libre, 10.000

Le 16 Juillet, les SS, les sauvages de la S.S., les apaches des Sections d'assaut qui règnent sur nous, nous ordonnent à la Police française, à la Garde mobile, aux Inspecteurs, de rassembler tous les israélites étrangers de Paris. Le 16 Juillet à l'aube, dans les 4^e, 10^e, 19^e et 20^e arrondissements, les Parisiens réveillés par le bruit des cars, par les cris, par les appels au secours, les sanglots de femmes et d'enfants, assistent à ce spectacle infernal : on fait descendre dans la rue, avec leurs affaires hâtivement empilées, des pauvres gens qu'on vient de surprendre, on traque à l'aube, on arrête des hommes, mais aussi et surtout des femmes et des enfants, on les entasse dans les cars. On sépare les maris des femmes, on arrache les enfants aux mères, c'est la classe à l'homme, la grande battue des innocents !

L'ordre des bourreaux Hitlériens est formel ; arrêter tous les israélites étrangers de Paris. Les étrangers, pour le moment...

Des femmes évanouies, les vieillards tremblants de peur sont traînés dans les cars ; on sort des hôpitaux, sur des brancards, des malades opérés de la veille, et bientôt, au vélodrome d'hiver où l'on entasse 11.000 malheureux, femmes, jeunes filles et enfants, c'est un enfer sans nom.

Pendant 72 heures, on laisse les malheureux sans manger et sans boire. Dans quelques lycées de Paris, on a rassemblés de tous petits enfants "arrêtés" et aussi des bébés à qui l'on ne donne pas de lait, et qui meurent

Pères et mères de famille de la zone libre, voilà ce que les Parisiens ont vu, la rage au cœur.

Les officiers français, contraints d'obéir, sont écoeurés par la besogne infâme ; certains refusent ; 400 arrestations parmi eux. Quant à la population parisienne, elle est admirable de solidarité agissante ; on cache les traqués, on recueille les enfants, on maudit publiquement les bandits nazis. Paris n'en peut plus de cette honte, Paris se prépare à la lutte pour retrouver son vrai visage...

La rafle nous le savons, commence dans les villes de zone dite libre ; on vide les camps de concentration et les camps de travailleurs étrangers et déjà l'on arrête dans les hôtels. Des trains de la zone occupée sont déjà partis pour les usines et les mines avec leurs cargaisons humaines, chair à travail, femmes et gosses y compris.

Français ! prenez-y garde ! Ne vous imaginez plus désormais que les brutes hitlériennes vous traiteront mieux que les pauvres Juifs étrangers, que les Polonais et les Tchèques martyrs !

Qu'on ne s'y trompe pas : pour les Allemands, nous Français, nous sommes des esclaves "étrangers" vis-à-vis du peuple maître, seul digne de vivre. Hitler prendra nos hommes, nos femmes et nos enfants, comme il le fait avec les autres peuples et avec les Juifs. Ne croyez pas Français qu'on nous ménagera plus que les autres.....

Ce qui s'est passé à Paris le 16 Juillet, cette honte dont tout homme rougit c'est un avertissement pour nous tous.

C'est avec une joie sadique, dans des buts bien déterminés que les nazis traitent ainsi Paris. Accepter, quand on est Français, de telles infamies, c'est pire que d'être vaincu.

Français de la zone non occupée ! gare à vous ! La terreur hitlérienne approche. Français de tous les milieux, de toutes les classes, de toutes les religions, quand Hitler frappe, tue, torture en France, c'est vous qu'il vise, tôt ou tard.

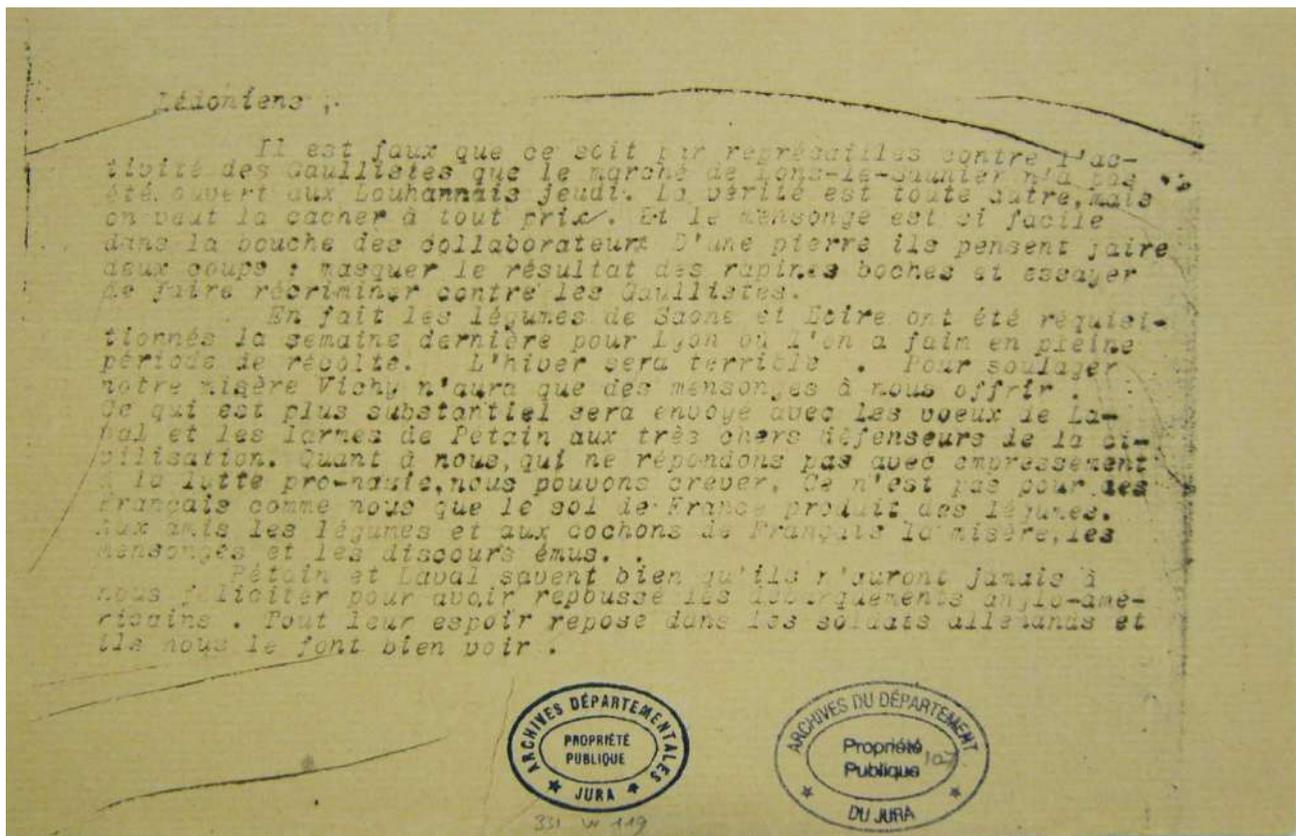
Révélez les horreurs de Paris ; soyez solidaires de toutes les victimes ; abritez-les ; cachez-les ; refusez de laisser salir la France. Et lutez avec les mouvements de résistance, contre les bourreaux nazis, leurs traîtres et leurs chiens couchants

POUR LA LIBÉRATION QUI VIENT !

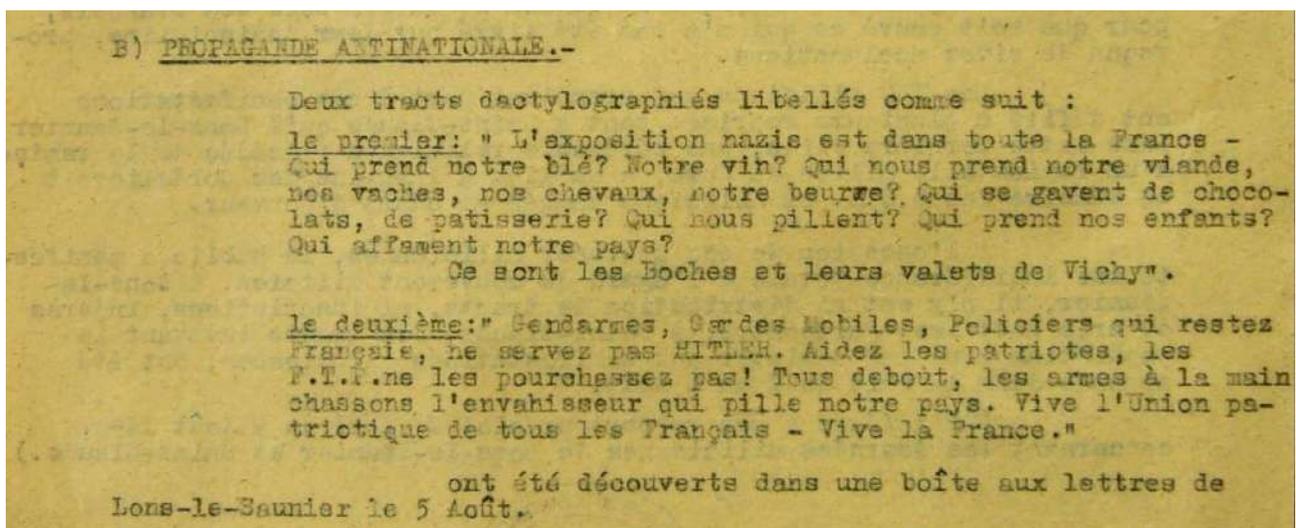
Août 1942.

Édité par " le Franc-Tireur ".

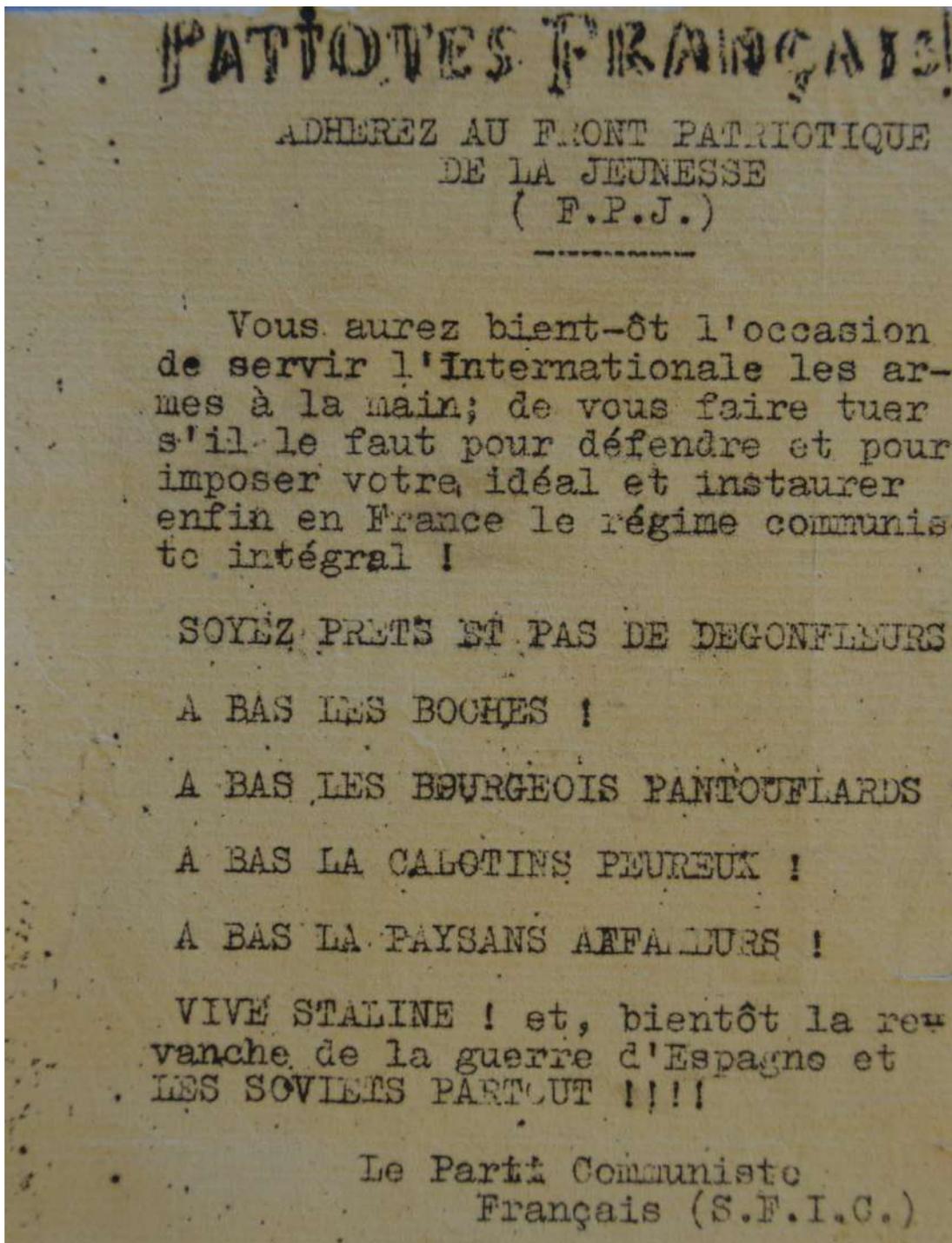
38. Tract dénonçant le pillage économique responsable des pénuries alimentaires sur le marché de Lons-le-Saunier, 17 septembre 1942 (AD Jura 331W119)



39. Copie par la police de deux tracts dénonçant le pillage économique, Lons-le-Saunier, 9 août 1943 (AD Jura 332W51)



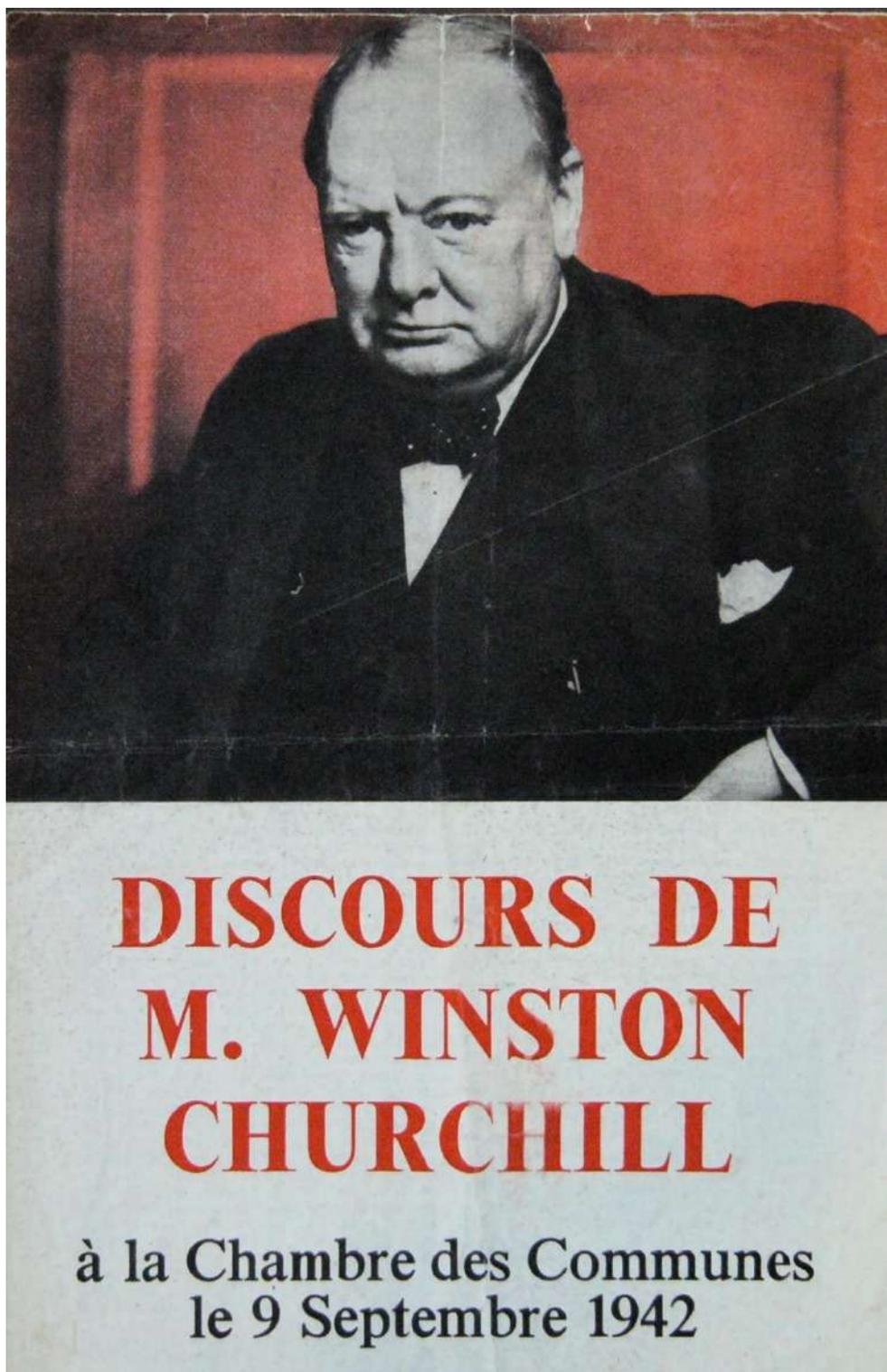
40. Papillon communiste découvert en grand nombre sur la route de Montain à Voiteur, 6 avril 1943 (AD Jura 341W35)



2 - Les tracts alliés

Aux tracts clandestins, il faut ajouter les tracts imprimés en Grande-Bretagne par les Alliés dans le cadre de la guerre psychologique et largués la nuit en grande quantité par des avions de la RAF dès octobre 1940. Rédigés en français, parfois avec des photos ou en couleurs, ils contribuent également à dénoncer la politique de Vichy et à informer des victoires alliées. Lors de leur découverte, les autorités vichystes ou allemandes s'empressent de les ramasser pour en limiter le plus possible l'impact.

41. *Tract britannique largué sur la France, 1942 (AD Jura 1J140)*



42. Tracts alliés contre Vichy placardés ensemble à Moirans, 11 avril 1943 (AD Jura 304W46)



A MONTOIRE
LA MAIN DANS LA MAIN





L'HOMME QU'IL FALLAIT: PETAIN

... "J'entrerai chez les Français en libérateur. . . . **JE SERAI DEPUIS LONGTEMPS EN RELATIONS** avec des hommes qui formeront un nouveau gouvernement. . . .

... **UN GOUVERNEMENT A MA CONVENANCE.**"

"... De tels hommes, nous en trouverons partout. Nous n'aurons pas besoin de les acheter. **ILS VIENDRONT NOUS TROUVER D'EUX MEMES.** . . .

. . . poussés par **L'AMBITION**, par l'aveuglement, par la discorde partisane et par l'**ORQUEIL.**"

HITLER.
Dans "Hitler m'a dit," livre de Rauschnig, p. 23.

"... Le Maréchal Pétain se lève et me dit : **"ILS AURONT BESOIN DE MOI DANS LA SECONDE QUINZAINE DE MAI."**

MARÉCHAL PÉTAIN
Paroles prononcées le 30 mars 1940, et rapportées par Monzie dans son livre "Ci-devant," p. 203.

"J'ASSUME A PARTIR D'AUJOURD'HUI LA DIRECTION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE. . ."

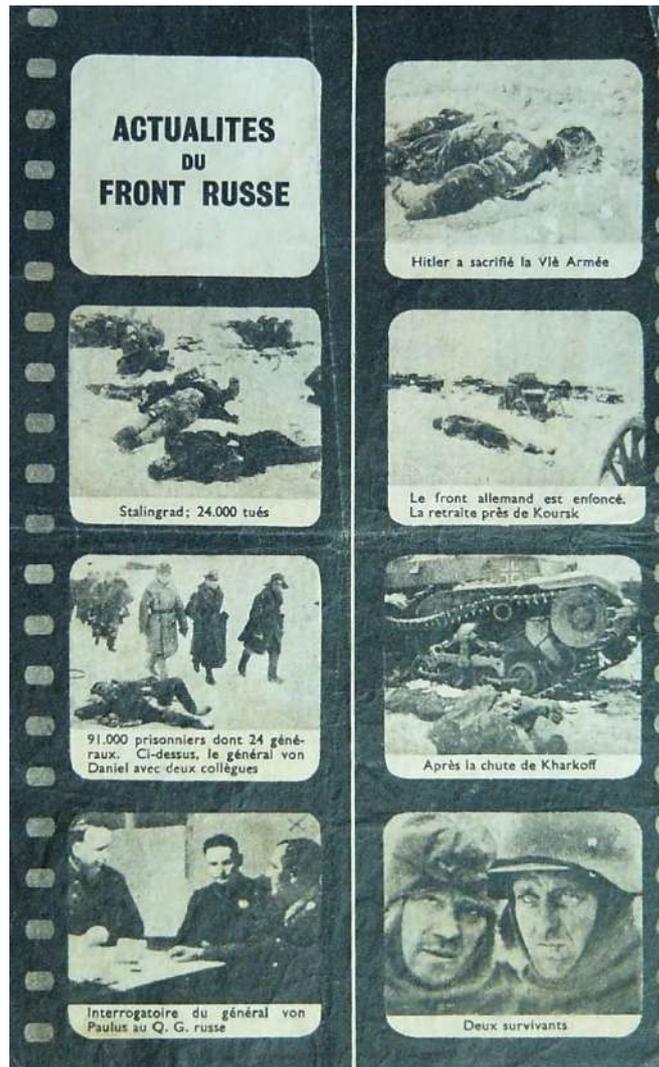
MARÉCHAL PÉTAIN
appel du 17 juin 1940.

"J'ai rencontré jeudi le chancelier du Reich . . . **C'EST LIBREMENT QUE JE ME SUIS RENDU A L'INVITATION DU FUHRER,** je n'ai subi de sa part aucun "Diktat." Aucune pression."

"Les Ministres ne sont responsables que devant **MOI . . . c'est MOI seul que l'histoire jugera . . . suivez MOI ! . . .**

MARÉCHAL PÉTAIN
appel du 30 octobre 1940.

43. Tract allié recto-verso sur l'évolution de la guerre sur le front russe et en Afrique largué sur Les Bouchoux, 11 avril 1943 (AD Jura 304W129)



SAC AU DOS POUR HITLER

Voici quelques clichés extraits des actualités qui passent en ce moment dans les cinémas de Londres. Ces photographies montrent toute l'étendue des pertes allemandes en Afrique et sur le front russe. Ce sont ces pertes formidables en effectifs et en matériel qui ont obligé Hitler à faire proclamer le 24 février :—

“Nous n'hésiterons pas non plus une seule seconde à faire appel à des pays qui sont responsables du déclenchement de cette guerre, exigeant d'eux qu'ils apportent leur contribution à cette lutte fatidique.

“Nous ne connaissons aucun scrupule quant à la vie d'étrangers, à une époque où d'aussi lourds sacrifices nous sont imposés.

“Cette mobilisation est nécessaire pour assurer l'existence nationale et individuelle de notre peuple. . .”

Ainsi, l'ordre pour tous est :—

SAC AU DOS POUR HITLER

Nous savons qu'à l'exception de quelques collaborateurs toute la France, avec un élan magnifique, résiste aux efforts de l'ennemi. A tous, nous disons :—

“Nous comptons sur vous pour veiller à ce que les pertes formidables de Hitler ne soient pas comblées par la mobilisation de la jeunesse française.

“Vous connaissez les meilleures méthodes pour frustrer les projets de l'ennemi et de ses collaborateurs.

“La bataille de la production fait partie intégrante de la bataille pour la libération de l'Europe.

“Nous vous souhaitons bonne chance dans le combat que vous livrez quotidiennement.”



F. 33

304 W 46

44. Tract largué par l'aviation britannique "Le Courrier de l'air" (page 1) découvert à Montmorot, 21 avril 1943 (AD Jura 304W129)



LE COURRIER DE L'AIR



APPORTE PAR LA R.A.F.

LONDRES, LE 8 AVRIL 1943

Les coups pleuvent sur l'industrie de guerre allemande

Une ruse allemande démasquée

UN porte-parole du Haut-Commandement Interallié, parlant de Londres, a rappelé une fois de plus les recommandations déjà données concernant les précautions à prendre en vue d'opérations de guerre éventuelles, en les faisant précéder d'un avertissement qui s'adresse aux habitants des régions côtières.

"Vous savez, combien la résistance qu'oppose la population française à l'emprise et aux exactions de l'ennemi exaspère les Allemands. Vous ne devez pas ignorer que les Allemands emploient tous les moyens pour repérer les chefs et les animateurs de cette résistance.

"Nous avons quelque raison de croire que les Allemands ont imaginé, afin de leur permettre de démasquer la résistance secrète dans certaines localités, la ruse suivante. Il serait dans leurs intentions de simuler des débarquements de troupes alliées sur la côte dans l'espoir de voir les éléments de résistance se découvrir en allant accueillir leurs amis. Ceux qui se révéleraient ainsi seraient aussitôt arrêtés et passés par les armes.

"Il suffit de vous avertir pour être sûr que vous ne serez pas pris au piège. Accueillez avec la plus grande méfiance les bruits que l'on pourra faire courir d'un débarquement allié. Nous avons promis aux Français qu'ils seraient prévenus le jour où il s'agirait de faire appel à leur concours actif; nous tiendrons parole."

Nous rappelons ici le texte des conseils précédemment donnés:

1) Les zones suivantes doivent être considérées comme particulièrement dangereuses:

D'une manière générale, le voisinage de bâtiments abritant un Etat-Major allemand, ou utilisés comme caserne ou entrepôt par des troupes allemandes;

Les centres ferroviaires importants, les voies de garage, les ateliers de réparation de locomotives;

Le voisinage des usines travaillant pour les Allemands et les grands centres industriels en général;

Les zones côtières.

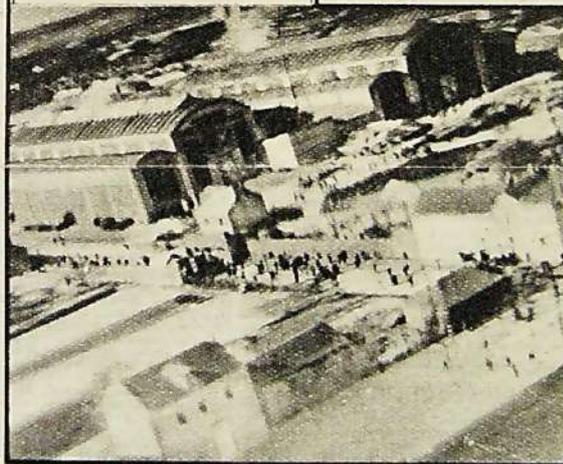
2) Ceux qui peuvent quitter les lieux énumérés ci-dessus auront intérêt à chercher asile ailleurs. Ceux qui n'ont pas cette possibilité — et nous savons qu'ils sont la très grande majorité — devraient, tout au moins, prendre leurs dispositions pour assurer le départ de leurs familles, en les confiant aux soins de parents et d'amis demeurant dans des endroits mieux abrités.

3) A tous ceux qui sont obligés de rester dans le voisinage d'endroits susceptibles d'être attaqués, nous répétons qu'ils doivent à toutes forces réclamer des abris convenables et y descendre dès la première alerte; ils doivent également réclamer toutes sortes de protection contre les attaques aériennes.

4) Recommandation capitale: NE DEVANCLZ PAS LES INDICATIONS LITTÉRAIRES QUI VOUS SERONT DONNÉES PAR LA B.B.C. OU PAR LA RADIO AMÉRICAINE. Restez à l'écart de toutes les opérations préliminaires. Le jour où les armées de la libération auront besoin de vous, vous en serez prévenus.

L'ALTIMETRE ENREGISTRAIT O

Des bombardiers Mosquito attaquent les usines de St. Joseph à Nantes et frappent les ateliers de réparation de matériel de chemin de fer.



LA TROISIÈME ATTAQUE CONCENTRÉE CONTRE KRUPP, EXÉCUTÉE PAR LA R.A.F. DANS LA NUIT DU 3 AU 4 AVRIL, MARQUE UN NOUVEAU STADE DANS LE PILONNAGE SYSTÉMATIQUE DE LA RUHR.

Surmontant une D.C.A. massée, composée de 3.000 canons, de 500 projecteurs et d'un essaim de chasseurs de nuit, les bombardiers britanniques ont déversé au milieu des dégâts déjà faits à Essen dans les raids des 5 et 12 mars, environ 900 tonnes d'explosifs et de bombes incendiaires.

Comme au cours des attaques précédentes, des explosions formidables et des incendies d'une large étendue furent observés par les équipages.

Ces résultats ne furent pas obtenus sans pertes: 21 bombardiers furent abattus, mais ces pertes ne sont pas jugées excessives vu l'importance vitale de l'objectif attaqué.

Dans la nuit du 4 avril, de puissantes formations de bombardiers lourds attaquèrent Kiel, base de la Marine allemande qui se classe après Hambourg et Wilhelmshaven parmi les centres de construction de sous-marins.

Après un bombardement intense, une violente explosion illumina l'objectif et de nombreux incendies furent allumés. En raison d'épaisses couches de nuages, il ne fut pas possible d'homologuer tous les résultats du raid, exécuté avec la perte de douze appareils.

Les opérations contre les bases de sous-marins allemands à

(Suite à la page 3)

LA VIII^e ARMÉE ATTAQUE

LE GÉNÉRAL MONTGOMERY A LANCÉ LA VIII^e ARMÉE À L'ASSAUT DES POSITIONS QUE ROMMEL OCCUPAIT SUR L'OUEDE AKARIT, QUI GARDE L'EXTRÉMITÉ NORD DU DÉFILE DE GABÈS.

Selon les termes d'un communiqué du Q.G. d'Alger, l'attaque a été déclenchée à 04h30 le 6 avril, après un bombardement d'artillerie intense par environ 500 pièces. Les premiers objectifs étaient atteints dans les conditions prévues dans le plan d'attaque.

M. Churchill annonçait à la Chambre des Communes le 7 avril que la VIII^e Armée avait battu en brèche le front de l'ennemi sur une longueur d'une quinzaine de kilomètres, et que

Rommel se repliait le long de la côte: six mille prisonniers ont été faits.

Il est évident que les premiers succès obtenus par la VIII^e Armée ont reculé fortement la distance qui la séparait des troupes américaines dans la région de El Guettar. Dans ces conditions, Rommel se préoccupe de dégager les forces qui contenaient les Américains simultanément avec le repli de l'Afrika Korps, qui, une fois de plus, vient d'être délogé par le général Montgomery de positions fortement défendues.

La VIII^e Armée se trouve maintenant dans une situation stratégique grandement améliorée. Les barrières qui la séparaient des Américains sont en bonne voie d'être éliminées, et une fois la jonction opérée, elle pourra emprunter les lignes de communication américaines beaucoup plus

(Suite à la page 3)

LES FRANÇAIS EN LIGNE

Des troupes françaises sont en action dans tous les secteurs du front de Tunisie.

Les soldats du général Leclerc, renforcés par des éléments motorisés venus de Somalie française, faisaient partie de la colonne alliée qui tourna la ligne de Mareth, prit El Hamma et parvint à la côte à Gabès.

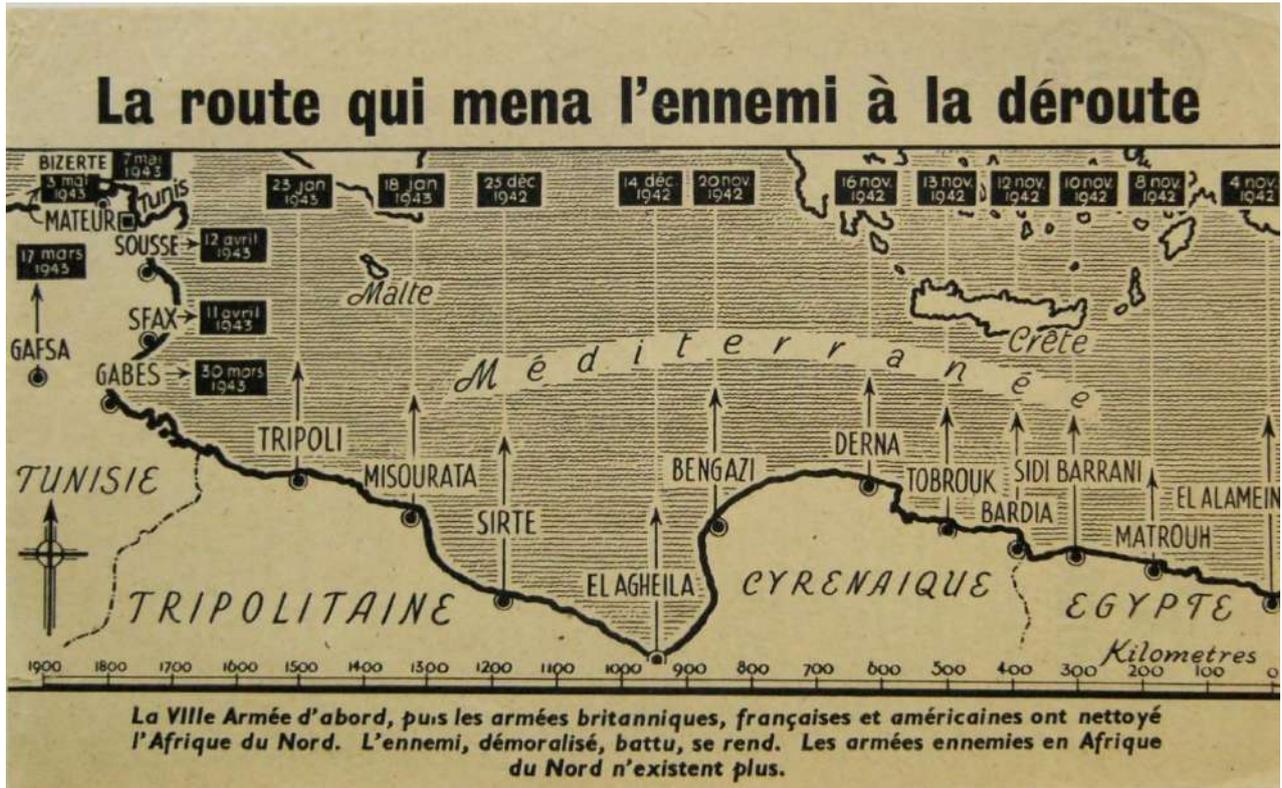
Les méharistes du général Delay ont fait un travail précieux au sud du Chott El Djerid, au cours des opérations qui conduisirent à la prise de Kebili. Au nord du Chott, des éléments du général Boissieu coopèrent avec les Américains.

Enfin, au nord, en étroite liaison avec la I^{ère} Armée britannique, les Goumiers ont déclenché récemment dans le voisinage de Djebel-Abiod une attaque qui fit 500 prisonniers.

F.32

206 W 66

45. Tract allié recto-verso sur la défaite de l'Afrika Korps largué sur Lons-le-Saunier, 20 mai 1943 (AD Jura 304W46)



SIX MOIS

JOURNAL DE LA DÉFAITE

3 NOVEMBRE 1942 : Les tanks de la VIIIe Armée percent la ligne d'El Alamein.

4 NOVEMBRE 1942 : Rommel en retraite — 9.000 prisonniers et 260 tanks détruits. Général von Stumme tué.

8 NOVEMBRE 1942 : Les troupes américaines débarquent à Alger.

10 NOVEMBRE 1942 : Capture d'Oran par les troupes américaines.

13 NOVEMBRE 1942 : La VIIIe Armée à Tobrouk. L'Égypte définitivement débarrassée des troupes ennemies.

20 NOVEMBRE 1942 : Les troupes allemandes évacuent Bengazi. Pour la troisième et dernière fois, les Alliés prennent Bengazi.

14 DÉCEMBRE 1942 : En quarante-huit heures Montgomery brise les positions fortifiées d'El Agheila et en chasse Rommel. Les troupes de Rommel en retraite vers la Tripolitaine sont harcelées par l'aviation alliée qui effectue 300 sorties par jour.

25 DÉCEMBRE 1942 : Jour de Noël. La VIIIe Armée occupe Sirté.

7 JANVIER 1943 : Les troupes du général Leclerc prennent Oum-el-Araneb, principal avant-poste ennemi du Fezzan.

12 JANVIER 1943 : Le général Leclerc capture Moursouk, capitale du Fezzan. Le Fezzan est définitivement débarrassé des Italiens.

17 JANVIER 1943 : Nouvelle offensive du général Montgomery. Ses troupes expulsent l'ennemi de ses positions de l'oued Zemzem.

23 JANVIER 1943 : Tripoli est prise par les Alliés.

25 JANVIER 1943 : Des unités avancées du général Leclerc arrivent à Tripoli.

16 FÉVRIER 1943 : En Tunisie du Nord, les Américains perdent Gafsa. Mais Ben Gardane est capturée par la VIIIe Armée, première ville de Tunisie.

1 MARS 1943 : Kasserine et Feriana reprises par les Alliés.

10 MARS 1943 : Rommel perd 120 tanks (la moitié de ce qu'il possède) sur la ligne de Mareth. Les Français occupent Metlaoui, entre Tozeur et Gafsa.

17 MARS 1943 : La VIIIe Armée attaque la ligne de Mareth, et atteint tous ses objectifs.

23 MARS 1943 : Les Américains occupent Maknassi.

26 MARS 1943 : La VIIIe Armée ayant percé la ligne de Mareth, attaque à El Hamma.

30 MARS 1943 : Gabès tombe entre les mains des Alliés.

7 AVRIL 1943 : La VIIIe Armée et le IIe Corps américain se rencontrent.

11 AVRIL 1943 : Les Alliés occupent Sfax.

12 AVRIL 1943 : La VIIIe Armée occupe Sousse.

20 AVRIL 1943 : Nouvelle offensive de la VIIIe Armée.

21 AVRIL 1943 : La VIIIe Armée occupe Enfidaville. Les Français maintiennent leurs positions dans la région de Pont du Fahs.

23 AVRIL 1943 : La Ie Armée occupe l'importante hauteur de Djebel-el-Ahnera qui commande la route de Tunis.

26 AVRIL 1943 : Les Alliés brisent la ligne de défense allemande devant Tébourba.

3 MAI 1943 : Le IIe Corps américain entre à Mateur. Bizerte est menacée.

6 MAI 1943 : Offensive contre Bizerte et Tunis. La Ie Armée prend Massicault.

7 MAI 1943 : 15h.40 — Entrée des Alliés dans Tunis. 16h.15 — Entrée des Alliés dans Bizerte.

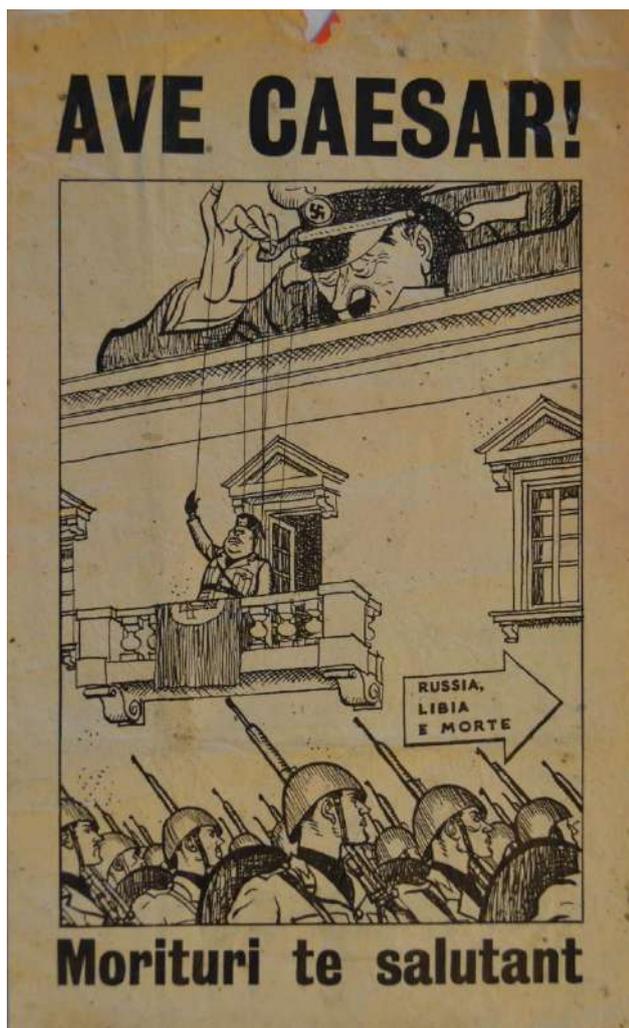
9 MAI 1943 : Les troupes alliées prennent Tébourba et Djedida. L'ennemi est encerclé dans la péninsule du Cap Bon.

11 MAI 1943 : Les Alliés font 100.000 prisonniers. Seules quelques poches de résistance tiennent encore dans la péninsule du Cap Bon. Les Allemands de Zaghouan se rendent aux Français.

12 MAI 1943 : Le combat cesse à 20h.15. La Tunisie est libérée. Nombre des prisonniers porté à 150.000, dont onze généraux et le général von Arnim.

E73

46. *Tract allié recto-verso en italien découvert sur le lieu de l'accident d'un bombardier anglais à Montcony (Saône-et-Loire), 26 octobre 1942 (AD Jura 341 W30)*



Un grand nombre de tracts en italien et en français furent découverts sur le lieu de l'accident, témoignage de la guerre psychologique que mènent les Alliés dans toute l'Europe. Des tracts identiques furent saisis chez un ressortissant italien à Louhans en avril 1943 provenant sans doute du lieu de l'accident.

3 - La presse clandestine

Progressivement, les tracts au format réduit laissent la place à une vraie presse périodique clandestine. Plus particulièrement, elle est très révélatrice de la montée en puissance des mouvements de Résistance qui parviennent, malgré les interdictions, les difficultés matérielles liées à la pénurie pour s'approvisionner en papier et autres fournitures et les risques encourus par les imprimeurs traqués par les polices françaises et allemandes, à relever le défi de publier de véritables journaux tirés à plusieurs milliers d'exemplaires, ce qui ne manque pas d'impressionner l'opinion publique. L'enjeu considérable est de gagner en crédibilité, de publier le plus régulièrement possible les informations censurées par les autorités, de dénoncer les exactions des troupes d'occupation et des collaborateurs, mais aussi de présenter les projets politiques pour l'avenir de la France contenus à partir de mai 1943 dans le programme du Conseil National de la Résistance.

Malgré la traque et les saisies menées par les autorités, les grands titres de la presse résistante comme *Combat*, *Libération*, ralliés tôt au général de Gaulle, *Le Franc-Tireur*, rallié un peu plus tard, *Le Populaire*, imprimé à partir de 1942 par la Fraternelle de Saint-Claude et rattaché à la SFIO, ou *L'Humanité*, le journal du Parti communiste, connaissent une large diffusion sur l'ensemble du territoire national, y compris le Jura. D'ailleurs, certains numéros des trois premiers cités, imprimés à l'origine à Lyon, sont imprimés dans le Jura à Morez après l'arrestation de plusieurs imprimeurs lyonnais par la police allemande. En parallèle circulent deux titres imprimés localement, *La Libre Comté* imprimée à Morez à partir d'avril 1944 et ralliée au général de Gaulle, et *La Vérité*, un journal communiste du Haut-Jura, imprimée à Saint-Claude à partir d'août 1944, ces deux derniers titres mêlant aux grands enjeux nationaux une actualité de la Résistance jurassienne.

47. *Témoignage d'Alexis Lintanff, un imprimeur clandestin de Morez, 1959 (AD Jura 108J62)*

(M)

LINTANFF Alexis
Ingénieur de Fabrication
Mine de KALAA-DJERDA
Tunisie

Le 8 mars 1959

LA PRESSE CLANDESTINE

ACTIVITES : Les premiers travaux d'impression datent du début septembre 1943 et portaient sur des feuilles volantes d'intérêt régional.

Le matériel qui servait à l'impression avait été choisi et réservé uniquement pour ces tracts, afin d'éviter tous recoupements fatals par comparaison des types de caractères d'imprimerie servant aux travaux courants de la clientèle. Cette précaution était capitale, cela se conçoit.

C'est ainsi que furent imprimés sur papier journal (sans marque), la liste de collaborateurs, les slogans, etc...

Puis ce furent les brochures telles que "La Revue Libre", "Pétain et la cinquième colonne", etc, au format 16x25 cm et comportant 64 pages. Composer à la main de tels travaux nous était impossible, le temps nous manquait, le matériel aussi. J'ai dû équiper une des linotypes d'une série de matrices d'un type peu usité à l'époque. Là encore, ce matériel a été utilisé uniquement pour les travaux de la presse clandestine. Ces brochures étaient éditées à 5000 exemplaires.

C'est en novembre que nous commençons l'impression des journaux :

175.000 exemplaires pour LIBERATION ;

40.000 exemplaires pour FRANC-FIREUR ;

ceci représentait environ une vingtaine d'éditions.

Nous dépannons aussi quelques numéros de COMBAT.

Puis nous imprimons 10.000 exemplaires du numéro spécial de BIR-HAKEM de Noël 1943 : 6 pages, clichés photos, reportage complet des maquisards descendus à Oyonnax (Ain), le 11 novembre organiser une cérémonie au Monument aux Morts, suivie d'un défilé dans les rues de la ville. Philippe Henriot parle de nous à la radio et précise que l'exécution du travail est moins bien que les précédents. Je rappelle les conditions déplorables dans lesquelles nous avons travaillé : pas de chauffage - 13° (l'encre d'imprimerie ne prend pas à cette température), pas de choix dans les caractères typographiques pour les raisons données plus haut, mauvais papier journal acheté au noir (marqué), ce qui m'a valu la visite de la volante de Dijon immédiatement après la Libération, sur une dénonciation : l'affaire s'est terminée devant un apéritif.

Le moral n'était pas toujours très élevé, car nous pensions à l'héritage que nous laissaient les imprimeurs clandestins de Lyon, tous arrêtés ou fusillés.

Je manquais de papier et l'importance des travaux devenait toujours plus grande. Il me fallait aller à Paris et à Nancy pour acheter du papier.

Deux ou trois brochures pour LA LIBRE COMTE viennent encore nous surcharger. Nous sommes à bout de souffle lorsqu'il nous faut attaquer la deuxième synthèse du deuxième bureau F.I. L'urgence se comprendra puisque ce tableau de 6 à 8 pages 21x27cm indiquait les emplacements des points de résistance allemands sur la Côte d'Azur et les mouvements de troupe par fer et route dans la vallée du Rhône.

Un chantage d'ordre privé nous laisse quelques semaines de relâche. Nous en profitons bien. Puis, c'est la reprise de plus belle par la réédition de plusieurs numéros de la LIBRE COMTE. Nous imprimons ce journal jusqu'à la Libération de Morez.

Je précise que tous les travaux clandestins ont été exécutés sans que

.../...

le travail normal et habituel de l'Imprimerie en souffre : il y avait une clientèle assez importante et le journal hebdomadaire local à assurer ; il en sera fait mention dans ce qui va suivre.

LIEU et CONDITIONS de TRAVAIL : L'Imprimerie et Cartonnage du Haut-Jura, dont j'étais le propriétaire, se trouve encore aujourd'hui au n° 111 de la Rue de la République à Morez-du-Jura.

L'immeuble fait l'angle avec l'avenue de la Gare.

A l'opposé se trouve l'annexe du Modern'Central Hotel, grand bâtiment de plusieurs étages.

Dès fin 1940, la Kommandatur et la Douane allemandes s'y installent. Morez est sur la démarcation, mais en zone interdite.

Mes ateliers de l'imprimerie étaient installés au res-de-chaussée et en occupaient les 2/3 de la largeur. L'autre tiers servait de bureau-magasin. J'avais volontairement camouflé la porte de communication qui permettait de se rendre du bureau à l'atelier pour obliger quiconque de passer par le fond constitué par une ancienne cour couverte et aménagée de dépôt de papier.

C'est de cette cour que nous pouvions pénétrer dans l'atelier de typographie et des machines.

Cet atelier disposait d'une fenêtre du côté de la Kommandatur et d'une façade vitrée du côté de la rue.

Ce circuit permettait donc, en cas d'alerte, d'attaquer et de faire disparaître un ou deux opportunistes éventuels. Et pour cela, sur un rayon, derrière le bureau-magasin mal éclairé intentionnellement, se trouvait un vieux Smith à barillet qu'un industriel - un client - m'avait donné, se doutant de mes activités extra-commerciales, mais sachant que j'en aurais peut-être l'emploi.

Deux caves étaient desservies par cette cour couverte. Dans l'une se trouvait la chaudière du chauffage central, inactif depuis 1940, et dans l'autre, j'avais aménagé un atelier de façonnage et de stockage réservé uniquement aux imprimés clandestins.

J'avais fait construire un lourd rayonnage qui avait été chargé de plusieurs tonnes de papier en rames. Sa hauteur était celle du plafond et sa longueur, la longueur du mur, moins la largeur d'une porte. Monté sur galets à billes, malgré sa charge, nous pouvions le coulisser facilement de telle sorte que, selon sa position, l'une des deux portes était toujours condamnée. Lorsque la porte de la cave-atelier était dégagée pour livrer passage au personnel, toutes les entrées de l'imprimerie, communiquant avec l'extérieur, étaient fermées. Nous ne laissions jamais la cave-atelier ouverte, le lourd rayonnage était poussé à sa place.

J'ai eu deux alertes. Par deux fois, la raison l'a emporté sur la précipitation. J'ouvrirai donc cette parenthèse, non pas pour en tirer personnellement une éloges quelconque, mais pour me permettre dans cette courte narration la présentation de mon équipe, mot que j'ai toujours préféré à celui de personnel employés. Ils ont été d'admirables travailleurs, ils sont bien connus de Morez... Chaque jeudi soir, je remettais une épreuve tirée à la main de mon journal hebdomadaire local à l'officier de la Kommandatur chargé de la censure pour le "bon à tirer". Ce jeudi-là, cet officier se trouvait dans mon bureau bien avant l'heure de l'impression de la première épreuve. Après avoir fait l'impossible pour lui faire comprendre qu'il était trop tôt ; après lui avoir promis de lui apporter moi-même les épreuves ; je ne savais plus comment m'en défaire. Je désirais qu'il s'en aille... et il n'était pas pressé... J'avais de plus en plus le présentiment que les minutes qui passaient nous approchaient d'une action difficile... Le moment arriva... J'en fus presque soulagé, c'est pénible d'attendre... "Voulez-vous me permettre de voir la mise en page ?" me dit-il. Les dés étaient jetés, il fallait jouer. "Je vous en prie, voulez-vous passer".

..//..

J'avais le choix et, comme dit plus haut, je prenais le moins risqué. Je ne levais pas le bras et le Smith resta à sa place. Nous avançons. La cave était fermée avec son personnel au travail à l'intérieur ; les consignes étaient observées. Mais à l'atelier ? L'effet de surprise n'allait-il pas nous trahir ? Il n'en a rien été... Dans le bruit des machines, une automatique et deux linotypes en marche, Bretteau, mon contremaître, travaillait sur le marbre à la mise en page du canard. Pianet, linotypiste, faisait les corrections du journal et sa femme Andrée, linotypiste aussi, travaillait à la composition d'un journal clandestin. Le père Guignard préparait sa machine en blanc pour le tirage du journal. Le reste du personnel était dans la cave ou au premier étage où se trouvait l'atelier de cartonnage. Quiconque aurait pu croire, à la vue de ces visages attentifs au travail, connaissant les risques encourus depuis tant de mois, que tous attendaient depuis longtemps ce moment et qu'il fallait poursuivre tout simplement son travail. C'est ce qu'il s'est passé. Salutations, présentations, explications sur la marche des linotypes en particulier. Saura-t-il jamais, cet officier, qu'il a frôlé la mort et qu'usant d'un sursis, il a tenu en main des lignes-bloc d'une ligne composant un numéro du journal FRANCO-TIREUR ?

La seconde alerte a été peu de chose quant à nous. J'ai toujours supposé que ces trois individus en civil qui sont entrés à midi 15, au moment de la fermeture, étaient de la Gestapo. Que cherchaient-ils ? Je ne l'ai jamais su et c'est bien mieux ainsi. A cette époque, il n'y avait que la victime qui savait ... Toutefois, j'ai toujours pensé qu'il y avait une relation avec ce qui sera dit plus loin, car les dates concordent. Ils sont partis comme ils étaient venus, après une visite rapide-faite par deux d'entre eux ; le troisième étant resté sans prononcer une parole, près de moi, dans mon bureau.

Je n'ai jamais parlé de cette incursion à mes gens. Il n'y avait rien à craindre, puisque tout était camouflé à chaque départ, midi et soir... Tous les imprimés clandestins, brochures et journaux étaient emballés dans des caisses en carton ornées de notre fabrication.

Nos expéditions sur Lyon avec des étiquettes d'envoi conventionnelles portaient le plus souvent par la S.N.C.F. Le Chef de Gare de Mores, Monsieur Fruphémus et quelques dévoués agents ont assuré, avec la plus parfaite sérénité, le transport de ces journaux. Là-aussi, les choses n'allaient pas toujours toutes seules. Je ne voudrais pas laisser passer l'occasion qui se présente pour raconter les aventures d'une expédition restée en souffrance à la gare de Mores à la suite d'une interruption de trafic avec la zone libre. La fréquence de ces interruptions était en quelque sorte un baromètre que reflétait en général l'humeur de nos occupants qui, pour peu de choses (voir front Russe à l'époque) usaient de la brimade sous toutes ses formes. J'apprenais donc le blocage de cette expédition ; puis, quelques jours plus tard, la gare m'avise de la formation d'un train spécial pour les allemands en partance pour Lyon. Lyon n'est pas à la porte du Jura ; il faut passer des gares importantes où tout pouvait être "chamboulé" : Champagnole, Lons-le-Saunier, Bourg-en-Bresse. A la réflexion, ne serait-ce pas l'occasion d'un transport sans histoires ? Il le fut et j'ajouterai même que jamais expédition de journaux ne mit si peu de temps pour arriver à destination...

Lorsqu'il y avait suppression de train, nous usions d'un transporteur routier de la région, plus ou moins connu comme collaborateur et qui, à ce titre, était peut-être moins ennuyé sur la route que d'autres. Sa "collaboration" nous a été utile et pour nous, c'était un moyen comme un autre de faire payer son tribut à la cause sans qu'il le sache.

Enfin, lorsque les coups éclataient de partout, il nous restait en dernier ressort la voiture "gazo" du ravitaillement, bien connue de la ville et qui avait l'autorisation de circuler partout.

Les journaux étaient étalés sur le plancher et couverts d'une multitude d'articles ou d'objets justifiant le déplacement. Les journaux étaient alors pris par un relais à St-Claude.

..../..

J.3. : C'est fin 1942 que Louis Paget, Maire de Mores, me contactait pour créer l'armée secrète ; il était déjà responsable du secteur (canton). J'acceptais la responsabilité de l'A.S. de Mores et dès lors commença l'organisation de la résistance dans notre pays. Composée d'éléments sûrs et dévoués, notre action prudente a contribué efficacement à notre libération, sans avoir à déplorer trop de "casse" pour la ville, alors que tant de villages jurassiens ont disparu dans le meurtre et l'incendie.

J'avais donc journellement des entretiens avec Louis Paget qui, un jour, me présente un camarade de la résistance.

"Vous avez un gros travail à mettre au point ensemble", me dit-il ; je vous laisse avec J.3.

J.3. était un bel homme aux cheveux blancs, souriants, plein d'assurance. Son teint bronzé dénotait pour moi le gars qui vivait au grand air, malgré son âge, la cinquantaine, probablement.

Nous étions dans la rue ; je l'invite à rentrer dans mon bureau.

Déjà, nous parlions d'amis communs de Nantua, Oyemaz, St-Claude. Puis la traditionnelle question : "que venez-vous faire ici ?".

Sans préambule, le résistant que je croyais venir du maquis me dit à peu près ceci : "Nos amis me garantissent votre concours, d'avance nous savons que nous pouvons compter sur vous ; pouvez-vous compter sur votre personnel ?".

Je restais stupéfait ; je commençais déjà à deviner ce qu'il voulait, mais je n'ai pas eu le temps de lui parler des risques à courir, qu'il enchaînait : "Mes imprimeurs Lyonnais qui éditent les brochures de la Résistance ont été découverts ; les uns sont fusillés ; les autres sont emprisonnés. Il faut de toute urgence prendre la relève pour sauver la vie de ceux qui restent en démontrant par la continuité des éditions qu'ils ne sont pas fuyifs. Il faut assurer la relève aussi pour que continuent de circuler les tracts et les brochures clandestines, afin que nos lecteurs, ceux qui espèrent encore, trouvent toujours parmi ces feuilles, l'ère de la résistance...".

J'avoue qu'il n'y avait plus rien à dire. Pour ma part, je ne voyais pas d'objection : des vies étaient en danger et des milliers de lecteurs resteraient sans nouvelles du mouvement.

Ma réponse fut celle-ci : "Je questionnerai mon personnel, mais je puis déjà vous assurer son concours. Pour le matériel, je dispose de caractères d'imprimerie démodés et inutilisés depuis quelques années ; ils seront réservés pour ce travail ; je ferai l'achat de matrices pour linotype autres que celles dont je dispose, le cas échéant. Les précautions seront prises, j'y réfléchirai".

Puis passant déjà à la plaisanterie, j'ajoutais : "Après tout, placés devant la Kommandantur comme je le suis (je parlais de mon imprimerie), ces Messieurs d'en face, comme nous les appelions plus tard, n'aurent probablement pas l'idée de venir chercher à 30 mètres de chez-eux de la littérature clandestine".

Voici approximativement notre première entrevue ; J.3. s'en alla et je restais avec mes réflexions. Je n'eus ni guère dormi cette nuit-là, j'avais confiance en Louis Paget, mais avait-il suffisamment de renseignements sérieux sur cette affaire ? J'engageais la vie de mon personnel femmes et hommes, la mienne et mon fond de commerce ; je n'avais pas discuté de prix, je savais qu'il ne fallait pas compter sur des sommes mirobolantes pour le paiement de ces travaux. Le papier était cher, rare et difficile à trouver au marché noir. Pourquoi m'avait-on sollicité et pas les autres ? Bref, la perplexité alternait avec ce que les-uns appellent pompeusement : devoir et les autres : activités patriotiques.

Et J.3. revint, très vite, porteur de textes de tracts qu'il fallait imprimer à quelques milliers d'exemplaires. Ces travaux étaient vite faits et J.3. les emportait, courant les risques bien connus de transports de valises lourdes, attirant toujours le regard de la police ou des contrôleurs à la sortie des gares. La lutte contre le marché noir nous gênait bien.

Nous sommes devenus de très bons amis dès la deuxième rencontre, puisque nous remplaçons déjà le "vous" trop protocolaire par le "tu" plus direct.

Il a eu toute ma confiance, il a eu toute celle de mon équipe qui sans discussion acceptait le travail dangereux que nous lui demandions.

Les travaux prirent vite de l'importance et chaque semaine, J.3. était parmi nous. Il restait parfois un jour, deux jours. J'ai toujours ignoré qui était à la tête des diverses rédactions dont J.3. remplissait les fonctions de médiateur discret. Je puis certifier encore aujourd'hui que quiconque autre que J.3. n'aurait jamais obtenu de nous la réalisation totale de ce qui nous a été demandé. J.3. était un homme persuasif et, par la suite, devant l'importance toujours croissante du travail qu'il nous apportait, c'est pour lui que nous avons réalisé l'exploit de l'exécution des travaux dans des temps records.

Mais cet engrenage insatiable était toujours plus exigeant, et nous terminions à peine un travail que le suivant attendait déjà. Nous n'avions même plus le temps de penser au danger ; nous étions certains jours littéralement abrutis, mais comment refuser, comment se plaindre, malgré les estomacs creux, devant un J.3. toujours exemplaire.

J.3. arrivait discrètement, disparaissait de même. Nous ne sachions pas d'où il venait, où il allait. Je ne l'ai jamais entendu se plaindre. Un caractère d'acier - comme je disais souvent - dans une tête joviale. Puis, ses séjours à Mores se sont prolongés ; nous organisons les expéditions avec des accords avec la S.N.C.W. J.3. commençait à être connu, sans toutefois - mis à part ceux qui oeuvraient à la réalisation de l'affaire - être taxé d'animateur d'un acte de résistance quelconque ; Mores était trop dangereux... Pourtant, un certain jour il me parut nerveux : "Je suis filé, me dit-il. "Ce n'est pas moi qui viendrai la prochaine fois". Je rappelle ici la visite des trois inconnus mentionnés plus haut. J.3. commençait à être connu, quoique ne parlant à personne de ses allées et venues ; j'ajoute même que celles-ci ont intrigué bien du monde.

Ce n'est pas lui qui est venu la fois suivante, mais une jolie fille au visage barbouillé de charbon. Les voyages étaient longs à cette époque et les trains bien inconfortables, n'est-ce pas Monique ?

Monique, fille de J.3, ne pouvait-on mieux choisir ? Notre amitié et par ailleurs J.3, Monique et moi qui relevions d'un esprit peu commun, nous a tout de même permis cette réussite, celle de faire aboutir un programme bien difficile pendant de nombreux mois.

Un jour, un étranger se présente à moi, dans mon bureau : "Bonjour Monsieur C'est banal me direz-vous, mais la vie que nous menions nous incitait à la méfiance, puisque nous avions toujours l'esprit en alerte. Je ne répondis pas. J'ai dû examiner ce visage un moment... et à ses yeux malicieux, j'ai reconnu J.3 complètement transformé : cheveux teints, lunettes (verres à vitre), rasé, ... imperméable au lieu du pardessus... Brave J.3, qu'est-ce que nous avons pu rire lorsque tu appelais par leur nom nos ouvriers et ouvrières qui ne te reconnaissaient pas. Je rappelle que nous n'aimions pas les visites dans les ateliers où tu as passé tant d'heures...

C'est l'hiver, la neige, le froid... Il est tard. Le dîner type restriction n'était déjà qu'un souvenir lorsque j'entends frapper à ma porte. J'ouvre et trouve en face de moi J.3, exténué, couvert de neige, méconnaissable et ne pouvant plus parler. Il me tombe dans les bras ; je le transporte jusqu'au divan installé dans la cuisine, je le couche, le réchauffe et le reconforte avec je ne sais quel ersatz de l'époque. Je vois encore son geste : le pli des copies. Quelques minutes pour reprendre son souffle. Il me donne l'impression de revivre, il sortait d'un cauchemar ; puis, il finit par me dire : "J'arrive de St-Claude à pied...". "Tu es fou" lui répondis-je. Il s'endormit. Il avait besoin de récupérer : 28 km à pied dans la neige fraîche, je mets au défi tout homme de son âge d'en faire autant, sans skis ou raquettes aux pieds. Il était parti sans prévenir personne, sachant qu'il n'y avait ni train, ni car, dès midi, pour arriver chez moi à 21 heures. Neuf heures de marche dans 40 cm de neige, fallait-il être gonflé...

..//..

Il ne s'est jamais plaint de cette équipée, mais je crois que sa santé a payé cette fois-ci. Ce cran, il fallait un J.3 pour l'avoir. Dans la nuit, dans la neige il pouvait faire une chute, fatigué comme il l'était, une chute fatale ; elle l'aurait été aussi pour nous. Les papiers qu'il avait sur lui étaient suffisants pour tout compromettre ; une enquête bien menée conduisait directement à l'imprimerie. Ce qui a fait tenir J.3 dans cette épreuve dont les dernières heures devaient être désespérées, il est facile de le concevoir ; c'est l'idée de passer la démarcation pour accomplir sa mission et ne pas condamner à mort une dizaine de camarades en plein travail. En évitant la mort, il a tout simplement évité la nôtre. Un exemple comme celui-ci se passe de commentaires. J'ai déjà dit que J.3 a laissé sa santé dans cette équipée, mais son activité est restée aussi grande, il continue ses voyages... Tous les moyens de transport lui sont bons : camion, car, train, locomotives haut-le-pied (car nous lui avons obtenu une carte d'inspecteur à la traction S.N.C.F.). Les semaines passent, les mois aussi. Le travail clandestin ne se ralentit pas. Il y a longtemps que mes moyens matériels sont dépassés, c'est donc sur le temps qu'il faut compenser, mais les événements confirment nos espérances...

Par contre-coup, J.3 devient plus exigeant : urgent, toujours urgent, je n'entends plus que ce mot. Je néglige tout pour en finir avec ces travaux qui n'en finissent jamais. Un jour, fatigué de l'entendre "rouspéter", je lui offre ma place de patron pour qu'il se rende compte que certains travaux, tels que ceux pour le 2^e Bureau, n'étaient pas réalisables dans les temps demandés. Il me fallait aller à la chasse au papier journal, je lui donnais pour quelques jours la direction de l'imprimerie...

Une autre fois, c'est un voyage à faire à Oyonnax immédiatement. Pas de train, pas de car, pas d'occasion... Plutôt si, une voiture de la FOD avec laisser-passer permanent qui se trouve devant l'imprimerie. Je connais bien le chauffeur qui est de Montpellier. Je lui demande la voiture pour deux heures. Deux heures après, nous étions de retour, après deux contrôles, l'un par les allemands, l'autre en par les gendarmes d'Oyonnax...

REFLEXIONS : La Libération est enfin venue. Depuis près de 21 mois déjà nous œuvrions dans la résistance. 12 mois de presse clandestine, en plus des activités presque journalières de l'A.S. Nous étions loin de la "partie gagnée" au début, n'est-ce pas J.3 ? Pour nous "gonfler", combien de fois nous as-tu dit que ce n'était qu'une question de semaines. Nous nous laissions "baratiner", nous en avions besoin, toi aussi, et cependant nous savions, comme toi, que ce n'était pas vrai. Il fallait y croire et nous finissons par y croire, tous, avec toi, parce que c'était long, terriblement long. Tu as su conserver en nous le moral suffisant pour ne pas cesser d'espérer. La bonne parole semée par nos journaux, c'est grâce à toi si elle a tenu le coup : le fil mystérieux qui reliait les rédacteurs à l'imprimerie, c'était toi, toujours actif, jamais fatigué, l'âme de la presse clandestine, ... mais c'est J.3 !

On peut trouver dans les archives de la LIBRE CONTE à Lons-le-Saunier, le numéro du 4 octobre 1944 où se trouve un article de tête en première page : "Hommage à la Presse Clandestine". On y parle de mon équipe et de moi-même. Je regrette que cet article soit incomplet, à mon avis. J'en donne une copie ci-dessous en m'excusant auprès de son auteur de l'avoir corrigé. Il me semble que je répare un oubli, parce que J.3 faisait partie de mon équipe et mon équipe c'était la sienne.

Je n'ai jamais eu la visite d'autres camarades que J.3 dans la sombre époque. Après la Libération, je n'ai jamais eu ni remerciements de la part des rédacteurs de FRANC-TIRER, de LIBERATION et les autres ; seule, LA LIBRE CONTE a bien voulu faire cette mise au point, sans me consulter d'ailleurs. Il le fallait, car les journaux qui ont paru sous l'occupation ont eu bien des difficultés pour reparaître, et certains de mes compatriotes me taxaient déjà plus ou moins de collaborateur. La plupart d'entre eux ne faisaient qu'un petit oubli : ils accumulaient des fortunes au marché noir, pendant que je

..//..

risquais la peau de mon personnel, la mienne et celle de mon commerce.

J'ai eu souvent bien des regrets dus à la tournure des événements d'après guerre. Mais je n'étais pas seul... J'ai toutefois la satisfaction d'une œuvre bien faite. Cette œuvre est le travail des miens, de moi-même et celui d'une personnalité d'un homme de valeur, j'ai dit J.3.

Je crois qu'il a été payé comme moi, de l'indifférence de tous au lendemain de la Libération, et depuis, par l'oubli.

Sur le plan communal, la jalousie a fait pour victime notre abnégation.

Sur le plan régional, on a laissé tomber J.3. La masse peureuse, sous l'occupation, ne pouvait croire que de petites gens comme nous, pendant tant de mois, ont pu réaliser un tel exploit.

Sur le plan national, la grande presse avait bien d'autres chiens à fouetter. Nous n'avons jamais eu de sa part une pensée, une aide morale, une distinction, rien... Nous n'avons rien eu, ni mon équipe, ni moi-même. J'ai tout risqué dans cette aventure, j'ai tout perdu, même l'occasion de faire fortune pendant une période qui s'y prêtait pourtant bien.

J'ai gagné quand même, puisque je suis riche en souvenirs et en émotions : J.3 a disparu, mais il reste dans le cœur de quelques bons camarades et dans le mien. Nous avons atteint notre IDÉAL, qu'importe l'ingratitude....



Alexis Lintanff³

³ Photographie in François Marcot, *Les voix de la Résistance, tracts et journaux clandestins francs-comtois*

48. Journal clandestin « Franc-Tireur » de septembre 1942 (page 1) saisi chez un particulier, 16 avril 1943 (AD Jura 341W37)



Septembre 1942 — N° 11.

LE FRANC-TIREUR

Mensuel dans la mesure du possible et par la grâce de la police de Pierre Laval

Cet Etat, qui n'ose pas dire son nom !

Ils ont beau faire, le coup est manqué.

Ils avaient voulu, abrités derrière les baïonnettes et les tanks de l'ennemi, étrangler sournoisement la République pour imposer à ce grand peuple libre, on ne sait quel régime honteux, singé sur l'abjection nazie. A la voix papelarde du vieillard de Vichy, toutes les vieilles idées de réaction grouillaient... Ils croyaient que la France allait, comme cela, subir les traîtres et accorder crédit aux lâches.

La France entière rejette à la fois les mercenaires de l'ordre nouveau comme les vieux débris de l'ordre moral.

Tandis que les traîtres de Paris livrent les otages aux allemands, les pantins de Vichy s'occupent d'effacer le nom même de la République et l'éclatante devise LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Mais comme leur imagination est aussi ratatinée que leur courage, ils n'ont rien trouvé de mieux que cette vague et anonyme formule ÉTAT FRANÇAIS pour nommer leur régime. On supprime la République, mais on n'ose pas dire le nom de l'Etat Pétain.

Comme un vice qu'on n'ose pas avouer, ce régime a peur de prendre un nom.

Il n'en aura plus le temps. Il n'est même pas bâti sur le sable, mais sur la vase. Il ne représente rien, il n'a rien de commun avec la grande tradition populaire de France. Personne n'y croit, pas même les légionnaires !!

Ah, certes, elle n'était pas parfaite, la République : elle avait ses tares. Ce n'est pas celle-là que nous referons, après la délivrance, mais une vraie, une neuve République Sociale. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; c'est de la République, c'est de l'idée République, c'est de la tradition République que la France délivrée des nazis et de Vichy repartira pour façonner son avenir. Que les esclaves totalitaires, aussi bien que les tenants des vieux systèmes déchus en fassent leur deuil : la France est demeurée ardemment et farouchement républicaine... Si dans cette guerre qui est une immense révolution, elle entend participer aux transformations sociales les plus hardies, prendre la tête même des grands changements qui s'imposent, elle ne cherche pas d'autre Evangile que celui de la Déclaration des Droits de l'Homme, odieusement bafouée par un gouvernement dit français, qui livre aux bourreaux nazis des femmes et des enfants pour "crime de race".

Si la France hait les agents français d'Hitler, c'est parce qu'ils veulent la rouler dans la boue de la servitude. Si le 14 Juillet 1942, les Français ont retrouvé avec joie le vieux cri de VIVE LA REPUBLIQUE, c'est qu'ils ont vu ce que leur offrait le nouveau Mac-Mahon : une sordide et poussiéreuse vieillerie d'ancien régime, les rêves étriqués d'un vieux militaire politicien qui allume dans la défaite les derniers feux d'une ambition sénile et prétend à lui seul effacer notre passé !...

Or, contre ce honteux présent qu'on nous offre, c'est à leur immortel passé d'hommes libres que les Français font appel. Pense-t-on que deux ans de mensonges ont pu arracher la République du cœur de la France ?

La République nous a appris à vivre debout.

RÉPÉTONS NOTRE PROGRAMME :

- Combattre le boche par tous les moyens, en tous lieux, à toute heure.
- Aider, un jour, les Allés et la France Combattante à les jeter hors de France.
- Supprimer les traîtres, chasser et punir les vendus qu'ils ont mis en place.
- Soutenir le Général De GAULLE, seul qualifié pour maintenir l'ordre, pendant la période de transition.
- RENDRE LA PAROLE AU PEUPLE FRANÇAIS.
- Travailler à l'organisation de la 4^e République, d'une démocratie meilleure, dans une Europe fédérée, enfin pacifiée.

LA FRANCE DÉSHONORÉE

Comme le "Franc-Tireur" l'avait annoncé dans son tract spécial dirigé "contre l'immonde persécution" raciste, les horreurs qui se sont déroulées à Paris, déferlent depuis le 26 août sur toute la zone dite libre.

A Lyon, Toulouse, Marseille, Nice, Montélimar, dans les bourgs et les villages de tous les départements, la population française, indignée, a été témoin de scènes infâmes et déchirantes : la battue des malheureux réfugiés israéliques que Vichy livre aux bourreaux hitlériens. Des vieillards de 60 ans, des femmes et des gosses, de malheureux gosses, ont été, avec les hommes, empilés dans des trains qui partent vers le Reich et vers la mort.

On a vu chez nous, en France, ce spectacle inexprimable : des policiers français contraints de se livrer à Lignoble besogne qui consiste à séparer les enfants de leur mère ! Toute une force armée, déclanchée pour traquer et pour arrêter de pauvres familles sans défense, que l'on livre à ceux qu'elles ont fui !

C'est dans notre patrie que cette abjection se passe.

Les traîtres et les valets auront donc commis tous les crimes, il auront tout bafoué, tout souillé. Plus de droit, plus de loi, plus de pitié, pas un sursaut devant l'immonde ! Ils acceptent tout, ils se roulent dans la servitude et dans l'ordure !

Vichy semble s'acharner à déshonorer la France.

Cette fois-ci encore, la révolte et le dégoût de la conscience française lui répondent.

Et toutes les forces de liberté se dressent contre les valets de bourreaux.

† À l'Ordre de la Libération

Les Français ont appris avec peine la mort du Duc de KENT, frère du roi d'Angleterre, mort en service commandé.

A la famille royale, au peuple anglais si durement éprouvés, nous présentons nos condoléances émues.

LIBÉRATION

Un seul chef: DE GAULLE; une seule lutte: POUR NOS LIBERTÉS
Notre seul but est de rendre la parole au peuple Français

Avoir des esclaves n'est rien. Mais ce qui est intolérable c'est d'avoir des esclaves en les appelant des Citoyens.

Diderot.

Autres Organes des Mouvements de Résistance: **COMBAT - FRANC-TIREUR**

HOMMES DE PEU DE FOI !...

Février 1943. Le désastre allemand de Stalingrad est consommé. Les armées soviétiques menacent le Dniepr.

Une extraordinaire vague d'optimisme déferle sur la France. L'opinion générale s'exprime à peu près ainsi: « La guerre sera terminée au printemps. » Les plus prudents affirment: « Il n'y aura pas de quatrième hiver de guerre. »

Avril 1943. Le front de l'Est s'est immobilisé dans les boues du printemps russe. A l'ouest rien de nouveau. En Afrique l'affaire tunisienne, malgré les victoires de la 8^e armée britannique, n'est pas encore liquidée.

Une non moins extraordinaire vague de pessimisme s'abat sur la France. Les optimistes de Février assurent maintenant que la guerre ne s'achèvera pas avant 1945.

Français de peu de foi! Dans vos cœur un peu plus de colère, dans votre volonté cette sainte violence retrouvée qui anima nos révolutions, vous enseigneraient d'autres gestes que de tourner les boutons d'une radio décevante.

Ah Français, Français, comme vous savez mal souffrir!
Oui c'est long. Oui on creve. Oui l'ennemi et son Vichy veulent nous arracher les derniers lambeaux de notre chair. Oui nos alliés occidentaux ne savent pas ce qu'est le martyre d'un peuple réduit au plus misérable esclavage, d'une grande nation à qui il ne reste plus qu'un espoir si longtemps déçu. Certes ils ont tort.

Et puis après? Des torts n'en avons nous pas?
L'asservissement de la France a été signé par des Français. Vichy existe. Des paroles ne nous affranchiront pas de notre solidarité de fait avec Pétain et avec Laval.

La justice seule ne fixe pas le destin des peuples, mais la volonté. Quand nos poings serrés tiendront une moisson triomphante d'actions contre l'ennemi alors nous pourrons parler haut et non pas nous plaindre mais exiger.

Nous ne sommes pas des spectateurs. Trop nombreux sont ceux qui parmi nous pestent parce que les lenteurs de la guerre retardent le retour de la vie facile d'autrefois, le retour du period et du beefsteack à cent sous.

Des hommes tombent par milliers chaque jour sur tous les fronts. Des cadavres français jonchent le champ de bataille tunisien. Des aviateurs français meurent sur la Mer du Nord, sur la Rhur, en Méditerranée.

Les Français de France ne doivent pas se montrer inférieurs à ces frères anonymes et lointains. Ils doivent eux aussi se battre sur le front intérieur de la résistance, en luttant contre la déportation, en luttant contre l'occupant, en sabotant la machine de guerre allemande. Se battre les dents serrées, et sans prêter attention aux propos des amateurs de prophétie, et des stratèges en chambre, aux propos de ceux qui délirent ou de ceux qui désespèrent.

LES OUTSIDERS de la Communauté Allemande

Le Journal de Genève du 3 mars 1943 a publié un article documenté sur la situation en Alsace. Les renseignements que donne le grand organe suisse sont édifiants.

L'œuvre de germanisation de l'Alsace est poussée activement sous la direction du gaulleiteur Wagner.

A la date du 1^{er} mars 1943 le Droit Civil Allemand a été introduit en Alsace. Le Droit Pénal allemand y est déjà en vigueur depuis 1942.

Au mois de Février 1943 le changement immédiat des noms et prénoms français a été ordonné.

Tous les jeunes Alsaciens de 24 à 30 ans sont obligatoirement incorporés dans la Wehrmacht. Il en est parmi eux qui ont servi avec honneur sous nos drapeaux. Beaucoup réussissent à s'enfuir et à passer en Suisse. Contre ces réfractaires le tribunal de Strasbourg prononce impitoyablement la peine de mort.

La Haute Cour du Reich s'est transportée à Strasbourg au mois de janvier. Elle a sévi avec une énergie peu commune.

Un exemple entre cent 2 dans son numéro du

29 janvier le Mülhauser Tagblatt rend compte de la troisième audience du tribunal d'exception. Accusés: un groupe de jeunes gens et jeunes filles de la bourgeoisie catholique du Bas-Rhin qui facilitaient le retour en France de prisonniers de guerre évacués. Verdicts: cinq accusés condamnés à mort dont deux jeunes filles. Les autres ont été frappés de peines de 5 à 15 ans de travaux forcés.

A quel Vichy répondra sans doute que l'Alsace fait toujours partie juridiquement de la France, aucun traité de paix n'étant intervenu entre la France et le Reich, aucune allusion au statut des populations et du territoire alsaciens ne figurant dans la convention de l'Armistice.

Mais sait-on à Vichy ce que déclara le 21 janvier dernier à Haguenau le gaulleiteur Wagner?

Voici les paroles prononcées publiquement par le chef nazi, telles que les rapporte dans son numéro du 23 janvier 1943 le Mülhauser Tagblatt.

« Il faudra bien libérer définitivement ce pays de toute équivoque et fixer une fois pour toutes son véritable caractère. Je suis décidé à continuer les déportations dans le Reich aussi longtemps que ce sera nécessaire. Tous les gens honnêtes doivent participer à cette lutte CONTRE LES OUTSIDERS DE LA COMMUNAUTÉ ALLEMANDE ».

LE GRAND PILLAGE

Les Allemands viennent de faire part aux autorités françaises de leur intention de recenser tous les véhicules automobiles de la zone sud.

Au cours des dernières semaines les Allemands ont fait enlever 1.420 km. de rails du réseau ferroviaire français pour les envoyer en Allemagne.

Voici la liste des matières premières et produits chimiques qui sont actuellement livrés aux Allemands: 50.000 tonnes de cuivre, de laiton et d'étain; 10.450 tonnes d'aluminium, d'alumine, de magnésium et de cryolithe; 30.000 tonnes de bauxite du Var et de l'Hérault; 23.000 tonnes de résidus de pyrites provenant de Port-de-Bouc et d'autres régions; 30.000 tonnes de phosphates; 300 tonnes d'acide tartrique provenant de Marseille.

Les Allemands exigent cette année de la France la livraison de 8 millions de quintaux de blé et de 8 millions de quintaux d'avoine.

NE DIS PAS...

NE DIS PAS...

« Je suis gaulliste, je hais les col laborateurs, je voudrais chasser l'ennemi mais je suis seul et je suis impuissant. »

NE TIENS PAS CE LANGAGE CAR...

Tu n'es pas seul, tous les Français pensent comme toi.

MEME TOUT SEUL...

TU PEUX:

Faire lire Libération à 200 personnes.

lacérer les obscénités allemandes de la propagande de Vichy,

défoncer à coups de pavé les vitrines de la Légion et de la Milice,

marquer partout le sceau héroïque de la Croix de Lorraine,

oublier de graisser ta machine,

soustraire les récoltes à la réquisition,

te cacher plutôt que de partir pour l'Allemagne,

venir en aide à tous les récalcitrants du travail forcé,

former avec trois camarades une cellule et casser la gueule à tous les traîtres de ton pays.

TU PEUX toujours « penser, comme ils disent, et AGIR français ».

Nous ne nous battons pas pour les Alliés, mais avec eux contre un ennemi commun.



RESISTANCE FRANCO-COMTOISE

Ce journal naît à un moment où l'ennemi grâce à la complicité et à la trahison de quelques misérables, paraît avoir terrassé le Mouvement de Résistance en Franche-Comté.

Gestapo, miliciens, Gardes mobiles ou G.M.R. pourchassent les Patriotes : les chefs sont arrêtés, les armes saisies, les meilleurs militants fusillés, d'autres torturés et déportés, les maquis traqués et attaqués, parfois massacrés..., les fermes pillées, les villages incendiés.

Les fanatiques pro-hitlériens respirent, Philippe Henriot se frotte les mains... et les espions passent à la caisse pour percevoir le salaire de leur triste besogne.

Les trentes deniers de Judas. Pauvres petits hommes que vous êtes !

Comme si la persécution la plus sanglante avait jamais pu briser l'essor de la pensée humaine, et avoir raison de la foi en une cause juste et sainte !

Où les meilleurs des nôtres, les plus hardis, les plus purs, gémissent dans les geôles de l'ennemi, subissent en hurlant des tortures moyenâgeuses dont le seul récit fait frémir d'indignation, sont traînés en exil dans les sombres cachots de Prusse orientale ou de Pologne, tombent sous les bulles allemandes ou françaises, hélas !

Et c'est à vous, d'abord, que nous pensons, martyrs d'une cause sainte : nous vous dédions ce journal et nous jurons que vos souffrances seront vengées. Votre pensée sera notre inspiratrice, ranimera notre courage, guidera nos bras justiciers.

Il faut que l'ennemi sache que les Comtois sont une race invincible, d'une tumeur farouchement indépendante.

Mânes de nos ancêtres, les pas lourds de la soldatesque teutonne ne vous font-ils pas frémir au fond de vos tombeaux ?

Levez-vous et accourez : votre voix mâle et rauque, votre regard fulgurant et résolu enflammeront nos courages.

N'êtes-vous pas les partisans légendaires du Capitaine Lacuzon, ce héros de l'indépendance Comtoise ?... Longchaumois, Saint-Claude, St-Lupicin, St-Laurent-la-Roche, Montaigu, Arlay, Bletterans... retentissent encore de vos cris de victoire.

Hommes, femmes, enfants, vieillards, moines, prêtres, n'avez-vous pas, fraternellement unis, soutenu à Dole un siège inégal et désespéré, forgant le Grand Condé à battre en retraite ?

Farouches paysans de Faucogney, retranchés dans votre clocher, n'avez-vous pas préféré la mort à la reddition ?

Ne savez-vous pas, ô méprisables ennemis, que nous appartenons à une race qui jamais n'accepte la défaite et que les montagnards jurassiens se faisaient enterrer nus, la face contre terre, pour protester jusque dans la mort contre l'annexion française ?

C'est de notre sol qu'a jailli l'hymne guerrier sublime de la Marseillaise, qui a fait trembler les rois et semé la rageuse déchiré leur dernière cartouche de l'Europe !

C'est chez nous, à Villersexel, que votre morgue Prussienne a trébuché, en cette autre année terrible de 1871 ! C'est au Bont de Parcey que, face à vos reitres, nos grand-pères ont, d'une dent rageuse déchiré leur dernière cartouche de franc-tireur !

1914-1918 ! grande épreuve au cours de laquelle se révélèrent une fois encore les vertus combattives de la race : 44°-60°-35° régiment d'infanterie, division des as, 133° de Belley, tous des gars de chez nous, ont, plus d'une fois, bousculé dans leur élan irrésistible, vos sombres cohortes. Et leurs baïonnettes ont maintes fois lardé vos épidermes épais de brutes.

1940 : C'est le fort du Larmont qui tient en respect votre délire triomphant ! C'est la poignée de héros de Fort-l'Écluse qui, se refusant à croire à la trahison qui vous avait ouvert les routes de France, ne peut se résoudre à vous livrer le passage.

1944 ?... Et vous ? prétendez qu'ainsi racés les Franc-Comtois tomberont un jour à genoux et demanderont grâce ? C'était mal nous connaître.

Chaque fois que vous abattez un des nôtres, dix se lèvent pour reprendre le combat !

N'avez-vous pas compris le défi de notre fière devise ?

« Comtois, rends-toi ?... Nenni ma foi ! ».

RECAMIÉ.

LEURS CRIMES...

Le corps du Docteur Michel, Chirurgien de l'Hôpital de Lons-le-Saunier, a été trouvé le 29 Avril dans les bois de Pannessières troué de plusieurs balles.

Un crime parmi tant d'autres, direz-vous, oui mais un crime qui marque pour toujours du Sceau de l'Infamie ceux qui l'ont perpétré ?.

Le Docteur Michel n'était ni un franc-tireur, ni un membre de la Résistance, ni possesseur d'armes d'aucune sorte. Il avait été arrêté simplement pour avoir rempli consciencieusement sa tâche en soignant un patriote blessé par la Gestapo.

Aucune loi, aucune juridiction ne s'oppose à cet acte de simple humanité. Les morales de toutes les religions, de tous les peuples ne considèrent plus comme ennemi un homme qui souffre.

Et non contents de l'avoir arrêté, les bourreaux de Himmler ont lâchement abattu sans jugement ce chirurgien coupable d'avoir respecté les règles de sa profession.

Ils l'ont abattu sans avoir le courage d'avouer leur acte.

Alors que leur victime gissait déjà inerte dans le bois, ils ont laissé croire à la famille qu'elle avait été transférée à Lyon. Ils n'ont permis les obsèques qu'après le couvre-feu, interdisant à la famille de suivre le corbillard.

Le 1^{er} Mai un service religieux était célébré en la mémoire du défunt, une foule énorme se pressait. La Gestapo a interdit cet office.

Assassins... et lâches, les brutes nazies se sont définitivement condamnées par cet acte qui a soulevé l'indignation générale de la population jurassienne.

Docteur Michel vous serez vengé.

UN QUI N'EST PAS FRILEUX

Surpris et cerné par les allemands pendant les opérations de Février contre le Maquis, dans la région de St-Rambert, un petit Français, n'eut que la ressource de grimper sur un sapin.

Pendant 48 heures, malgré la neige qui s'était mise à tomber, ils resta dans cette position inconfortable, en bras de chemise, les allemands au dessous de lui.

« Je vous jure que je n'avais pas froid » a-t-il déclaré après sa libération.

Texte intégral (4 pages)

LES HUNS ONT PASSE LA...

Nous nous proposons, dans cette page de la « Libre Comté », de raconter à nos lecteurs les débordements de sauvagerie de nos vainqueurs momentanés. Tous les faits rapportés ici sont d'une authenticité garantie et se sont déroulés dans la Franche-Comté, les Montagnes du Jura ou les régions voisines. Nous n'avons pas la prétention de vouloir narrer tous les incidents de les drames de la Résistance de ce morceau de terre de France, d'abord parce qu'ils sont trop, mais surtout parce qu'il ne nous a pas toujours été possible de les vérifier. Nous comptons sur les Chefs de la Résistance (Chefs de Secteurs ou Responsables divers) pour nous renseigner exactement et rapidement.

Département de l'AIN

Nantua

Le 14 Décembre dernier, la ville se réveille en état de siège, encerclée par un cordon de soldat allemands ; le téléphone a été coupé, les trains et cars bloqués ; la ville est complètement isolée du reste du monde. Des patrouilles, conduites par des miliciens, parcourent la cité et raflent sans discernement tous les hommes et jeunes gens rencontrés dans les rues.

Les SS font irruption au collège, rassemblent tous les élèves et finalement ne gardent que ceux qui sont âgés de 17 ans et plus, avec deux professeurs.

Au total, 138 hommes et jeunes gens de 17 et 43 ans, dont un jeune abbé, l'adjoint au maire, M. Allants, et le Capitaine de gendarmerie, sont emmenés à Bourg, puis dirigés sur Compiègne et finalement internés comme terroristes au camp de Weimar.

Au cours de cette même journée du 14 Décembre, une autre personnalité de Nantua, le Docteur Mercier, 36 ans, marié, père de quatre enfants, était arrêté, conduit sur la route de Seignes et fusillé. Son corps, troué de sept balles, est retrouvé quelques heures après par des passants.

Le 10 Février 1944 : Les Allemands reviennent et opèrent cette fois d'après des listes qu'ils possèdent. Ils arrêtent une quarantaine de personnes et finalement en gardent 28, dont l'ancien maire qui prennent, comme les précédentes, la route de l'exil.

A signaler que dans toutes les maisons visitées le pillage est de règle : les postes de T.S.F., l'argent, les bijoux, sont volés.

Le 22 Février, nouvelle descente de troupes allemandes qui incendient des fermes des montagnes voisines, susceptibles de servir de refuge aux gars du maquis.

Dans la matinée du samedi 1^{er} avril, sur la route de Nantua à Bellegarde (près du lac de Sylan), un jeune homme circulait : un maquillard ?... peut-être.

Les Allemands vinrent à passer. Rafale de mitraillette : le jeune tombe, blessé à la jambe.

Ramené à la Feldgendarmerie de la Cluse, il est contraint de marcher, de se traîner plutôt, malgré sa jambe brisée. Soumis à la torture, il a refusé de parler. **Oyonnax :**

Le 12 Décembre 1943, deux voitures allemandes arrivent dans la ville, portant des policiers de la Gestapo en civil et des soldats S.S., ceux qu'on appelle « Les Tueurs », de sinistre réputation.

Trois personnalités sont arrêtées : le maire démissionnaire, M. Maréchal, 60 ans, directeur d'usine ; le nou-M. Santhonax, 56 ans fabricant, et M. Rochet, 55 ans, industriel.

Les deux premiers sont emmenés en dehors de la ville, route de Dortan, et fusillés. Leurs corps sont abandonnés au bord du chemin. Le même sort est réservé au 3^e, mais son exécution a lieu à la sortie sud de la ville sur la route de Martignat.

Trois autres personnes qui étaient également recherchées, ont réussi à fuir.

Le 11 Février 1944 : C'est le jour de la grande rafle.

De même qu'à Nantua, la ville est encerclée avant le réveil. Des équipes composées de miliciens et d'Allemands fouillent les maisons.

Comme à Nantua le lendemain, on arrête sans discernement les hommes de tous âges rencontrés dans la rue. 200 sont emmenés dans un local, ou ils demeurent jusqu'à 17 heures. 28 sont gardés, embarqués en camion et dirigés sur Montluc, Compiègne... puis l'exil.

Brénod

Brénod est une petite bourgade du plateau de Retord, chef-lieu de canton qui compte 600 habitants.

Pendant une semaine, du 6 au 13 Février 1944, le village est mis en état de siège, coupé de toutes communications avec l'extérieur. Interdiction absolue de quitter sa maison, impossibilité de rentrer chez soi si on est dehors.

Tous les hommes sont convoqués à la salle des fêtes où ils demeurent 2 jours enfermés, sans nourriture, et sans relations avec l'extérieur. Pendant ce temps les incendies sont allumés un peu partout ; quinze maisons sont la proie des flammes : celle du notaire Pélisson (représentant de la Croix-Rouge), du Boulanger Nestor Carrier, du boucher-hôtelier Guy, des garagistes Tardy et Folley, de plusieurs cultivateurs.

Avant d'incendier ces maisons, les Allemands se livrent au pillage, enlevant l'argent et les valeurs.

Quand les vandales ne peuvent pas mettre la main sur les économies, ils invitent les habitants à sauver ce qu'ils ont de précieux... mais à la sortie, on les dépouille de ce qu'ils tentent d'emporter.

22 hommes sont définitivement arrêtés et emmenés, ainsi que l'instituteur

Morand et trois gendarmes, dont un était malade au lit.

On connaît, à Brénod, le dénonciateur odieux, le responsable de ces malheurs.

Il y a quelques mois, un nommé Avon, se disant Suisse-Allemand, était venu s'installer à la ferme de la Vézéronce, plateau de Retord. Situation misérable : il n'a même pas les meubles les plus indispensables ; le fermier précédent lui abandonne quelques grabats pour coucher sa famille. Mais bientôt quelques jours avant ces incidents, Avon et les siens viennent vivre à Brénod comme touristes...

Il se trouve parmi les Allemands, révoquer au poing, et dirige les arrestations le 6 Février. Il disparaît ensuite avec eux.

Le Petit Abergement :

Les deux frères Berne sont fusillés après avoir été frappés de coups de poing et de coups de pied devant l'église ; leur sœur est emmenée.

Le sinistre Avon est encore là, le dénonciateur, il assiste à l'exécution.

La Cluse :

10 Février 1944 : La Cluse est à 3 kms de Nantua. Deux maisons y sont incendiées à coups de grenades, une autre (magasin Casino) est détruite intérioriquement à la bombe.

Les Allemands exigent la livraison de tous les postes de T.S.F. de la ville. **Corlier : (120 habitants).**

Le lundi 7 Février 1944, un détachement de 150 Allemands, avec quelques civils (miliciens ?... gestapo ?...) fait irruption dans le petit village. Sur un chemin, une jeune homme Vital René, 23 ans, et un gosse de 15 ans, Bernard Archur, conduisent une vache à la corde. Les soldats leur tirent dessus : René Vital est tué en se sauvant, le jeune Bernard lève les bras et se laisse capturer. Cela ne l'empêchera pas d'être fusillé lui-même dans la soirée.

Dans le village, tous les hommes sont arrêtés et conduits à l'Hôtel : cinq d'entre eux sont gardés, roués de coups puis fusillés à 13 heures dans un pré voisin.

Ces malheureuses victimes sont :
TURC François, Hôtelier, 62 ans.
TURC Henri, Cultivateur, 51 ans.
GROBAS César, Epicier, 54 ans.
ESCARDE Albert, Scieur, 49 ans.
JUHEM Joseph, Cordonnier, 55 ans.

En tout sept victimes.
Pendant ce temps les maisons sont livrées, au pillage, surtout celles appartenant aux victimes : bétail, linge, meubles, provisions, saloirs, bijoux, postes de T.S.F., graines... tout est ramassé.

Puis les incendies sont allumés : 8 maisons sont la proie des flammes.

La veuve de l'épicier Grobas pénètre dans la maison en flammes et essaie de sauver son argent : un Allemand lui arrache son sac et le rejette dans le brasier.

A noter que les familles n'ont pu rentrer en possession des corps des victimes sans l'autorisation des Allemands : la neige, s'étant mise à tomber les empêchait... et ce n'est que 2 jours plus tard qu'on peut aller les relever.

Izernore : (300 habitants) mêmes dates.

La maison du maire est incendiée, ainsi que la fromagerie qui avait vendu du lait au maquis voisin, et le grand hangar communal qui abritait le matériel aratoire des habitants du village.

Un jeune homme de 23 ans est fusillé. **Aranc** (500 habitants) mêmes dates.

Une maison est bombardée ; un pauvre aveugle de 55 ans, M. Mingasson est fusillé : son corps n'est retrouvé que 15 jours plus tard. Onze jeunes gens dont l'instituteur sont arrêtés et emmenés **Mongrifont** : (hameau de 80 habitants) mêmes dates.

Le fromager Prost est arrêté et fusillé le 8 Février 1944 son corps à moitié dévoré par les rats, n'est retrouvé que le 1^{er} Avril.

Le même jour, à minuit, l'adjoint Chavaut Marius, 48 ans est arraché de son lit et fusillé : il était veuf et père de 6 enfants. Son fils aîné, 23 ans, est condamné à mort... mais il est en fuite et sa tête est mise à prix pour 100.000 frs.

Deux maisons sont incendiées : la fromagerie et la cure.

Evoiges : (300 habitants) mêmes dates.

Cinq maisons sont incendiées, cinq personnes fusillées. Ce sont :

Jacquemet, maire 60 ans — Font, 22 ans — Carrel, Cantonnier, 30 ans — X dit l'Aristide, 45 ans — un jeune homme 25 ans.

A noter ce raffinement de sauvagerie des reîtres qui font l'admiration de Philippe Henriot : le maire Jacquemet était arrêté, on fait brûler sa maison sous ses yeux, on augmente le supplice en lui tirant d'abord une balle dans la cuisse, puis un peu plus tard une autre dans le ventre, enfin on l'achève d'une dernière dans la tête.

Bésinas (hameau de Aranc : 200 habitants) mêmes dates.

Un homme est une femme sont fusillés :

Morrier, cultivateur, 45 ans — Oraison, cultivatrice, 65 ans, assommée à coups de cross, puis achevée d'une balle, pour s'être opposée au vol de ses économies.

Le fils de Mme Oraison, 30 ans, est arrêté et emmené.

Deux maisons sont incendiées, on a reconnu le milicien français qui conduisit les allemands.

Ferme de la Montagne : (Commune de l'Abergement de Varey).

... 8 Février : 24 jeunes gens du maquis se replient sur cette ferme, poursuivis par les Boches. Ceux-ci les suivent à la trace dans la neige.

Le fermier surpris dans la cour en train de scier du bois, est abattu sur place. Les jeunes, barricadés dans la ferme,

se défendent.

3 Allemands sont tués, dont l'officier qui commande le détachement.

La fermière et ses 2 enfants s'échappent.

Les jeunes s'enfuient ensuite à travers les champs, mais ils servent de cible aux Allemands déchainés. La ferme est incendiée trois jeunes restent dans les flammes et sont brûlés vifs : on retrouve leurs corps enlacés dans la mort.

* Deux mois plus tard, 9 autres cadavres sont retrouvés dans la montagne, 9 gars mort sans doute des suites de leurs blessures.

Hauteville :

5 au 10 Février 1944 : Hauteville, située sur un plateau de 815 m. d'altitude, est une localité qui tire son importance des nombreux sanatoriums dans lesquels des milliers de malades du poumon sont soignés.

Mais la civilisation teutonne, qui a la prétention de servir d'exemple à toute l'Europe, ne respecte même pas ceux qui souffrent. 17 arrestations sont opérées parmi la population ; une trentaine de femmes juives, en traitement dans les sanas, sont emmenées, ainsi que le père Jésuite, Directeur de la maison de cure du Clergé.

Des jeunes gens, employés d'un sanas qui quittaient leur travail, sont blessés, l'un très grièvement.

Les Allymes : (hameau d'Ambérieu : 50 habitants.)

L'instituteur Salloz, 37 ans, accompagnait ses élèves qui sortaient de l'école : un camion Allemand passe à ce moment, s'arrête, saisit l'instituteur et l'emmena.

Saint-Rambert en Bugey :

Le 5 Février, un jeune juif polonais de 19 ans est arrêté, emmené au Nouvel Hotel, torturé puis fusillé dans la nuit sans autre raison que sa nationalité et sa religion.

La bonne du Nouvel-Hotel qui occupe une chambre voisine, s'évanouit en entendant les cris de torture.

Le 5 Février également, arrestation de l'adjutant de gendarmerie Bertrand ; le lendemain, c'est le tour des gendarmes Grillon et Rollet, tous sont dénoncés par la milice de St-Rambert comme Gaullistes.

Sur une liste dressée par un milicien et sans autre raison une quinzaine d'autres personnes, dont une femme, son arrêtés.

Et tout ce monde de brave gens prend la direction des géoles et des camps de concentration.

Cerdon :

Deux maisons incendiées.

Chartreuse de Meyriat :

Deux maisons incendiées : maison du garde forestier et maison du cantonnier.

Dernières nouvelles

A peine avions-nous terminé notre enquête sur les opérations de l'Ain qu'une attaque en règle de la région montagnaise Ain-Jura sema le désarroi et la terreur sur de nouvelles localités.

(12.000 hommes), les troupes Allemandes spécialisées venues de Haute-Savoie isolèrent en moins d'une heure la zone comprise entre St-Claude, Oyonnax, Bellegarde et la frontière Suisse. L'état de siège était immédiatement proclamé.

Du 7 au 19 Avril, rafles, pillages, incendies, tortures, meurtres et fusillades se multiplièrent sur tous le pays, débordant même dans des localités avoisinantes qui n'étaient pas occupées primitivement. La place nous manque pour donner dans ce numéro tous les détails sur les innombrables crimes perpétrés par la Gestapo et les SS, dont l'horreur indigna jusqu'aux soldats Allemands dont certains n'hésitèrent pas à manifester leur écœurement d'avoir à accomplir une telle besogne. A titre d'indication signalons que 400 fermes ou maisons ont été détruites ou incendiées. Dans la seule région intéressant le département du Jura 38 maires ont été déportés et 8 fusillés, certains après d'atroces tortures. A St-Claude 307 hommes et femmes ont été emmenés à Compiègne. Dans l'Ain certains villages ont été complètement rasés. Ici, on a retrouvé des cadavres affreusement mutilés, là on n'a retrouvé que les cendres des victimes brûlées après avoir été abattues.

A Oyonnax tous les hommes ont été rafles dans les cafés ou dans la rue : ils sont tassés dans les cours des écoles. Des miliciens en armes revêtus de l'uniforme des Waffen SS et des SS à la sinistre tête de mort (les « tuours ») vérifient les identités. On garde les jeunes sans distinction, et aussi des autres, dont la tête ne plait pas.

On amènera plus tard les pauvres gens, hommes et femmes dont les villages ont été ravagés par les incendies.

C'est dans les quelques 200 personnes incarcérées que ces messieurs puiseront pour la torture, la fusillade ou le départ en Allemagne.

Dans notre prochain numéro nous donnerons des détails précis sur toutes les atrocités commises par des brutes qui se prétendent les champions de la civilisation européenne.

Faut-il tirer la conclusion de ces abominables atrocités. La plupart de ces actes de répression brutale ont pour cause des imprudences, des commérages, parfois des dénonciations anonymes.

On assomme, on tue... au petit bonheur, sur de vagues indications d'un misérable français aveuglé par la haine... puis ces assassins s'aperçoivent qu'ils se sont trompés, comme ce fut le cas d'un pauvre homme de St-Martin du Frêne (Ain) qui est alité depuis trois mois et

qui sans doute ne recouvrera pas ses esprits.

Mais surtout... soyez prudents. Jeunes du maquis, vous êtes braves ; tout le monde le sait et vous le montrez quand il le faut... Mais vous avez des défauts de votre âge : vous êtes frondeurs et insouciant. Pourquoi venir en plein jour au ravitaillement dans les villages dans des tenues qui permettent de vous identifier ? Pourquoi fréquenter sans retenue le meilleurs de nos amis : ne savez-vous pas que vous les compromettez et que vous attirez sur eux la répression la plus sauvage ? Avez-vous pensé que cet homme qui vous accueille, vous ravitaillera, vous renseigne parfois sur les dangers que vous courez, a une femme et des enfants ?

Nous savons bien que s'il le fallait, vous vous battrais courageusement pour le défendre. Mais vous ne serez pas là quand il le faudra.

Alors nous vous en conjurons : soyez disciplinés, ne vous montrez pas, soyez discrets dans vos manifestations et vos relations.

Vous ehleverais ainsi à l'ennemi le prétexte de ces assassinats et de ces incendies. C'est votre sécurité, votre vie et celle de vos amis qui sont en jeu. Ménagez-les pour le grand jour : la France et la Révolution en auront besoin.

SOLIDARITE DANS LA RESISTANCE

Le peuple français donne présentement au monde un grand exemple d'héroïsme, d'un héroïsme bien plus difficile que celui qui anime le combattant lancé dans le feu de l'action guerrière.

Il consiste à savoir attendre, à subir les pires violences, à souffrir en silence les plus affreuses tortures physiques et morales, à encaisser les coups sans pouvoir en donner...

Mais la plus grande abnégation du Patriote est de laisser les siens sans soutien.

Quand le père se bat, risque sa liberté et sa vie, de fois son cœur se serre en songeant à ce qu'ils deviendraient s'il disparaissait. Et quand le malheur s'est abattu sur lui, quand il est arrêté, condamné, quelle douleur le travaille à cette pensée.

Fraternité, Solidarité : ce sont des mots qui résonnent doucement dans son cœur et le soutiennent dans son épreuve. Il met en eux tout son espoir et par la pensée vous légue le devoir sacré de veiller sur sa nichée ou sur sa vieille mère.

Ami lecteur, as-tu pensé à ce devoir qui t'appelle avec la voie des héros de notre cause ?

Il y a autour de toi des foyers où manque la présence du père. Il est parti au maquis pour que son travail n'augmente pas le potentiel industriel de guerre de l'ennemi. Il a été arrêté comme membre actif de la Résistance, et il est

en fuite devant les sbires de Vichy. Il a été assassiné dans une des cruelles rencontres avec l'ennemi ou fusillé par lui. La femme est seule, le jardin est à faire pour que demain il y ait un peu de légumes à la maison, les champs de ce cultivateur absent attendent un coup de labour... Va aider cette mère : offre-lui quelques-unes de tes heures de loisir... Il faudrait aux enfants un peu de ravitaillement complémentaire : porte-leur quelques œufs, un peu de gaufres, de farine, de lard, que tu prélèveras sur tes provisions personnelles.

Mais vous, commerçants, vigneron ou agriculteurs aisés, que l'extraordinaire prospérité de vos affaires a favorisés pensez à notre Service Social et restituez à la misère une partie de cet argent que l'injustice du temps présent a jeté dans vos caisses.

Un jour il faudra rendre des comptes car nous voulons que cette guerre aboutisse à la mort de l'injustice sociale. Il faut que finisse la tragique comédie : tout pour les uns, la misère pour les autres.

Aujourd'hui votre conscience doit vous dicter votre devoir. Votre nuit du 4 Août arrive : un jour il sera parlé des privilèges de la fortune. Montrez que vous savez être autre chose que de tristes profiteurs : faites spontanément et élargement le geste qui fera pardonner votre aisance acquise au cours de la tourmente. Que vos sentiments patriotiques ne se limitent pas à écouter, les pieds dans vos pantoufles, la radio de Londres ou d'Alger.

NOS VILLAGES MARTYRS

SAINT-DIDIER (Jura)

Le 21 Avril dernier 2 chefs de la Gestapo de Lons-le-Saunier circulaient en voiture dans les environs de la ville pour obtenir des renseignements. Arrivés au village de St-Didier, ils visitèrent les maisons sous prétexte de ravitaillement lorsque d'une voiture sautèrent plusieurs hommes armés qui tuèrent les 2 bandits et les emmenèrent avec eux.

Aucun habitant de St-Didier n'avait participé à cette opération, qu'importe. Le 25 Avril 11 maisons du village étaient la proie des flammes et 5 personnes dont le maire étaient fusillées, certains après d'horribles tortures. Tout le bétail a été emmené.

LARIVOIRE (Jura)

8 Avril : sur les 34 maisons que comportent cette localité 28 ont été détruites par les boches. Le maire M. Perrin a été fusillé. Malgré cela, tous les habitants sont revenus au pays et logent dans les 6 maisons épargnées (l'une d'elle en abrite 29). Un esprit de solidarité magnifique anime tous les habitants. On fait la soupe en commun et les moins éprouvés par les hordes d'Attila !... partagent avec les autres.

SIEGES (Jura)

11 Avril : A l'exception de 3 maisons tout le village a été incendié. Une femme qui s'était écriée « quelle horreur » fut frappée par un SS à coups de pied dans le ventre. Elle ne pouvait plus marcher.

Tous les hommes et femmes et un enfant de 15 ans furent rassemblés et emmenés à Oyonnax.

Il ne restait plus au village que les vieillards et les enfants en bas âge, ceux-ci privés de leur mère. Une femme mourante fut sortie de sa maison et laissée sans soins en plein champ couchée sur un matelas. Un vieillard de 80 ans M. Boitet a été retrouvé carbonisé dans la maison.

COMMENT ILS OPERENT :

1) A ALIEZE (Jura) 10 jeunes du maquis furent attaqués par un nombre imposant de boches. Ils se défendirent, 7 d'entre eux furent tués, les 3 autres à bout de munitions jetèrent leurs armes ils furent immédiatement abattus. Les 10 corps furent mis en tas, arrosés d'essence puis brûlés. On ne retrouva que des cendres.

2) AU PONT DE LA PILE : Jeunes Français lisez attentivement ce qui suit : cela vous édifiera sur le crédit que vous devez accorder aux promesses de M. Philippe Henriot.

Dans une ferme près du Pont de la Pile 13 jeunes gens sont couchés, 13 réfractaires sans armes. La veille ils étaient passé à St-Cristophe. Conduits par un milicien les Allemands et des civils (miliciens sans doute) arrivent dans une ferme voisine. Après avoir menacé et brutalisé le fils aîné, ils obtiennent du cadet que celui-ci les conduise à l'endroit où gisent les réfractaires. Il est 6 h. du matin.

La maison est encerclée, un civil s'adresse aux Jeunes et leur déclare que s'ils se rendent sans défense il ne leur sera fait aucun mal. Onze sortent de la maison, deux restent cachés. Après une heure d'interrogatoire, (et quel interrogatoire ?) les malheureux sont alignés contre le mur et fusillés, la ferme est incendiée mais les 2 rescapés réussirent à s'enfuir. Les victimes avaient les reins brisés.

M. Henriot, vous adresse des appels pathétiques. « Si vous vous rendez sans armes il ne vous sera rien fait ». Vous savez maintenant, jeunes réfractaires ce que vous devez penser des promesses de Philippe II.

TRISTE BILAN :

Bilan des opérations allemandes (armée et gestapo) dans le Jura au cours du mois d'Avril.

465 arrestations dont 23 maintenues.
56 fusillés dont 36 identifiés.
126 maisons brûlées.

51. Journal clandestin « La Libre Comté » n°2 (page 4), le programme du Conseil National de la Résistance, mai 1944 (AD Jura Pr222)

**MESURES A APPLIQUER
DES LA LIBERATION du TERRITOIRE**

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des Mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N. R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération.

1) — Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle.

2) — Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration.

3) — Afin d'exiger la confiscation de biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine inaliénable.

4) — Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel,

- La pleine liberté de pensée et de conscience et d'expression.

- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'état, des puissances d'argent et des influences étrangères,

- la liberté d'association, de réunion et de manifestation,

- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance,

- le respect de la personne humaine,
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

5) — Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.

- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des états fascistes ;

- l'intensification de la production nationale, selon les lignes d'un plan arrêté par l'état après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et de grandes banques ;

- le développement et le soutien des coopératives de production d'achat et de vente, agricoles et artisanales ;

- le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;

b) sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

- un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

- la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

- la reconstruction dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale

- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants désintéressés et de l'état ;

- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciements, le rétablissement des délégués d'atelier ;

- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique des prix agricoles rémunérateurs améliorant et généralisant l'expérience de l'office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural

- une retraite aux vieux travailleurs leur permettant de finir dignement leurs jours ;

- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;

- c) une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales ;

- d) la possibilité effective pour les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctionnaires les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance, mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple, la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F. L.N. et de son président, le Général de Gaulle. En avant pour le combat. En avant pour la victoire afin que vive la FRANCE.

**LE CONSEIL NATIONAL
DE LA RESISTANCE.**

PETITES ANNONCES

Echangerais très haute situation, contre emploi de garde-champêtre.

Ecrire Pierre Laval, à Châtel-Guyon.

Maréchal de France cherche à permétrer avec caporal brésilien.

Ecrire P.P., boche restante, à Vichy (alliés).

TRES URGENT. Sommes acheteurs tous stocks de vieux pneus pour défense élastique.

Ecrire Adolphe, à Berlin, avec mention faire suivre.



La LIBRE COMTÉ

Organe Régional du Mouvement de la Libération Nationale
Un seul Chef: DE GAULLE — Une seule Lutte: Pour nos LIBERTES

*Comtois !
Rends-toi...
Nenni, ma foi ...*

LE DEUXIEME FRONT

— X —

Le deuxième front, si impatiemment attendu, a été créé dans la matinée du 6 Juin, date désormais mémorable.

La nouvelle que les opérations de débarquement avaient commencé a causé dans tout le pays un immense espoir.

Mais quelles inquiétudes chez les Patriotes pendant les premières heures.

C'est que chacun savait les difficultés de l'entreprise et qu'un échec serait une catastrophe. Que l'ennemi avait construit partout des ouvrages solides, puissamment armés, et qui seraient aprement défendus.

Ces inquiétudes furent heureusement de peu de durée. Bientôt en effet les informations diffusées nous apprirent en même temps le succès de la première phase de l'opération et son ampleur.

Et dès maintenant des constatations s'imposent qui nous donnent une confiance absolue dans l'issue favorable des combats, dans une victoire totale maintenant voir pas très éloigné.

C'est que la supériorité des Alliés dans tous les domaines s'est révélée formidable et leur a permis d'effectuer leurs débarquements sur un front d'environ 80 kms. à une distance de plus de 100 kms. de côtes anglaises, avec une facilité extrême, sans que l'ennemi ait pu les gêner sérieusement.

C'est que la marine allemande a été absolument inexistante. Ni les sous-marins, ni les vedettes rapides, ni les bâtiments légers, à défaut des cuirassés où croiseurs tous coulés ou hors d'usage, n'ont pu intervenir et entraver si peu que ce fût les opérations.

C'est que l'aviation allemande, naguère si orgueilleuse de sa force, n'a même pas pu tenter de s'opposer à l'aviation Anglo-Américaine qui devait cependant opérer à une distance considérable de ses bases.

Et l'on reste confondu devant l'ampleur des moyens utilisés :

Plus de 4000 navires de toutes sortes, depuis les petites embarcations de débar-

quement jusqu'aux puissants cuirassés ont pu traverser la Manche le premier jour sans qu'aucun navire de transport ait été coulé.

Environ Onze Mille avions ont soutenu l'opération, submergeant les batteries côtières allemandes sous des milliers de tonnes de bombes, interdisant à la Luftwaffe de prendre l'air.

Des divisions entières, avec tout leur matériel, ont été amenés sur notre sol par planeurs ou parachutés derrière les lignes ennemies, créant la confusion la plus extrême dans le mouvement des troupes allemandes. Près de 400.000 hommes débarqués en 4 jours.

Et immédiatement, sur tout le territoire, secondant ainsi admirablement l'action de nos Alliés les forces de la résistance sont entrées en action, retardant, paralysant les transports de troupes, s'emparant de points stratégiques, de nœuds ferroviaires, contrôlant des régions entières et obligeant l'ennemi à entreprendre des actions importantes contre des forces dont il avait sous estimé la valeur et le nombre.

Sur aucun point du territoire, les Allemands ne se sentent en sécurité. Partout on les sent inquiets, partout ils sont obligés de maintenir des forces importantes dont ils auraient cependant un si impérieux besoin pour tenter de défendre leur « ceinture inexpugnable ».

Aussi peut on avoir une confiance entière, absolue dans l'issue de la lutte.

Ces opérations ne sont qu'un début.

Bientôt, sur d'autres points, des opérations d'envergure au moins égale auront lieu. Les allemands le savent comme ils savent qu'ils ne pourront s'y opposer. Ils se savent battus et leur nervosité s'accroît. Le front russe a tout commence à s'animer et bientôt, accrochés de toutes parts, submergés sous l'avalanche, l'Allemagne nazie s'effondrera à jamais.

Sans doute, il y aura encore de dures épreuves à supporter et les destructions, les ruines et les deuils qui vont encore frapper notre pays.

Mais la victoire sera superbe et totale.

Les démocraties victorieuses écraseront à jamais les régimes de dictature et sauront créer la Société harmonieuse à laquelle tous les Peuples aspirent et qui leur fera oublier le cauchemar dans lequel ils sont plongés depuis des années.

SOUS LE REGNE DE PHILIPPE II..

Comment on vous renseigne :

Relevé dans la Croix du Jura du 29 Avril l'information suivante :

Thoiria : macabre découverte : cinq cadavres de jeunes gens ont été découverts au lieu dit « Sous les Gouttes », ces malheureux ont été tués d'une balle derrière la tête, et aucun papier n'a permis de les identifier. La veille, trois autos avaient été vues se dirigeant vers Meusis et des coups de feu avaient été entendus.

Voici la vérité :

Le 19 Avril dernier une camionnette de la Gestapo se rendait à Moirans pour y piller la succursale de la Fraternelle. Elle transportait 5 prisonniers de la région lédonienne, incarcérés à la caserne Bouffez par la Gestapo. En route la camionnette stationna aux environs de Meusis, les prisonniers furent trainés dans un bois puis fusillés. Après quoi les assassins se rendirent calmement à Moirans pour se livrer à leur besogne de pillage puis à une bombe effrénée.

Ce Journal est vôtre !

Collaborez à sa rédaction et à sa diffusion

Responsables régionaux et départementaux, Chefs de Secteurs, Chefs de maquis, nous vous convions tous à nous adresser de courtes et suggestives communications destinées à être publiées dans ces pages.

Il vous appartient d'en contrôler scrupuleusement l'exactitude, ce sera votre part de responsabilité.

Tous les Résistants, jeunes et vieux, hommes et femmes, doivent assurer la distribution de ces numéros.

Chaque exemplaire doit être lu par plusieurs personnes : faites circuler la Libre Comté autour de vous.

Tous à l'œuvre !!..



NUMERO 4

1^{er} JUILLET 1944



La LIBRE COMTÉ

Organe Régional du Mouvement de la Libération Nationale
Un seul Chef: DE GAULLE — Une seule Lutte: Pour nos LIBERTES

**Comtois !
Rends-toi...
Nenni, ma foi...**

AMIS LECTEURS !...

Le Numéro 4 de la « Libre Comté » vous sera peut-être distribué avant les trois précédents.

Ce retard est dû aux conditions difficiles dans lesquelles nous avons dû travailler pour éditer notre Journal.

NOTRE JOURNAL :

— X —

Nous vous avons expliqué la nécessité d'assurer à la Résistance une place prédominante dans la presse Française de demain.

Nous ne voulons pas que notre victoire et notre révolution soient gâchées.

Ce sont nous journaux qui nous permettront de réclamer le châtiement des coupables et d'exiger les réformes sociales qui s'imposent.

Grâce à nos journaux nous agissons efficacement sur l'opinion publique, nous l'éduquons et nous la dirigeons vers l'idéal qui nous est cher, pour lequel nous nous battons, pour lequel tant des nôtres sont tombés déjà.

Le sang versé ne doit pas l'être en vain. Forgeons dès maintenant l'outil qui nous permettra de parfaire notre victoire.

« La Libre Comté » sera pour les Franc-Comtois l'arme pacifique de demain.

Mais dès maintenant « La Libre Comté » est déjà une arme, au sens propre et simple du mot ; elle publie des consignes pour les Patriotes, dénonce les traîtres, soutient les enthousiastes, dirige les bonnes volontés.

C'est pourquoi nous attachons une grande importance à la mise sur pied immédiate de Comités de Presse cantonaux qui auront pour but d'enquêter sur les actions locales, de collecter des renseignements et de nous les adresser.

Nous faisons paraître « La Libre Com-

Vers la Libération

6 Juin 1944. A 8 h. 15 du matin (heure illégale) nous apprenons par Genève, de source allemande, que les Alliés ont débarqué en France. Encore un mensonge de la propagande nazie pensent la plupart. On attendra donc sans enthousiasme les informations de Londres à 9 h. 30.

9 heures 30. C'est bien vrai. Ils sont venus !.. Une émotion indiscible s'empare de nous, comme de tous ceux qui, depuis plus de trois ans ont lutté, dans les ténèbres, dans l'attente de la Libération.

Quatre années d'esclavage, arrestations, fusillades, déportations, tortures, supplices moyennageux, viols, incendies, pillages. Partout il fallait combattre un ennemi armé jusqu'aux dents et échapper par la ruse à tous les pièges qu'il tendait, à ses mouchards, à ses miliciens, à tous ceux que l'appât de quelques billets de mille avait transformé en traîtres. Il fallait échapper aussi à la curiosité des sympathisants dont les bavardages ont tant de fois aidé l'ennemi. Tout cela nous paraît effacé. On entre dans une lutte plus ouverte. La Résistance sort des ténèbres pour coopérer à l'œuvre de Libération et redonner à la FRANCE son vrai visage.

Depuis, quinze jours ont passé. Une partie de la France métropolitaine a été

effectivement libérée par les Alliés avec la coopération des Forces Françaises de l'Intérieur. Ces derniers ont l'honneur du communiqué du G.Q.G. Interallié. Partout, en Franche-Comté, les ordres de « guérilla » et de destruction des voies de communications ont été exécutés avec un enthousiasme qui gagnait les plus tièdes.

Les jours qui viendront seront lourds de sang, de larmes et de deuils. Il serait vain de croire que nous chasserons l'ennemi abhorré d'un coup de baguette magique. Le jour J est un mythe. Et les Jurasiens l'ont bien compris car ils sont entrés dans la bagarre sans plus attendre.

Derrière les pionniers de la première heure, derrière nos 50.000 martyrs et nos 500.000 prisonniers civils, tous les Français dignes de nom, vont se ranger pour hâter une Victoire qui est déjà une certitude.

Comtois, mes frères, notre province fut une des premières à refuser la trahison et le joug de Vichy. Vous répondrez en masse à notre appel. Même sans armes, hommes ou femmes vous pouvez nous aider par de multiples moyens.

Vous n'y faillirez pas et tous unis derrière notre Chef commun, le général DE GAULLE, nous chasserons à tout jamais les « Huns » et leurs complices et notre beau pays.

Haut les cœurs !... et en avant !...

REQUIN.

**Soyez prudents...
Soyez discrets...
Le silence est d'or
La parole est de plomb
Le plomb de
12 balles dans la peau**

Ce journal clandestin « La Libre Comté » est composé de 4 pages



LA VÉRITÉ

Organe du Parti Communiste du Haut-Jura

S'unir,
S'armer,
Se battre,
pour chasser
l'envahisseur

Adieu ROUZIER

Le Parti Communiste a perdu un militant de premier ordre avec notre camarade Rouzier. Dévoué jusqu'au sacrifice, il a consacré tout son temps à notre grand Parti, émanation des masses. Il a tout fait pour l'unité d'action contre l'envahisseur. Cet homme admirable fut un époux et un père incomparable comme en témoigne son épitaphe « Bon époux et tendre père ». C'est un tel homme qu'on traqua comme un fauve, qu'on abattit comme un chien et qu'on laissa exsangue sur le terrain pendant 10 heures. Lui qui travailla pour la France libre, pour notre grand Peuple s'en alla seul, laissant une veuve déchirée et deux orphelins. Quelle honte pour le régime! Mais qu'une telle mort est une belle page d'héroïsme.

Adieu Camarade Rouzier, toi qui fut admiré et estimé de tes adversaires mêmes, tu as emporté nos regrets, mais tu as fait germer des militants : Voilà ta plus belle récompense.

Peuple de France

Certains inconscients, beaucoup de gens apeurés prétendent que les atrocités nazies sont dues à l'action des patriotes. Il n'en est rien.

Ces actes de banditisme traduisent la volonté du Führer, maintes fois exprimée, de DETRUIRE LA FRANCE. Semer la terreur est un moyen de paralyser l'adversaire. Tu ne veux pas donner à l'ennemi la satisfaction de la réussite. Tu sens grandir ta haine à mesure que s'accumulent les horreurs de l'occupant.

Tous les régimes de dictature ont duré en répandant le sang. Comprends qu'il faut à tout prix se dresser tous, tout de suite, contre le Boche haï pour l'abattre.

« La grande revanche est proche » a dit le Général de Gaulle. Ceux qui cherchent à discréditer le maquis ou les organisations de Résistance se font les complices de la Gestapo.

Pour libérer la Patrie, il faut faire bloc contre Hitler et les collaborateurs. Que chaque Français rejoigne les organisations de Résistance, que partout dans les usines, les quartiers, les villages, se constituent les Milices Patriotiques!

Aux côtés des Alliés Russes, An-

glais, Américains, portons à l'ennemi le coup décisif.

Vive la France libre!

La victoire est proche

Hitler chancelle. Avec lui toute la meute des dirigeants nazis essaie de prolonger l'agonie. Les chefs de la Reichwehr veulent se débarrasser de la peste brune pour essayer d'arrêter l'hémorragie qui tue l'Allemagne et obtenir la paix au profit de la grande bourgeoisie. Mais peu importe aux hitlériens que leur pays soit mourant. En prolongeant la guerre ils prolongent leur domination, leurs profits et leur existence. Suprême tentative : Tout le pouvoir intérieur à Himmler le bourreau. On exécute les chefs militaires qui refusent de prêter serment de fidélité au Führer. On nomme à la hâte des chefs d'état-major du Parti. Mais le coup est porté.

Dans certaines villes de France, S. S. et soldats de la Wehrmacht se sont affrontés les armes à la main. Désormais le bloc puissant est fendu. Que surviennent d'autres revers, et ils surviendront, et l'antagonisme ira grandissant. Que le peuple allemand arrête sa chute à l'abîme : lui seul en a la possibilité. Qu'il se débarrasse de tout l'appareil nazi et de l'appareil militaire qui l'ont précipité dans le crime et la honte. Seul le peuple peut parler au nom de l'Allemagne. Nous le différencions des tueurs et des soudards. Cela ne lui enlève pas sa lourde responsabilité.

Pour porter à un régime de terreur et de sang le coup fatal, que tous les patriotes s'organisent dans la résistance. Qu'ils traquent sans arrêt les fauves qui désolent notre pays. Les signes avant-coureurs se manifestent. L'Hitlérisme ne résistera pas longtemps à la poussée des Alliés conjugués au soulèvement des peuples opprimés et à la désorganisation du 3^e Reich. Tous dans la lutte, la Victoire est proche!

Par ses luttes, ses sacrifices incessants, le peuple de France prend partie pour les grandes causes humaines, pour la raison.

La raison aujourd'hui, c'est la lutte de la France pour sa liberté, comme la raison c'est aussi, c'est plus que jamais la lutte pour l'affranchissement de l'homme.

Appel aux Français

Aux côtés du général de Gaulle, les Communistes luttent avec acharnement contre le Boche et l'ennemi intérieur. Déjà, plus de 60.000 des nôtres sont morts pour que la France vive. Nous sommes prêts aux sacrifices suprêmes. Mais la France ne peut être sauvée que par l'union dans la lutte de tous les Français. Nous voulons collaborer avec tous ceux qui aiment leurs pays par dessus tout, qui sont prêts à sacrifier leurs intérêts et leur vie à la cause sacrée de la libération.

Il faut abattre sans pitié tous les traîtres qui combattent à nos côtés : les délateurs, les miliciens, les agents de la Gestapo, et cela doit être avant tout l'œuvre de Français. Il n'est plus possible de tergiverser. TOUS au combat! Enrôlez-vous dans les rangs de la Résistance. Rejoignez nos groupes de Francs-Tireurs Partisans et les Maquis. Si chacun fait son devoir, les souffrances de notre pays seront abrégées. Un ciment puissant doit nous unir : l'Amour de la Patrie. Aux armes Citoyens! Sus à la soldatesque Allemande!

Vive la France!

Les collaborateurs, les miliciens, les agents de la Gestapo. Trois catégories de traîtres. Une seule peine : la mort.

Femmes Communistes

Une lourde tâche vous incombe : Lutter aux côtés des Patriotes. Vous devez être partout les premières parmi les Femmes françaises. Votre vie doit être un exemple d'énergie. Organisez les femmes pour donner une force à leur masse. Formulez leurs revendications. Faites-les se dresser contre les affameurs de Vichy qui réduisent le peuple à la famine et approvisionnent le marché noir. Organisez des collectes en faveur des victimes de la répression et des sinistrés toujours plus nombreux; faites recueillir les enfants de familles éprouvées. Soutenez par la propagande nos vaillants F. T. P. et les organisations de résistances. Faites agir les femmes sur leurs maris et leurs fils pour qu'ils s'enrolent.

Que votre courage, votre foi, galvanisent les patriotes. Songez, si vous faibliez, à notre admirable Danièle Casanova qui a donné sa vie pour que

vive la France ; songez aux femmes communistes qui, déportées par Hitler agonisent faute de nourriture et de soins.

Vous conquerez par l'exemple, en luttant au premier rang, la confiance de vos compagnes et vous les entraînez au combat. Elles sauront qu'à vos côtés, elles défendent leur personne, leur foyer, leurs enfants, leur époux, qu'elles contribuent à abrèger les souffrances de leurs chers prisonniers. Elles sauront qu'elles méritent leur émancipation, la liberté que leur accordera la IV^e République. Femmes communistes dites leur aussi qu'en défendant la France, en travaillant à la libération elles préparent à leurs enfants un avenir de liberté, de bien-être et de justice.

La situation exige des mesures de Salut Public. Pas de maquis de la procédure : Une justice prompte.

Avec nos francs-tireurs partisans

Nos pertes dans la région d'Oyonnax ont été lourdes. Malgré le courage dont firent preuve nos deux compagnies, l'armement insuffisant, la supériorité écrasante de l'ennemi ne permettait aucun espoir. A Dortan, des pertes sévères furent infligées aux Boches qui n'osèrent pénétrer à Oyonnax avant que la ville fût occupée par le sud. Ils se vengèrent en incendiant le bourg. Au col de la Lebe, près d'Hauteville, une compagnie F.T.P. accablée par le nombre et prise à revers dut décrocher. La 2^e Cie à moitié armée se battit avec courage mais ne put que retarder l'avance allemande en protégeant la retraite de l'Etat-Major.

Toujours aux points névralgiques les F.T.P. se sont révélés comme des troupes de choc éprouvées et méritent l'affection dont le peuple les entoure. Les Espagnols presque sans armes obligèrent l'armée formidable de Napoléon à la retraite, grâce à la tactique de guérilla. Nous demandons qu'on adopte cette tactique de harcèlement qui seule permet d'infliger des pertes sérieuses à une forte armée régulière avec un minimum de risques pour l'assaillant. Il faut tendre des embuscades avec de petits groupes disséminés, en liaison constante frappant comme la foudre et disparaissant aussitôt.

Les Boches ont passé là !...

Le 11 juillet, à Moirans, les Boches sont signalés. Le cri d'alarme vole de village en village. Les gars de la résistance sont là. Les Boches attaquent et ont des pertes. Furieux, il s'en prennent à la population. Vol, pillage et incendie. Pris à Brillat, sous le feu des mitrailleuses du maquis, leur rage ne connaît plus de bornes.

Un citoyen suisse Zinden Christian est sur leur passage. On le saisit ; il est jeté à

terre, torturé affreusement. Son corps sera retrouvé les yeux arrachés, les poignets coupés, une fourchette plantée dans une joue. 3 maisons sont incendiées à Brillat. Charchilla reçoit la visite des Huns : colonnes B, S et K. 9 maisons sont brûlées ; on pille, on tue 16 hommes de tout âge dans un champ d'orge. A Meussia, 3 incendies et 1 meurtre. Puis c'est Moirans : 27 maisons brûlées et deux viols dont l'un particulièrement odieux. Une jeune femme se défendant trop énergiquement contre trois soudards, l'un d'eux saisit son bébé âgé de quelques mois et menace de le jeter par la fenêtre et la pauvre mère est maltraitée. Villards d'Héria est pillé, une jeune fille échappe de justesse à un soudard.

4 obus sont envoyés sur le village de Grand Chatel. Moirans n'a pas assez souffert. Le surlendemain 4 avions le survolent dans la soirée et lâchent 4 bombes. Dégâts matériels importants ; la femme d'un gendarme est blessée grièvement et succombe ; l'adjutant de gendarmerie est sérieusement atteint mais se rétablira par la suite. Les avions mitraillent les civils qui fuient.

Coyrière, Coiserette, sont incendiés. A Désertin deux maisons sont brûlées et presque toutes les femmes sont violées. A Viry, 8 maisons sont brûlées et 4 femmes violées dont une de 74 ans.

A Roxna, la maison du maire est brûlée. Il échappe à la mort ainsi que sa famille, en se réfugiant dans les bois. Molinges est pillé et 3 maisons sont incendiées.

Dortan et Lavancia sont rasés complètement. A Dortan, une aveugle de 75 ans est violée par 5 bandits. St-Claude a vécu sous la terreur. La ville fut vidée de tous ses véhicules. L'Avenue Jean-Jaurès, la rue Pasteur, le Valèvre, la Capucine, la rue Christin et la rue du Collège furent pillées. Une vingtaine de femmes et jeunes filles furent violées.

Ces actes honteux sont perpétrés sciemment. Les bourreaux obéissent à une consigne stricte. Derrière eux c'est Hitler, c'est Himmler les « régénérateurs » de l'Europe qui ordonnent.

Il faut exterminer cette vermine qui éclipse en horreur les Barbares du Moyen Age.

La Milice

Cette formation de combat des trusts recrute les individus les plus tarés de la société, ceux qui redoutent la propriété et la justice sociale : maquereaux, voleurs, escrocs, arrivistes, assassins.

Ce ramassis, armé jusqu'aux dents, écume le pays aux côtés des Boches, torture, brûle, pille et tue.

La Milice rivalise de férocité avec la Gestapo. Un milicien doit être abattu sans jugement. C'est un être ignoble qui poignarde sa patrie.

Epuracion

Nous demandons aux chefs de la Résistance la plus grande vigilance. Des éléments troubles sont venus à la dernière heure se glisser dans les rangs des patriotes. Il faut les démasquer et les chasser. Commençons à veiller à

notre recrutement si nous voulons une France propre. Cette vigilance fortifiera la Résistance et lui conservera la confiance du peuple.

La France a assez de bons patriotes pour ne pas être réduite à enrôler des combinards et des arrivistes. Nous voulons qu'aucune distinction ne soit faite entre les patriotes. Mais il ne suffit pas de crier : « Vive la France » pour être Français. Ceux qui ont intrigué avec Vichy et se rallient à la dernière heure, ceux dont la moralité plus que douteuse écoeure les Français et discrédite notre mouvement doivent être écartés de nos organisations. La lutte que nous avons engagée est une épreuve de force. Il faut en sortir vainqueurs. L'ennemi est impitoyable, il pille, incendie, viole, torture et tue. Pardonner aux traîtres serait lâcheté et trahison.

Le Parti Communiste voit chaque jour s'accroître la quantité et la qualité de ses adhérents

Salut à nos morts

Le Parti Communiste, au nom du peuple de France, salue les héros de la Libération tombés au cours de combats mégalux. Les camarades ont bien mérité de la Patrie. Ils ont abandonné travail, famille, amis pour se consacrer à la lutte contre les bandits hitlériens. La mort les a frappés ; ils prennent rang dans la mémoire du peuple à côté de héros comme Péri, Sampaix, Semard, Mocquet, Danielle Casanova.

Camarades vous avez donné votre vie pour que la France devienne libre et heureuse. Nous jurons sur votre mémoire d'être dignes de vous et de faire triompher notre idéal de justice sociale. Adieu camarades, vive nos héros, vive la France nouvelle.

Informations de guerre

d'après le communiqué officiel

Les troupes Alliées viennent de produire un nouvel effort en s'emparant de plusieurs villes de la Côte d'Azur. Cannes est libérée, et les Anglo-Américains, soutenus par les troupes françaises d'Alger, se trouvent à 15 kilomètres de Toulon.

L'état se resserre chaque jour davantage sur les soldats du Führer ; sur le front de l'Ouest, les Alliés s'approchent de Paris. Orléans, Dreux, Chartres et Rambouillet sont libérées.

En Italie, Florence est aux mains des Alliés.

Sur le front de l'Est, l'avantage reste, sur tout le front, à l'armée Soviétique.

Dans les Savoies, le Maquis est maître de la situation et s'empare de Thonon, Evian, St-Julien-en-Genevois et de plusieurs points stratégiques importants.

55. Enquête pour l'attribution de la Médaille de la Reconnaissance française à un des rédacteurs du journal clandestin « Le Populaire » imprimé par la Fraternelle de Saint-Claude (AD Jura 247W847)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SOUS-PREFECTURE
4 OCT 1949
SAINT-CLAUDE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT DES RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX DU JURA

Poste de SAINT-CLAUDE A Saint-Claude Le 3 octobre 1949.

N° 405/R

L'Inspecteur Principal de Police Spéciale
ROUVEYROL,

à Monsieur le SOUS-PREFET , à SAINT-CLAUDE.

Objet: A/s du sieur LACROIX Louis , à Saint-Claude.
Référ: Votre communication n°2422-MM/CB , du 24 septembre 1949.

En réponse à votre communication citée en référence , concernant le sieur LACROIX Louis , publiciste à Saint-Claude , 37 Faubourg Marcel , proposé pour la Médaille de la reconnaissance Française , j'ai l'honneur de vous donner ci-après les résultats de l'enquête effectuée.

M. L A C R O I X Louis Marcel Henri , est né le 22 novembre 1894 à Saint-Claude (Jura). Il exerce la profession de publiciste (correspondant de la Franche-Comté Républicaine) et est domicilié à Saint-Claude , 37 Faubourg Marcel.

L'intéressé , ex-combattant de la guerre 1914/1918 , fit quatre années de services militaires et prit part aux opérations contre les allemands comme soldat au 47^{ème} Rgt. Artie. Il n'a pas de décorations , de citations ni de blessures.

M. LACROIX , bien connu à Saint-Claude , est conseiller municipal depuis 1919. Il a exercé les fonctions d'adjoint au maire de 1928 à 1947. Il est titulaire de la Médaille d'Honneur départementale et communale.

Durant l'occupation ce candidat se montra toujours favorable à la Résistance. Il participa au tirage du journal alors interdit "Le POPULAIRE" , qui avait lieu à l'Imprimerie de la Maison du Peuple à Saint-Claude , du novembre 1942 à avril 1944. C'est lui qui avait pour mission de diffuser cet organe dans tout le département. Il s'occupa également de la rédaction et la diffusion des tracts, contre l'occupant. Il a toujours été un membre très influent dans la région, pour le parti S.F.I.O.

C.N. 405 - Méd. I - Série 14 - L.500.000 - 6-47

Les Archives départementales du Jura ne conservent actuellement aucun exemplaire de ce journal dans ses fonds.

4 - Intimidations et menaces à l'encontre des collaborateurs

Si la plupart des messages de la Résistance cherchent à contrer la propagande vichyste ou allemande et à rallier les indécis à sa cause, d'autres cherchent au contraire à dissuader les collaborateurs de tout poil d'agir contre elle.

Les mesures d'intimidation prennent différentes formes. Elles vont des menaces d'une justice plus ou moins prochaine visant les collaborateurs en général par le biais d'affiches placardées dans les villages à des actions plus ciblées à l'encontre de personnes connues, ou simplement soupçonnées, pour leur engagement sans faille ou zélé dans les organisations vichystes comme la Légion Française des Combattants, ou leur proximité avec les autorités allemandes. Des inscriptions diverses, des croix gammées, des potences sont apposées à la peinture sur leur maison, des lettres d'avertissement nominatives leur sont adressées, voire des menaces de mort pour les plus irréductibles avant de passer aux actes, le mitraillage ou le plastiquage de la maison ou l'exécution sommaire. Mais la Résistance dénonce aussi les crimes commis par certains individus se réclamant faussement d'elle pour se livrer au banditisme ou aux règlements de compte, utilisés par la propagande pour tenter de la discréditer.

56. Menaces contre des membres de l'organisation vichyste la Légion française des combattants à Poligny, 13 mai 1942 (AD Jura 341W24)

Copie

LEGIONNAIRES !!!...

Légionnaires de tous poils, et au coeur sensible et tendre, gardez vos écœurements!!! non pour de pauvres boulangers qui font ce qu'ils peuvent, et qui n'ont que faire de votre sale besogne de mouchards à la solde du boche mais bien pour d'autres misères, "réelles" celle-là!!!
Fusillades et déportation en masse de nos frères!!!
Pillages et razzia de toutes sortes, de notre malheureux pays!!!... Humiliation, vexation de toutes sortes etc...
Qu'en pensez vous sales mouchards???

---A V I S---

Mouchards légionnaires un jour très proche vous aurez de nos nouvelles!!! sachez le bien une fois pour toutes!!! Vous allez trouver ici-après les initiales des noms de quelques uns de ces sales traîtres à têtes de laquais!!! Ils sont inscrits avec beaucoup d'autres au registre des comptes à régler. -Trop tard mes "Mignons" pour revenir à de meilleurs sentiments, les jeux sont faits il faudra payer!!!...

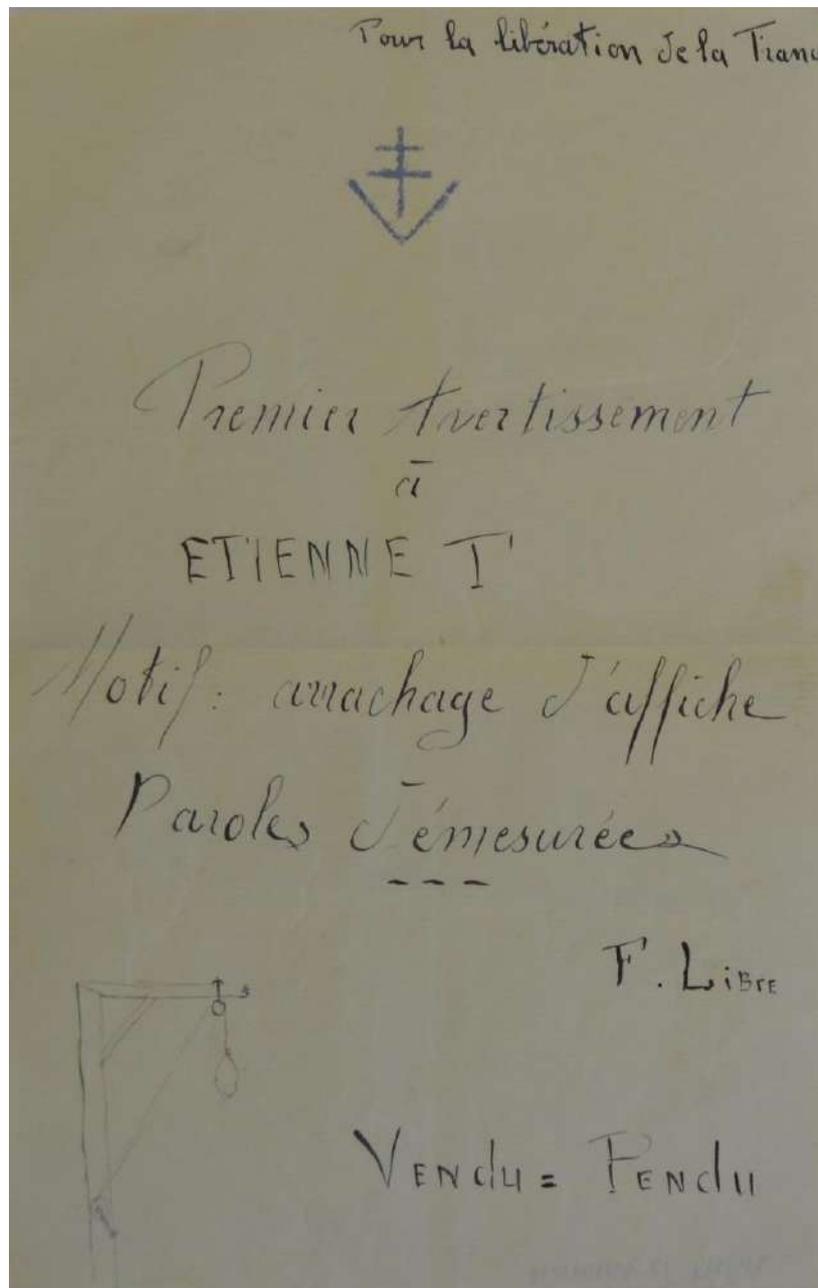
Commerce avec l'ennemi !!!...

L.M.- dit tremble au vent
G.A.- le scieur de log extra-boche
G... dit Q.Q. la radin
C.G.- dit G.de B. va de la
H.- dit le phylloxéra
G.E.- l'extra-lucide, embusqué de la dernière
G.L.- le malade imaginaire de celle-ci ou l'oracle
G.M.- femelle de la famille des passereaux
T.F.- l'embusqué sur tacot; de la dernière
P.P.- l'inspiré d'en haut, qui habite le bas
R.- l'homme qui a toujours de la ficelle dans ses poches propre à rien et bon à tout
E.M.- le racleur des fonds de tiroirs de la Légion
R.G.- l'Onésime Ballotin Polinois

Avec ça la France est sauvée !!!

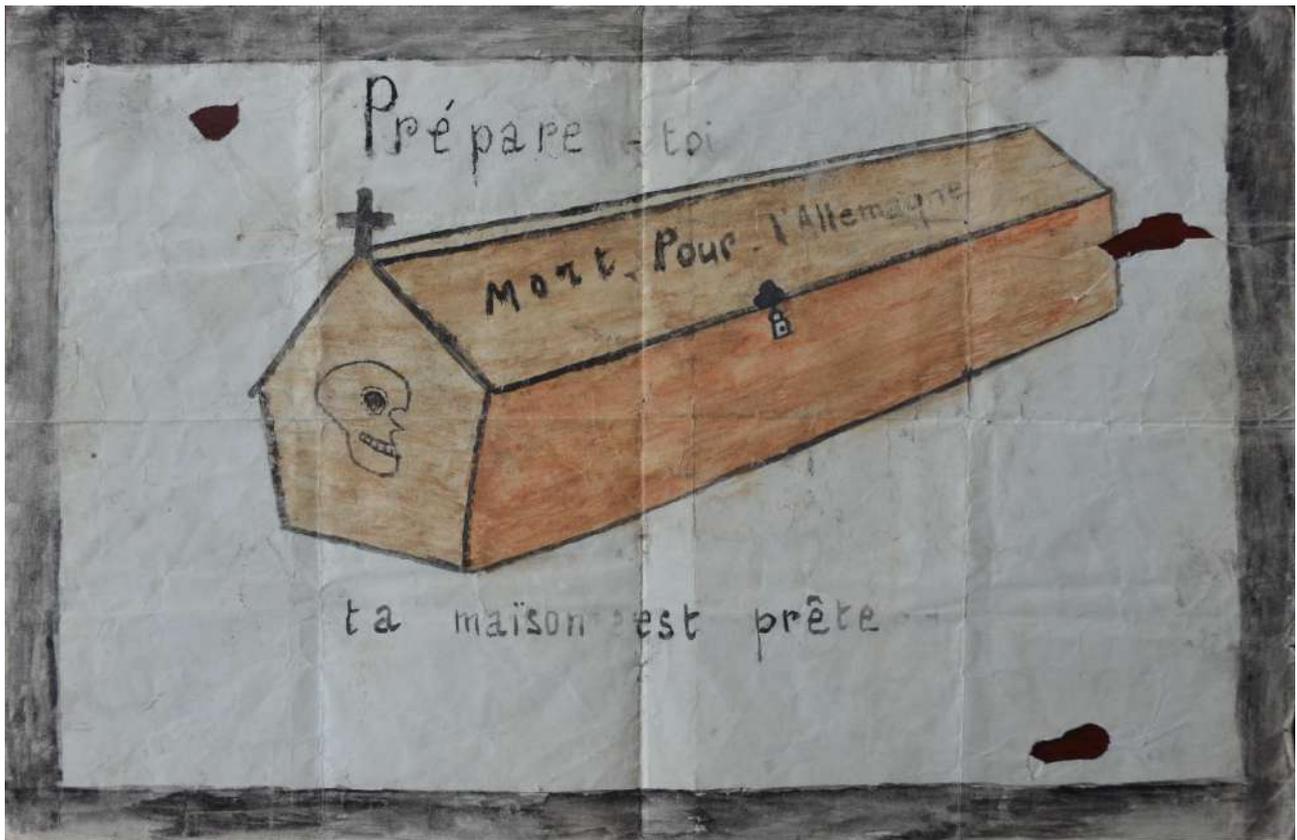
Copiez et faites circuler S.V.P.

57. Menaces de mort à l'encontre d'un collaborateur⁴ de Pont-de-Poitte, 10 août 1942 (AD Jura 341W26)

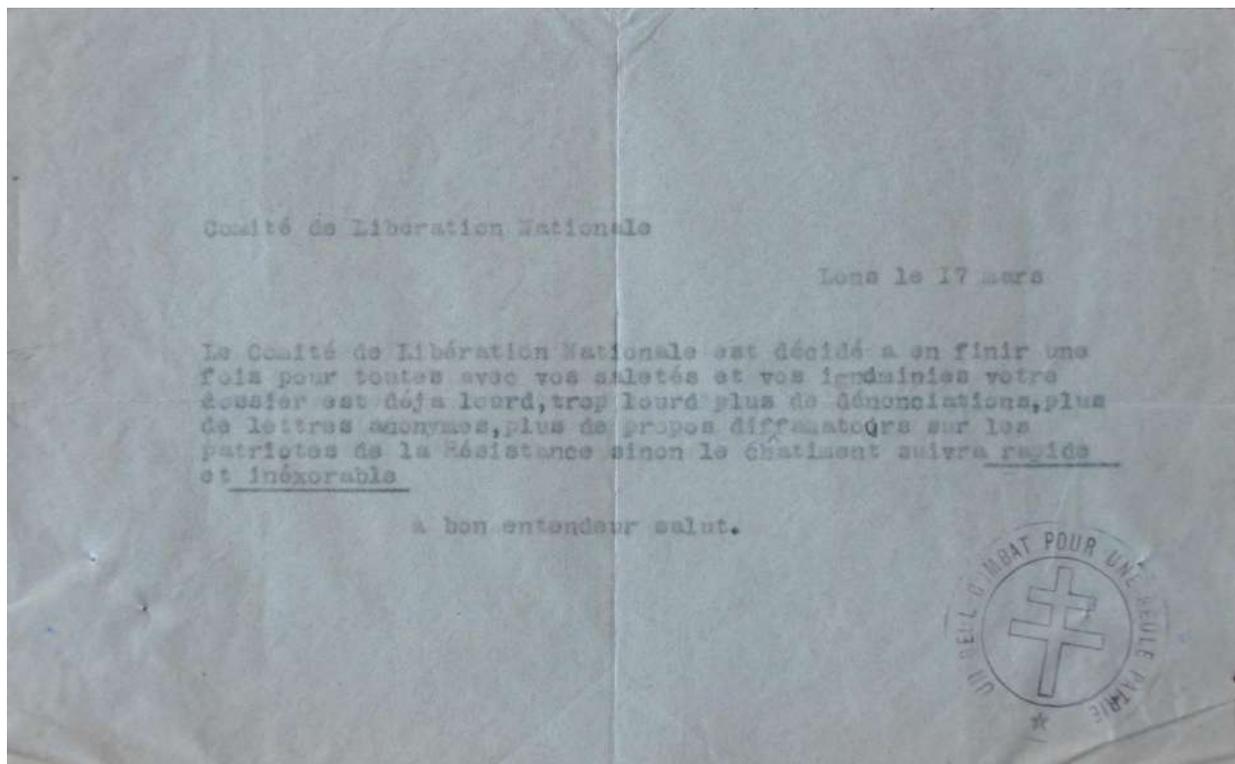


⁴ Ce document a été anonymisé pour sa publication

58. Menaces de mort à l'encontre d'un collaborateur de Maynal, 6 août 1943 (AD Jura 341W38)



59. Avertissement de la Résistance contre un collaborateur à Lons-le-Saunier, 17 mars 1944 (AD Jura 341W45)



60. Avertissement du mouvement "Combat" contre de fausses accusations à Beaufort, 28 septembre 1943 (AD Jura 341W42)

Forma : 250.174
Circulaire minist. **ROQUET DE**

MODELE N° 7 (ancien n° 10)
Art 292 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie

GENDARMERIE NATIONALE

COMPAGNIE
de Jura

SECTION
de Comp. le Baume

BRIGADE
de Beaufort

N° de la brigade 410
la section

Du 28 septembre 1943

PROCÈS-VERBAL
de renseignements
sur des écrits apposés
à Beaufort
signés
"Combat"

2- EXPÉDITION

Le 28 septembre 1943
à M. F. L... Commissaire de la République à Beaufort

En présence de M. le Commandant de Brigade

NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures.
L'emploi de termes imprécis peut être toléré pour les contraventions, infractions ou faits de contumace, etc., mais seulement lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers et sous réserve de la communication des autorités intéressées. Il n'est de même pour les arrestations d'individus de milieux déviants ou étonnés illégalement.

Paris, Nancy, Limoges,
Glorieux-Lacour, Imp. de la Gend.
G. 271 non tel.

Ce jourd'hui Vingt huit septembre mil neuf cent quarante trois
à onze heures 30

Nous, soussignés Champion Henri
et Girardou Eugène
gendarmes à Beaufort à la résidence de Beaufort département du Jura, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant au bureau de notre caserne, avons été avisés par M. Bion guide champêtre demeurant à Beaufort que deux lettres signées "Combat" et émanant du Comité de Libération Nationale, avaient été apposées l'une à la porte de la mairie une autre à la porte de la fromagerie et la troisième à la porte de la remise de M. Romand Paul. Nous sommes allés de suite sur les lieux et avons constaté que celle apposée à la porte de la mairie était lacérée et illisible, celle placée à la porte de M. Romand avait été décollée et enlevée seule subsistait celle de la fromagerie qui dactylographiée sur papier blanc contenait ceci :

Très important
Comité de Libération Nationale

"Le Comité tient à indiquer qu'il n'est pour rien dans les affiches récemment apposées à Beaufort donnant une liste de personnes à punir après la libération du territoire :

Les membres de la Libération Nationale forme une masse de plusieurs centaines de mille personnes venant de tous les milieux sociaux et politiques parfaitement organisés, ils connaissent tous leurs amis et ennemis.

Ils n'ont pas d'autres idéal que de libérer la Patrie et rétablir la France dans la plénitude de sa souveraineté.

Ils savent écarter et punir dans l'ordre et la justice tous ceux qui auront favorisé l'ennemi à quelque degré social qu'il appartienne.

Le Comité range dans ses ennemis : Tous ceux qui renseignent l'ennemi. Ceux qui par leurs fonctions aident aux mesures de répression et en général tous ceux qui apportent une aide quelconque à l'occupation, mais, agissant dans l'ordre et la discipline, ils n'approuvent pas les actes isolés quelque soit l'intention des auteurs ils connaissent parfaitement tous ses ennemis et ce n'est pas par des affiches qu'en temps opportun il s'en protégera.

Combat

Les passages soulignés ici s'étaient également dans l'origine. Procédant à une enquête avons recueilli ce qui suit :

Monsieur Biron, Pierre, 36 ans, garde champêtre de la commune de Beaufort, d^{nt} au dit lieu déclaré :

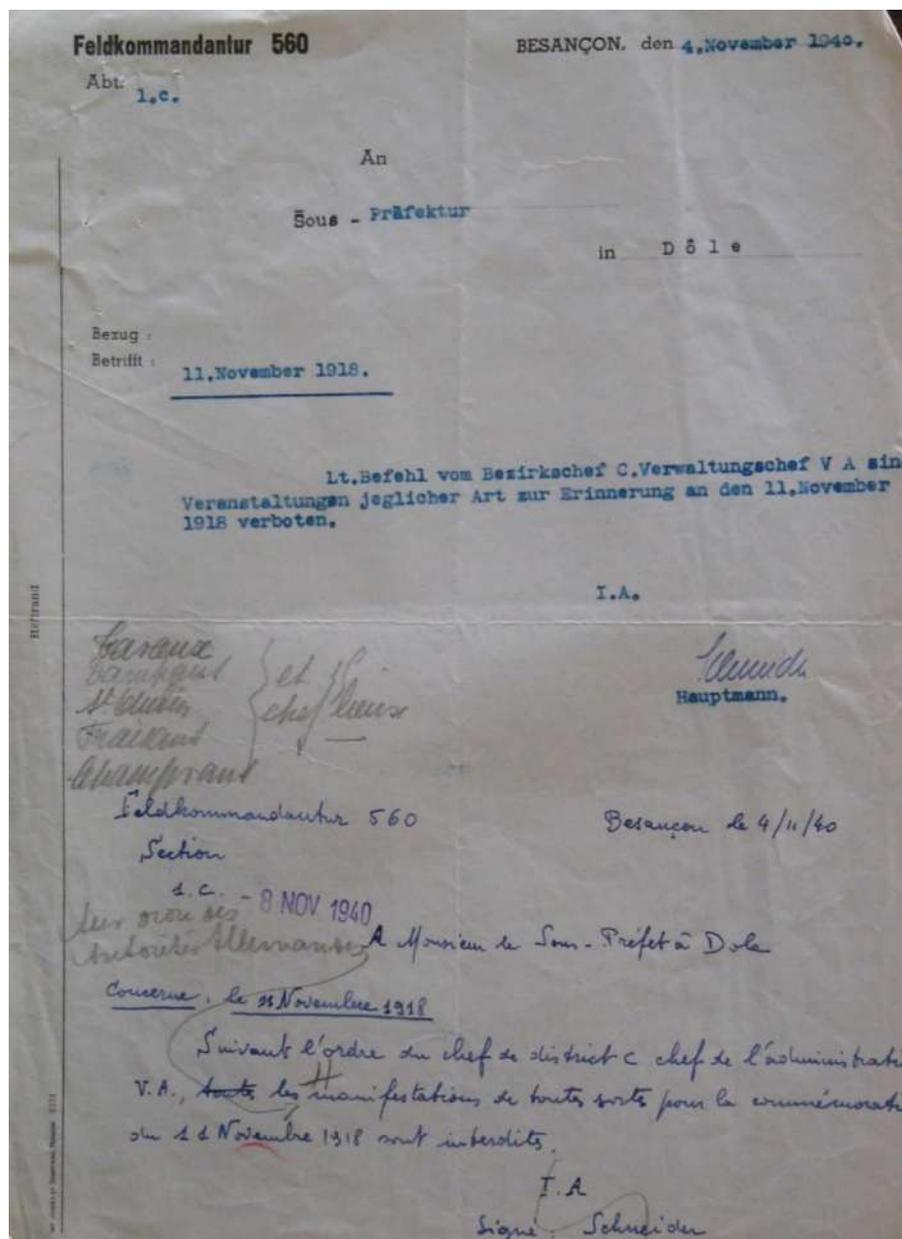
« J'ai vu hier vers 7 H³⁰ en me rendant en mairie j'ai vu collé sur la porte de celle-ci un papier dactylographié signé "Combat" disant que le Comité de Libération Nationale n'est pour rien dans les listes de personnes à punir affichées récemment. J'ignore complètement qui a apposé ces papiers, car il y en avait encore deux semblables l'une contre la porte de la fromagerie l'autre contre la porte de M^r Romand »

Lettre lue, lue et signée

III - Le contrôle et la répression par les autorités allemandes ou vichystes

Après leur victoire écrasante de juin 1940 qui lave définitivement la défaite de 1918 et l'humiliation du Traité de Versailles, les autorités allemandes interdisent les commémorations du 11 novembre 1918 dans la zone occupée et menacent les populations d'aggraver les conditions d'occupation (couvre-feu, restrictions supplémentaires au franchissement de la ligne de démarcation...) pour les dissuader de toutes formes de résistance. Pour ne pas indisposer les vainqueurs, les autorités de Vichy leur emboîtent le pas et interdisent à leur tour les manifestations patriotiques dans la zone libre. Des dépôts de gerbes discrets sont autorisés, mais le 1^{er} novembre, et le 11 novembre n'est pas chômé pour dissuader les velléités de rassemblements. Ces mesures n'empêchent pas le déroulement de plusieurs manifestations le 11 novembre qui conduisent les autorités de Vichy à mener des enquêtes et à arrêter plusieurs personnes soupçonnées d'y avoir participé. La répression se poursuit les années suivantes pour ces commémorations ainsi que pour toutes les activités marquant un soutien aux Alliés, au mouvement gaulliste ou à la Résistance en général. Les inscriptions sont effacées, les tracts scrupuleusement lacérés ou ramassés, les enquêtes et les perquisitions se multiplient, et quand elles aboutissent, bien secondées parfois par des dénonciations, leurs auteurs sont sévèrement condamnés.

62. Interdiction des commémorations du 11 novembre 1918 par les autorités allemandes, 4 novembre 1940 (AD Jura 72W99)



63. Avertissement des autorités allemandes au sujet des lettres « V » apposées sur les murs, Dole, 31 mars 1941 (AD Jura 72W99)

Mein Kommandantur 152 Dole le 31 Mars 1941

31 MARS 1941

A la Sous-Prefecture de Dole

Sur récitation du texte de radiodiffusion gaulliste d'Angleterre il a été apposé uniformément sur les murs de maisons dans les territoires occupés la lettre "V" (en abrégiation de Victoire) ~~La~~ L'autorité occupante est obligé de voir dans ce fait une provocation systématique. Je vous charge de faire le nécessaire dans le Jura occupé d'ici le 2.4.1941 à midi pour que ces signes aient disparus complètement. Un compte rendu d'exécution devra me parvenir.

Si des provocations de ce genre devaient se renouveler, la population devra compter avec des sanctions correspondantes.

Siège: Rebmans
Corbitaine court.

Transmis à

MM les commissaires de police	2
MM les chefs de Brigades de Gendarmerie	7
MM les lieutenants chefs lieu de Canton	15
	<hr/>
	24.-

avec prière de vouloir bien me faire parvenir un compte-rendu d'exécution par télégramme.

31 MARS 1941

Dole le 31 Mars 1941
Le Sous-Prefet

64. Avertissement à la population adressé par le Préfet du Doubs⁵, 2 avril 1941 (AD Jura 72W99)

AVIS à la PRESSE

Avertissement à la Population au sujet des inscriptions
provocatrices

A la suite de l'inscription par des enfants et des jeunes gens, de la lettre " V " sur les murs et façades des maisons, à l'instigation de la radio anglaise, les Autorités d'occupation ont fait savoir qu'ils considéraient cette action comme une provocation systématique et que dans le cas où des faits de cet ordre viendraient à se renouveler, la population civile devait s'attendre à des contre mesures sévères.

Le Préfet du Doubs invite la population à s'abstenir, à l'avenir, de gestes aussi inutiles que stupides, en demandant aux parents de faire comprendre à leurs enfants qui en sont généralement les auteurs, que ce sont des amusements inadmissibles qui risqueraient de se traduire par des sanctions pécuniaires ou autres qui frapperaient indistinctement la population.

A l'exemple de M. le Maréchal PÉTAIN, Chef de l'Etat, tous les français doivent faire preuve dans les circonstances actuelles, de la dignité et de la loyauté qui sont les seules attitudes conformes à la convention d'armistice que nous avons signée comme aux entretiens de Montoire s/Loire.

Besançon le 2. Avril 1941
Le Préfet du Doubs

René LINARES.

⁵ Le préfet du Doubs administre la partie Nord du Jura, coupée du reste du département par la ligne de démarcation.

66. Interdiction par Vichy des manifestations du 11 novembre 1942, 10 novembre 1942 (AD Jura 304W60)

Indications de transmission	PRÉFECTURE DU JURA	Réception à la Préfecture
Acheminé par : P.T.T.		Date : 10-11-42
N° postal :		Heure :
Date : 10-11-42	COPIE DE	Entrée N° : 1630-1631-
Départ } Heure : Lieu : Vichy	TÉLÉGRAMME OFFICIEL	1632.

TRES SECRE

Expéditeur : CHEF GOUVERNEMENT MINISTRE INTERIEUR
Destinataire : Préfets Régionaux et Préfets France zone libre.

Texte : N° I7418 : Renseignements surs permettent apprécier que dans plupart des départements et spécialement dans les grandes agglomérations un effort considérable sera fait pour provoquer manifestations le onze novembre.
Communiqué officiel va rappeler interdiction absolue toute manifestation.
Vous confirme précédentes instructions ordonnant répression immédiate tout attroupement et arrestations des contrevenants.
Sapeurs-pompiers doivent être placés effectivement sous les ordres autorités de police et éventuellement utilisés.

Au cas situation difficile envisagez utilisation gaz lacrymogènes. Si situation exceptionnelle n'hésitez pas à interdire ou limiter circulation afin rendre aux forces placées sous vos ordres entière maîtrise de la rue
Dans cette hypothèse faire clore toutes issues portes et fenêtres donnant sur la voie publique
Prévoyez d'ores et déjà dérogations à accorder pour vous servir pouvoirs sur état siège pour localement assurer fonctionnement services publics
Pour notification à la population au cas application cette mesure exceptionnelle devez prévoir affiches dont libellé sera complété suivant votre décision.

Vous précise que Gouvernement considère chaque préfet comme responsable de l'ordre dans son département sous autorité préfet régional chargé coordination et éventuellement répartition forces de police.
La mise en place immédiate et apparente d'un dispositif important de service d'ordre associant toutes les forces de police gendarmerie et éléments de l'armée ne doit laisser à quiconque aucun doute sur votre ferme volonté de ne tolérer aucun désordre
Ces dispositions demeureront en vigueur tant que vous n'aurez pas reçu du Gouvernement l'ordre de les rapporter.
Vous prie afin d'en faciliter l'exécution de veiller attentivement à situation matérielle et notamment ravitaillement des forces dont vous disposez.

IMP. M. DECLUME, LONS-LE-S. 843-42-5000 Co 170

67. Destitution du maire de Bletterans à la suite d'une cérémonie du 11 novembre 1942, 18 novembre 1946 (AD Jura 247W847)

J.L.I/S.J.

Le 18/11/1946

NOTE D'INFORMATION N° 5.066

OBJET : a/s. de M. CULAS Philibert (activité Résistance)

REFER : Lettre HG/HG n° 3766 Préfecture (Cabinet).

M. CULAS Philibert, né le 9 Mai 1868 à Bruailles (Saône et Loire) est décédé à l'hôpital de Lons-le-Saunier le 23 Mai 1945.

Ex-instituteur pendant de nombreuses années à Larnaud (Jura), il s'était retiré à Bletterans où il résida pendant une vingtaine d'années.

Très connu, apportant son dévouement bénévole en faveur des organisations syndicales et des gens du pays, il s'était attiré une grande estime, ce qui lui valut d'être élu conseiller d'arrondissement, puis conseiller général et maire de la commune de Bletterans.

Le 11 Novembre 1942, soupçonné d'avoir été l'organisateur ou le complice de la manifestation publique devant le Monument aux Morts de la commune de Bletterans où il avait déposé une gerbe de fleurs, il fut sanctionné par le Gouvernement de Vichy. En effet, destitué de ses fonctions de maire, il s'était vu assigné à résider à Bletterans jusqu'en fin 1944, date à laquelle il fut réintégré dans ses fonctions.

En ce qui concerne son activité dans la Résistance sous l'occupation, M. CULAS n'a pu apporter une aide active en raison de son âge et de la surveillance dont il était l'objet. Cependant, on est unanime à reconnaître que sympathisant envers les organismes de la Résistance, il apporta toujours son appui moral.

Fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre civil en 1931 et Officier d'Honneur de l'Instruction Publique, la conduite et la moralité de M. CULAS n'ont donné lieu à aucune critique.

Destinataires:

- M. le Préfet du Jura (Cab.)
- M. le Directeur départemental des Services de Police

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES SERVICES DE POLICE
DU JURA

N° 1271

Vu et Transmis à :

Monsieur le Préfet du

Jura (Cabinet)

LONS-LE-SAUNIER, le 19-11-46
Le Directeur Départemental des Services de Police du Jura

68. Télégramme du Ministère de l'Intérieur de Vichy invitant à réprimer toute manifestation pour la célébration du 18 juin 1943, 17 juin 1943 (AD Jura 304W25)

Indications de transmission Acheminé par : <u>P.T.T.</u> N° postal : <u>605044</u> Date : <u>15 h 10</u> Départ } Heure : <u>VICHY</u> } Lieu : _____	PRÉFECTURE DU JURA COPIE DE TÉLÉGRAMME OFFICIEL	Réception à la Préfecture Date : <u>17/6/43</u> Heure : <u>17 h 30</u> Entrée N° : <u>1021/Cab.</u>
--	---	--

Expéditeur : INTERIEUR POLICE CABINET
Destinataire : PREFETS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX ZONE LIBRE.

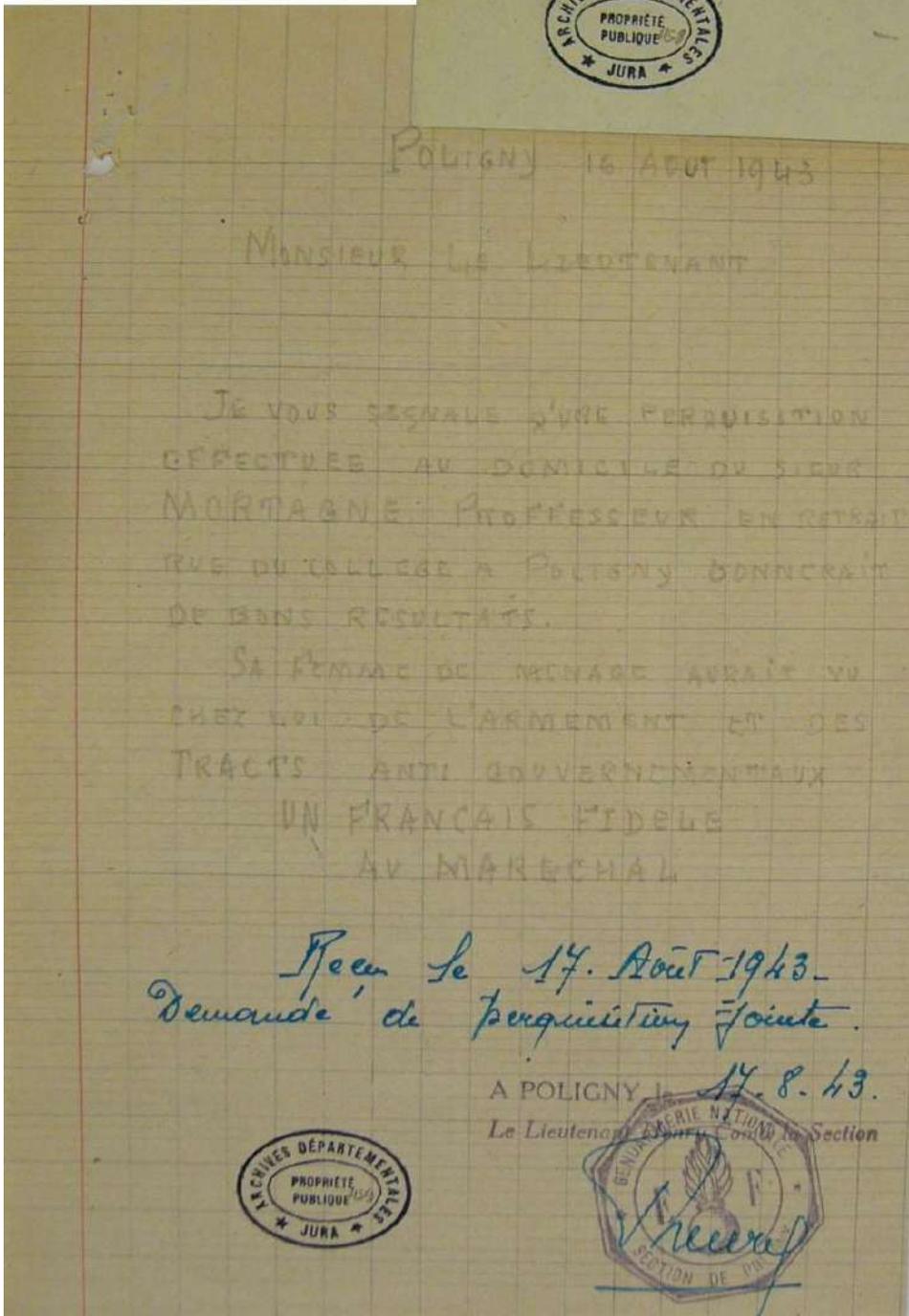
Texte : N° 7888 : Vous informe que poste radio ALGER a diffusé communiqué émanant Comité Français Libération invitation population à manifester demain vendredi 18 juin pour commémorer naissance mouvement libération. Toute latitude a été laissée à initiative locale aucune indication n'a été donnée sur forme que doit prendre cette manifestation ni sur heure où elle doit avoir lieu.

Il est cependant vraisemblable que 19 heures soit choisi comme heure et que manifestation prenne forme dépôt gerbe monuments aux morts.
Vous prie prendre toutes mesures utiles pour vous opposer énergiquement à toute tentative de manifestation de quelque nature qu'elle soit.

Texte déchiffré à Cabinet - Exécution à Cabinet.

IMP. M. DEGRANGE, LONS 17-A3-4000 Co 170

69. Lettre de dénonciation pour possession de tracts antigouvernementaux à Poligny, 16 août 1943 (AD Jura 331W51)



70. Procès-verbal d'une perquisition chez un particulier à Louhans, 16 avril 1943, (AD Jura 341 W37)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
INTENDANCE DE POLICE
DE LYON
SERVICE RÉGIONAL DE
POLICE JUDICIAIRE
N° A-927 P. J.

ÉTAT FRANÇAIS
PROCÈS-VERBAL

L'an mil neuf cent quarante trois
le seize Avril
Nous, Beyrand Roger, Commissaire
de Police Judiciaire à la 10^e Brigade de Police Judiciaire,
en résidence à Lyon, Officier de Police
Judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de l'Etat Français,

Continuant notre enquête entendons, le nommé
TEMPOREL Marie Amédée qui déclare:
Je me nomme:

TEMPOREL Marie Amédée, dit "TEMPO", je suis
né le 8 juillet 1909 à Lyon (3^e)
de feu Marie Amédée et de GUIGUE Céline. J'exerce
la profession de balancier. Je me suis marié le 10
novembre 1930 à Farges-les-Macons. J'ai deux enfants
J'ai mon certificat d'études primaires. Je suis de
la classe 1929 du recrutement de Macon. Je n'ai
jamais été condamné.

Je réside à Louhans depuis 11 ans. Jamais je
n'ai appartenu, ni avant ni après la guerre, à une
organisation politique quelle qu'elle soit. J'ai
seulement été membre de la Section Louhannaise de
la Libre Pensée.

Je ne puis vous préciser, ni le jour ni dans
quelles circonstances exactes, j'ai trouvé le tract
"LE FRANC TIREUR" Septembre 1942 N°11, que vous
avez trouvé à mon domicile au cours de la perqui-
sition. Je crois me souvenir qu'il y a quatre mois
environ, que je n'ai plus trouvé de tract. Celui que
vous avez trouvé est antérieur à cette date. J'avais
dû le trouver sous ma porte, comme il m'est arrivé
d'en trouver très fréquemment. Généralement je lis-
sais ces tracts et les détruisais par la suite;
c'est parce que je n'avais pas eu le temps de lire
le N° de "FRANC TIREUR" que vous avez trouvé, que
je l'avais conservé afin d'en prendre connais-
sance par la suite.

J'affirme sur l'honneur de pas appartenir
à une organisation ou mouvement politique clané
destin pouvant se livrer à une propagande ou tout
autre activité anti gouvernementale.
Lecture faite persiste et signe.

Le Commissaire de Police de Sures

OBJET
Menées Antinationales.

AFFAIRE c/TEMPOREL
Marie Amédée, 34 ans,
balancier demt à Lou-
hans, 1 Place des
Promenades.

M. J. 1014

71. Condamnation pour distribution de tracts gaullistes à Lons-le-Saunier, 9 janvier 1941 (AD Jura 304W49)

9 janvier 1941

N° 24/Cab

Le Préfet du Jura
à Monsieur le Préfet Régional
(Intendance de Police)
à LYON

Objet : Condamnation pour propagation de tracts gaullistes.
Références : Votre note du 16 octobre 1941 - D.M. N° 1186
du 30 septembre 1941 de M. le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général pour la Police,

Conformément aux instructions citées en référence,
j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les renseignements
d'état-civil concernant le nommé S T O U R M E , condamné à
4 mois de prison par le Tribunal Correctionnel de LONS-LE-
SAUNIER, en son audience du 24 décembre 1941 pour propagation
de tracts de nature à exercer une influence fâcheuse sur
l'esprit des populations.

Nom : S T O U R M E
Prénoms : Charles René,
Né le 18 septembre 1922
à Luxeuil-les-Bains (Hte-Saône)
de feu Georges
et de feu RIVIERE Renée,
Nationalité française,
Profession : teinturier,
Domicile : LONS-LE-SAUNIER, 24 avenue Aristide Briand.

Le Préfet,

Pour le Préfet du Jura,
Le Secrétaire Général délégué

72. Recherches menées par la Gendarmerie des Bouchoux pour récupérer des tracts largués par l'aviation britannique, 12 avril 1943 (AD Jura 304W129)

GENDARMERIE NATIONALE.

7ème Légion bis

Compagnie du Jura.

Section de Saint-Claude.

Brigade des Bouchoux.

Les Bouchoux, le 12 Avril 1943.

R A P P O R T

du Mal des Logis Chef V I N C E N T Jean,
Commandant la brigade,

N° 53/3.

sur la découverte de tracts d'origine britannique dans la commune de Les Bouchoux (Jura).

SOUS-PRÉFECTURE
14 AVRIL 1943
DE SAINT-CLAUDE (JURA)

Référence: Article 87 du Décret du 20 Mai 1903.

Le 11 Avril 1943 à onze, la brigade a été informée que des tracts d'origine britannique avaient été découverts dans les hameaux de TRES-LA-VILLE et LEARIT, territoire de la commune de Les Bouchoux, à environ un kilomètre au sud-Ouest du village.

Immédiatement, le Capitaine Commandant la Section de Saint-Claude a été prévenu téléphoniquement et une patrouille s'est rendue dans ces hameaux et a procédé au ramassage des tracts, aussi bien sur les lieux de chute que chez les habitants qui en avaient ramassés.

Un millier environ de ces tracts ont été découverts. Le lieu principal de chute se trouve entre les hameaux de TRES-LA-VILLE et de LEARIT, dans la vallée du TACON, sur une longueur de un kilomètre et sur une largeur de 300 mètres environ. Vu la topographie des lieux, (ravins peu accessibles et peu habités) il est vraisemblable que de nombreux tracts n'ont pas été retrouvés.

Des renseignements recueillis sur place, il résulte que des ronflements d'avions ont été entendus le 11 Avril vers deux heures, mais il n'a pas été possible de déterminer l'altitude approximative de ces avions ni leur sens de vol.

La découverte de ces tracts n'a produit aucune impression sur la population des Bouchoux.

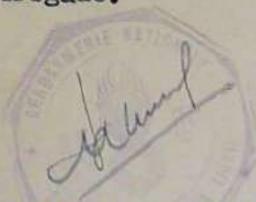
Un spécimen est joint à chaque expédition du présent rapport; les autres ont été détruits au bureau de la brigade en présence du Chef de brigade.

DESTINATAIRES:

Monsieur le Préfet du Jura à
Lons-le-Saunier,
Monsieur le Colonel Commandant
la 7ème Légion bis de Gendarmerie
à Bourg,
Monsieur le Chef d'Escadron Comdt
la Compagnie à Lons-le-Saunier.

N° 65/3-S-Vu et transmis par le Capitaine
HUBERT, Commandant la Section de Gendarmerie
de St-Claude, à M.le Sous-Préfet à Saint-
Claude.

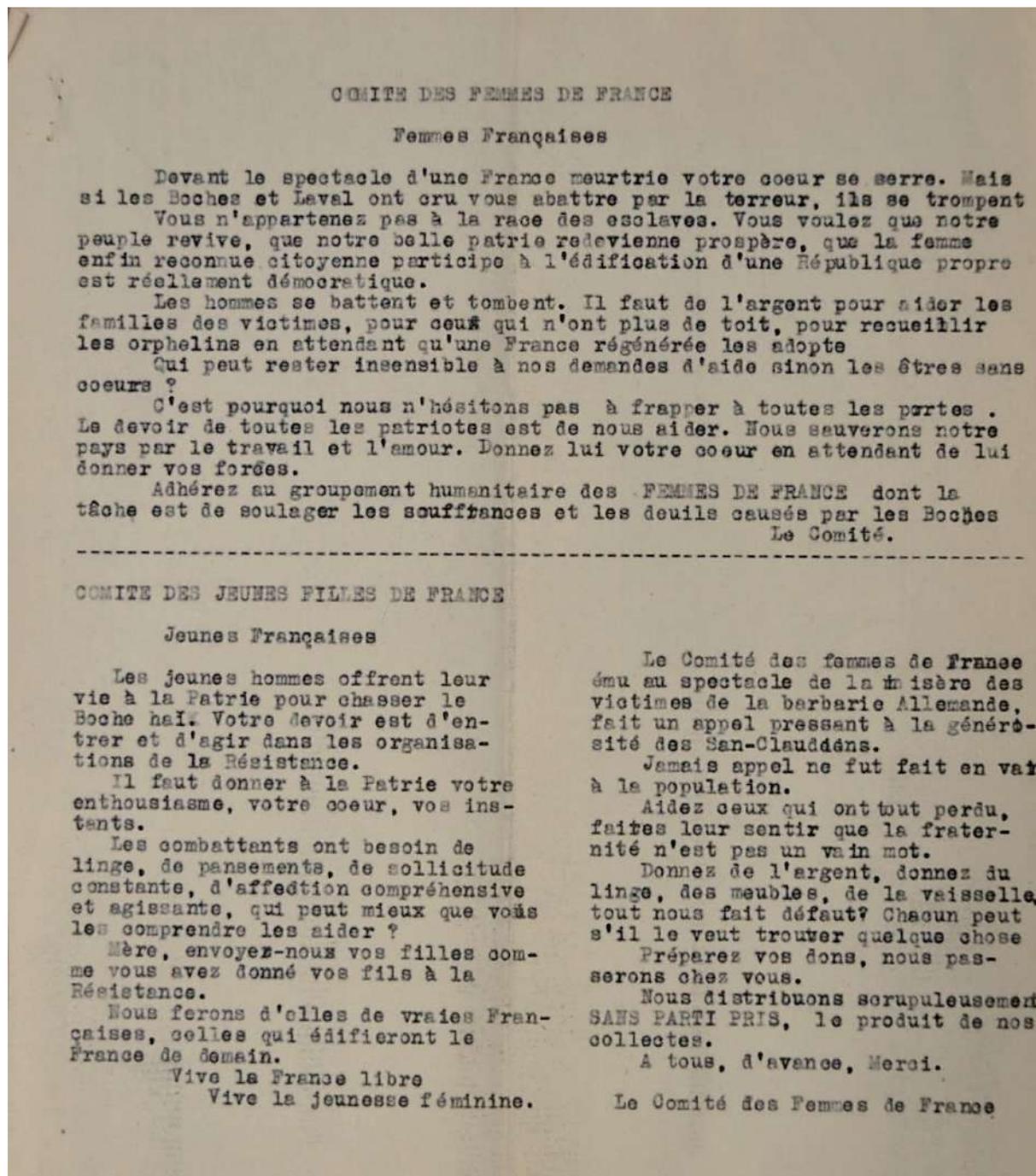
A Saint-Claude, le 13 avril 1943



IV - Tracts et presse après la Libération

Alors que la plupart des journaux qui avaient continué de paraître sous l'Occupation doivent cesser leur activité, la presse résistante peut enfin paraître au grand jour. Elle reste cependant soumise aux contraintes matérielles imposées par la pénurie de papier et continue de paraître dans un premier temps en format réduit. Après des années de censure de l'information et de propagande, il est important de faire connaître les actions clandestines de la Résistance, les souffrances des populations, le sort des personnes déportées, mais elle est aussi tournée vers les grands enjeux de l'avenir en diffusant le programme du Conseil National de la Résistance pour la reconstruction politique, économique, sociale et morale du pays qui ne peut cependant avoir lieu sans la Justice et le châtement des criminels de guerre et des collaborateurs qui ont été à leur solde.

73. Tract du « Comité des Femmes de France »⁶ de Saint-Claude, septembre 1944 (AD Jura 1782W123)



⁶ Les Comités des femmes de France sont des organisations caritatives féminines créées à la Libération et affiliées au Parti communiste.

74. Tract recto-verso présentant le programme politique du « Mouvement de Libération Nationale », septembre 1944 (AD Jura 1782W123)

M. L. N. **M. L. N.**

MOUVEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE

CITOYENS,

Le Mouvement de la Libération Nationale né de l'élargissement des **Mouvements Unis de Résistance (M. U. R.)**, (Combat, Franc-Tireur, Libération, etc...) qui, depuis 1940, ont toujours été à la pointe du combat contre l'oppression hitlérienne et vichyste, vous appelle à continuer l'action.

Car la lutte n'est pas terminée. Il faut écraser définitivement l'Allemagne nazie et bâtir une **France nouvelle**.

Nous ne voulons pas le retour à une III^e République dominée par les puissances d'argent, qui nous a menés à la défaite, à la ruine et à la honte.

Nous voulons l'instauration de la IV^e République, vraiment démocratique, où le peuple travailleur des villes et des campagnes pourra, dans la liberté, accéder à une civilisation meilleure.

Nous ne voulons pas que soit maintenu le régime capitaliste, fauteur de chômage, de misère, d'ignorance et de privilèges.

Nous voulons libérer le peuple ouvrier, paysan, artisan du joug des trustes et des banques. Nous voulons les socialisations démocratiques des grandes entreprises. La terre doit être libérée de toutes les servitudes capitalistes qui pèsent sur elle.

Nous ne voulons pas que puisse renaître le danger d'une invasion étrangère.

Nous voulons détruire à jamais l'hitlérisme, le fascisme et toutes les forces d'oppression et de conquête. Ainsi seulement pourra s'établir une véritable paix dans une **Europe nouvelle, unifiée**, et économiquement organisée pour le bien de tous.

Vous qui voulez une **France de liberté, de justice sociale et de paix**, adhérez au

MOUVEMENT de la LIBÉRATION NATIONALE

Giraud - Rivoire, Imp., Lyon

RÉSOLUTIONS PRISES

par le

Mouvement de Libération Nationale

lors de sa réunion du 17 Septembre 1944

Conscient d'exprimer les vœux de l'immense majorité de la Nation Française, les Français réunis salle Pleyel, le 17 septembre 1944, à l'appel du M.L.N., décident par acclamation, de demander au Gouvernement Provisoire de la République Française :

— L'arrestation immédiate de tous les ministres de la capitulation et de la collaboration sans exception, ainsi que du Chef du soi-disant Etat Français, et l'ouverture contre eux d'un procès de trahison et de complicité de trahison.

— La mise sous séquestre des biens des traîtres et de leurs complices et leur versement aux œuvres d'Assistance.

— La peine de prison ou de mort pour les trafiquants qui ont détourné les biens de la Nation au profit de l'ennemi ou de quelques privilégiés.

— Une action immédiate contre les bénéfices illicites en associant au personnel technique des entreprises des représentants de la Résistance.

— L'épuration, le rajeunissement et la réforme rapide des grands corps de l'Etat, notamment l'Inspection des Finances, la Diplomatie, le Conseil d'Etat, la Magistrature.

— La formation de Comités mixtes dans les administrations de façon à associer les travailleurs à la direction de l'Economie Nationale.

— La nationalisation des grandes entreprises d'intérêt national : sources d'énergie, industries lourdes, assurances et notamment la nationalisation immédiate des grandes banques.

— La rénovation de l'Armée française dont les F.F.I. et les F.F.C. devront être l'âme et l'armature.

“ CEUX DE LA RÉSISTANCE ”

C.D.L.R.

RÉGION PARISIENNE - 63, Avenue des Champs-Élysées

FRANÇAIS,

Un des mouvements de Résistance vous parle et vous appelle.

Il vous dit :

LA RÉSISTANCE CONTINUE. SON ŒUVRE N'EST PAS ACHEVÉE PUISQUE LA GUERRE ELLE MÊME CONTINUE SUR TOUS LES FRONTS.

La guerre ne sera achevée que lorsque nous aurons libéré l'intégralité du sol national, lorsque nous aurons foulé le territoire ennemi, lorsque nous l'aurons envahi jusqu'à la défaite totale de l'Allemagne.

Pour cela, il faut constituer une grande armée française, populaire, jeune, moderne, où se mêleront fraternellement F. F. I. et soldats de l'Armée d'Afrique ou de la Division LECLERC.

Il faut que les F. F. I. qui ont libéré si magnifiquement villes et villages de France, soient présents à toutes les batailles jusqu'à Berlin.

Il faut relever les industries de guerre, organiser un immense effort de toute la population pour **faire la guerre** jusqu'à la Victoire.

C'est le gage de notre indépendance et de notre grandeur.

CELA C'EST LA TACHE DE LA RÉSISTANCE

LA RÉSISTANCE CONTINUE. PUISQUE LA GUERRE CONTINUE AUSSI à l'INTÉRIEUR

Il faut anéantir la 5^e colonne qui ose poursuivre en territoire libéré son action criminelle de démoralisation, de noyautage, de sabotage et d'attentats.

Il faut extirper le poison de quatre années vichyssoises, il faut une épuration profonde, qui ne se limite pas aux comparses mais frappe les vrais coupables, si haut placés soient-ils.

Il faut que les sanctions économiques implacables arrachent le pouvoir de nuire à tous ceux qui, pour conserver leurs privilèges, ont favorisé la trahison.

CELA C'EST LA TACHE DE LA RÉSISTANCE

C'est sa tâche, parce qu'elle incarne ce qu'il y a eu de meilleur dans la volonté et l'instinct du peuple, ce peuple qui retrouve aujourd'hui sa souveraineté. C'est la clairvoyance et l'admirable sens patriotique du peuple qui ont fait échouer les manœuvres des traîtres et ont conservé son âme à la Patrie.

LES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE

SONT L'EXPRESSION AUTHENTIQUE DE LA VOLONTÉ DU PEUPLE.

Il faut que des effectifs nombreux leur permettent de jouer leur rôle d'intermédiaire entre le pays et le Gouvernement du Général DE GAULLE pour apporter à celui-ci l'aide de toute la Nation, pour lui permettre de reconstruire la France et de lui donner le régime que choisira librement la volonté populaire.

Cette volonté, incarnée actuellement par le COMITE NATIONAL DE LA RESISTANCE et exprimée solennellement dans le manifeste connu sous le titre " CHARTE DE LA RESISTANCE ", nous a animés dans la clandestinité et nous anime plus que jamais au grand jour de la légalité.

CAR LA FRANCE EST SOCIALEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT A REFAIRE. Nous ne nous sommes pas seulement battus pour la libération de notre pays, nous voulons le voir grand et prospère.

Il ne le serait pas si le régime social qui a permis le désastre de 1940 devait subsister.

Comme l'a maintes fois proclamé le GÉNÉRAL DE GAULLE, nous voulons une France où le pouvoir de l'Etat ne soit pas contrôlé par celui de l'argent.

L'économie française est à refaire. Nous voulons qu'elle connaisse dès le début la rigoureuse discipline d'un plan.

Que ce plan assure à tous salariés un relèvement substantiel de leur mode de vie.

Que ce plan assure le retour rapide à la collectivité de toutes les grandes industries dont l'accaparement par des intérêts privés s'est avéré néfaste à la grandeur nationale.

CELA C'EST LA TACHE DE LA RÉSISTANCE

C'est sa tâche parce qu'une occasion unique est offerte à la France d'accomplir des réformes profondes qui n'apparaîtront pas comme l'œuvre partisane d'un clan dressé contre un autre, mais comme la volonté de tout ce qu'il y a de sain dans la nation.

Pour cela, il importe que tous français dignes de ce nom viennent à la Résistance.

Pour cela, il importe également que les organisations qui ont lutté pour la même cause et dont le but restent aujourd'hui les mêmes, s'unissent dans le plus bref délai, "*Ceux de la Résistance*" veulent être l'instrument de cette union, ils se sont jurés de la faire aboutir.

En diffusant nos tracts en refusant le travail pour l'Allemagne, en cachant un aviateur allié en soutenant un réfractaire, un juif, un patriote traqué, vous avez déjà fait œuvre de résistance. Si vous êtes pour la défaite de l'Allemagne et pour la grandeur de la France, si vous êtes pour la liberté et pour la dignité de l'individu, si vous êtes pour l'union de tous et pour l'abandon des veilles querelles politiques, vous êtes avec nous, vous avez votre place parmi nous.

VOUS AUSSI VOUS AVEZ ÊTÉ ET VOUS SEREZ UN DE

" CEUX DE LA RÉSISTANCE "

POUR ADHÉSIONS ET RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

LA LIBRE COMTÉ

« Comtois, rends-toi !... Nenni, ma foi !... »

Organe des Mouvements Unis de la Résistance de Franche-Comté

Justice et Résistance

Les Forces Françaises de l'Intérieur viennent de libérer la plus grande partie du territoire Jurassien. Aussitôt, elles ont pris possession des services publics, notamment à Lons-le-Saunier où siègent en permanence, dans les locaux de la Préfecture, les membres du Comité Départemental de la Libération.

Une des tâches primordiales du Comité a été de maintenir l'ordre public, par la réorganisation de la Gendarmerie, de la Police, la création d'une garde civique et surtout l'institution d'un Tribunal Militaire, véritable Tribunal révolutionnaire de la Résistance.

En effet, c'est à la valeur de sa justice qu'on peut juger de la valeur d'un régime. La Justice de la résistance sera prompt et sans pitié.

Le Service de ce Tribunal sera assuré par des officiers résistants de la première heure, un représentant du Comité départemental de la Libération, sous la présidence éclairée du Commandant Arthur, et sous l'énergique autorité de M. Rolland, Commissaire du Gouvernement.

Les criminels, les traîtres seront frappés des peines afflictives et infamantes prévues par les articles 7 et 8 du Code pénal : la mort, les travaux forcés à perpétuité, la déportation, les travaux forcés à temps, la détention, la réclusion, le bannissement, la dégradation civique.

Ceux qui n'auront commis que des délits seront frappés d'emprisonnement et de fortes amendes.

La procédure sera réduite au minimum, tout en sauvegardant entièrement les droits de la défense. Les décisions rendues seront exécutées dans les vingt-quatre heures.

Voilà pour ceux qui seront reconnus coupables d'agissements criminels ou délictueux.

Pour ceux, contre lesquels la preuve d'une infraction ne pourra être rapportée, mais qui seront légitimement désignés par l'opinion publique comme suspects et dangereux pour la réalisation d'un ordre nouveau, pour ceux-là sera réservé le régime du Camp de concentration, dont la création a été décidée et qui est en voie d'organisation.

Enfin, il est utile d'inviter tous ceux qui, hier encore, chantaient « Murechal nous voilà » à se faire prudemment oublier.

LIBÉRATION DE LONS-LE-SAUNIER

L'ATTAQUE DES F. F. I.

Depuis des semaines, les Jurassiens attendaient la délivrance de la capitale de leur petite patrie ; le débarquement des Français et des Alliés dans le sud et leur arrivée fulgurante devant Grenoble, avaient exaspéré tous les espoirs. C'est alors que le Commandement F. F. I. prépare une attaque dont le but est d'obliger le boche à quitter la place.

Mis en éveil, l'ennemi renforce ses défenses, construit des fortins, les arme solidement. Les mitrailleuses prennent d'enfilade toutes les grandes artères qui mènent au cœur de la ville, interdisant ainsi toute attaque de jour.

L'attaque, si elle a lieu, sera chaude...

néanmoins, le commandement F. F. I. la prépare avec soin.

Il veut, en engageant certaines de ses nombreuses troupes d'élite, faire peur aux boches en opérant de nuit et l'obliger à « déménager ».

Soudain, vendredi matin vers 2 h 30, les Lédoniens sont brusquement réveillés par le crépitement des mitrailleuses accompagnant le fracas des mortiers. Chacun, anxieux, essaye de se guider sur le son pour comprendre la situation. La lutte dure jusqu'au jour, particulièrement violente dans le quartier de la gare. A 5 heures, le calme règne à nouveau, coupé de temps à autre par quelques rafales.

Obéissant aux ordres reçus, leur mission accomplie, les F. F. I. se retirent.

Les postes allemands qui gardaient les routes, dès les premiers instants de l'attaque, s'étaient soigneusement camouflés ; le danger passé, ils réapparaissent et tirent sur les imprudents et les curieux.

Le Commandement ennemi fait parcourir à ses hommes jardins et immeubles, là d'où semblent être partis nos soldats. Les boches ont peur, ils tirent dans les portes qui ne s'ouvrent pas assez vite et poussent les habitants devant leurs mitraillettes. Par crainte d'une surprise, ils fouillent les maisons, sans rien trouver de suspect.

L'innocence de la population lédonienne est démontrée.

Mais que se passe-t-il ? Les postes excentriques sont rappelés... Le but de l'attaque a été atteint, les boches ont décidé de fuir. En toute hâte, ils font leurs préparatifs de départ.

Ce n'est pourtant pas ce qui préoccupe pour l'instant nos compatriotes, car de lourdes colonnes de fumée s'élevaient dans le ciel sans nuage de ce clair matin d'été.

LES REPRESAILLES

En effet, appliquant leur habituelles méthodes de pillage et d'assassinat, avant de partir, les barbares mettent à feu et à sang les quartiers proches de leurs prétendus centres sanitaires : Rue des Ecoles et Rue du Pont de Montciel en particulier.

Les habitants surpris au réveil, cherchant à se sauver, sont impitoyablement massacrés sans distinction d'âge ni de sexe et jetés, le plus souvent, dans les brasiers.

Les incendies font rage, les pompiers accourus sur les lieux, reçoivent des bo-

La Libre Comté

Depuis avril dernier, « LA LIBRE COMTE » a vécu dans la clandestinité. Bien souvent, notre vaillante feuille a été saisie par les Miliciens ou les Allemands et combien d'exemplaires n'ont pu parvenir à destination. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs ; ces irrégularités ne se reproduiront plus.

Malgré des difficultés de toutes sortes, notre modeste journal a certainement contribué à renforcer l'esprit de Résistance des Jurassiens et fait grandir la foi dans la victoire.

Avec ce numéro commence pour « LA LIBRE COMTE » une période nouvelle d'activité. Dans la phase insurrectionnelle présente, notre journal devient hebdomadaire.

Nous voulons que, compte tenu des stocks de papier existants, il soit largement diffusé.

Il sera vendu comme les précédents numéros au profit des caisses de secteur. Le prix ne peut en être fixé, on donnera ce qu'on voudra.

Jurassiens, vous lui ferez bon accueil. Vous serez généreux. Vous penserez aux familles des victimes tombées au champ d'honneur, aux sinistrés, à tous ceux que l'ennemi a honteusement dépouillés.

Dans un prochain numéro, nous publierons le montant global de votre générosité.

chés, sous la menace de mitrailleuses, l'ordre de ne pas intervenir. Malgré cela, ils font ce qu'ils peuvent !!! Les scènes d'horreur et de pillage durent jusqu'au départ de la garnison.

Les habitants croient toucher au terme de leurs maux, quand, soudain, des flammes s'élèvent de la Gare : une équipe de démolisseurs, attardée, avait pour mission d'anéantir le bâtiment.

Enfin la sirène appelle les hommes au feu, les derniers allemands quittent la ville, les Lédoniens se précipitent au secours des sinistrés... Les Forces Françaises font leur entrée et le Commandement militaire occupe la Préfecture.

Délivrée, la cité respire ! mais à quel prix !

LE MARTYROLOGE LÉDONIEN

PRUD'HOMME Charles, 20 ans
 DEMESMAY Paul, 19 ans
 BENIER-MOINE Camille, 35 ans.
 BENIER-MOINE Robert, 17 ans.
 MILLET Raymond, 30 ans.
 MICHAUD Charles, 43 ans
 SARRETTE Eugène, 19 ans
 BOUVIER André, 19 ans
 PINOT André, 41 ans
 GUERIN Jules, 48 ans
 Mme GUERIN, née Buguet, 45 ans.
 GUERIN Lucienne, 21 ans
 GUERIN Pierre, 13 ans.
 GUERIN Marie-Thérèse, 12 ans
 BOURGEAT Georges, 66 ans
 HUMBERT Paul, 61 ans
 Mme HUMBERT, née Guérin, 52 ans
 HUMBERT Jeanne, 33 ans
 PEDRON Antoine, 42 ans
 Mme PEDRON née Pasqualin, 44 ans
 MOINE Georges, 26 ans
 KOZAK Andrey, 48 ans
 22 victimes de la civilisation nazie !

Journées de Deuil

Si les Vandales modernes sont partis, ils ont laissé derrière eux un indescriptible amas de décombres, de deuils et de malheurs, quelque chose qui dépasse en horreur tout ce qu'on pourrait imaginer en un siècle dit de progrès.

Un faire-part hâtivement placardé avait prévenu la population qu'un service religieux serait organisé le Dimanche matin en l'église Saint-Désiré et que les obsèques solennelles auraient lieu l'après-midi, à 16 heures.

Et ce Dimanche d'août, qui s'annonçait ensoleillé, et qui aurait dû être une journée d'allégresse, l'envahisseur boche enfin chassé, fut une journée de deuil et de recueillement. Journée de réprobation morale également à la vue des résultats d'un massacre sciemment organisé, massacre digne d'une Saint-Barthélemy, le hasard des dates ayant précisément voulu qu'il se situât dans la nuit de ce 24 août mémorable.

Le service funèbre de Saint-Désiré, fixé à 11 heures, fut présidé par Monseigneur

l'Evêque de Saint-Claude, et la Messe fut dite par M. le curé Tissot, en présence d'une assistance considérable. Toutes les autorités F. F. I. et civiles étaient présentes, et c'est dans un recueillement général que le service se déroula, sans Gesto cette fois, heureusement !

Les innocentes victimes du vendredi matin, calcinées, mutilées, avaient été recueillies, dès que la chose fut possible, et mises en bière avant d'être transportées au marché couvert, où les funèbres apprêts de la cérémonie avaient été organisés.

Une immense tenture noire, sur laquelle se détachait une croix, couvrait le fond de l'hémicycle, et 14 cercueils étaient alignés de chaque côté d'un catafalque drapé de tricolore. Les gerbes entassées jonchaient le sol et recouvraient ces boîtes oblongues veillées par des amis des défunts et, alternativement, par un détachement F. F. I. et une équipe de scouts, tandis que trois drapeaux tricolores claquaient au vent.

Dès 13 h. 30, les premiers lédoniens stationnaient aux portes du marché, et cette foule grossissante sera bientôt admise à pénétrer dans l'enceinte, afin de s'incliner devant les restes des victimes. Sans vouloir exagérer, on peut affirmer que 10.000 personnes sont venues se recueillir devant les innocentes victimes de la Saint-Barthélemy teutonne. Des scènes atroces se déroulent : tel qui, parti depuis longtemps au « Maquis », arrive et apprend avec stupeur que sa fiancée est là dans ces restes carbonisés, groupés dans un cercueil, sous le titre « Mme... et ses enfants », et pleure comme un enfant, tout homme qu'il est, spectacle à attendrir les plus endurcis ; familles endeuillées venant s'incliner devant les restes de leurs êtres chers.

Les autorités F. F. I. et civiles de la ville arrivent, précédant le clergé et Mgr l'Evêque de Saint-Claude. La cérémonie funèbre commence dans un silence impressionnant : Monseigneur donne l'absoute et la chorale chante tristement les psaumes derniers.

Les cercueils, portés à dos d'homme par les pompiers, sont transportés et chargés dans un camion, qui va défilé lugubrement à travers les principales artères de la ville, précédé des délégations nombreuses, des Sociétés sportives et Scoutes, chargées de gerbes et de couronnes, tandis qu'une foule immense suit. Ce sera le douloureux cortège qui parviendra au cimetière où la bénédiction des cercueils sera faite par le Clergé, avant leur allègement poignant dans cette fosse immense, qui évoque indéciblement ce Katyn tant monté en épingle par le « menteur national » qui voulait ignorer les atrocités allemandes.

Cette journée du 27 août, qui aurait dû être une journée d'allégresse, avec nos trois couleurs retrouvées, aura été une journée de deuil : un deuil sobre, émouvant et profond, un deuil français, jetant l'opprobre à la félonie barbare des boches enfin chassés !...

Huit nouvelles victimes du massacre de la rue des Ecoles ayant été retrouvées, leurs funérailles solennelles avaient été fixées au jeudi 31 août à 16 heures.

Six cercueils étaient alignés dans la chapelle de l'hôpital où la population lé-

donienne avait tenu à leur rendre un suprême hommage. La nouvelle municipalité, représentée par le maire et ses deux adjoints, ainsi que les représentants des Corps constitués locaux, assistaient aux obsèques. La bénédiction donnée par le clergé de la paroisse, le cortège allait s'ébranler quand l'annonce d'une intempérie « alerte » vint suspendre la cérémonie. Les cercueils furent conduits au cimetière dans un fourgon, et les pompiers procédèrent à l'ensevelissement.

Il aura donc fallu que jusqu'au bout les hordes barbares viennent troubler le suprême voyage des innocentes victimes massacrées par elles, dans le feu et le sang !

Une Messe dite à l'intention de ces dernières victimes a été célébrée le vendredi 1^{er} septembre à 10 heures en l'église St-Désiré, en présence d'une foule considérable, tandis que, dès le jeudi soir, la nouvelle municipalité et les représentants du Directoire Départemental se rendaient au monument aux Morts, afin d'y déposer une gerbe avant la minute de silence réglementaire.

Ainsi, au lendemain de sa Libération, Lons-le-Saunier a rendu un suprême hommage aux victimes des barbares de l'Attila teuton et à ceux qui, trente ans auparavant, avaient déjà versé leur sang pour le triomphe de la Justice et de la Civilisation.

ARRÊTÉ

En vertu de la délégation de pouvoirs du Gouvernement provisoire de la République, le « Comité Départemental de la Libération du Jura »

ARRÊTE :

Article 1. — Le maintien de l'ordre public est assuré :

1° Par les forces de Police et de Gendarmerie régulièrement habilitées par le Directoire départemental.

2° Par la Garde civique instituée au chef-lieu du département.

Art. 2. — Toute réquisition individuelle est interdite. L'auteur de tout acte de pillage sera immédiatement déferé devant le Tribunal militaire dès à présent institué.

Art. 3. — Tous les journaux publiés dans le département sont suspendus. L'impression de toute publication est interdite sans autorisation préalable.

Art. 4. — Le couvre-feu est reporté à vingt-trois heures ; la fermeture des établissements ouverts au public est fixée à vingt-et-une heure trente.

Art. 5. — La circulation des véhicules automobiles est interdite. Les médecins, sages-femmes, et toutes personnes autorisées à circuler seront pourvus d'un ordre de mission du Chef départemental F. F. I.

Art. 6. — Le Commandant de la Prévôté aux Armées, le Commissaire de Police et le Chef de la Garde civique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Lons-le-Saunier le 27 août 1944

Pour le Comité Départemental de Libération :

LE DIRECTOIRE DÉPARTEMENTAL

APPEL A LA POPULATION

JURASSIENS,

Vous êtes libérés.

L'ennemi abhoré qui vous opprimait depuis plus de quatre ans, a quitté notre territoire, chassé par l'action combinée de nos Alliés et des Patriotes. Avec lui s'effondrent net toutes les forces de l'Anti-France.

Le régime odieux de Vichy imposé par l'ennemi a vécu, et avec lui sa Police, sa Gestapo, ses Miliciens et les Collaborateurs de tout poil.

Vous avez cessé d'être serfs, vous devenez citoyens.

Un ordre nouveau s'instaure, basé sur la JUSTICE et la FRATERNITE humaines.

Désormais vous pouvez respirer librement et laisser éclater votre joie. Bientôt, vous pourrez manger à votre faim.

Cependant l'œuvre de Libération n'est pas achevée, nous devons parfaire notre Victoire et poursuivre notre lutte jusqu'à l'écrasement total de l'envahisseur nazi.

Déjà des milliers des nôtres, parmi les meilleurs, sont tombés martyrs d'une noble cause. Plus nombreux encore sont ceux qui attendent dans les geôles de l'ennemi l'heure de la Délivrance. D'autres tomberont encore sur le chemin de l'Honneur.

Tout cela vous commande d'impérieux devoirs et une stricte discipline.

Le Comité Français de Libération Nationale, émanation des Forces de Résistance et expression des aspirations profondes du Peuple Français, est le GOUVERNEMENT LEGAL DU PAYS. Son émanation dans le Département est le Comité Départemental de Libération du Jura (C. D. L. J.), siégeant à Lons-le-Saunier. Ses membres sont à leur poste. Il est représenté dans chaque Cité et chaque canton par un Comité Local de Libération.

Tous les Fonctionnaires leur doivent obéissance. Les mesures propres à assurer le bon fonctionnement des Services Publics ont d'ores et déjà été prises. Les administrateurs indignes et les créatures de Vichy seront limogés. Les Elus du Suffrage universel, révoqués par l'ex-Maréchal et qui se sont affirmés dans la Résistance, seront rétablis dans leurs fonctions.

Les traîtres, les Mouchards, les Collaborateurs de tout acabit répondront de leurs crimes.

Justice sera faite...

Un tribunal spécial jugera avec célérité et condamnera sans pitié les coupables.

Les atroces souffrances endurées par leurs victimes crient vengeance. Elles se lèveront en accusatrices à la barre des témoins.

Faites donc confiance à ceux qui sont chargés de cette besogne d'épuration.

Ne vous faites pas justice vous-mêmes...

Ne ternissez pas par des emportements trahisonnés la pureté de l'idéal révolutionnaire et patriotique qui nous anime.

Soyez calmes, disciplinés et résolus : C'est ainsi que vous affirmez votre force. Une aube nouvelle se lève ; la FRANCE, une fois encore, étonnera le monde.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE LIBÉRATION DU JURA

Comités locaux de Libération

Dans chaque canton, dans chaque localité importante doivent être créés des Comités cantonaux ou locaux de Libération à l'image du Comité Départemental de Libération.

Composition :

1°) Les Comités locaux unissent, pour l'action et dans l'action, l'ensemble des forces résistantes de la localité ou du canton. Ils sont composés : de représentants des mouvements de Résistance, des représentants résistants des grandes tendances politiques locales ou des partis (droite, radical, socialiste et le cas échéant communiste) des organisations ouvrières, de personnalités locales non engagées officiellement dans un mouvement ou parti, mais dont l'attitude patriotique aura été irréprochable.

2°) Le nombre des membres de ces Comités n'est pas limitatif. Toutefois, il est recommandé de ne pas dépasser 10 dans la période présente.

Mission :

1°) Dans la période clandestine (Régions non libérées).

Coordonner l'action immédiate contre l'ennemi et ses complices, préparer l'insurrection nationale et la tâche des pouvoirs publics pour le jour de la Libération :

Noyautage des Administrations publiques, préparation des mesures immédiates d'épuration, neutralisation des traitres.

Prise de dispositions pour le remplacement des fonctionnaires indignes et étude de la mise en place des municipalités provisoires en remplacement des Délégations Spéciales nommées par Vichy et des municipalités trop serviles aux ordres de Vichy.

Préparation de plans de ravitaillement pour le canton et les grandes agglomérations, etc...

2°) Pendant la période insurrectionnelle

Entraîner et coordonner l'action des patriotes pour la dislocation des forces ennemies et l'anéantissement de ses agents. Faciliter l'établissement des nouvelles autorités.

Arrestation des traîtres et des suspects. Exécution des plans de ravitaillement, communications et transports.

Les comités locaux sont responsables de la protection des services publics (organisation et prises en mains des services de police, des Milices Patriotiques ou gardes civiques).

3°) Après l'installation des nouveaux pouvoirs.

Ils représentent (après un élargissement éventuel) la population du canton auprès du pouvoir départemental (Comité départemental et Préfet).

Reconnaissance des Comités locaux et cantonaux

Seront reconnus par le Comité départemental lorsqu'ils auront été établis.

Le chef de secteur ou le responsable politique du canton sont en principe les présidents des Comités locaux ou cantonaux.

Le Comité Départemental de Libération

LONS-LE-SAUNIER

La Nouvelle Municipalité

Le Comité départemental de libération du Jura a désigné le 30 août la Délégation municipale de la ville de Lons-le-Saunier. Les nouveaux édiles ont été choisis parmi les hommes de la Résistance ou les personnalités probes et dévouées, n'ayant jamais eu de compromissions avec Vichy et appartenant aux diverses tendances politiques ou philosophiques. Nous sommes persuadés que cette délégation municipale qui ne peut-être que provisoire, recueillera toute la sympathie et la confiance de la population lédonienne.

Elle est composée de :

MM. le Docteur Albertin — Chavanelle Robert — Gauthier Georges — Grosjean Henri — Jaillot André — Jacob Louis — Landré Louis — Marnet Jean — Paget Gaston — Renaud Claude — Docteur Romand-Monnier — Seguin Paul — Tonetti Maurice — Vaisse Maurice — Vincent Luellen.

Installée à l'Hôtel de Ville par le C. D. L. J. le même jour à 18 heures, la Délégation a immédiatement procédé librement à l'élection du maire et des adjoints.

Ont été élus à une grande majorité :

MAIRE : M. Seguin Paul.

1^{er} ADJOINT : M. Landré Louis.

2^e ADJOINT : M. Jacob Louis.

La nouvelle municipalité est entrée immédiatement en fonctions et, en plein accord avec le C. D. L. J., elle va s'atteler immédiatement à la besogne et travailler à solutionner au mieux les questions qui revêtent actuellement une extrême acuité (ravitaillement, transports, etc...)

LA PRISE DES POUVOIRS à SAINT-CLAUDE

Le lundi 29 août à 10 heures du matin, un représentant du Comité Départemental de Libération (C. D. L.) accompagné du Comité local, installe le sous-préfet.

A 14 heures, les autorités ci-dessus, encadrées d'une haute marche de gardes civiques, se rendent à l'hôtel de ville et prennent possession de la mairie, en présence de la municipalité en fonctions, désignée par Vichy.

La municipalité nouvelle, qui est celle de 1939, accompagnée du Comité de Li-

bération, du sous-préfet et de la municipalité vichyssoise se rendent ensuite au monument aux morts. Les gardes civiques encadrent les Autorités. Deux gerbes sont déposées : l'une venant du C. D. L., l'autre de la municipalité entrant en fonctions.

Cette prise de pouvoirs s'est faite dans une atmosphère d'union.

LA MUNICIPALITE :

Maire : M. Mermet Jules, déporté en Allemagne.

Adjoints : MM. Faton Louis, Lacroix Louis.

Conseillers : MM. Brunet Henri, Calamand Fernand, Carron Henri, Cairé Auguste, Chatelard Georges, Daloz René, David Jules, Delavenna Félix, Desbois Albert, Mermet Alfred, Millet Fernand, Monneret Etienne, Perrier Charles, Ponnard Edmond, Roussel Alix.

A travers le Jura

SAINT-GERMAIN LES ARLAY. — Jeudi 26 août, dans la matinée, le jeune Delaverne, 19 ans, rencontra près du château de Tortelet un détachement allemand en camion. D'abord blessé d'une balle dans le ventre, il fut achevé par un coup de revolver dans la tête, puis fouillé minutieusement par ses assassins.

Dans la journée de vendredi 27 août, un détachement allemand prenait position au moulin de Tortelet dans le but d'attaquer un groupe de F. F. I. qui devait passer là. Après avoir enfermé M. et Mme Pont et leur fille, propriétaires du moulin, ils installèrent leurs armes aux fenêtres et attendirent.

Lorsque les F. F. I. arrivèrent, le combat s'engagea. Furieux de rencontrer de vrais soldats, les allemands fusillèrent M. Pont, blessèrent grièvement Mme Pont ainsi que Mlle Marie Pont qui essayait de s'enfuir.

Les F. F. I. réussirent à lancer des grenades incendiaires par les fenêtres puis à retirer des flammes Mme Pont qui fut transportée à Arlay où elle succomba.

Une bonne trentaine de boches périrent dans les flammes et payèrent ainsi l'assassinat de deux braves gens.

Les obsèques des époux Pont eurent lieu à Arlay, lundi 30 août, en présence d'une foule nombreuse venue des communes environnantes, témoignage de la sympathie générale pour les victimes et de l'indignation de tous en face d'un tel crime.

SELLIERES. — Samedi 28 août, les allemands chassés de Lons-le-Saunier par les F. F. I. ont sauvagement assassiné M. Alphonse Noirot, père de trois enfants dont l'aîné n'a que 6 ans.

LA CHARME. — Ce petit village, situé à 2 kilomètres de Sellières sur la route de Lons-le-Saunier à Dole, fut vendredi 12 août, le théâtre d'un autre triste exploit des boches. Le convoi de ravitaillement qui allait chaque vendredi de Dole à Lons, était attaqué violemment par un groupe de F. F. I. installé en embuscade dans les bois voisins de la route. Sous prétexte de transporter des blessés, un camion en-

nemi se rendit à Lons sous la protection d'un drapeau à Croix-Rouge et... envoya une colonne en renfort à La Charme. Mais les gars du maquis avaient disparu. Furieux, l'ennemi s'en prit au village et incendia sept fermes. Huit ménages sont sans abri. Ce sont : Compagnon, Olément, Millet Fernand, Vèze Marcel, Junier Gustave, Landry Henri, Rebillard Henri, Bonnot Joseph, Pouthier Alphonse, Samson André.

SUR LA ROUTE DE DOLE. — Samedi 28 août, la colonne allemande contrainte par les F. F. I. de quitter Lons après avoir incendié une partie de la ville, marque son passage sur la route de Dole. A Champrougier (Pont du Bourg), Joseph Gallier, 51 ans, cultivateur, est sauvagement abattu dans les champs.

Au Chateley, de nouveau attaqué près du village par des F. F. I. en embuscade dans les bois, l'ennemi incendie les fermes d'Auguste et d'Alphonse Bacheley, après les avoir consciencieusement pillées.

La colonne poursuit sa route et c'est sur le coquet village de Tassenières que le vandalisme des Allemands se donne libre cours. Furieux d'être harcelés continuellement par les F. F. I., ils mettent le feu aux fermes de MM. Gautron Auguste, Bediot Louis, Barbe Emile, Lacroix Marcel, Colladant Georges, David Clovis, Barbe Charles, Davillet François, Bigueur Louis, Baudot Louis, Ganger Claude, Gay Louis et Lacroix Henri.

Une bonne partie de la riante localité de Tassenières n'est plus qu'un amas de ruines fumantes que les cultivateurs et leurs familles contemplant avec amertume ils essayent, souvent en vain, de retirer des décombres quelques objets complètement calcinés.

Lacroix Henri, 52 ans, père d'un enfant, et Gay Alfred, père de deux enfants sont abattus sans aucun motif dans la cour de leur ferme alors qu'ils vauquaient à leurs occupations habituelles.

Allemands, les Alliés approchent de votre frontière et bientôt nous irons dans vos villages.

RAVITAILLEMENT

Le Directoire départemental de Libération considère que le premier et le plus impérieux devoir qui lui incombe est d'assurer le ravitaillement de la population.

Il n'ignore rien des souffrances et des privations qu'ont subies et qu'endurent encore les habitants des centres urbains, ceux des communes sinistrées et la population des nombreux villages déshérités de la montagne, isolés et privés depuis de longs mois de tout approvisionnement.

Le Directoire départemental a la volonté de redresser rapidement cette situation.

Cette œuvre difficile ne peut toutefois s'accomplir en un jour.

Les exigences de la situation militaire du département ne permettront que progressivement la reprise des communications et la réorganisation des transports.

Aussi les dispositions transitoires suivantes ont-elle été arrêtées :

1°) Provisoirement, toutes les mesures de rationnement actuelles demeurent en vigueur.

En particulier, les titres d'alimentation en service sont toujours valables et aucune denrée rationnée ne peut être acquise ou vendue sans tickets.

2°) Le Directoire départemental compte fermement être à bref délai en mesure de porter les rations de toutes les denrées essentielles à un taux plus substantiel.

D'ores et déjà, en ce qui concerne le pain, le Directoire a décidé de porter la ration au taux normal à compter du 1^{er} septembre pour toutes les catégories de consommateurs.

En outre, dès maintenant, le taux d'extraction de la farine est ramené à 80 %.

3°) D'autre part, le désir du Directoire départemental est de porter la ration de viande aux chiffres suivants :

400 grammes par semaine pour les non-bénéficiaires de l'abatage familial ;

200 grammes par semaine pour les bénéficiaires de l'abatage familial.

Toutefois, devant l'incertitude de nos disponibilités actuelles en bétail de boucherie, la ration sera jusqu'à nouvel ordre fixée hebdomadairement dans chaque arrondissement suivant les réalisations effectives.

Un arrêté en date de ce jour fixe comme suit le prix du bétail sur pied et le prix de vente au détail de la viande :

Prix du bétail sur pied

Bœuf, 20 à 25 fr. le kg suivant rendement
Veau, 25 à 28 fr. le kg suivant rendement.
Mouton, 28 à 30 fr. le kg suiv. rendement.
Porc, 70 fr. le kg suivant rendement.

PAIN. — A compter du 1^{er} septembre et jusqu'à nouvel ordre, les rations de pain sont portées au taux normal pour toutes les catégories de consommateurs, soit :

Catégorie E : 125 grammes.
Catégories J1, V : 225 grammes.
Catégories J2, A : 300 grammes.
Catégories T, C : 350 grammes.
Catégorie J3 : 375 grammes.

En conséquence tous les tickets-lettres reprennent leur valeur initiale de 350 gr.

Les tickets spéciaux pour isolés militaires et pour isolés civils seront acceptés à nouveau pour leur valeur nominale soit, respectivement, 400 et 350 grammes.

RIZ. — Dans le Jura zone Sud, (à l'exclusion de l'arrondissement de Saint-Claude où une ration a été distribuée en juillet), tous les consommateurs de la catégorie E percevront une ration exceptionnelle de 1 kilo de riz contre remise du coupon O de juillet.

Dernière Heure

Jeudi soir, 31 août, une voiture Américaine entrain à Lons-le-Saunier, et saluait la ville par une rafale de mitraillette qui mit les Lédoniens en émoi. Malgré la pluie diluvienne, les rues se trouvèrent bientôt envahies par une foule délirante et « La Marseillaise » fusa spontanément.

Les Officiers Alliés se rendirent à la Mairie, puis à l'Hôtel de Genève où ils furent reçus par les notabilités municipales et F. F. I.



LA VÉRITÉ

Organe du Parti Communiste du Haut-Jura

D'abord chasser et écraser l'envahisseur.
Ensuite libérer les travailleurs de l'exploitation des trusts.

Conditions de la véritable Démocratie

La domination nazie et l'asservissement imposé aux masses par le hon-teux régime de Vichy ont ravivé dans le pays l'amour de la démocratie. La Constitution de 1875 ne fut qu'une caricature des principes de la véritable démocratie. Le bénéfice effectif des libertés démocratiques ne doit plus être limité à ceux qui ont les moyens de se les offrir. Nous considérons la guerre de Libération comme le début d'une profonde révolution démocratique.

Toutes les classes productrices tendent à l'élimination des parasites, des trusts, des banques, des compagnies d'assurances, des magnats de la grande industrie et des grands propriétaires ruraux qui jouent par l'intermédiaire de leurs hommes de paille — hauts fonctionnaires civils et militaires — le rôle de maîtres des destinées de la Nation.

Les intérêts de classe des capitulistes les opposent à tout le reste du peuple, déterminent leur attitude généralement anti-démocratique.

Si la démocratie véritable veut triompher, c'est en menant une politique propre à anéantir, en tant que classe exploiteuse, la grande bourgeoisie monopoliste financière et foncière par la socialisation des trusts et des banques. Il faut briser les institutions soi-disant démocratiques où s'exerce la dictature des hauts fonctionnaires civils et militaires liés à cette classe. Il faut amor-tir et rendre aussi indolore que possible la décadence des anciennes classes moyennes. Il faut rompre avec la politique à double face et sans issue, sinon celle de 39, de l'ancienne bourgeoisie libérale. Il faut considérer la classe ouvrière comme la base principale et le moteur de la révolution démocratique, comme le pôle attractif de toutes les classes du camp démocratique : classes moyennes et paysannerie.

La classe ouvrière est, plus que les autres, hostile à la bureaucratie étatique, à la dictature du grand capital, à l'étouffement permanent des libertés. Elle le montrera en se faisant le soutien le plus ferme de la démocratie sociale si les partisans de cette démocratie s'affirment ses aides et ses guides dans la lutte journalière pour ses revendications immédiates ; s'ils sont convaincus que les objectifs de la dé-

mocratie populaire jalonnent le seul chemin qui conduise à la justice sociale.

Notre héroïque Paris !

Dans un magnifique élan Paris s'est libéré le 25 août. C'est l'enthousiasme dans toute la France et le Monde.

Quatre ans de dure occupation, de vexations quotidiennes, de misère et de privations ; quatre ans de lutte souterraine contre le Boche, quatre ans d'exécutions et la grande ville au passé d'héroïsme s'est débarrassée de la vermine qui la rongait.

Ce sont les Français seuls qui ont écrasé la garnison allemande, c'est le monde ardent de la Résistance où se retrouve tout ce qui est l'esprit et la chair de Paris, du grand savant aux simples prolétaires. Ils étaient là les métallos, les cheminots, les petits employés et fonctionnaires, tous les travailleurs, ceux qu'aimaient tant nos grands Barbusse et Vaillant-Couturier ! Organisés en F.T.P.F., magnifiques de décision, presque sans armes, ils se ruèrent sur l'occupant, s'emparant même de mitrailleuses, avec des barres de fer !

Scènes inoubliables pour ceux qui les vécurent, elles entrent dans l'histoire en pages glorieuses. Ce grand Peuple de Paris a su une fois de plus étonner le monde par son héroïsme lucide et son dynamisme irrésistible.

Cette volonté de lutte innée chez le Français, Paris l'a toujours incarnée. Aucune oppression ne put jamais vaincre son peuple. Aujourd'hui, toute la France suit l'élan de sa capitale.

Captives, étouffées, mais tenaces, les voix qui chantaient la Marseillaise dans la voiture cellulaire qui tant Fresnes ou Compiègne pour le peloton d'exécution, vous disiez l'espoir de la Libération, la confiance des masses dans un avenir meilleur.

La fin de cette guerre et la victoire de la liberté ne rejeteront plus la classe laborieuse dans l'ombre de sa condition. Si les travailleurs donnent leur vie avec abnégation, c'est que du présent sanglant doit sortir un humanisme nouveau, la quatrième République sociale.

Le Français de demain sera social. Il aura dépouillé l'égoïsme, l'arrivisme petit bourgeois. C'est dans l'épanouissement de son pays qu'il prendra pleinement conscience de lui-même.

La débâcle allemande

C'est par le mensonge, la terreur, la corruption que fut édifiée la puissance de l'Allemagne hitlérienne. C'est par le meurtre, l'incendie, le pillage et le viol qu'elle a duré. Mais il arrive un moment où le crime est impuissant, où il ne crée plus la terreur mais provoque la révolte. Le nazisme est frappé à mort. Les armes qui lui portent les coups auxquels il va succomber, ce sont la volonté de lutte des peuples asservis et l'Unité d'Action des Alliés. La formidable armée brune se disloque en accumulant défaite sur défaite. Les satellites, malgré les traités au pouvoir, abandonnent la lutte. Le peuple roumain oblige ses dirigeants à changer de camp ; la Bulgarie demande l'armistice. La France, torturée, bafouée, se libère dans un enthousiasme indescriptible.

Les Boches sont traqués ; certaines armées, sans liaisons, errent au hasard. Que ce soit en France ou à l'Est, les prisonniers se comptent chaque jour par dizaines de milliers. La démoralisation est dans le camp des tueurs. L'angoisse pénètre les dirigeants du Reich. Après s'être enrichis des dépouilles du peuple allemand, ils ont décidé de sacrifier ce qui reste de la jeunesse allemande, d'offrir les villes du Reich aux bombes alliées pour prolonger leur domination et retarder ainsi le châtimeur. Car ces criminels sont aussi des lâches.

La sinistre Gestapo massacre sans interruption en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Belgique, en France et aussi en Allemagne. Les généraux allemands que les fautes militaires d'Hitler ont découragés et qui cessent d'être dociles sont abattus. Durer, il faut durer ! Telle est la consigne donnée à Himmler par le Führer.

Que périsse l'Allemagne puisqu'elle ne peut plus être hitlérienne, qu'importe aux « défenseurs » de la civilisation !

Mais inexorablement le Châtiment approche. Bientôt, Messieurs les assassins des peuples, le canon tonnera sur toutes vos frontières et l'état allié qui vous enserra, se refermera sur vous.

Vous paierez bientôt vos crimes contre l'Humanité, répugnants dictateurs ! La Déroute « hagarde » disperse vos soudards.

Les Cent Jours ? Moins peut-être. Mais sûrement l'Expiation.

Les femmes et la IV^e République

Etablir un ordre nouveau de Justice et de Liberté ! C'est nécessairement donner à la Femme l'égalité avec l'homme.

Depuis que la femme s'est émancipée en partie aux Etats-Unis, en Angleterre et complètement en U.R.S.S., nous avons la preuve que nos compagnes peuvent accéder à tous les emplois. D'ailleurs ne fait-on pas appel à elles pendant la guerre lorsqu'il s'agit de remplacer les hommes ? Les héroïques femmes soviétiques n'ont-elles pas aidé à la défense de Moscou, de Léningrad, de Stalingrad ? N'y en a-t-il pas dans les groupes de partisans ?

La Constitution nouvelle sanctionnera cette égalité. Les femmes ont la tâche très lourde de former l'enfant. Il faut que l'Etat leur donne toutes les possibilités d'une maternité triomphante, indépendante même du mariage et des préjugés petits bourgeois. Plus de filles-mères, uniquement des mères qui bénéficieront uniquement de toutes les lois en faveur de la femme.

Emanciper la femme, c'est permettre la vie conjugale la plus normale, basée sur une association d'égaux ; c'est favoriser l'entente des époux qui remplacera la sujétion qui trop souvent fait de la femme la servante de l'homme.

Li les femmes, de plus en plus nombreuses, collaborent à la Résistance, recrutent, assurent les liaisons, créent des mouvements puissants de solidarité comme ceux des Femmes et des Jeunes Filles de France, si elles s'enrôlent même dans les Milices Patriotiques, c'est qu'elles ont compris qu'il était nécessaire qu'elles combattent à leur manière pour écraser l'hitlérisme et libérer le territoire.

Et c'est précisément cette combativité dont font preuve tant de Françaises, cette conscience aigüe qu'elles ont de la nécessité d'écraser le fascisme et de supprimer le Grand Capital qui nous montre impérieusement qu'elles sont capables de participer à l'édification de la Société Nouvelle.

Emancipons-les !

Laval, de Brinon, Doriot, Déat, Luchaire, des miliciens haut placés et des membres du P.P.F. sont passés à Nancy il y a quelques jours se dirigeant sur Strasbourg. Fortement escortés, ils partent au service d'Hitler. Ces misérables traîtres ont oublié qu'on n'emporte pas la Patrie à la semelle de ses souliers.

Informations de guerre

FRONT DE L'EST

Les Russes avancent au cœur de la Roumanie et contrôlent les puits de pétrole de Ploesti. Les Roumains libèrent Bucarest faisant 20 000 prison-

niers. Ils occupent en outre les défilés des Karpathes, coupant la retraite aux tronçons de l'armée allemande.

A Varsovie, la Gestapo exécute chaque jour 500 personnes.

Les Russes attaquent violemment dans le secteur de Tilsitt.

En 10 jours, les Allemands ont eu 25.000 tués ou prisonniers.

Königsberg, capitale de la Prusse Orientale a été bombardé par 1 millier d'avions de la R.A.F.

L'Armée Rouge, acclamée par la foule, entre dans Bucarest.

La Slovaquie est en pleine révolte et Mgr Tisso (le Laval de là-bas) a fait appel aux agneaux de la Wehrmacht pour rétablir « l'ordre »

En Hongrie, le premier ministre lui ayant « claqué » dans les mains — au propre et au figuré — le régent Horthy se trouve dans une situation épineuse et forme un cabinet militaire.

FRONT DE FRANCE

40.000 Allemands ont la retraite coupée dans la région du Havre. Ils abandonnent Rouen. Toute la rive gauche de la Seine est dégagée. Les Américains ont pris Troyes, Meaux, franchi la Marne, délivré Reims et atteignant Laon et Beauvais, s'approchent de la frontière belge. Sarrebrück a été bombardé. D'importantes formations britanniques parties de France, ont attaqué les principales usines d'essence synthétique allemande, notamment à Ludwigshafen.

Les Allemands ont bombardé à Paris les 13, 17 et 18 arrondissements.

Montlimar est libéré après Briancçon 30 000 prisonniers ont déjà été faits dans le midi.

Amiens, Arras, Verdun, Sedan sont déliorés.

F. F. I.

Cahors, Villeneuve sur-Lot, Castelsarrasin, Clermont Ferrand, Tarare, sont libérés.

Les Allemands ont quitté les Rousset et se dirigent sur la forêt du Risoux

AVEC NOS F. T. P.

Un groupe de F.T.P., 2 compagnie, sous les ordres du capitaine Martin, cantonnés dans la vallée du Suran a pu contacter les éléments avancés de l'Armée Américaine dans la région de Meximieux. Inutile de dire que la plus cordiale fraternité d'armes présida cette entrevue.

Presse épurée

La radio de Londres annonce : Interdiction des journaux de Marseille : Le Petit Marseillais, Le Petit Provençal et arrestation de leurs directeurs.

Les journaux de la Résistance pren-

nent le local et leur place : Le Provençal, La Marseillaise, Rouge-Midi.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent pour libérer la France.

Hitler perd cette semaine sa principale source de carburant

L'Armée Rouge a pris Ploesti et les Allemands sont chassés des pétroles de Roumanie.

La Roumanie occupe après l'U.R.S.S. la 2^e place en Europe pour la production du pétrole, avec 5 millions de tonnes par an.

Ayant déjà perdu le contrôle des pétroles de Pologne (Przemysl, Boryslaw occupés en Juillet) l'Allemagne épuise ses réserves, car elle ne peut compter sur ses usines d'essence synthétique pilonnées de jour et de nuit par l'aviation alliée.

La Luftwafe qui manque déjà d'appareils et de pilotes n'aura bientôt plus d'essence.

Un début

129 arrestations ont déjà été effectuées à Lons-le-Saunier. Excellent travail d'épuration. Il faut que dans tout le pays ce travail de salubrité absolument nécessaire se fasse au plus tôt. Où que soient les traîtres et les collaborateurs nous les trouverons. Ils doivent payer.

Le Comité de Libération

de St-Claude est entré en fonctions. Il a désigné tout d'abord deux commissions de ravitaillement cantonal comprenant 3 délégués du C. L. et 3 de la municipalité d'avant-guerre. Premier pas vers la nouvelle légalité républicaine.

Le prix du pain est maintenu à 3 fr. 70 le kg. et les rations seront augmentées à partir du 1^{er} septembre.

St-Claude qui respire mieux depuis que les Allemands sont partis est heureux de saluer le retour à la liberté et fait pleinement confiance au Général de Gaulle et au Comité d'Alger pour assurer le prompt rétablissement d'une véritable démocratie.

Vers la fin du marché noir

Samedi 26 août, la viande sans os s'est vendue 90 fr. avec tickets et 140 fr. sans tickets. Souhaitons que ce soit là le prix maximum.

Il n'est pas question pour l'instant de contrôler les bénéficiaires de guerre, il s'agit pour les commerçants avisés de penser à l'avenir et de prévoir, qu'un jour prochain, ils désireront une nombreuse clientèle.

LES ATERRISSAGES CLANDESTINS dans la région de Lons-le-Saunier

L'AUBE POINTAIT ! L'AVION ANGLAIS ETAIT EMBOURBE A QUELQUES KILOMETRES DES ALLEMANDS

Nous sommes allés rendre visite à un des plus actifs résistants de la région, qui a participé à toutes les opérations aériennes. Roger DEVAUX, chef de secteur à BLETTERANS.

Nous étions prévenu par radio !

— « Pouvez-vous, M. Devaux, me dire comment se pratiquaient les atterrissages clandestins dans la région ? »

— « C'est bien simple ! Nous étions prévenus par la Radio ! »

— « De quelle façon ? »

— « Une phrase convenue d'avance. Chaque lieu d'atterrissage avait son nom. Pour le terrain de Courlaoux, par exemple, c'était : « Nous fions voir Barde ! »

Lorsque cette phrase était dite trois fois dans la journée, au poste anglais, c'est que le soir, un avion viendrait. Naturellement, j'étais le seul à connaître ce signal. Je prévenais mes collaborateurs ; nous nous rendions sur le lieu d'atterrissage, et nous devions attendre l'avion jusqu'à 4 heures du matin, au plus tard ! »

Nous balisions le terrain

— « Comment s'effectuait l'atterrissage dans l'obscurité ? »

— « Nous balisions le terrain avec deux rangées de lampes électriques, disposées tous les 100 mètres ». »

— « L'avion restait-il longtemps à terre ? »

— « Non ! Vingt minutes au plus ! Le temps de décharger le courrier, les paquets, et d'embarquer les passagers ». »

... En le tirant avec des bœufs !

— « N'avez-vous jamais été surpris pendant ces opérations ? »

— « Non ! Les gendarmes de Bletterans montaient la garde sur la route pour nous prévenir en cas de danger. »

« Une fois pourtant, en février 1944, nous avons eu chaud. C'était au terrain de Cosges.

« Un bimoteur avait atterri, et s'était embourbé jusqu'au milieu des roues. Pendant trois heures, tous nos efforts ont été vains pour le tirer de là. L'aube pointait. Le danger devenait imminent.

« Finalement, alors qu'il faisait jour, nous avons pu le tirer de quelques mètres avec des bœufs, et en mettant des planches devant les roues.

« Un instant après, il s'envolait ! »

Le Général Delattre de Tassigny

— « Pouvez-vous me dire les noms de quelques personnalités embarquées de cette façon ? »

— « Le Général d'Astier de la Vigerie était

parti une première fois de Courlaoux, le 1er novembre 1942. Revenu en France, il est reparti à nouveau de Cosges, le 18 octobre 1943. Il y avait deux avions, ce jour-là. Le Général Vidal Max s'est embarqué à la Grange de Paille, près de Ruffey, le 11 février 1943.

« Mme et M. Aubrac, dont les têtes étaient mises à prix, un million cinq cent mille francs,

par les Allemands, se sont embarqués le 19 février 1944, à Cosges.

« Vincent Auriol, lui, a quitté la France à Cosges également, le 18 septembre 1943.

« Et encore le général Delattre de Tassigny, et bien d'autres dont je n'ai pas les noms présents à la mémoire ! »

LES CRIMES DU CAMP D'AUSCHWITZ

Rescapé d'Auschwitz, M. Robert Maspacher nous donne les renseignements suivants sur ce qu'était la vie dans ce bagne nazi baptisé « atrocement » le camp de l'extermination :

« J'ai quitté le camp de Drancy le 10 février 1944. Le 12 février, après trois jours et trois nuits de voyage, le train s'arrêta enfin ! Les portes plombées des wagons à bestiaux sont ouvertes et à coups de crosse, des SS dirigent le chargement humain vers la tête du train.

« Les malades, les infirmes sont abandonnés dans la neige, quelques-uns sont tués sur place à coups de bâton. Un officier SS procède immédiatement à une première sélection. Tout ce qui ne lui paraît pas susceptible de résister physiquement au travail, est aussitôt dirigé dans des camions vers la chambre à gaz et au four crématoire. Nous restons environ 250 hommes sur 1.500 personnes (toutes les femmes et tous les enfants sont allés au four crématoire).

« Arrivés au camp, après une attente de 14 heures, nus dans la neige, nous passons aux douches, rasages intégral, tatouage du numéro, perception des vêtements de bagnards.

UN MASSACRE ORGANISÉ

« Le camp d'Auschwitz était la centrale à succursales multiples, qui approvisionnait en matériel humain toute une partie de la Haute-Silésie (mines, usines, etc.). D'après les renseignements les plus objectifs recueillis par une commission internationale présidée par les Autorités russes, il est arrivé au camp d'Auschwitz, entre 1940 et 1945, six à sept millions d'êtres humains. Sur ce nombre, 250.000 hommes seulement ont été tatoués, c'est-à-dire enregistrés, les autres ont été assassinés. Il restait vivants le 18 février 1945, jour de l'évacuation des camps, environ 71.000 hommes.

« Des centaines de convois furent brûlés dès leur arrivée à une cadence telle que les fours crématoires ne suffisaient plus, les corps furent arrosés de pétrole et brûlés en plein air. A titre indicatif, il existait au seul camp d'Auschwitz plus de fours crématoires que dans toute l'Allemagne de 1939.

« Arrivé à Auschwitz le 13 février 1944, je fus envoyé avec 450 compagnons, le 16 février, au camp de travail de Janina.

« Nous commençâmes à travailler le 20 février et je restais là jusqu'au 18 janvier 1945 : si j'ai survécu, je dois ce miracle à ma robuste constitution.

« Soumis à un régime effroyable, travail de forcés, sous-alimentés, battus, les kaiflings ne tardaient pas, soit à dépérir, soit à tomber malades. A peu près tous les quinze jours un médecin SS passait dans chaque kommando et envoyait à la chambre à gaz les gens qui lui semblaient incapables de continuer à produire.

« Dans le courant de novembre 1944, au camp de Janina, dont l'effectif total était de 853 détenus,

une seule sélection a envoyé à la mort 108 de nos camarades. Dans les kommandos de mine, la vie moyenne d'un travailleur n'atteignait pas six mois.»

Voici encore quelques renseignements fournis par le témoin :

« Avant mon arrivée au camp, c'est-à-dire au cours des années 1942 et 1943, des compagnons m'ont raconté qu'il n'était pas rare qu'un Blockaltester (chef de bâtiment), pour bénéficier de 100 ou 150 rations de margarine, envoie la veille 100 ou 150 détenus au crématoire.

« Enfin, à Auschwitz, comme dans tous les camps de concentration, il y avait un « Pavillon des Expériences », là on procédait à des expériences médicales ou chirurgicales, on inoculait des maladies, ablation de reins, de seins, fécondation artificielle, etc., et les patients étaient ensuite envoyés au four crématoire.

« On laissait accoucher les femmes enceintes puis, également, on les passait au crématorium.

« J'ai su que 1.500 enfants juifs qui devaient être envoyés en Palestine étaient partis pour la Suisse, puis avaient été ramenés au camp et grillés.

« Une autre fois, 300 enfants tziganes furent amenés du camp de Buchenwalde, asphyxiés et grillés.

« L'asphyxie se faisait dans les salles de douches à l'aide de bombes à l'acide cyanhydrique.

« Avant de passer les corps au crématorium, on arrachait les dents en or et on fouillait les parties les plus intimes des femmes pour vérifier si elles n'avaient pas caché d'objets de valeur.

« On ne procédait à l'incinération qu'après qu'un SS ait apposé un cachet sur le cadavre ; à ce moment le SS vérifiait l'arrachage des dents en or.

EVACUATION DES CAMPS LE 18 JANVIER 1945

« Une colonne de 16.000 hommes fut formée groupant les détenus du camp de Monowitz (Buna), Janina, Furstengrube et d'Auschwitz. Cette colonne fut dirigée à pied vers Nicolai et Gleiwitz. Les détenus, misérablement chaussés, subirent un effroyable calvaire. Tous les trainards étaient impitoyablement abattus d'une balle dans la nuque.

« Arrivés à Gleiwitz on les fit monter sur des wagons ouverts, 150 à 200 hommes par wagon. Ils stationnèrent ainsi au froid pendant 26 heures, les SS continuant à assassiner tous ceux qui tombaient de fatigue.

« Dans l'impossibilité de faire partir le train, les SS firent reculer les survivants et conduisirent la colonne dans une forêt située à environ 20 km de Gleiwitz. Des mitrailleuses furent mises en batterie et il fut procédé à l'exécution méthodique des 16.000 hommes. Quelques-uns seulement purent échapper à la mort. Ils nous rejoignirent par la suite à Oracovie et nous tenons leur témoignage à votre disposition.»

Vous qui lirez cet article, n'oubliez pas que l'Italie fut la collaboratrice de l'Allemagne.

MAUTHAUSEN, le Camp de la Mort

où des prisonniers affamés
mangeaient le cœur de leurs camarades morts.

Près du Danube, à vingt-sept kilomètres de Linz, se dresse sur la hauteur baptisée par la population « mont de la mort » ou « Mauthausen » (maison de l'assassinat) le camp de concentration de Mauthausen, classé par l'administration S.S. catégorie 3, c'est-à-dire, comme Flossenbürg, camp d'extermination.

EXTERMINATION SYSTEMATIQUE :

Depuis 1939, 32.000 personnes officiellement immatriculées sont entrées à Mauthausen : 80.000 étaient encore vivantes le 22 avril 1945, mais dans la nuit du 21 au 22 avril, on gazait 121 malades, continuant par 1.500, les 22 et 23.

Aux chiffres précédents, il faut ajouter 15.000 juifs non immatriculés dont 10.000 travaillaient dans un kommando d'extermination (Weis) et 80.000 femmes dont 100 intransportables.

L'ensemble des kommandos réunissait encore à la libération 4.000 Français sur 10.000 officiellement inscrits. Ces différences sont les résultats d'une extermination méthodique dont voici quelques exemples.

En 1942, il y avait 3.000 Tchéques dont 600 intellectuels.

Après l'exécution du chef de la gestapo Heiderich on procéda au massacre des Tchéques. On dénombrera 300 vivants dont 3 intellectuels.

7.000 officiers et soldats soviétiques furent assassinés en construisant le camp-infirmerie qui, en souvenir de leur martyre est encore appelé par les détenus « camp russe ».

8.000 Espagnols de l'armée française, prisonniers de guerre lors de la débâcle de 1940, furent retirés des stalags pour être transférés à Mauthausen, 1.600 ont survécu.

Jusqu'en décembre 1943, des milliers de juifs furent amenés à Mauthausen. Aucun d'entre eux n'échappa à la mort.

A la différence de certains autres camps, les gaz furent relativement peu employés. Les bourreaux Zierels, Bachmayer, Streintwieser, Spatzenegg, Strauss, Trumm, etc., avaient une prédilection marquée pour des méthodes plus lentes et raffinées : travaux durs, coups, famine, piqûres de benzine au cœur, chiens dressés, noyades ; pour les exterminations en masse il existait des kommandos spéciaux (Lagerbau, Baukommando III).

DES CRANES EN GUISE DE PRESSE-PAPIER :

Le 6 septembre 1944, 48 officiers anglais, américains et hollandais, tous aviateurs ou parachutistes, furent deshabillés, mis pieds nus en chemise et caleçon, le numéro mortuaire inscrit sur la poitrine. On les obligea à porter des pierres de 100 et 110 kilos et ils furent roués de coups de matraque, de pieds et de crosse. Dès le 7, 21 d'entre eux furent exécutés de la sorte, le 8, c'était les 27 autres ; après mise en place des cadavres et photographies-témoins, l'avis de mort porta la mention : « Tentative d'évasion ».

Sur la table des deux médecins-chefs SS on pouvait voir des presse-papiers faits en crâne d'homme. Ces crânes étaient ceux de deux jeunes Hollandais de 20 ans, suppliciés spécialement pour cet usage et choisis parce qu'ils avaient une belle dentition.

Le pain (1.200 grammes) était donné aux travailleurs pour 9 personnes, aux non travailleurs pour 12. A l'infirmerie, un pain pour 24 déportés, en plus, les détenus recevaient un litre de soupe (rutabaga, herbe ou betteraves pourries et eau) par jour. Dans les blocks de quarantaine cette ration était réduite à un demi-litre. A l'infirmerie, les malades restèrent une fois, 45 jours, une autre fois, 16 jours sans pain. Les juifs furent tenus une semaine sans aucune nourriture ni boisson.

Sur l'ordre des commandants du camp Zierels et Bachmayer, la mortalité à l'infirmerie qui était en moyenne de 80 par jour fut « portée » à 240 sur 8.000 malades couchés tout nus à six par lit.

ILS DEVORENT LE CŒUR ET LE FOIE D'UN CADAVRE :

On eut à déplorer deux cas de cannibalisme ; pour l'un d'eux, les occupants d'un lit ayant un camarade mort lui ouvrirent la poitrine et mangèrent crus le cœur et le foie du cadavre, refermant l'ouverture pour que cela ne se voie pas ; dans le second cas, ce sont les muscles du bras et de la cuisse d'un mort que mangèrent les voisins de lit du cadavre.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 janvier 1945 les bureaux enregistrèrent 17.000 morts.

Outre ces chiffres qui ne concernent que les détenus immatriculés, plus de 80.000 hommes encore à la disposition de la gestapo passèrent par la prison et un block spécial (block 20) où ils étaient interrogés, torturés jour et nuit et affamés. Tous sont morts sans que les registres en portent trace.

Au fur et à mesure de l'avance soviétique, certains camps et kommandos furent repliés sur Mauthausen totalement ou partiellement.

40 pour cent des repliés d'Auschwitz furent abattus le long de la route.

Sur 2.560 repliés du kommando Wiener-Neudorf, il y eut 150 tués et sur 2.500 du camp de Sachsenhausen, 800 morts.

Pour ce dernier cas comme le commandant considérait que le nombre d'arrivants était trop important, il en choisit 400 qu'il fit mettre complètement nus (la scène se passa le 17 février par 10 degrés en-dessous le zéro). En pleine nuit, par trois fois, ces hommes furent descendus à la douche froide durant une demi-heure chaque fois. Ceux qui ne mouraient pas de congestion devaient réaliser, sur la place d'appel, une sorte de quadrille macabre. Quiconque trébuchait était achevé à coups de gourdin puis de hache. A neuf heures du matin, les survivants (104 dont 40 sont morts par la suite) furent envoyés à l'infirmerie. Cette nuit d'horreur a été vécue par le capitaine de Dione qui, pour éviter la congestion, se coucha plusieurs heures parmi les tas des morts encore tièdes et se joignit aux survivants lorsqu'il était déjà transporté vers la porte du four crématoire.

Le 22 avril, les camions de la Croix-Rouge emmenèrent ce qu'il restait de Mauthausen alors que les troupes soviétiques se trouvaient à environ 80 kilomètres de

les Américains à 150 kilomètres. A ce moment la direction SS du camp et de l'état-major de la défense de Linz s'interrogèrent sur l'opportunité stratégique d'évacuer le camp. Le commandant Zierels, arguant de la faiblesse de ses effectifs, proposait la liquidation totale soit par dynamite soit par gaz ; il en avait déjà demandé par télégramme, la quantité nécessaire.

Ceci n'est qu'un rapide résumé des multiples crimes dont Mauthausen fut le théâtre et qu'il convient de faire connaître au monde comme l'impartial témoignage du degré atteint dans la démoniaque violence par le régime national-socialiste.

COUR DE JUSTICE

Valliant Robert, 38 ans, ouvrier à Arbois : 15 ans de travaux forcés.

Valliant Léopold, 70 ans garde forestier au lac des Rouges-Truites : 8 ans de réclusion et en outre à chacun l'indignité nationale à vie et la confiscation totale des biens pour relations avec les Allemands et dénonciations.

Colin Paul, 54 ans, employé de travaux publics à Saint-Claude : 5 ans de prison, 5.000 francs d'amende et indignité nationale à vie pour activité au sein du S.O.L. et de la milice, menaces de représailles contre des résistants.

Lourdez Henri, 35 ans, garde forestier au lac des Rouges-Truites, est acquitté du chef de dénonciation des emplacements du maquis aux Allemands les renseignements ayant été donnés sous la contrainte et les coups.

L'affaire Martin Emile est renvoyée.

Robert Prince Jeanne, 19 ans, sans profession, à Champagnolle, travaux forcés à perpétuité et indignité nationale à vie pour relations avec les Allemands et menaces de dénonciations.

Jourdan Marcel, 19 ans, sans profession à Lons-le-Saunier ; Payant André, 21 ans, ex-milicien Lons-le-Saunier ; Laneyrie Roger, 29 ans à Lons-le-Saunier ; Barge Francisque dit Theniez, 39 ans, employé à Saint-Etienne ; Pichon Marcel ex-milicien à St-Etienne, tous miliciens franc-gardes ayant participé à des opérations armées contre la résistance dans le Jura, sont condamnés par contumace à la peine de mort, à l'indignité nationale à vie et à la confiscation totale des biens.

CHRONIQUE DU DEPORTE

Grodet Paul, de Chermilla, à Dora ; Ozanon Jean, de Longwy, à Buchenwald ; Fourgeot Maurice de Aumont, à Hanovre ; Damougeot Louis, à Dole de Buchenwald ; Vacheret André de Menosey, à Auschwitz ; Porte Pierre, à Lons, de Mauthausen ; Szainac Marcel, de Lons-le-Saunier, à Auschwitz ; Léger Pierre, de Tavaux, à Dora ; Béal Jean, de Ranschaud, à Luchau ; Prost-Tournier Aimé, de St-Claude, de Buchenwald ; Borino Michel de St-Claude, à Hambourg ; Pageot

VINGT-SIX MOIS dans l'enfer allemand

RÉCIT D'UNE DÉPORTÉE JURASSIENNE

(SUITE)

Chaque matin, réveil à 4 h. et à 5 h. appel. Pendant deux jours, avec nos légers vêtements, les pieds dans des sabots, nous subissons l'appel pendant plusieurs heures, sous la pluie et la neige, de ce triste mois de novembre. Au bout de dix jours nous recevons enfin un manteau, mais aucune laine et pas de bas. Dès que nous sommes en possession de ce vêtement commence pour nous une vie de bête traquée. Nous devons chaque jour nous cacher pour échapper au travail, car nous devions aller pelleter le sable, porter les pommes de terre ou le charbon de la gare au camp, couper les arbres dans la forêt. Lorsque l'on surprend nos cachettes, on nous force à regagner les rangs du travail à coups de bâton.

Si nous échappons au travail le matin, nous rentrons au block, mais, très souvent les policiers viennent à coups de schlague, nous en arrachant pour nous envoyer à de nouvelles corvées; nous devons alors transporter des bidons et lourds que nous ne pouvons, pour la plupart, les soulever vides qu'avec beaucoup de peine. Puis il y a les

transports. L'on rassemble les détenues d'un block et le marchand de bestiaux vient choisir sa marchandise. Il choisit les plus jeunes et les plus robustes, sans égard pour les mères qu'ils séparent de leurs filles, les sœurs, les parentes, qui vivent et souffrent ensemble et pour lesquelles la séparation est un atroce déchirement. Les femmes partent demain, aujourd'hui peut-être dans quelques usines de guerre, toujours les plus mauvaises, sous les bombardements, les coups et nul ne saura plus rien d'elles. Combien sont parties ainsi et ne sont par revenues. Pour les autres, la vie continue au camp terrifiante, horrible. Très vite nous déprimons, nous sentons nos forces diminuer chaque jour. Les malades étaient nombreuses, les décès fréquents. Beaucoup de camarades étaient étendus sur des couches infectes, tout le jour, car leurs forces ne leur permettaient pas de se lever, affaiblis par la dysenterie et la faiblesse du cœur. Elles restaient ainsi des semaines jusqu'à ce qu'on les admît à l'infirmerie, où elles mouraient au bout de quelques jours, emportées par le mal

ou par la fatale piqûre. J'ai eu moi-même l'occasion de pénétrer dans cette infirmerie en y transportant une malade. Des femmes, qui paraissaient déjà des cadavres étaient là, étendues sur des civières et même sur la dalle, dans le couloir, car il n'y avait pas de place pour elles. Elles étaient là, grelottantes de froid et de fièvre sans aucun soin et elles mouraient là, abandonnées, traitées moins bien que des chiens. J'ai connu ainsi la quarantaine terrible, car de nombreux cas de typhus étaient survenus parmi nous et le block tout entier fut mis en quarantaine. Nul n'y devait entrer, nul n'en pouvait sortir. La blockowa (chef du block) nous tint un discours, nous laissant l'impression que nul ne s'occupe- rait de nous, que nous étions un block sacrifié. Le réfectoire fut transformé en infirmerie. C'est là que l'on mit les plus grandes malades, qui mouraient là, sans aucun soin c'est là aussi que l'on nous distribuait notre repas. L'odeur était telle que nous ne pouvions traverser cette salle sans défaillir. Les mortes étaient entassées dans des tabourets renversés sur les lavabos où nous n'osions plus pénétrer. Certaines femmes mortes dans leur lit n'étaient pas enlevées des dortoirs où nous devions dormir à côté des cadavres puants. Lorsque fut finie la quarantaine, plus des trois-quarts des camarades de notre baraque étaient mortes. On installa au block, pour occuper les places laissées vides par nos malheureuses compagnes, des mères et des enfants presque sans désinfecter les lieux. L'on fit coucher les petits dans ces lits où étaient mortes tant de camarades malades, de cette terrible maladie qu'était le typhus. Au bout d'un mois la moitié des enfants étaient morts.

Fin février, nous quittons Ravensbruck car l'armée rouge approche. Quel déchirement pour beaucoup d'entre nous, laissant derrière elles de vieilles mamans, au camp des invalides (Junglager). En effet sous prétexte de les mieux traiter, on avait emmené les vieilles personnes et les malades, dans un autre camp. Ces malheureuses avaient eu de belles promesses et que l'on aurait quelques égards pour leur âge. Hélas! privés de nourriture, faisant cinq heures d'appel, les pauvres mouraient très vite et nous n'avions d'elles que de bien mauvaises nouvelles. On nous apprit par la suite que toutes celles qui avaient échappé à la mort, sont passées à la chambre à gaz, quelques jours avant la délivrance.

(A suivre.)

APRÈS NOTRE
REPORTAGE :

**26 mois dans l'enfer
allemand**

NOUS PUBLIERONS :

**LETTRES de RUSSIE
et d'ALLEMAGNE**

par un pilote lédonien
du régiment
Normandie-Niemen

VINGT-SIX MOIS dans l'enfer allemand

RÉCIT D'UNE DÉPORTÉE JURASSIENNE

(SUITE)

MAUTHAUSEN
Nous quittons donc Ravensbruck dans des conditions assez bonnes, nous sommes entassées ainsi que du foin. Cinq jours de voyage se passent ainsi. Nous ne pouvons plus nous allonger. Nous sommes toutes malades, assises côte à côte, dans un wagon sans air sans lumière, à 70 pas l'éclairage, avec deux ou trois SS brutaux. On nous avait remis un pain, un peu de saucisson et de margarine. Le troisième jour, la plupart d'entre nous avaient éprouvé leurs provisions. Deux jours de train nocturne et nous arrivons en gare de Mauthausen. Il est nuit, il fait froid et il y a du vent. On fait monter les premières malades dans des caissons. Toutes les malades n'ont pas au camp, plusieurs de nos camarades ont disparu aussinon sans doute par les coups de crosse des SS et les autres ont été tués sur la route, alors qu'ils étaient morts. Pour les autres, une longue route restait à faire 6 km. environ, sur des chemins montagnards couverts de neige. Nos forces s'épuisaient peu à peu, au cours de la marche et des femmes âgées ou faibles tombaient sur la route, où les soldats SS les savaient sans pitié. Près de nous, un camion passa sur le corps d'une pauvre vieille étonnée à nous le regard de la douleur et de l'épouvante. Combien en ces heures atroces furent la vie. A deux camarades qui malgré leur fatigue s'efforçaient encore de les soutenir et de les encourager.

Lorsque la journée porte du camp se référait derrière le misérable convoi, il était quatre heures du matin.

Nous restons sous la neige, dans la cour, jusqu'à 30 heures, midi, 3 heures pour certaines, et, par petites certames, et, par petites certames, nous passons aux douches. Nombreux des officiers SS, des prisonniers sont là, et nous devons quand même nous dévêtir. On nous prend tous nos vêtements pour la désinfection, paraît-il, et on nous fait endosser des vêtements d'hommes; un caleçon et une chemise, bien souvent en loques. Vêtues ainsi, nous regagnons des blocks placés où nous devons attendre plusieurs jours nos vêtements, vêtements que toutes ne retrouveront pas; elles resteront ainsi, un mois, peut-être davantage, avec leurs caleçons et les chemises sales et déchirées.

Sans vêtements, une couverture crasseuse sur les épaules, ces pauvres camarades vont à l'appel et restent dehors presque tout le jour, et nous sommes encore en février.

De toutes parts arrivent des convois de prisonniers évacués devant l'avance des troupes alliées. Bientôt, les blocks regorgent. On nous fait coucher quatre sur une paillasse. Le camp est surpeuplé; il faut laisser la place aux hommes, et on nous envoie, trois mille femmes environ, dans un harquement un peu éloigné du camp principal et isolé, parmi les

bois. Là, pas de lit, pas de paille, seulement quelques vieilles paillasses, et toutes n'en auront pas. Nous devons coucher à même le ciment, enroulées dans une couverture, entassées pile-mêle, et nous n'avons pas de lumière; la nuit, nous ne pouvons abandonner notre place un instant sans trébucher sur les femmes couchées à terre. Ce sont alors des cris, des larmes, des injures et des coups. Les hommes gardiens ne nous permettent pas de nous lever, ce sont de rares occasions nous nous rendons au ruisseau. Nous faisons notre toilette à la hâte, malgré les postes de garde et les sentinelles épiant de tous côtés, nous lavons notre linge et nous devons même, car il fait fort chaud, faire une petite provision de cette eau infecte, afin d'apaiser notre soif et sur cet eau de malades de plus en plus nombreuses. C'est là aussi que nous lavons les épluchures de pommes de terre, crues, évidemment et dont nous faisons notre repas du soir.

Nous n'avions pas non plus de WC. De grands bacs de bois, dehors, à la vue de tous, servaient de fosses.

La nourriture est infecte; une tasse de soupe de rutabagas le midi, et une tartine de pain le soir. C'était, sans exception, le menu quotidien. Nos camarades mouraient en haut nombre. Beaucoup entraient à l'infirmerie, mais une faiblesse extrême, dans quelques jours après, elles étaient mortes. Ainsi, une de mes amies, une vieille camarade que j'aimais beaucoup pour son courage et sa va-

illante conduite, dut entrer à l'infirmerie. Elle n'était pas malade, mais ne pouvant pas supporter la nourriture infecte, elle s'affaiblissait rapidement. Deux jours après son entrée à l'infirmerie, elle ne pouvait la voir, on vint me prévenir quelle était morte. La fatale piqûre avait fait son œuvre atroce, car les blocks d'infirmerie à Mauthausen étaient des blocks d'extermination rapide. Ainsi les hommes malades et âgés de 60 ans et plus, devaient, chaque matin, de 8 h à 7 heures, faire une promenade dans la cour du petit camp où se trouvait l'infirmerie; ils n'avaient pour tout vêtement qu'un lambeau de couverture leur couvrant à peine les épaules. Les trois baraquements d'infirmerie comprenaient parfois plus de quarante morts par jour.

Mais tous ces infâmes moyens de destruction ne suffisaient pas à nos bourreaux. On nous envoyait, un jour, dans une gare bombardée, une gare de triage importante "arrière" à l'ouest d'Amstetten. Nous devions, après deux heures d'appel quitter le camp à 1 heure du matin pour rentrer à minuit, la nuit suivante. Plus nous allions aux douches et nous trouvions enfin un peu de repos. Mais à 5 heures, réveil, et fallait à nouveau faire l'appel, et rester debout toute la journée. Nous devions repartir la nuit suivante à 2 heures. Le premier jour, il nous arriva que nous travaillions à dégrader du ballast, les voies tordues et arrachées par quatre ou cinq bombardements successifs, les avions américains survolèrent à nouveau la gare. On nous emmena dans un bois, tout à côté du camp, pour l'assomoir. Beaucoup durs tout l'après-midi. Tout le quartier proche de la gare flamait, les wagons de mortiers ont d'assomoir. Les camarades et fratryes couraient çà et là à travers le bois. Les SS avaient

parus, morts dans des conditions atroces, sous la torture, dans l'abandon, vous ne tolérerez pas que soufflent encore le sol de France, les misérables qui firent le malheur de notre pays. Avec nous, vous imposerez que soient châtiés Pétain, Laval et leurs valets, que soient chassés de leur poste les mercenaires qui ont servi l'ennemi et qui, aujourd'hui encore, entravent la reconstruction et la vie de la France.

Il faut refaire une France libre et heureuse et redonner à notre pays sa grandeur passée, construire dans le monde une paix solide et durable. Alors seulement nos êtres chers seront vengés, et leur noble sacrifice n'aura pas été vain.

Yvette EMBALLY
Membre
du Parti Communiste
Môres (Jura)

FIN

APRÈS NOTRE
REPORTAGE :

**26 mois dans l'enfer
allemand**

NOUS PUBLIERONS :

**LETTRES de RUSSIE
et d'ALLEMAGNE**

par un pilote lédonien
du régiment
Normandie-Niemen

Imprimerie du COMPOIS
30, rue Gambetta, Besançon

Commissariat de la République de Bourgogne et de Franche-Comté

PROCLAMATION

LA GUERRE CONTINUE.

Telle est la dure réalité que le Général de Gaulle ne cesse de rappeler à tous ceux qui, après l'euphorie des mois d'été au bout desquels on entrevoyait la fin du carnage, doivent aujourd'hui se rendre à l'évidence.

Cette réalité détermine la ligne de conduite de tous les Français.

C'est pourquoi je vous demande de faire l'effort nécessaire pour discerner le possible de l'impossible. Car la libération n'a pas mis fin à nos difficultés ni à nos souffrances.

F. F. I.

Par votre héroïsme dans la guerre de libération, vous avez acquis une gloire impérissable. Ne la laissez pas ternir par les excès de quelques-uns glissés parmi vous, et suivez avec discipline les ordres du Gouvernement de la République : les uns, aux armées dans la poursuite de la lutte contre l'Allemand, les autres, à l'usine et aux champs où la France a besoin de vos bras pour la reconstruction.

PAYSANS.

Le Gouvernement vous sait gré de la part active que vous avez prise à la Résistance et de votre effort pour assurer la vie quotidienne des villes malgré les exactions allemandes et la réglementation tatillonne de Vichy. Aujourd'hui, votre devoir est clair : solidaires de la Nation dont vous êtes l'assise, vous devez accepter, si dur que cela vous paraisse, les impositions nécessaires à l'existence même du pays. N'aggravez pas une situation déjà difficile par un égoïsme mal compris.

OUVRIERS.

Plus que quiconque, vous avez souffert des rigueurs nées de quatre années d'oppression : sous-alimentation, vie chère, déportation, prison et tortures de la Gestapo. Aujourd'hui, je fais appel à la sagesse légendaire de la classe laborieuse de France. Déjà vos salaires ont été réajustés, en attendant les réformes de structures promises par le Général de Gaulle, mais qui ne sont réalisables que dans la paix. Le ravitaillement reste insuffisant, l'épuration

vous semble lente : l'homme de la Résistance que je demeure à mon poste prend l'engagement de tout faire pour que disparaissent les injustices du passé récent et que soient châtiés dans la légalité les criminels et les profiteurs. En contre partie, accroissez votre effort et freinez votre impatience, si légitime qu'elle puisse être.

COMMERÇANTS.

Hier, la législation de Vichy vous a accablé de paperasse. Aujourd'hui, la France ruinée dans bien des domaines et partout appauvrie, la stricte répartition des denrées demeure indispensable. Vous devez donc appliquer dans toute leur rigueur et les prix de taxe et les taux de rationnement.

Toutes ces mesures qui semblent parfois prolonger dans notre IV^e République les errements de Vichy n'ont cependant qu'un caractère provisoire, résultant du prolongement de la guerre et de la nécessité de vivre sur nous-mêmes. . .

La paix gagnée, nous connaissons des jours meilleurs.

CET APPEL A LA DISCIPLINE NATIONALE SERA COMPRIS DE TOUS.

Car tous ont compris, devant nos amis qui nous observent, la nécessité de l'ordre et du travail dans la liberté pour la reconstruction de la France.

Si quelques-uns pourtant, entraînés par leur égoïsme de classe, par de mauvaises habitudes acquises sous l'occupation ou par des rancunes surannées, n'entendaient pas la portée de ces mots, je les avertis qu'ils se heurteraient à des mesures de contrainte d'où ils sortiraient brisés.

Je garde la certitude que le patriotisme des Français saura rendre inutile toute mesure de force par l'union consentie autour du Gouvernement de la République, au moment où, selon la parole du Général de Gaulle, nous vivons la plus grande époque de l'Histoire de la France.

Dijon le 20 octobre 1944

Le Commissaire de la République p. i.
Signé : Jean MAIREY.

ENFIN, ON ÉPURE...

Le 1^{er} octobre, le Conseil de guerre a condamné 300 traîtres à mort...
D'un seul coup !...

Hélas ! il s'agit du Conseil de guerre de Bruxelles...

En France, il en va tout autrement. Lorsque nos Corps-Francis, nos Maquis et nos F. T. P. sont descendus des montagnes, traîtres, miliciens, collaborateurs n'en menaient pas large. Et de fait quelques-uns furent tirés de leur cachette et trainés en prison ; les plus impudents furent exécutés sans plus tarder.

Justice expéditive, mais justice tout de même.

On freina... On freina si bien qu'on arrêta le lourd char de Thémis.

Et comme par hasard, mille incidents imprévus viennent encore mettre des bâtons dans les roues.

Les dossiers de prévenus, adressés à la Préfecture, s'égarèrent entre Saint-Claude et Lons.

A la Préfecture, des plaintes du Directeur au Ravitaillement contre des affameurs et des trafiquants disparaissent mystérieusement.

Des arrestations de collaborateurs notoires ont lieu, sur la plainte de patriotes... mais le lendemain ils sont remis en liberté, sans qu'on sache qui a donné l'ordre.

On nous disait : « La prison est garnie !... plus une place ! On y jetterait une épingle qu'elle ne toucherait pas le sol ! » et on ajoutait : « Mais le camp d'internement de Crotenay va être aménagé ; mille places ! Vous allez voir ces rafles ! »

Le camp est prêt... fin prêt... depuis quinze jours. Il contient au plus une douzaine de détenus !

Le Tribunal militaire de la Résistance avait ouvert ses portes au Palais de Justice de Lons. Plusieurs séances ont eu lieu et des condamnations sévères ont déjà été prononcées sous l'énergique impulsion d'un Commissaire du Gouvernement animé de l'esprit de la Résistance.

Mais voilà : ce Tribunal a cessé d'être ; il est dissout par l'autorité militaire.

Alors quoi ?... De qui se moquet-on ?

C'est comme ça qu'on épure les sa-lepards ?

Je veux terminer par cette courte mais véridique histoire qui vient de se dérouler à Valence.

Comme à Lons, six collaborateurs avaient été condamnés à mort puis grâciés.

Le lendemain, on retrouvait six cadavres dans la rue.

Vous avez compris ?

RECAMIER.

ENFIN, ON ÉPURE !...

L'article passé sous ce titre dans notre avant-dernier numéro m'a valu de nombreuses lettres...

Mon premier but est donc atteint, puisque je voulais, dans un papier volontairement bref mais cinglant, attirer l'attention du public sur cette grave question de l'épuration.

Les uns me félicitent ; les autres me blâment.

C'est qu'on a souvent mal interprété la question posée à la suite du rappel de l'exécution sommaire des six miliciens de Valence : « Avez-vous compris ? »

Je développe donc ma pensée.

Avez-vous compris que si les tribunaux sont trop lents dans leurs verdicts, ou si ceux-ci sont empreints de trop de mansuétude, le Peuple est capable de se faire justice lui-même ?

Avez-vous compris que le sang appelle le sang, et que, si nous ne savons pas faire preuve d'énergie, nous allons vers le désordre, l'anarchie et la guerre civile ?

A-t-on oublié déjà que le peuple a souffert et souffre encore ? Que des patriotes, par dizaine de milliers, des femmes, des enfants ont subi des tortures odieuses qui n'ont pas de nom ?

Que des familles ont été décimées, des villages anéantis ?...

Que les meilleurs des nôtres sont encore exposés aux sauvages traitements des brutes nazies, et que nul ne peut dire encore s'ils nous reviendront ?

A-t-on déjà oublié tout cela ?

Le courroux qui soulève ce peuple est juste, car il sait que, presque toujours, les dénonciations de Français indignes sont à l'origine de ces actes de barbarie.

Le Peuple exige des peines sévères contre les traîtres et il a raison, car le châtement doit être proportionné à l'importance du crime.

Il n'accepte ni faiblesses, ni lenteurs, ni compromissions.

Nous avons voulu montrer que sa colère pouvait être terrible et aveugle, et rien de plus.

Quant à nous qui avons eu la chance miraculeuse d'échapper à la répression, nous avons juré de venger nos frères de lutte tombés à nos côtés et nous tiendrons notre promesse. Et c'est parce que nous sentons que déjà l'on oublie et que déjà l'on voile les responsabilités que nous avons poussé ce cri d'alarme.

RECAMIER.

Un peu d'humour...



La Libre Comté, décembre 1944
(AD Jura Pr222)



La Libre Comté, avril 1945 (AD Jura Pr222)



La Libre Comté, 19 avril 1945
(AD Jura Pr222)



La Libre Comté, 2 août 1945 (AD Jura Pr222)

Pistes pédagogiques

- Quelles sont les idées, les valeurs et les thématiques diffusées par la France Libre et la Résistance auprès de la population française ?
- Quelles sont les différentes formes d'engagement non armé que la volonté de résister a pu susciter ?
- Qui sont les personnes qui se sont engagées dans ces différentes formes de résistance (nationalité, âge, sexe, profession...) ?
- Comment la France Libre et la Résistance diffusent-elles leurs idées ? Quelles difficultés rencontrent-elles ?
- Comment les autorités allemandes ou vichystes luttent-elles contre les idées de la France Libre et de la Résistance ?
- Quels sont les enjeux de l'information après la Libération ?

Ouvrages de référence

- Marcot François (dir.), Bruno Leroux, Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, Bouquins, 2006
- Marcot François, *La Résistance dans le Jura*, Besançon, Cêtre, 1985
- Marcot François, *Les voix de la Résistance, tracts et journaux clandestins francs-comtois*, Besançon, Cêtre, 1989
- Prot Benoit, *Journaux de guerre 1914-1918 et 1939-1945*, GéoHistoire, Prisma Media, 2020
- Vast Cécile, "Je vais être fusillé ce matin...". *La citadelle de Besançon sous l'Occupation : lieu et symbole de la répression de la Résistance en Franche-Comté (1941-1944)*, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, 2014
- Wieviorka Olivier, *Histoire de la Résistance*, Perrin, 2013

Liste des documents

Affiche gaulliste manuscrite apposée sur le mur d'une maison à Clairvaux, 20 septembre 1942 (AD Jura 341W28).....	31
Affiche gaulliste manuscrite apposée sur le panneau municipal de Sellières, 10 mai 1942 (AD Jura 341W24).....	32
Affiche patriotique et républicaine au théâtre de Poligny, 9 juin 1942 (AD Jura 341W24).....	12
Appel de François Valentin directeur de la Légion Française des Combattants à entrer dans la Résistance, 29 août 1943 (AD Jura 108J122).....	36
Avertissement à la population adressé par le Préfet du Doubs, 2 avril 1941 (AD Jura 72W99).....	82
Avertissement de la Résistance contre un collaborateur à Lons-le-Saunier, 17 mars 1944 (AD Jura 341W45).....	76
Avertissement des autorités allemandes au sujet des lettres « V » apposées sur les murs, Dole, 31 mars 1941 (AD Jura 72W99).....	81
Avertissement du mouvement "Combat" contre de fausses accusations à Beaufort, 28 septembre 1943 (AD Jura 341W42).....	77
Célébration du 11 novembre 1942 à Cousance, 13 novembre 1942 (AD Jura 304W60).....	22
Célébration du 14 juillet 1943 et Marseillaise à Poligny, 14 juillet 1943 (AD Jura 341W37).....	23
Compte-rendu du Préfet du Jura sur la journée du 11 novembre, 13 novembre 1943 (AD Jura 304W25).....	16
Condamnation pour distribution de tracts gaullistes à Lons-le-Saunier, 9 janvier 1941 (AD Jura 304W49).....	89
Copie par la Gendarmerie d'une affiche du mouvement « Libération » à Saint-Julien, 1 ^{er} mars 1943 (AD Jura 341W33).....	39
Copie par la police d'un tract des Forces unies de la Résistance, Lons-le-Saunier, 23 avril 1943 (AD Jura 304W124).....	44
Copie par la police de deux tracts dénonçant le pillage économique, Lons-le-Saunier, 9 août 1943 (AD Jura 332W51).....	46
Découverte d'un tract à Montmorot appelant à célébrer le 14 juillet 1942 à Lons-le-Saunier, 14 juillet 1942 (AD Jura 341W25).....	19
Dénonciation des actes de banditisme par les « Mouvements Unis de Résistance », 23 février 1944 (AD Jura 341W45).....	79
Dépose d'un drapeau communiste à la demande d'un officier allemand à Tassenières, 18 août 1943 (AD Jura 341W39).....	83
Destitution du maire de Bletterans à la suite d'une cérémonie du 11 novembre 1942, 18 novembre 1946 (AD Jura 247W847).....	85
Détournement d'affiches à Saint-Claude, 10 novembre 1943 (AD Jura 72W50).....	11
Enquête pour l'attribution de la Médaille de la Reconnaissance française à un des rédacteurs du journal clandestin « Le Populaire » imprimé par la Fraternelle de Saint-Claude (AD Jura 247W847).....	73
États de service dans la Résistance de René Genet de Poligny, 25 novembre 1944 (AD Jura 247W843).....	14
Extrait du rapport du sous-Préfet de Saint-Claude au Préfet du Jura sur le déroulement du 11 novembre à Saint-Claude, 11 novembre 1943 (AD Jura 304W25).....	24
Inscriptions apposées à Plainoiseau et Saint-Germain-les-Arlay, 15 juillet 1943 (AD Jura 341W37).....	10
Inscriptions sur les barrières du terrain de football de Poligny, 30 novembre 1941 (AD Jura 341W19).....	9
Interdiction des commémorations du 11 novembre 1918 par les autorités allemandes, 4 novembre 1940 (AD Jura 72W99).....	80
Interdiction par Vichy des manifestations du 11 novembre 1942, 10 novembre 1942 (AD Jura 304W60).....	84
Journal « La Libre Comté » n° 17, l'épuration, 7 octobre 1944 (AD Jura Pr222).....	107
Journal « La Libre Comté » n° 18, l'épuration, 15 octobre 1944 (AD Jura Pr222).....	107
Journal « La Libre Comté » n° 20, les enjeux de l'après-guerre, 26 octobre 1944 (AD Jura Pr222).....	106
Journal « La Libre Comté » n° 29, actions de la Résistance, 26 novembre 1944 (AD Jura Pr222).....	102
Journal « La Libre Comté » n° 73, témoignages de déportés, 31 mai 1945 (AD Jura Pr222).....	103
Journal « La Libre Comté » n° 75, témoignages de déportés, 7 juin 1945 (AD Jura Pr222).....	104
Journal « La Libre Comté » n° 8, 2 septembre 1944 (AD Jura Pr222).....	96
Journal « La Vérité », 2 septembre 1944 (AD Jura Pr322).....	100
Journal « La Vérité », témoignages de déportés, 24 août 1945 (AD Jura Pr322).....	105
Journal « La Vérité », témoignages de déportés, 31 août 1945 (AD Jura Pr322).....	105
Journal clandestin « Franc-Tireur » de septembre 1942 (page 1) saisi chez un particulier, 16 avril 1943 (AD Jura 341W37).....	62

Journal clandestin « La Libre Comté » n°1, avril 1944 (AD Jura Pr222).....	64
Journal clandestin « La Libre Comté » n°2 (page 4), le programme du Conseil National de la Résistance, mai 1944 (AD Jura Pr222).....	68
Journal clandestin « La Libre Comté » n°3 (page 1), juin 1944 (AD Jura Pr222).....	69
Journal clandestin « La Libre Comté » n°4 (page 1), juillet 1944 (AD Jura Pr222).....	70
Journal clandestin « La Vérité » n°1, 19 août 1944, (AD Jura Pr322).....	71
Journal clandestin « Libération » (page 1), 14 juillet 1942 (AD Jura 1J140).....	18
Journal clandestin « Libération », édition Sud (page 1), 10 avril 1943 (AD Jura 1J140).....	63
Lettre « V » et Croix de Lorraine effacées sur le visage du maréchal Pétain sur une affiche de la Révolution nationale, 1941 (AD Jura 1Fi2059).....	8
Lettre de dénonciation pour possession de tracts antigouvernementaux à Poligny, 16 août 1943 (AD Jura 331W51).....	87
Menaces contre des membres de l'organisation vichyste la Légion française des combattants à Poligny, 13 mai 1942 (AD Jura 341W24).....	74
Menaces de mort à l'encontre d'un collaborateur de Maynal, 6 août 1943 (AD Jura 341W38).....	76
Menaces de mort à l'encontre d'un collaborateur de Pont-de-Poitte, 10 août 1942 (AD Jura 341W26).....	75
Obsèques des neuf aviateurs britanniques morts dans l'accident de leur bombardier à Montcony (Saône-et-Loire), 29 octobre 1942 (AD Jura 341W30).....	26
Papillon communiste découvert en grand nombre sur la route de Montain à Voiteur, 6 avril 1943 (AD Jura 341W35).....	47
Papillon du mouvement « Libération » appelant à la désobéissance, Saint-Julien, 5 octobre 1942 (AD Jura 341W28).....	38
Photographie du général de Gaulle distribuée par Louis Landré, coiffeur à Lons-le-Saunier, saisie par la police sur un particulier, 22 avril 1941 (AD Jura 341W11).....	27
Procès-verbal d'une perquisition chez un particulier à Louhans, 16 avril 1943, (AD Jura 341W37).....	88
Propagande gaulliste au Lycée de garçons de Lons-le-Saunier, 24 mai 1943 (AD Jura 341W35).....	15
Rapport de Gendarmerie sur un tract gaulliste découvert lors d'un contrôle, 30 août 1941 (AD Jura 341W16).....	30
Rapport des Renseignements généraux sur l'assassinat et les obsèques du passeur Paul Kœpfler à Poligny, 5 avril 1943 (AD Jura 332W50).....	26
Rapport des Renseignements généraux sur les manifestations contre le Service du Travail Obligatoire à Saint-Claude, 15 mars 1943 (AD Jura 332W50).....	25
Recherches menées par la Gendarmerie des Bouchoux pour récupérer des tracts largués par l'aviation britannique, 12 avril 1943 (AD Jura 304W129).....	90
Télégramme du Ministère de l'Intérieur de Vichy invitant à réprimer toute manifestation pour la célébration du 18 juin 1943, 17 juin 1943 (AD Jura 304W25).....	86
Témoignage d'Alexis Lintanff, un imprimeur clandestin de Morez, 1959 (AD Jura 108J62).....	55
Tract adressé aux membres de la Légion Française des Combattants, Voiteur, 29 août 1942 (AD Jura 341W27).....	33
Tract allié recto-verso en italien découvert sur le lieu de l'accident d'un bombardier anglais à Montcony (Saône-et-Loire), 26 octobre 1942 (AD Jura 341W30).....	53
Tract allié recto-verso sur l'évolution de la guerre sur le front russe et en Afrique largué sur Les Bouchoux, 11 avril 1943 (AD Jura 304W129).....	50
Tract allié recto-verso sur la défaite de l'Afrika Korps largué sur Lons-le-Saunier, 20 mai 1943 (AD Jura 304W46).....	52
Tract britannique largué sur la France, 1942 (AD Jura 1J140).....	48
Tract communiste contre le STO adressé aux jeunes des Chantiers de Jeunesse, Crotenay, 30 mars 1943 (AD Jura 332W4).....	44
Tract contre le STO du mouvement « Combat » affiché à Beaufort, 4 avril 1943, (AD Jura 341W34).....	43
Tract dactylographié recto-verso du mouvement « Combat » découvert à Montmorot, 2 mars 1943 (AD Jura 341W33).....	40
Tract dénonçant le pillage économique responsable des pénuries alimentaires sur le marché de Lons-le-Saunier, 17 septembre 1942 (AD Jura 331W119).....	46
Tract du « Comité des Femmes de France » de Saint-Claude, septembre 1944 (AD Jura 1782W123).....	91
Tract du Comité des ménagères de Saint-Claude appelant à célébrer le 11 novembre 1943 (AD Jura 304W25).....	24

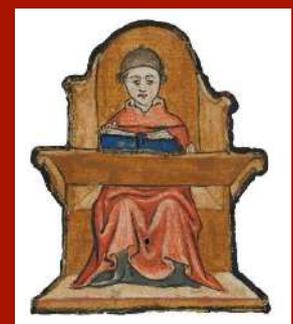
Tract du mouvement « Combat » à Orgelet, 17 juillet 1942 (AD Jura 341W25)	38
Tract du mouvement « Combat » contre les départs de travailleurs en Allemagne apposé sur les murs de Poligny, 14 juillet 1942 (AD Jura 341W26).....	42
Tract du mouvement « Franc-Tireur » dénonçant la rafle du Vélodrome d'Hiver du 16 juillet 1942 contre les Juifs parisiens affiché à Clairvaux et Voiteur, 30 août 1942 (AD Jura 304W39)	45
Tract du mouvement « Libération » appelant à célébrer le 14 juillet et le 11 novembre 1942 (AD Jura 304W60).....	17
Tract gaulliste manuscrit recto-verso saisi sur un Lédonien, 30 août 1941 (AD Jura 341W16)	28
Tract largué par l'aviation britannique "Le Courrier de l'air" (page 1) découvert à Montmorot, 21 avril 1943 (AD Jura 304W129)	51
Tract recto-verso du mouvement « Ceux de Résistance Ceux de la Résistance », 1944 (AD Jura 1782W106)	94
Tract recto-verso du mouvement « Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France » contre la Légion Française des Combattants de 1942 saisi chez un sculpteur de Louhans, 15 avril 1943 (AD Jura 341W34)	34
Tract recto-verso du Parti communiste français appelant à manifester le 11 novembre 1942 saisi chez un sculpteur de Louhans, 15 avril 1943 (AD Jura 341W34)	20
Tract recto-verso présentant le programme politique du « Mouvement de Libération Nationale », septembre 1944 (AD Jura 1782W123).....	92
Tracts alliés contre Vichy placardés ensemble à Moirans, 11 avril 1943 (AD Jura 304W46)	49



Défilé à Lons-le-Saunier des FFI du Jura à la Libération, septembre 1944 (AD Jura 108J)

Sur la Seconde Guerre mondiale dans le Jura
par le Service éducatif des Archives départementales du Jura

➤ **La ligne de démarcation dans le Jura**



Archives
départementales
du Jura